Temps probable aujourd'hui :
Beau et froid

Temperatures à Montréal, hier :

6.30 a.m. 24	12.30 p.m. 29	6.30 p.m. 33
7.30 a.m. 24	1.30 p.m. 32	7.30 p.m. 31
8.30 a.m. 22	2.30 p.m. 36	8.30 p.m. 29
9.30 a.m. 22	3.30 a.m. 33	9.30 p.m. 28
10.30 a.m. 26	4.30 p.m. 33	10.30 p.m. 25
11.30 a.m. 27	5.30 p.m. 34	11.30 p.m. 21

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1949
328e journée — 11e mois, 30 jours — 47e semaine

St-Jean de la Croix, confesseur

SOLEIL lever à 7 h. 11 coucher à 4 h. 22
LUNE lever à 11 h. 59 coucher à 8 h. 30

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 195 | MONTREAL, JEUDI 24 NOVEMBRE, 1949 | PRIX: CINQ SOUS

1 JAN 50
CHAMBRE DE
LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
64-0
9-382-8

Une prospérité sans précédent au pays; un record de notre commerce en 1948

Une violente tempête force cinquante navires à se réfugier dans les ports

TORONTO, 23. (C.P.) — La neige, poussée par des vents de 50 milles à l'heure, a forcé aujourd'hui 50 navires marchands à s'abriter dans les ports des Grands-Lacs. Des chasses-neige parcourent les routes de plusieurs districts de l'Ontario.

La tempête a particulièrement touché les districts des environs de London et d'Orangeville. Cinq pouces de neige se sont accumulés sur les routes de campagne, formant par endroit des bancs de plusieurs pieds.

Des chasse-neige combattent l'envahissement des neiges dans les comtés de Huron et de Middlesex, comme dans celui de Dufferin, où le village de Honeywood est resté isolé pendant quelque temps.

Courte durée ?

TORONTO, 23, (C.P.) — La première bordée de neige accompagnée d'un fort vent à faire son apparition en Ontario semble devoir être de courte durée car on prédit du temps clair et plus chaud pour jeudi.

Les vents violents qui ont baissé le niveau de l'eau ont contribué à désemparer un fréteur sur le lac Erié et à faire échouer une barge remplie de charbon à l'embouchure de la rivière Détroit. Le fréteur J. P. Wells, avec ses moteurs partiellement hors de service, vit ses ancres engagés jusqu'à deux milles de la rive près de Colchester, à l'extrémité supérieure du lac Erié. Le fréteur fut poussé par le vent et l'équipage espérait un changement lui permettant de se tirer de ce mauvais pas.

Quelques milles plus loin, au large de Amherstburg, la barge alla s'échouer, mais ne subit aucun dommage et dut attendre que le vent cesse.

A l'autre extrémité du lac, sept fréteurs durent se mettre à l'abri dans le canal Welland et le port à Port Colborne.

Dans le district de Orangeville, 30 milles au nord-ouest de Toronto, des charrues supplémentaires furent mises en action pour déblayer la neige que le vent avait entassée dans les rues. Le village de Honeywood, près de Orangeville, fut isolé momentanément mais les charrues intervinrent pour rouvrir les routes à la circulation.

On prédit du froid pour jeudi matin alors que la température baissera jusqu'à 20 degrés dans plusieurs endroits. Cependant, la température deviendra moins froide dans le courant de l'après-midi avec un vent en provenance du sud.

La conférence de la Défense, à Paris, réussira, croit Johnson

WASHINGTON, 23. (A.P.) — Le secrétaire de la Défense américain Louis Johnson a prédit aujourd'hui qu'un plan "intégré" de défense pour l'Europe occidentale sortira de la conférence des membres du Pacte de l'Atlantique, qui aura lieu à Paris la semaine prochaine.

L'accord relatif à un système de défense des membres européens du Pacte est exigé pour le versement des $900,000,000 dollars destinés à l'armement et voté par le Congrès cette année.

M. Johnson et le secrétaire d'Etat Acheson devront approuver le plan, une fois qu'il sera adopté, avant que de le soumettre au président Truman.

M. Johnson a fait sa prédiction après avoir discuté de la chose avec le feld-maréchal Montgomery, président de l'Union de défense de l'Europe occidentale. Elle contredit les avancés de certains prophètes de malheur qui décèlent des signes avant-coureurs de désaccord.

Lord Montgomery assure qu'il n'existe pas de conflit qu'il sache entre les puissances de l'Atlantique.

Cependant, des dépêches de Londres rapportent qu'on s'interroge sur le groupe des cinq puissances du traité de Bruxelles, à la tête duquel se trouve Montgomery lui-même, quant à la question de savoir jusqu'à quel point ces pays consentiront à fondre leur défense avec celle des autres pays du pacte. (Ces pays sont l'Angleterre, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg).

Les ministres de la Défense de ces pays ont conféré à Londres aujourd'hui pour adopter une attitude à cet égard. Ils feront rapport de leurs décisions à la conférence des ministres de la Défense de tous les pays signataires, à Paris, le 1er décembre.

Les chefs britanniques, et les Etats-Unis d'ailleurs, préconiseraient la fusion défensive du groupe de Bruxelles au sein des 12 puissances de l'Atlantique. Mais le groupe serait réticent.

Izvestia répète que l'harmonie peut régner entre Est et Ouest

MOSCOU, 23. (A.P.) — Izvestia a repris l'idée que la politique de paix des Russes se fonde sur la possibilité pour les systèmes capitaliste et communiste d'exister côte à côte dans le monde.

Le journal du gouvernement soviétique cite même, pour étayer l'article, le premier ministre Staline et Nicolas Lénine, père de l'Union soviétique. L'article occupe trois colonnes en première page. Izvestia est l'organe du Presidium de Soviet suprême.

Le journal écrit en outre que les puissances de l'ouest font une propagande de guerre et prennent des mesures en vue de la guerre, en particulier en ce qui touche la bombe atomique.

Nouvel effort de propagande

Il semble que cet article soit un nouvel effort de propagande destiné à représenter la Russie comme la seule puissance désireuse de paix. Il aurait pour but d'introduire un certain dissentiment entre les puissances occidentales majeures et les pays moins considérables qui les appuient, en faisant une mauvaise presse aux premières.

Les écrits de Lénine comme de Staline sont pourtant contradictoires à ce sujet. Lénine, par exemple, écrivait en toutes lettres en 1920: "Aussi longtemps que capitalisme et socialisme existeront, nous ne pourrons vivre en paix. L'un ou l'autre, à la fin, triomphera."

Le ministre des Affaires étrangères russe, M. Vichinsky, disait, au contraire, la semaine dernière, qu'"il est possible de trouver un terrain de coopération".

Mais Izvestia, comme Vichinsky, accuse l'ouest d'empêcher la coopération. A preuve de sa bonne foi, dit en substance, le journal de l'Union soviétique a proposé la prohibition sans condition de la bombe atomique. "Peut-il y avoir preuve plus évidente de la politique pacifique de l'URSS, de son humanité, de sa noblesse?"

Parmi les mesures de guerre mentionnées plus haut et imputées aux puissances de l'ouest, l'article mentionne le Plan Marshall, le Pacte de l'Atlantique-nord et l'élaboration de plans militaires sous l'autorité de ce pacte.

Le Vatican défend aux camelots la vente de publications communistes

CITE DU VATICAN, 23, (A.P.) — Le Saint-Office a décrété aujourd'hui qu'il faut refuser l'administration des sacrements aux camelots catholiques qui vendent, sciemment et librement, des journaux communistes. Quant à ceux qui sont forcés d'en vendre, ils doivent en limiter la vente autant que faire se peut.

L'ordonnance applique une partie du récent décret papal, lancé en juillet, à l'effet de refuser les sacrements aux catholiques qui "publient, lisent ou répandent des livres, journaux ou fascicules soutenant la doctrine communiste."

L'ordonnance a été promulguée en réponse à une demande faite par le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme.

Des organisations de distribution en certaines villes obligent les camelots à vendre des feuilles communistes sous peine de les priver de toute publication s'ils refusent.

Evidemment si la coercition exercée par ces organisations s'exerce, le camelot peut continuer d'en vendre, mais en en restreignant autant que possible la vente. 'est une chose qui relève de l'appréciation d'un chacun. S'il est libre, naturellement, il doit se conformer à l'ordre intimé par l'Eglise.

En Italie, où 99 p.c. de la population est catholique, les camelots offrent presque partout l'Unita, feuille communiste. On n'a pu encore vérifier les effets de l'ordonnance du Saint-Office.

Bidault veut prévenir la grève du 25

PARIS, 23. (Reuter) — Le premier ministre George Bidault a fait ce soir un appel à la raison et au courage dans une tentative de prévenir la grève générale de 24 heures fixée pour vendredi en France.

Des millions d'ouvriers ont en effet l'intention de se mettre en grève afin de donner "un solennel avertissement aux profiteurs, aux patrons et aux politiciens incompétents".

Bidault, dans son discours radiodiffusé, a déclaré qu'une telle grève ferait du tort à la nation et constituerait "une imprudence sérieuse pour les grévistes".

"Ce jour même", de continuer M. Bidault, le gouvernement avait introduit une législation destinée à rétablir le droit de négociation libre entre employeurs et ouvriers pour régler les différends ouvriers.

Le premier ministre en est à sa première épreuve avec les ouvriers depuis son élévation au pouvoir il y a un mois.

Pendant que Bidault prononçait son discours, plus de 1,000 employés à Orly et au Bourget, les deux principaux aéroports qui desservent Paris, se disposaient à aller aux voix sur la question de savoir s'ils allaient prendre part à la grève.

Avant l'émission, le gouvernement annonçait que la liberté de travail serait assurée à tous ceux qui retourneraient à leur travail et que les piqueteurs seraient dispersés.

Le vicomte Alexander à une investiture

OTTAWA, 23. — (C.P.) — Le gouverneur général, le vicomte Alexander, officiera à une investiture à l'édifice du Souvenir de la Légion, à Montréal, vendredi après-midi. Dans la soirée, accompagné de la vicomtesse Alexander, il assistera au bal de la Société Saint-André.

Environ 110 décorations seront remises à d'anciens membres de l'Aviation royale canadienne, qui ont servi outre-mer pendant la dernière guerre.

Ce qui l'a sauvé

Détails du seul des survivants

OSLO, 23, (A.P.) — Le jeune Isaac Allal, âgé de 12 ans, a expliqué, aujourd'hui, qu'il est le seul survivant de l'écrasement d'un avion qui a entraîné la mort de tous les autres jeunes réfugiés qui étaient avec lui parce qu'il a pris plaisir à attacher et détacher sa courroie de sûreté.

Trente-quatre personnes ont perdu la vie dans cette tragédie, y compris 27 jeunes juifs venant de Tunisie, trois infirmières et quatre membres de l'équipage. Quand les équipes de secours découvrirent l'avion, hier, Isaac était assis par terre en-dessous de son siège, portant une égratignure sur le nez pour toute blessure apparente.

"Je prenais plaisir à attacher et détacher ma courroie de sécurité," a déclaré Isaasc à son ami, Gabriel Banon. "Les autresi 'avaient pas attaché la leur. Quand l'accident se produisit, je n'eus pas le temps d'avoir peur."

Banon, un jeune étudiant juif, a reçu la permission de passer la soirée d'hier et la journée avec Isaac parce qu'ils peuvent s'entretenir dans la langue arabe.

Les gémissements

Isaac a déclaré qu'il avait gardé sa connaissance pendant environ cinq minutes après l'écrasement. Je pouvais entendre les gens se plaindre autour de moi, puis tout devint noir."

Finalement, il s'éveilla parce qu'il avait froid et faim.

Il ne pouvait pas se remuer beaucoup, mais il se rappela qu'il avait des pommes placées quelque part. Il les trouva et les mangea.

Pendant 42 heures, le jeune garçon reposa face contre terre du siège auquel il était resté attaché et qui l'avait empêché d'être projeté à travers la cabine, ce qui aurait probablement signifié la mort.

Ses vêtements complètement traversés par la pluie, il aurait probablement gelé à mort n'eut été le fait que la Norvège connait l'un de ses mois de novembre les plus doux depuis nombre d'années.

Son examen aux Rayons-X n'a révélé aucune fracture ni autre blessure. Le garçon s'est éveillé après une bonne nuit de sommeil et a passé la journée au lit, recevant gâteaux, fleurs, télégrammes et des dessins.

Sa mère, la femme d'un pauvre tailleur de Tunis, a tenté de le rejoindre au téléphone, mais en fut incapable parce qu'il subissait son examen aux Rayons-X à ce moment-là.

Jour de deuil

La direction du ministère de l'immigration de la jeunesse juive a annoncé, aujourd'hui, à Jérusalem que vendredi sera une journée de deuil national à Israel et pour les juifs à l'étranger en mémoire des 26 jeunes juifs victimes de cette tragédie.

Nouvelle arme des E.-U.

Une bombe atomique miniature ?

LONDRES, 23 (A.P.) — Le "London Daily Mail" a révélé aujourd'hui que les Etats-Unis "ont mis au point une petite bombe atomique qui serait d'un usage stratégique pour appuyer les troupes".

Cette nouvelle vient de Fontainebleau, France. On ne cite aucune source dans la nouvelle.

"Cette bombe, qui pourrait être lancée par une aviation en étroite liaison (avec les troupes) contre les chars d'assaut et les corps d'infanterie, causerait une immense dévastation et s'avérerait importante dans le renforcement de la défense de l'Ouest de l'Europe", dit l'article de journal.

On ne donne aucun renseignement, cependant, sur la façon dont les forces armées utilisant cette bombe protégeraient leurs propres hommes des radiations mortelles.

"La nouvelle bombe atomique ne pèse probablement pas plus de 250 livres, écrit-on; un assez grand nombre de ces bombes sont actuellement fabriquées pour assurer que la première ligne de défense de l'Ouest de l'Europe serait protégée adéquatement au début d'une autre guerre."

Aucune immunité pour le seul correspondant russe à Ottawa

OTTAWA, 23, (C.P.) — On a révélé devant un Comité de la Chambre des Communes que le seul reporter russe au Canada n'est pas su la liste des diplomates russes accrédités au pays, mais qu'il représente un organe du gouvernement soviétique. La question du statut de Simeon Shcherbatykh, correspondant à Ottawa pour Tass, l'agence de nouvelles soviétique, a été soulevée au Comité des Affaires étrangères par M. Gordon Graydon.

Seul représentant russe

M. A. D. P. Heeney, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a déclaré que M. Shcherbatykh est le seul correspondant russe au Canada et q 'il représente "un organe du gouvernement soviétique" à la galerie de la presse à Ottawa.

M. Graydon demanda si M. Shcherbatykh jouissait d'une immunité diplomatique spéciale.

M. Heeney répliqua qu'il n'en bénéficiait apparemment pas mais que "c'est une question légale".

Il fit allusion à une décision d'une Cour britannique qui en vint à la conclusion que Tass, comme organe du gouvernement et exempt de la juridiction des cours britanniques, ne peut être poursuivi en libelle. Il ajouta qu'aucune déclaration officielle n'est venue confirmer les dépêches voulant que le vicomte Jowitt, lord-chancelier britannique, ait déclaré que la loi devrait être modifiée comme résultat de cette décision.

Grande liberté d'action

M. Heeney déclara à M. Graydon que les correspondants russes jouissent d'une grande liberté d'action au Canada pendant que le reporters canadiens en Russie sont en nombre "restreint".

Entre-temps, des sources bien informées disent que l'ambassade soviétique ne s'attend pas à ce que M. Shcherbatykn soit muni des mêmes privilèges que les diplomates.

Il est enregistré comme un employé plutôt que comme diplomate sur la liste diplomatique que toutes les ambassades étrangères doivent remettre au ministère des affaires extérieures. M. Shcherbatykn doit retourner à Moscou sous peu.

Le statut diplomatique exempte, entre autres choses, de la taxation directe, partout où c'est possible, et de la juridiction des Cours de justice canadiennes. Les employés d'ambassade ne bénéficient pas, règle générale, de tous ces privilèges.

Aucune décision

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré qu'aucune décision n'a jamais été prise aux fins de savoir si les correspondants de l'agence Tass ont droit aux privilèges diplomatiques.

Le seul cas où l'on aurait pu prendre une décision fut en 1946, alors qu'une Commission Royale, faisant enquête sur un réseau d'espionnage soviétique au Canada, révéla que le correspondant de Tass, Nicolai Zheveinov, avait participé aux activités d'espionnage. Cependant, il retourna en Russie avant la publication de ce rapport.

Notre supplément littéraire

C'est samedi prochain, le 26 novembre, que le "Canada" publiera son sixième supplément littéraire annuel.

Ce supplément de 20 pages constitue un document unique sur la situation de la littérature, de l'édition et de la librairie au Canada français.

Nos lecteurs sont priés de retenir leur numéro s'ils ne veulent pas risquer de manquer ce supplément spécial.

Huit pouces de neige dans les Laurentides



Les huit pouces de neige qui recouvrent déjà les Laurentides sont une promesse pour les milliers de skieurs du Québec de l'ouverture hâtive de la saison. Quelques centres sportifs du Nord de Montréal promettent même, si les conditions atmosphésiques ne changent pas, une pré-ouverture dimanche prochain. C'est une riche saison touristique qui s'ouvre ainsi cette année pour les aubergistes de la province, qui ont éprouvé l'an dernier de sérieux revers financiers à cause de la saison tardive.

M. D. Lilienthal démissionne comme membre de la C.E.A.

WASHINGTON, 23. (A.P.) — M. David E. Lilienthal a démissionné aujourd'hui comme président et membre de la Commission sur l'énergie atomique des Etats-Unis. Sa démission entrera en vigueur le 31 décembre prochain.

C'est la Maison Blanche qui a annoncé cette démission.

Dans une lettre adressée au président Truman, M. Lilienthal a déclaré qu'une des principales raisons de son geste est qu'il pourra plus facilement participer aux discussions publiques et aux affaires de l'Etat.

En acceptant "à contre-coeur et avec très grand regret" sa démission, M. Truman a écrit à M. Lilienthal: "Au vrai, après presque 20 années consécutives au service de la chose publique en des travaux difficiles et de défrichement — toujours sous une énorme pression et souvent aux prises avec une critique destructive — vous avez acquis le droit de retourner à la vie privée."

Agé de 50 ans, les plus importants postes occupés par M. Lilienthal, pendant ses deux décades au service du public, ont été, d'abord, la présidence de l'administration publique de la vallée du Tennessee; ensuite, la présidence de la Commission de l'énergie atomique.

M. Lilienthal a été nommé président de la Commission, le 28 octobre 1946. La Maison Blanche a déclaré qu'on ne lui a pas encore choisi de remplaçant.

Les amis de Strasser se multiplient

DUESSELDORF, Allemagne, 23. (A.P.) — Un chef du "Cercle des amis de Otto Strasser" une organisation formée par considération pour l'ancien haut-personnage nazi qui se détacha plus tard de Hitler, a déclaré que ce mouvement compte maintenant des partisans dans toutes les zones d'Allemagne.

"Rien ne peut plus nous empêcher de mettre nos idées à exécution," a dit Hans Giessen, qui est le directeur de l'organisation.

Strasser, âgé maintenant de 55 ans, vit sur une ferme à Bridgetown, Nlle-Ecosse. Les autorités canadiennes et britanniques lui ont refusé la permission de retourner dans la zone britannique en Allemagne. Les autorités américaines ont également exprimé l'opinion qu'elles ne l'accepteraient pas dans la zone américaine.

(A Lake Success, N.Y., les officiers des Nations-Unies, commentant les rapports voulant que Strasser fasse appel à la Commission des droits humains des Nations-Unies pour l'aider à retourner en Allemagne, ont déclaré que la Commission n'a jamais fait de recommandation à la suite de l'appel d'un individu. Le seul geste posé par la Commission à venir jusqu'à présent dans un cas semblable a été de le "souligner".

Attlee satisfait des pourparlers sur l'atome

LONDRES, 23. (Reuter) — Le premier ministre Attlee a aujourd'hui déclaré aux Communes anglaises qu'il est satisfait des premiers développements des conversations anglo - canado - américaines sur l'énergie atomique. Ces conversations ont été entreprises le 20 septembre et se sont terminées le 30. On les reprendra, toujours à Washington, le 28 novembre.

Avocat condamné à six mois d'emprisonnement

CALGARY, 23. (C.P.) — M. John C. Poffenroth, avocat de Calgary, a été condamné aujourd'hui à six mois de prison et à une amende de $200 pour possession illégale de narcotiques.

Embauchage et production à leur plus haut niveau

OTTAWA, 23. (CP) — Malgré un étatisme croissant dans le monde, le Canada bénéficie d'un commerce d'après-guerre et d'une prospérité sans précédent.

C'est ce qui ressort, ainsi que plusieurs autres particularités, du rapport annuel du ministère canadien du Commerce, rendu public aujourd'hui.

Ce document, comprenant 80 pages, rend compte de l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars 1949. On y voit que la prospérité existe à côté de l'étatisme et du commerce bilatéral dans le monde, nuisant au commerce libre et sévissant surtout dans l'est de l'Europe.

Le ministère a donné les faits suivants :

1—La production, l'embauchage et le commerce, en 1948, ont surpassé les hauts niveaux atteints en 1947;

2—Le "boom" des placements a continué son libre cours;

3—Le pays s'est remis du déséquilibre à son débit dans son commerce avec les Etats-Unis;

4—Les industriels étrangers ont montré un intérêt renouvelé pour l'établissement d'usines au Canada. Environ 500 ont demandé des renseignements sur cela.

Désavantages

D'un côté moins brillant, on rapporte :

1—Il y a eu une "tendance croissante" en certains pays, particulièrement de l'est de l'Europe, à éliminer le commerce privé et à établir des monopoles d'Etat. Les exportateurs canadiens ont souffert de cette "concentration du pouvoir d'achat";

2—La pénurie de dollars a continué de nuire au commerce canadien, non seulement à celui avec le Royaume-Uni, mais aussi avec les autres pays du Commonwealth où la livre sterling a cours;

3—Quand l'Afrique du Sud a annoncé en novembre 1948 l'imposition d'un contrôle sur les échanges commerciaux et les importations, elle est devenue la dernière des nations du Commonwealth à quitter les rangs du commerce libre; les exportateurs canadiens ont alors demandé à nouveau l'aide gouvernementale.

Commerce international

Le commerce du Canada avec l'étranger, s'élevant à $5,750,000,000, a atteint à un nouveau haut en 1948. La demande pour des produits canadiens, surtout par les Etats-Unis, a augmenté nos exportations.

Réserve d'or et de dollars

La réserve canadienne d'or et de dollars, qui était tombée au niveau dangereux de $470,000,000, en 1947, s'est améliorée en 1948, à cause d'une réduction de $636,000,000 dans le désiquilibre commercial, à notre débit, dans les échanges commerciaux avec les Etats-Unis.

Cette réduction a été accompagnée d'une augmentation de 10 pour 100 dans le commerce entre les deux pays et d'un réajustement significatif dans l'extension géographique du commerce canadien avec l'étranger.

Exportations aux E.-U.

Les exportations aux Etats-Unis se sont élevées à $1,501,000,000, comparativement à $1,034,000,000 en 1947; les importations sont passées de $1,975,000,000 à $1,806,000,000.

Dans l'espace de dix ans, les liens commerciaux du Canada avec les Etats-Unis ont augmenté de 46 à 58 pour 100 du total de notre commerce international. Les restrictions sur les importations ont moins affecté la réserve canadienne de dollars que les exportations canadiennes, a déclaré le ministère.

"...L'amélioration dans les exportations a eu plus d'effets sur l'équilibre canadien des paiements que les restrictions sur les importations, auxquelles on a fait beaucoup de publicité ; celles-ci avaient pour but de restreindre les dépenses de dollars américains. Les importations aux Etats-Unis" ont été réduites de $169,000,000.

Placements étrangers

L'intérêt manifesté par l'étranger pour l'établissement d'usines au Canada démontre à quel point le monde estime la prospérité canadienne.

On a reçu des demandes de la Belgique, de la Chine, de la Tchécoslovaquie, du Danemark, de la France, du Royaume-Uni, de la Grèce, de la Hongrie, des Indes, de l'Italie, de la Norvège, de la Pologne, de la Suède, de la Suisse et des Etats-Unis.

Troc et étatisme

Essayant d'augmenter son commerce avec l'étranger, le Canada en a été souvent empêché par un commerce de troc qui s'est encore accru en 1948. A la fin de l'année, il n'y avait pas moins de 286 échan-

(Suite 2e page, 2e col.)

Aujourd'hui

L'Action de Grâce fêtée aux E.-Unis

(Par la Canadian Press)

Des tempêtes de neige et du froid, dans le nord des Etats-Unis, donneront l'allure de Noël aux célébrations de l'Action de Grâce américaine, aujourd'hui.

Les pronostics sont: temps clair, froid, sauf dans le sud, où l'on s'attend à une température plus douce.

Les dindes, volaille traditionnelle aux festins de cette journée-là, sont encore très chères, mais pas autant que l'année dernière.

Les chemins de fer ne s'attendent pas à des foules de voyageurs aussi considérables que par les années passées.

Il y aura, comme par le passé, des joutes de football, des parades, des offices religieux.

Le président Truman dinera avec sa famille à Blair House, Washington.

Un récidiviste trouvé sans vie dans une pension; mort suspecte

TORONTO, 23, (C.P.) — La police est à résoudre graduellement le mystère entourant la mort de Jack Feeley, 40 ans, dévaliseur de coffres-forts, dont le corps a été trouvé dans la salle de bain d'une maison de pension de l'extrémité-ouest de la ville après avoir reposé pendant plus de 10 heures à cet endroit.

Une autopsie a révélé que Feeley est probablement mort après avoir ingurgité une dose trop forte de narcotiques. Mais on n'a pas encore trouvé comment il est entré dans la maison où il fut trouvé.

L'incident débuta quand un homme non identifié téléphona à la police pour lui dire que le corps d'un étranger gisait dans la salle de bain de cette maison, propriété de George Wilson.

Jamais vu . . .

Wilson, alerté par la police, déclara qu'il n'avait fait aucun téléphone et que, de plus, il n'y avait pas de mort dans la maison. Il précisa qu'il avait passé toute la soirée près du téléphone et que personne ne s'en était servi.

Wilson accompagna les officiers de police à la salle de bain où ils firent la découverte du cadavre. Il était complètement vêtu et portait même un lourd paletôt, mais il fut impossible de trouver des marques d'identification. On trouva une somme d'argent dans ses goussets.

Wilson et ses chambreurs certifièrent qu'ils n'avaient jamais vu cet homme auparavant. Ils nièrent également avoir fait un appel téléphonique.

Un récidiviste

Dix heures plus tard, la police identifia le cadavre au moyen d'empreintes digitales. La police révéla que Feeley avait été relâché du pénitencier, le 28 octobre, après avoir purgé une sentence d'emprisonnement de deux ans.

La police croit que Feeley est probablement entré avec un compagnon dans cette maison qui leur était parfaitement inconnue afin de prendre une dose de narcotique. Feeley aurait alors pris une dose trop forte et s'affaissa. Son compagnon aurait alors fui pour appeler la police par la suite. Le dossier de Feeley comprend plusieurs sentences sous différents chefs d'accusation à Oakland, Calif., Regina, Calgary, Winnipeg, Hamilton, Sudbury, Barrie et Toronto.

En 1948, la famille de Toronto a connu un déficit moyen de $91

TORONTO, 23. (C.P.) — Quelque 477,000 familles "économiques" vivaient à Toronto durant l'année qui s'est terminée le 31 août 1948 et leur revenu annuel moyen s'est élevé à $3,314.01, leurs dépenses moyennes à $3,405.65, selon les compilations du Bureau de la statistique.

En statistique, la famille économique se définit une personne seule ou un groupe de personnes mettant en commun leur revenu. L'enquête faite à Toronto est la troisième d'une série relative au budget familial dans les principales villes canadiennes.

Le déficit de chaque famille moyenne, pour la période mentionnée, est estimé à $91.64. Il n'en faut pas conclure toutefois que ce déficit s'exprime nécessairement en terme d'argent comptant.

Le gros élément: la nourriture

Pour simplifier les calculs, on a inclus le prix des biens achetés à crédit dans le budget de ladite période, bien que la somme entière n'ait pas nécessairement été versée dans les limites de cette période.

De plus, les chiffres ne comprennent pas les montants payés pour l'achat de choses telles que maisons, obligations ou assurance.

Tout comme pour Halifax et Montréal, le poste de dépense le plus considérable est la nourriture consommée à la maison: 21.2% de la dépense totale, soit $720.76. Quant à la nourriture consommée au restaurant, et aux liqueurs, elles coûtent 5.2% du total, soit $176.02.

Les loyers

Près de 52% des familles habitent dans des logis loués et les loyers moyens ont coûté $363.58 pour l'année. Les frais des propriétaires se montent à $291.93. Si on établit maintenant la moyenne des loyers et des frais de propriétaires entre toutes les familles, nous obtenons $188.57 pour les loyers, $143. pour les dépenses sur la propriété et $36.84 pour autres logis, soit un total de 10.8%.

14% ($447.57) des dépenses est allé en primes d'assurance, taxes, dons de charité et paiement de pension. Le coût du vêtement est revenu à $310.23 ou 11%.

Le revenu moyen

Le revenu moyen se fractionne comme suit: $2,822.69 en salaires et émoluments, $461.26 en perception de loyers, dividendes, allocations familiales et pensions, et $30.06 en cadeaux, remboursements, héritages, etc.

Autres postes: Chauffage, eau, électricité et glace: $288.24 (6.7%); meubles et articles du ménage: $208.72 (6.1%); transport, y compris le prix net des automobiles: $310.23 (9.1%); soins médicaux et dentaires: $111.44 (3.3%); soins personnels: $49.44 (1.5%); récréation, lecture, éducation et cadeaux, $225.87 (6.6%); savon, articles de nettoyage et tabac: $113.72 (3.3%); autres dépenses: $40.71 (1.2%).

●●● Une section culturelle autonome

(Suite de la dernière page)

Sociétés nationales supérieures de culture. L'Académie recommande en outre l'amélioration de la qualité littéraire à la radio d'Etat; l'interdiction de l'exploitation radiophonique du crime. Elle veut la création d'une bibliothèque fédérale avec dépôt légal obligatoire ainsi que le développement de la collection nationale, du musée d'art, complété par la création d'un museum d'histoire naturelle.

En ce qui concerne les hommes de lettres, l'Académie suggère qu'un "homme de lettres soit appelé à la haute direction avec les techniciens" à la radio canadienne. La loi de l'impôt sur le revenu devrait être modifiée en ce qui concerne les revenus du livre La modification de la loi canadienne du Copyright est aussi une chose qui s'impose. Les droits d'auteurs devraient être protégés durant une plus longue période.

●●● Mémoire de l'ACFAS sur les sciences

(Suite de la dernière page)

dation, à Montréal, d'un musée comparable au Palais de la Découverte.

5. — Que les Archives nationales soient convenablement logées et richement dotées de tous les services les plus modernes pour la conservation et la reproduction des documents.

6. — Que la Bibliothèque nationale, en outre d'être une institution dont tous les Canadiens seront fiers, soit le centre d'un service bibliographique dont tous les chercheurs pourront utiliser les services.

Les recherches

7—a) Que le gouvernement du Canada continue, par l'intermédiaire du Conseil national des Recherches, à encourager la recherche par l'attribution de bourses et d'octrois; b) qu'il établisse une politique d'échange de boursiers avec des pays étrangers, c) qu'il aide les universités en leur versant, pour toute bourse, toute subvention et tout octroi de recherche, une somme convenable destinée à les dédommager pour les dépenses qu'elles encourent de ce fait; d) qu'il assure aux disciplines non scientifiques une aide comparable à celle qu'il accorde aux sciences expérimentales.

8— a) Que le gouvernement du Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux, accorde des bourses d'études aux jeunes gens les mieux doués afin de leur permettre d'entreprendre des études universitaires; b) qu'il accorde un dégrèvement d'impôt aux parents qui maintiennent aux études leurs enfants qui ont atteint l'âge de 21 ans.

9—Que l'initiative privée participe aux fonds destinés à encourager la recherche et à l'attribution des bourses d'études.

10—Que le gouvernement du Canada et des provinces se joignent à celui de la province de Québec pour assurer le maintien de la Maison canadienne à Paris.

11—Que le gouvernement du Canada, de concert avec les gouvernements provinciaux forme une Commission nationale de l'UNESCO et que notre pays prenne une part active aux délibérations de cet organisme, appuyant les propositions qui paraissent saines et réalisables et veillant à ce que rien de chimérique ou de contraire aux convictions de nombreux Canadiens ne soit adopté par l'UNESCO.

12—Que les sociétés savantes du Canada puissent prendre, grâce à des ententes bien définies, une plus large part aux congrès internationaux et à la vie des unions internationales scientifiques.

Coca-Cola
améliore le goût des bonnes choses

Aidez à CALMER Rapidement la Douleur

L'action de la chaleur pénétrante de la
OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE
aide à soulager les malaises qu'apportent les gros rhumes de poitrine, bronchites et douleurs bénignes. Quand vous attrapez un rhume, combattez-le immédiatement — appliquez du THERMOGÈNE et vous sentirez la chaleur qui calme. 3-49F



OUATE MÉDICAMENTÉE
THERMOGENE

●●● Une prospérité sans précédent au pays . . .

(Suite de la 1ère page)

ges bilatéraux en vigueur dans le monde.

En plus de la formation de monopoles d'Etat ou d'agences de commerce centrales et gouvernementales, surtout dans les pays de l'Est de l'Europe, qui ont placé les exportateurs canadiens devant une dure concentration du pouvoir d'achat, le ministère a remarqué que "les restrictions, imposées surtout en conséquence des pénuries de monnaie, ont diminué les exportations canadiennes ou forcé le commerce à sortir de ses voies normales".

Restrictions étrangères

'Ces restrictions ont été augmentées en novembre, quand l'Afrique du Sud a annoncé un programme compréhensif de contrôle sur les importations et les échanges commerciaux.

'La disparition de cette nation — la dernière du Commonwealth où le commerce se faisait en toute liberté de concurrence — des rangs de celles qui pratiquent un système commercial de liberté d'échanges, a occasionné plusieurs demandes de la part d'exportateurs canadiens pour qu'on aide à leurs problèmes respectifs".

●●● Un médecin réclame une enquête . . .

(Suite de la troisième page)

horaire fixe, qu'il ne faut pas boire en mangeant, qu'il ne faut pas avoir de préoccupations en mangeant et qu'il faut se reposer après avoir mangé. Parlant de l'obésité, il a dit que "tous les médicaments, dont l'unique vertu serait de faire maigrir, sont des drogues très dangereuses", que "il est prouvé que 85 à 90% des obèses le sont par excès alimentaires et par manque d'exercice" et que "la jeune femme qui voudra maigrir devra se résigner à abandonner définitivement sa boîte de chocolats, sa livre de noix et son verre de liqueur tous les jours".

●●● Suggestions constructives . . .

(Suite de la dernière page)

de saisir chaque occasion où les sciences sociales sont mises sur le tapis; il interroge alors avec vivacité, cherchant les formules de collaboration que l'on a appliquées, etc. La plupart du temps, le président et ses collègues parlent français. Mlle Hilda Neatby, de l'Université de Saskatchewan, s'exprime dans un français très pur.

Gratien Gélinas

Chez les personnes qui se sont présentées devant les commissaires, beaucoup de conviction dans l'expression. Très peu de timidité. Il faut tout particulièrement signaler la mimique de Gratien Gélinas, qui vint en compagnie du Père Legault parler du problème du théâtre canadien. Celui que l'on a sacré dramaturge national se tint les yeux baissés durant son plaidoyer pour un art canadien. De cette façon les phrases semblaient venir plus facilement . . . Le P. Legault compara Gélinas à Molière et à Aristophane. Il ne faut pas juger du théâtre canadien par Gélinas, c'est un cas exceptionnel, dit le directeur des Compagnons de St-Laurent.

Toutes les procédures sont sténographiées. Et les notes devraient atteindre un record de "volume" à Montréal.

Aujourd'hui, la Commision siégera de 10 heures du matin à 6 heures du soir dans le même amphithéâtre. Elle entendra principalement les peintres et les mécènes ainsi que quelques organismes scientifiques et culturels, tels que Canadian Jewish Congress, Artic Institute of Canada, etc., La Société d'études et de conférences sera la première soumise au feu du questionnaire.

J. de L.

Le budget de Ville LaSalle, l'an prochain, sera de $470,000.00

Le budget de Ville LaSalle, en 1950, se chiffrera par $470,000, a révélé, hier après-midi, M. Guy Villandré, qui agissait hier comme secrétaire-trésorier de la Commission métropolitaine de Montréal, en l'absence de M. Ephrem Brisebois.

Siégeant alors, les membres de la Commission ont pris connaissance du budget présenté par le conseil municipal de LaSalle puis l'ont déposé aux archives.

Autre chauffeur de taxi victime d'un "hold-up"

M. André Desroches, chauffeur de taxi, qui habite 589, rue Fullum, a été victime d'un vol à main armée, peu avant 11 h., hier soir. Trois soi-disant clients montèrent dans sa voiture, à l'angle de la rue Ste-Catherine et de l'avenue Papineau, en demandant de se faire transporter à l'angle des rues Iberville et Bélanger. A cet endroit, un des "clients" pointa un revolver sur M. Desroches, et les trois apaches prirent la fuite après avoir soulagé leur victime de sa voiture, en outre d'une somme de $9 en billets de banque, qu'il avait dans ses goussets.

Le taxi volé fut retrouvé, une vingtaine de minutes plus tard, par les agents Saint-Denis et Cinq-Mars, de Radio-Police. Il avait été abandonné avenue De Lorimier, au nord de la rue Jean-Talon.

L'affaire fut subséquemment confiée à la brigade préposée aux vols à main armée, dont le chef intérimaire est le sergent-détective Adrien Poulin, de la sûreté municipale, pour fins de perquisitions judiciaires.

Accusation d'homicide involontaire

Roger Bourdeau a été détenu par mandat du Coroner jusqu'à hier, mercredi, alors que l'avocat de la couronne faisait porter une plainte d'homicide involontaire (manslaughter).

Bourdeau a pu sortir en liberté provisoire, jusqu'à son enquête préliminaire, qui se tiendra devant le magistrat Régnier.

Le Dr Jean Beaudin, coroner du district d'Iberville, a présidé mardi soir l'enquête qui se tenait à la suite de la mort accidentelle de M. Marcel Goyette, survenue il y a quelque temps, au sud de St-Jean, sur la route de St-Jean - Lacolle.

Le jury composé de MM. Armand Boyer, Arsène Baillargeon, Nolasque Landry, Félix Bessette, Ls Girard, Conrad Trudeau, après avoir délibéré a rendu un verdict de "Conduite dangereuse".

Me Stanislas Poulin, C.R. de St-Jean, représentait le ministère public, et a longuement interrogé l'auteur de l'accident, Roger Bourdeau de St-Jean, qui conduisait l'automobile de Raoul Serres, de Lacolle, Bourdeau aurait consumé des liqueurs alcooliques et filait à bonne allure lorsqu'il frappa Goyette sur sa bicyclette, à l'extrême gauche de la route, sur l'accotement. Apparemment Boudreau avait complètement perdu le contrôle de l'automobile.

Les autres témoins furent: M. Willie Goyette, père de la victime; les constables McFarlane et Roland Poissant, celui-ci affirmant que Boudreau était "chaud" et que son compagnon Serres l'était davantage; Bernadin Bourque, chauffeur de taxi qui suivait l'inculpé, affirma que Boudreau conduisait de façon dangereuse, allant en zigzag sur la route et qu'il vint près d'entrer en collision avec un camion à une intersection; Hector Rouillier, officier de la circulation, lequel avait fait les constatations d'usage, vint à son tour témoigner. Alain Richard, témoin à décharge, était extrêmement évasif devant le barrage de questions de l'avocat de la Couronne sur la quantité de boisson que pouvait avoir ingurgité Boudreau.

Dans son adresse au jury, Me Stanislas Poulin n'a pas manqué de souligner la contradiction de l'inculpé Boudreau qui avait prétendu être à sa droite de la route, avec l'emplacement des débris de bicyclette qui se trouvaient loin de l'autre côté de la route dans l'accotement et le fossé; il souligna aussi la contradiction entre Boudreau qui affirma n'avoir été qu'à un endroit à St-Jean le soir de l'accident et le témoin à décharge Richard qui lui aussi a affirmé l'avoir vu et lui avoir parlé dans un autre endroit de la cité le même soir.

A un moment donné, un des jurés insista pour savoir la raison pour laquelle Boudreau, après l'accident, prit la peine de lancer la bouteille de boisson qu'il avait, dans la direction du corps de la victime. Un autre juré exprima le désir de voir M. Serres, qui se trouvait à l'enquête, au début, mais qui fut introuvable à la fin.

M. Churchill retenu chez lui par un rhume

LONDRES, 23, (A.P.) — M. Winston Churchill souffre d'un rhume assez grave, une semaine seulement avant son 76e anniversaire de naissance.

Son médecin, Lord Moran, a conseillé au chef conservateur, aujourd'hui de ne pas quitter sa demeure. En conséquence, M. Churchill a dû refuser une invitation au dîner annuel du Inner Temple, société d'avocat qui reçoit aussi ce soir le Roi.

Un porte-parole de la demeure de l'ancien premier ministre anglais a dit que "l'on ne doit pas s'alarmer" de ce rhume.

L'UNESCO a réussi à obtenir qu'un radio soit construit dans n'importe quelle partie du monde et ne se vende que $10 afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse en profiter.

Promotions au service des incendies

Les membres du comité exécutif de la Cité de Montréal viennent de ratifier plusieurs promotions au sein du service des incendies.

Ainsi, le lieutenant C.-E. Quesnel, de la caserne 48, est promu capitaine.

Les lieutenants de grade deux Georges Reasdale et Zénon Ethier, respectivement des casernes 45 et 13, deviennent lieutenants grade un.

Puis neuf pompiers ont été promus lieutenants grade deux (entre parenthèses, le numéro de la caserne à laquelle ils sont attachés): Albert Villeneuve (6); Paul Ratelle (37); Rosaire Gouvrette (16); Gérard Lachapelle (23); F. Gerald Brownrigg (3); Roland Lelièvre (3); John Roche (25); Florent Fréchette (5) et Gérard Jarry (18).

Parachèvement du boulevard Métropolitain

Il a été de nouveau question, hier après-midi, au cours de la séance de la Commission métropolitaine, du parachèvement du boulevard Métropolitain.

C'est M. Gordon McL. Pitts, commissaire, qui a ouvert le court débat.

Selon le commissaire Pitts, il y a lieu que la Commission poursuive ses pourparlers en vue d'obtenir que le boulevard en question fasse partie de la route trans-canadienne dont le gouvernement St-Laurent entend favoriser la construction en en payant cinquante pour cent du coût.

Intervenant, M. J.-O. Asselin, président de la Commission, a rappelé qu'il a déjà, il y a plusieurs mois, discuté avec les autorités fédérales de la possibilité de comprendre le boulevard métropolitain comme tronçon de la route trans-canadienne.

Tout comme l'avait alors autorisé la Commission, le président Asselin a aussi entamé des pourparlers avec l'hon. A. Talbot, ministre provincial de la voirie.

Au dire du président Asselin, il se peut que la Province demande au gouvernement fédéral de lui rembourser partiellement les dépenses faites pour construire la partie actuelle du boulevard Métropolitain.

Il se peut aussi que, par exemple, que le gouvernement provincial accepte de payer vingt-cinq pour cent du coût du parachèvement, tout en demandant aux quatre municipalités traversées par la partie projetée de payer le dernier vingt-cinq pour cent.

Poste de pompiers et de policiers à Ville Mont-Royal

Ville Mont-Royal construira prochainement un poste de pompiers et de policiers.

L'immeuble projeté coûtera $250,000, selon l'estimé communiqué hier après-midi par le conseil de cette ville à la Commission métropolitaine.

Hier, les commissaires ont approuvé, en principe, la décision du conseil de Ville Mont-Royal.

Tout en reconnaissant que c'est là une dépense justifiée, les commissaires ont décidé de demander aux autorités municipales de Mont-Royal de fournir de plus amples renseignements.

Les commissaires ont également approuvé en principe un règlement pourvoyant à la construction d'améliorations locales et à un emprunt de $252,000 par la même Ville.

Fin de la grève à la compagnie Back River Pow.

On a signé, hier matin, un contrat de travail qui, au Sault-au-Récollet, met fin à une grève de près d'un mois qui privait de travail quelque cent ouvriers.

Le syndicat national des employés de Back River Power était représenté par M. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; M. René Roch, organisateur de la C.T.C.C. et M. Roland Thibodeau, organisateur du Conseil central et agent d'affaires du syndicat national des employés de Back River.

Il y avait deux clauses en litige: a) augmentation de salaire et rétroactivité, b) surtemps.

Du 1er janvier 1949

Les ouvriers recevront une augmentation de cinq cents de l'heure, rétroactive depuis le 1er janvier 1949.

Tel qu'on le demandait, la clause de surtemps (ou temps extra) a été changée et simplifiée. Les heures quotidiennes de surtemps seront comptées après huit heures et les heures hebdomadaires après 40 et 48 heures selon le nombre d'heures que les équipes doivent travailler durant une semaine, par rotation. (On ne travaille pas le dimanche ni le samedi après-midi.)

Autre clause

On a aussi accordé aux ouvriers une augmentation éventuelle de trois cents l'heure chaque fois que l'indice national du coup de la vie augmentera de cinq points.

C'est M. Roland Thibodeau qui, depuis le commencement de la grève, a agi comme procureur des employés.

La Back River Power est une des usines-clef de l'industrie du cuir. Elle fabrique du fibre (fiber board) qui entre dans les parties essentielles de la chaussure, principalement les talons et les renforts.

Le contrat collectif entre Montréal-Nord et ses employés manuels

Siégeant hier après-midi, la Commission métropolitaine de Montréal n'a pas disposé d'une résolution du conseil municipal de Montréal-Nord approuvant des amendements au contrat collectif entre cette ville et l'Association canadienne des employés municipaux.

La résolution a été référée au sous-comité des finances de la Commission pour étude et rapport.

Assemblées des sections N.D.G. et Etudiante

Les sections Etudiante et Notre-Dame-de-Grâce de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendront respectivement une assemblée ce soir même, au Club de Réforme.

Pour sa part, la section Etudiante tiendra son assemblée mensuelle avec comme invité d'honneur l'hon. Léon-Mercier Gouin, sénateur, qui prononcera une causerie intitulée: "L'avenir de notre constitution canadienne".

Présenté par M. Jean Langelier, président de la section, l'hon. M. Gouin sera remercié par M. Thomas Hetch, vice-président.

Quant à la section Notre-Dame-de-Grâce, ce sera, ce soir, son assemblée annuelle au cours de laquelle les membres seront appelés à élire le comité exécutif 1949-50.

La section N.-D.-G. terminera son assemblée par une discussion table-ronde ayant trait à la régie des loyers.

Huit nouvelles locomotives pour le C.N.R.

M. E. A. Bromley, vice-président en charge des achats et magasins du Canadien National, annonce aujourd'hui que sa compagnie vient de placer à la Montreal Locomotive Works une commande pour 8 nouvelles locomotives diesel de 1,500 c.v. chacune. Ces locomotives qui seront livrées aux mois de janvier et février prochains seront les premières diesels à être fabriquées au Canada. Cette commande portera à 46 le nombre de locomotives diesel électriques achetées par la compagnie cette année.

Le Canadien National aura en service 174 locomotives diesel électriques en plus des 27 wagons-passagers diesel actuellement utilisés dans divreses parties du pays.

Les nouvelles locomotives seront utilisées en série de deux pour tirer les trains de marchandises du Canadien National entre Montréal et Chauvigny, P.Q., à quelques milles à l'oeust de Chicoutimi. Cette route qui traverse le territoire du Lac St-Jean est très accidentée et les locomotives diesel ont déjà prouvé leur supériorité sur les locomotives à vapeur dans ces cas. Le Canadien National utilise depuis 18 mois des types similaires de locomotives pour son service de marchandises entre Montréal et Toronto et chacune de ces locomotives a déjà couvert près d'un quart de million de milles sans avoir à être retirée du service.

Chacune de ces locomotives mesure 52 pieds de long et est munie d'un moteur de 12 cylindres. Elle a une capacité de 200 gallons d'huile lubrifiante, de 800 gallons d'huile combustible et de 250 gallons d'eau. Elles ont un pouvoir de traction au départ de 57,500 livres et un pouvoir de traction continu de 42,500 livres. Leur vitesse normale est de 65 milles à l'heure et elles peuvent atteindre une vitesse de 80 mills à l'heure.

Ces locomotives peuvent être employées en unités simple, double, triple ou quadruple, selon le travail auquel elles sont assignées. Leur pouvoir maximum de traction est de 6,000 c.v.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et froid, devenant nuageux le soir. Vents de l'ouest de 25 milles retournant à vents du nord-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum de 20 et maximum de 22.

A Trois-Rivières



M. Guy Rouleau, 1er vice-président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, prononcera une allocution au Château de Blois, à Trois-Rivières, lundi soir prochain, au banquet de l'Association des femmes libérales Louis-Saint-Laurent. L'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal sera aussi représentée à ce banquet par son président, M. Bernard Tailleur. L'hôte d'honneur et conférencier sera l'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes.

Un capitaine suspendu; un démissionnaire

On a appris, hier soir, au quartier général de la force constabulaire montréalaise, que le capitaine Gustave Diseur, qui avait la direction de l'école d'entrainement de la police de cette ville, depuis 1947, a été suspendu hier après-midi.

Nous avons été informés, à cette occasion, que la suspension de cet officier de police des plus avantageusement connus dans la métropole, était en vigueur jusqu'à ce que son cas soit étudié par les autorités du Bureau disciplinaire de la police, au début de la semaine prochaine.

La suspension du capitaine Diseur coïncide avec la démission du capitaine Frank Hogue, qui avait la direction du poste de police No 23 (avenue Botrel), à Notre-Dame-de-Grâce.

Vaste immeuble érigé à Québec; coût, $500,000

QUEBEC, 23, (Du correspondant du Canada) — M. Maurice Mainguy, architecte, a soumis aujourd'hui à M. Louis Normand, président de l'Association des employés civils de la province, les plans d'un vaste immeuble qui serait érigé sur l'avenue Laurier, près du Winter Club.

L'édifice coûterait $500,000, aurait 5 étages dont 3 pour l'Association et 2 qui seraient loués au gouvernement pour les bureaux de l'office du Crédit agricole, l'office de l'électrification rurale et d'autres services de l'administration provinciale.

D'après ce projet, ce sont les employés civils, par leur association, qui construiraient un nouvel immeuble pour le gouvernement de la province.

M. Louis Normand, président actuel de l'Association, est le fils de feu l'hon. Dr Louis Normand, de Trois-Rivières, qui fut président du Conseil privé dans le cabinet Meighen en 1921. Le président des employés civils provinciaux est un homme d'initiative. Son projet, qui aiderait à la fois la province et ses dévoués serviteurs, en témoigne.

L'exposition artisanale de N.D.G. tire à sa fin

Quand on est parvenu au dernier pallier du "Community Hall" de Notre-Dame-de-Grâce, 4311, Chemin de la Côte Saint-Antoine, quatre longues rangées de kiosques s'offrent au regard, tous aussi accueillants les uns que les autres. Pas loin d'une quarantaine d'artisans venus de tous les coins du Québec y attendent le visiteur.

Cette exposition artisanale est due à l'initiative de l'Office Provincial de l'Artisanat et de la Petite Industrie et est tenue sous les auspices conjointes du ministère provincial de l'Industrie et du Commerce et de la Cité de Montréal. Cette exposition fait suite à une série d'autres qui ont toutes remporté un vif succès en différents endroits de la province.

Nos artisans du Québec forment aujourd'hui une association professionnelle qui s'affirme de mois en mois plus prospère et dont chacun tire d'ailleurs des avantages fort précieux. Ce que ces artisants ont à offrir à l'admiration du citadin cette année ne manque pas de variété: articles de cuir repoussé ou incisé, céramique, tentures, pièces de tissage, fer forgé, reliure de luxe et autre, lampes, sculpture sur bois, ébénisterie, taxidermie, ceintures fléchées, poupées paysannes, cartes de souhaits exclusives à sujets canadiens, etc.

Il y a un peu de tout et il pourrait y en avoir encore plus, car toutes les branches commercialisables de l'artisanat canadien sont loin d'y être toutes exploitées. Cependant il fait plaisir de constater que depuis ces quelques dernières années, une amélioration s'est fait sentir qui demeure sensible dans le goût et le soin apporté à la réalisation des divers objets.

Il n'en reste pas moins que tout n'est pas encore parfait: ici ou là, manque d'imagination, manque de goût et, plus encore, de connaissance des combinaisons heureuses des couleurs et des gammes. Il serait bon, je crois, que nos artisans aient la facilité d'apprendre méthodiquement les rudiments de la couleur. Ils en tireraient un parti qui, trop souvent, fait grandement défaut chez eux.

Mais tous ces artisans ne sont pas également autodidactes. Plusieurs même pourraient passer pour des professionnels dans leur domaine. Certains articles en fer forgé, certaines pièces de cuir travaillé à la main, certaines reliures, certains tissages font foi d'un apprentissage suivi. Il en résulte d'ailleurs une amélioration sensible dans la façon des articles.

Une chose qui surprend surtout le visiteur, c'est la modicité du prix de ces articles exclusifs. On ne peut s'empêcher de songer avec quel esprit d'opportunisme de bon aloi cette exposition a été organisée, à l'approche des fêtes. Il est bien difficile de sortir de cette exposition sans avoir cédé cinq ou six fois à la tentation.

Cette exposition ferme ses portes le 26 novembre. Le public y est invité gratuitement aujourd'hui et samedi, de 2 heures à 5 heures, et tous les soirs, de 7 heures et demie à 10 heures et demie.

Locomotive de 4,500 c.v. prêtée au C.P.R.

TORONTO, 23. — La plus puissante locomotive qui ait jamais circulé sur les voies du Pacifique Canadien sera prêtée à cette compagnie à titre d'expérience, pour une période de trois mois commençant le 1er décembre prochain, a déclaré aujourd'hui M. N. R. Crump, vice-président du Pacifique Canadien.

Construite pour fins de démonstration par la division électromotrice de General Motors Corp. à La Grange, Illinois, cette locomotive en trois sections peut développer une puissance de 4,500 chevaux-vapeur. Elle sera mise en service aux températures rigoureuses de l'hiver, sur des trains de voyageurs et de marchandises, dans le territoire accidenté du nord de l'Ontario et les pentes abruptes des Rocheuses canadiennes.

Pendant les six premières semaines de cette période d'essai, la puissante machine sera affectée à la division Schreiber du Pacifique Canadien, qui s'étend de Cartier à Fort William dans l'Ontario. Cette division ferroviaire est celle même à laquelle seront affectées les 58 locomotives diesels récemment commandées par le C.P.R. à des manufacturiers canadiens. M. Crump déclare qu'on surveillera — en apportant une attention particulière aux caractéristiques spéciales rendues nécessaires par la rigueur de la température — le rendement de cette locomotive aux températures inférieures à zéro qui prévalent souvent dans cette région.

Pendant la dernière partie de sa période d'essai, la locomotive sera affectée aux trains de marchandises et de voyageurs dans l'Ouest canadien, entre Calgary, Revelstoke et Vancouver. On étudiera alors le rendement de la puissante machine sur les pentes des montagnes et sous les conditions du climat canadien.

Des experts de la Cie General Motors seront constamment à bord de la locomotive pendant les trois mois que dureront ces essais.

Ville St-Pierre aura un budget de $211,000

Le budget 1950 de Ville St-Pierre sera de $211,000.

C'est là ce que les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont appris, hier après-midi, en prenant connaissance d'un rapport soumis par M. Guy Villandré agissant comme secrétaire-trésorier de cet organisme, en l'absence de M. Ephrem Brisebois.

Diplomate polonais arrêté à Paris

PARIS, 23, (Reuter) — La Sûreté française a mis aux arrêts l'officier d'ordonnance du personnel de l'attaché militaire polonais à Paris annonce ce soir France-Presse.

La reproduction de cette prière a été payée par un voyageur de commerce pour faveur extraordinaire obtenue avec promesse de publier et dans l'espoir qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE EFFICACE A
MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je me mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances: vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire, et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte Communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT, P.A., v.-g.
Montréal, 9 mai 1938.

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30, Y INCLUS LE SAMEDI JUSQU'A NOEL

OCCASION DU JEUDI CHEZ EATON

LITS CONTINENTAUX!

Rég. 49.95 à 136.60 — Occasion du jeudi, pour solder,
Chacun 36.95 à 99.50

Venez tôt si vous désirez vous procurer l'un de ces beaux lits continentaux modernes. Quantité limitée. Un seul de chaque modèle! Dans cette grande collection, vous pourrez choisir le sommier et matelas que vous désirez.

SOMMIERS À LATTES

4 largeurs différentes — Rég. 19.95
Occasion du jeudi, pour solder 15.95

Avec cadre en acier, solide sommier à lattes suspendues à chaque bout par des spirales en acier trempé et monté sur pieds d'acier. Dimensions: 2'66 — 3'3" — 4' — 4'6".

OREILLERS

Rég. 1.95 à 14.95. Jeudi pour solder, Occasion du Chacun .95 à 11.95

Quelques oreillers de haute qualité dans le groupe. Légèrement défraîchis à l'étalage. Venez tôt pour meilleur choix.

LITERIE, AU SEPTIEME

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Les annonces classées du

TELEPHONEZ avant midi à GRavelle 3551

CANADA

SONT EFFICACES

Le Canada

Pourquoi attendre pour être BIEN INFORMÉ ? *Lisez* LE CANADA CHAQUE MATIN

De grands projets en perspective pour Montréal



Immédiatement avant d'annoncer qu'il entrevoit "la réalisation de grands projets pour Montréal", M. J.-O. Asselin, président de l'exécutif municipal, cause avec M. Dollard Mathieu, à droite, président de l'Ouest commercial et professionnel. M. Asselin a prononcé sa conférence à l'occasion d'un diner-causerie convoqué au Club Canadien par l'Ouest commercial. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

"Nous entrevoyons de grandes choses à Montréal" (M. Asselin)

"La situation financière de la ville et l'état général des affaires nous laissent entrevoir la possibilité des grandes réalisations à Montréal. Même si une marge de prudence s'impose toujours dans les affaires, tant privées que publiques, nous croyons que le moment est venu pour Montréal de consolider sa prospérité économique par la mise à exécution de travaux publics d'envergure. Votre administration est prête, avec votre appui, à réaliser les grands projets que réclame le progrès de Montréal."

C'est le président de l'exécutif municipal, M. J.-O. Asselin, qui parle ainsi aux membres de l'Ouest Commercial et Professionnel. La conférence a eu lieu au club Canadien, à l'occasion d'un des diners-causeries de la société, que préside M. Dollard Mathieu.

Le conférencier a été présenté par le président Mathieu, et remercié par M. Israël Morin, conseiller municipal.

M. Asselin a passé en revue le tableau des quelques réalisations et des nombreux projets municipaux, surtout en leur aspect qui touche plus particulièrement l'ouest de Montréal, et surtout le quartier No 1.

Dans le domaine des réussites, il a rappelé la part payée par Concordia dans la construction des deux nouveaux tunnels sous le canal Lachine — $3,500,000 en tout — en laissant "aux gouvernements supérieurs la part de responsabilités qui leur revient.

La commission de circulation

M. Asselin déclare et promet :

Comme j'ai eu l'occasion de l'annoncer dernièrement, la Commission de circulation qui, depuis quelques mois déjà, s'applique à trouver des moyens efficaces pour résoudre les problèmes de la circulation et de transport en commun dans toutes les parties de la ville, soumettra d'ici le premier décembre des propositions concrètes dans ce domaine. Je puis vous assurer que les propositions qu'elle soumettra au conseil municipal permettront la réalisation de projets d'envergure, dont quelques-uns contribueront directement au progrès et au bien-être de votre région."

Progrès partout

M. Asselin passe ensuite en revue la liste assez longue des projets municipaux pour les diverses parties de la ville, et ajoute qu'il "voudrait satisfaire à la fois et en même temps tous les besoins de tous les districts de la Ville".

Il rappelle que la ville s'est rendue aux demandes de l'Ouest eu égard au problème de la fumée : "Nous avons prié le contentieux municipal de demander à la Commission fédérale des Transports une ordonnance interdisant le dégagement d'une fumée excessive sur les voies de chemins de fer situées à l'extérieur de la ville. Le 2 juin 1948, cette ordonnance a été rendue."

Chez les jeunes



Le sénateur Léon-Mercier Gouin sera ce soir le conférencier à une assemblée générale des membres de la section étudiante de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal. Cette assemblée aura lieu au Club de Réforme et sera sous la présidence de M. Jean Langelier, président des étudiants libéraux. Le sénateur Gouin a intitulé sa conférence: "L'avenir de notre constitution canadienne".

Une soirée des jeunes libéraux de Ste-Marie

C'est samedi prochain qu'aura lieu la soirée dansante annuelle tenue par la section Ste-Marie de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, sous la présidence d'honneur de l'hon. Gaspard Fauteux, député du comté de Ste-Marie à la Chambre des Communes, et de Mme Fauteux.

Plusieurs députés de comtés du district métropolitain ainsi que Me Roland-G. Lefrançois, président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, et M. Bernard-A. Tailleur, président de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, assisteront à cette soirée qui se tiendra au Manoir des Oliviers, angle des rues de Lanaudière et Rachel.

On comptera au programme l'orchestre Roméo Duhamel et plusieurs artistes invités.

M. Lomer Rivard, président de la section, M. Yvon Dupuis, aviseur, M. Maurice Allaire, et Mme Lomer Rivard, président du comité féminin de la section, font partie du comité d'organisation de cette soirée.

MESSAGER DEMANDÉ

Jeune garçon débrouillard demandé comme messager pour le service des annonces au journal "Le Canada". Possibilités d'avancement. S'adresser en personne à 5221, avenue de Gaspé.

DELICIEUX POISSON POUR VENDREDI

FLETAN FRAIS DE L'ATLANTIQUE



FILETS D'AIGLEFIN—EPERLANS — MORUE — FILETS DE SOLE —FILETS FUMES — PETONCLES DE MER — FINNAN HADDIES —VERITABLES HARENGS SAURS D'ECOSSE — HARENGS DE HOLLANDE — SAUMON DE LA C. B. —HARENGS — SOLE DE DOUVRES — WINNIPEG GOLD EYES — SAUMON FUME

HUITRES – CREVETTES – HOMARDS

Toutes variétés de légumes 'frais du jardin" Viandes fumées et cuites Schneider

SIGNALEZ: PL. 8121 Gatehouse

Les spécialistes de la forêt ne sont pas assez nombreux dans la province de Québec

QUEBEC, 23. (Du correspondant du "Canada") — "Sur 400 ingénieurs forestiers qui ont obtenu leurs diplômes dans les différentes provinces du Canada en 1949, Québec n'en a fourni que 20, grâce à l'Université Laval, et cependant c'est notre province qui a le plus grand territoire forestier", a déclaré ce soir l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, en parlant au banquet qui a clôturé au Château Frontenac, le 26e congrès de l'association des ingénieurs forestiers de la province de Québec.

"600 professionnels forestiers travaillent actuellement au Canada", a dit M. Gagnon. "Et pour répondre à la demande, il faudrait 2,500 ingénieurs forestiers. Vous avez raison de vous plaindre des empiètements faits par les ingénieurs étrangers. La solution à ce problème me semble toute trouvée: encouragez les jeunes gens à suivre vos traces, montrez-leur la beauté de votre profession faites-leur en connaître les avantages.

"Votre gouvernement", a ajouté le trésorier provincial, "est prêt à vous aider. Il a déjà fait sa large part en contribuant par un octroi de $600,000 à la construction du nouvel édifice de la faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval qui s'élève, impressionnant, sur le cite de la future cité universitaire de Québec. Ce monument, érigé le premier de tous les édifices universitaires, répond aux exigences de l'heure".

M. Gagnon a rappelé que l'année 1949 marque le centenaire de la première loi importante concernant le régime légal forestier dans notre province. Il a demandé aux grandes compagniesi ndustrielles du papier et du bois de pulpe de ne pas limiter leur publicité aux bucherons du Québec, dont on vante et on illustre la force physique et les exploits, mais d'étendre cette publicité aux ingénieurs forestiers.

"J'aimerais lire de temps en temps dans les journaux et revues", dit le trésorier provincial, "les récits de vos exploits dans le domaine technique et scientifique. Et je vous avoue bien que j'y trouverais le même plaisir, la même fierté qu'à la lecture du haut fait de Jean-Baptiste qui, à Sudbury, Ontario, vient de scier une corde de bois dans un temps record."

M. Gagnon a terminé par une allusion au livre récent de M. L.-P. Audet, "Le chant de la forêt": "Messieurs les ingénieurs", dit-il, "continuez votre oeuvre éminemment utile et féconde. Dans la quiétude et la paix, écoutez la douceur du chant de la forêt et quand dans vos randonnées à travers l'immensité de nos territoires boisés, vous entendrez avec ravissement le bruissement du vent dans les vertes ramures et que vous croirez distinguer dans la grande voix des monts et des plaines, les voix de nos pères qui l'ont tant aimé, recueillez-vous avec ferveur et dilatez vos âmes: c'est le Québec qui chante!"

La convention libérale

M. Marler convoque les membres du comité général d'organisation

QUEBEC, 23. (Du correspondant du "Canada") — Les libéraux de Québec ont appris avec plaisir que l'hon. George Marler avait convoqué tout de suite les membres du comité général chargé d'organiser la prochaine convention du parti libéral provincial, qui se réuniront à Montréal le 30 novembre.

Rencontré à son bureau, l'hon. Wilfrid Hamel, qui fait partie du comité général, a déclaré aujourd'hui que tous les membres du district de Québec se feraient un devoir d'assister à cette réunion afin de démontrer au chef intérimaire du parti, M. Marler, le désir qu'ils ont de le seconder dans son travail.

Interrogé au sujet de la nouvelle qu'il serait candidat au poste de chef, M. Hamel a répondu qu'il n'y avait pas encore de candidature officielle, en quoi il a raison puisque M. Marler lui-même n'a pas encore dit s'il permettrait à ses amis de présenter son nom à la convention.

Le comité général a beaucoup de travail à accomplir avant de déterminer les modalités touchant la présentation des candidats. Plusieurs noms de chefs libéraux sont mentionnés. Dans l'opinion de tous les membres du comité d'organisation, ce qui importe, c'est que la convention choisisse le meilleur homme, celui qui pourra assurer le retour au pouvoir à Québec du parti libéral. C'est vers cet objectif que le comité général fera porter tous ses efforts à commencer du 30 novembre.

Le Dr R. Dussault, président de l'Institut du rhumatisme

A leur dernière assemblée tenue à l'Hôtel-Dieu, les membres de l'Institut du rhumatisme ont élu leur collègue, le Dr Roland Dussault, comme président, successeur du regretté Dr René Dandurand.

Depuis 1939, ces deux médecins ont travaillé en étroite association dans le service de médecine de l'Hôtel-Dieu. L'ascension du Dr Dussault à la présidence de l'Institut du rhumatisme assure la continuation et l'expansion de l'oeuvre, selon l'esprit et les disciplines de travail du fondateur, le Dr René Dandurand.

L'Institut du rhumatisme fut fondé conjointement par les docteurs René Dandurand, Albert Jutras et Eugène Robillard qui obtinrent en juin 1946 à cet effet des lettres patentes du Gouvernement de la Province de Québec. Les autorités de l'Hôtel-Dieu créèrent une clinique spécialisée et mirent à la disposition des médecins et des malades les services des laboratoires et autres départements de leur hôpital. Les cadres s'élargirent progressivement avec les besoins. Il devint nécessaire d'attacher au groupe initial, des médecins représentant d'autres spécialités comme l'orthopédie, la chirurgie cardio-vasculaire, la bio-chimie, la neuro-chirurgie, etc.

L'équipe se complète par des médecins internistes qui assurent depuis plus de deux ans le fonctionnement de la clinique anti-rhumatismale de l'Hôtel-Dieu; leurs succès témoignent de leur expérience et de l'efficacité de leur concours.

CONVOCATIONS AUJOURD'HUI

Association Belgique-Canada. — Réception, à 5 h., au Cercle Universitaire, en l'honneur de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. L'ambassadeur de Belgique et la vicomtesse du Parc seront présents.

Société des Artisans. — Réunion du Conseil régional No 4, à 8 h. 30 à l'auditorium Saint-Alphonse d'Youville, sous la présidence de M. J.-Alphonse Barbier. Conférencier: M. Armand Godin, chef de la division de l'ouest. Sujet: "A quoi sert la locale?"

Ecrivains pour la jeunesse. — Réunion mensuelle à 8 h., à la Bibliothèque municipale. Conférencier: M. Daniel Lareau, gérant de Editions-Jeunesse.

Canadian Progress Club de Ville Saint-Laurent. — Déjeuner hebdomadaire à midi et demi chez Ruby Foo's.

Lion's Club. — Déjeuner-causerie à midi et demi à l'hôtel Mont-Royal.

Montreal United Service Institute. — Diner ce soir au manège des Fusiliers Mont-Royal. Orateur: lord Wavell.

Conférence publique, ce soir à 8h.30, en l'Ecole Cherrier, angle des rues Cherrier et St-Hubert, offerte par l'Association des Orienteurs professionnels. M. Louis-Philippe Joncas sera le conférencier.

Dîner aux huîtres du club Richelieu

Il n'y aura pas de déjeuner-causerie du club Richelieu-Montréal aujourd'hui. Ce club aura lundi soir prochain son diner aux huitres annuel.

Ce diner, qui commencera à 6 h., aura lieu au Salon espagnol de l'hôtel Queen's et sera sous la présidence de M. Lucien Bélair, président du club. Le conférencier sera alors Me Wheeler Dupont, de Québec. Me Dupont sera présenté par Me Yves Gabias, de Trois-Rivières et il sera remercié par M. Roger Duhamel, journaliste.

INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN

L'autorité de la Commission des transports et les taux du Bell

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — La Commission des transports a toute l'autorité qu'il faut pour accorder à la Compagnie de Téléphone Bell l'accroissement intérimaire de 10% dans ses taux, qu'elle demandera le 19 décembre prochain.

Cela ne veut pas dire que la Compagnie obtiendra gain de cause. Il y aura, en effet, plaidoiries, plusieurs municipalités, dont celle de Montréal, ayant déjà annoncé qu'elles s'opposeraient énergiquement à cette tentative et qu'elles saisiraient la Commission de leurs représentations.

Cette dernière, après avoir entendu les deux parties, jugera de ce qu'il convient de décider.

C'est M. T.-L. Church, conservateur progressiste de Toronto-Broadview, qui avait mis en doute l'autorité de la Commission d'accéder à la demande de la Compagnie Bell.

Il avait fait de ce doute l'objet de questions écrites au ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, qui lui a répondu par écrit aussi, aujourd'hui même aux Communes.

M. Church avait d'abord demandé : "Quelles dispositions, s'il y a lieu, le gouvernement prendra-t-il pour empêcher la Compagne de Téléphone Bell d'imposer une surtaxe de 10% sur toutes ses factures ?"

A quoi M. Chevrier a répondu : "La demande de la Compagnie pour obtenir un accroissement provisoire de 10% dans ses taux sera dûment entendue par la Commission des transports, selon les exigences de la Loi des Chemins de Fer."

M. Church avait encore interrogé : "La Commission des transports possède-t-elle la compétence voulue pour permettre à ladite Compagnie de prendre une telle décision ?"

A cela M. Chevrier a dit : "oui".

M. Church enfin avait écrit : "Quelles mesures a-t-on prises ou prendra-t-on à ce sujet."

On lui a répondu que la réponse donnée à sa première question était la même pour la troisième.

On sait déjà que la Compagnie Bell a demandé à être autorisée à élever généralement tous ses taux dans le Québec et l'Ontario d'environ 20%.

Comme la Commission des transports ne peut étudier cette supplique avant le mois de mars de l'an prochain, la Compagnie a suggéré qu'en attendant on pourrait peut-être lui permettre un accroissement temporaire de 10%.

Le déneigement de Mtl-Nord et de V. St-Michel

Les citoyens de Montréal-Nord et de Ville St-Michel peuvent espérer avec raison que le déneigement des trottoirs et de la chaussée se fera, l'hiver qui vient, avec plus de célérité que dans le passé.

En effet, hier, les membres de la Commission métropolitaine de Montréal ont autorisé M. Napoléon Langelier, ingénieur attaché à cet organisme, à demander sans retard des soumissions en vue de l'achat d'une souffleuse qui serait mise à la disposition de ces deux villes.

Il a été aussi question d'acheter deux tracteurs utilisables pour déneiger les trottoirs. Chacune des deux villes en tutelle disposerait d'un tracteur qui coûterait approximativement $4,000 l'unité.

Elargissement de Sherbrooke par Westmount

La rue Sherbrooke serait élargie entre l'avenue Atwater et l'avenue Clarke

C'est là un projet nourri par la Cité de Westmount.

Hier après-midi, les membres de la Commission métropolitaine ont été saisis de ce projet.

Ils ont approuvé, en principe, un projet de règlement pourvoyant à un emprunt par la Cité de Westmount d'une somme de $573,500.

Selon S. H. le maire, M. J. S. Cameron, grâce à cet emprunt, la Cité de Westmount élargirait et repaverait le trançon de la rue Sherbrooke déjà mentionnée.

La Cité de Westmount entreprendrait aussi notamment de construire un garage municipal et diverses améliorations locales.

Organisateurs de la fête de la section Jean Brillant



Le major Robert Haineault, M.C., président de la section Jean-Brillant, V.C., le capitaine Gilbert Forest et le brigadier Guy Gauvreau sont les principaux organisateurs de la grande partie d'huitres annuelle de la section Brillant de la Légion canadienne, qui se tiendra à la caserne du régiment de Châteauguay, samedi soir, à 9 heures, le 26 novembre. Le public est invité à assister à cette fête qui se terminera par une danse et au cours de laquelle se fera le grand tirage en faveur des oeuvres de charité de la section.

Le chef de l'état-major impérial à Montréal



En route pour Ottawa, où il doit conférer avec les chefs de la Défense nationale, le chef de l'état-major impérial a fait escale à Montréal, pour y saluer l'état-major régional et inspecter le bataillon du Royal Montreal Regiment. Arrivé à Montréal dans la matinée, le chef de l'état-major est reparti pour Ottawa dans l'après-midi. Une fois finies ses affaires dans la capitale canadienne, il poussera jusqu'à Washington pour d'autres pourparlers. Il nie cependant que sa visite ait quelque rapport que ce soit avec la présence du feld-maréchal Montgomery aux Etats-Unis. Ci-dessus, on voit le distingué visiteur qui signe le Livre d'Or du mess des sergents du R.M.R. De gauche à droite: le général Morton, commandant militaire du Québec; le feld-maréchal sir William Slim, G.B.E., K.C.B., D.S.O., M.C., chef de l'état-major impérial (assis); le lieutenant-colonel R. Schwob, M.C., commandant du R.M.R.; le sergent-major régimentaire J. A. Mitchell, M.B.E. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Le Dr R. Lachance en faveur de la margarine

Un médecin réclame une enquête sur le prix élevé des aliments

Le Dr Robert Lachance, directeur de la division du diabète à l'Hôpital Général de Verdun, a déclaré hier qu'"au Canada, nous avons du grain pour nourrir un quart de la population du globe", mais que "le pain demeure toujours l'aliment le plus incomplet, le plus pauvre en éléments nutritifs" et que "le prix en est toujours prohibitif".

Le Dr Lachance a fait cette déclaration à l'issue d'un déjeuner du Kiwanis Saint-Laurent, au Ritz-Carlton. Il s'est prononcé en faveur de la margarine.

"Le lait, le beurre, la viande, le fromage, les oeufs, la crème, a-t-il ajouté, se vendent à certains moments de l'année à des prix plus élevés que dans certains pays qui comptent sur nous pour se nourrir. Dernièrement, un brave ministre du cabinet provincial conseillait à la population de la province de Québec de manger plus de fromage. Volontiers, monsieur le ministre, mais vous savez que sur la table le fromage vient après le beurre et qu'actuellement la population peut à peine se procurer du beurre."

Une enquête

Et le Dr Lachance de dire à l'adresse de M. Barrès : "Pourquoi ne pas suggérer à la Chambre de faire enquête sur cette question, afin d'établir s'il n'y aurait pas possibilité de favoriser la consommation du beurre et du fromage dans la province de Québec, en diminuant soit les profits, soit le coût de fabrication. Je suis convaincu que le prix du lait, de la viande, des oeufs, du fromage, des fruits, etc., pourrait être 50 pour cent moindre si les autorités le voulaient.

Dans les entrepôts

"Mais que peut-on espérer lorsque nous savons qu'il n'y a pas très longtemps on ne cessait de placer dans les entrepôts plusieurs millions d'oeufs, afin de protéger à la fois le marchand et le prix minimum fixé le plus souvent arbitrairement? Je pourrais citer le même exemple pour le beurre.

Des coupons

"Pourquoi ne pas appliquer le système de coupons, comme en temps de guerre ? Au lieu d'être un coupon de ration, ce serait un coupon à l'usage des hôpitaux et de la classe pauvre, destiné à permettre de se procurer les aliments nécessaires à prix d'aubaines. Le gouvernement et les municipalités pourraient acquitter la différence."

Le problème social le plus pressant

Le Dr Lachance avait déclaré, au début de son allocution, qu'à son avis, "le problème social le plus pressant, à l'heure actuelle, c'est celui de l'alimentation et de la nutrition". Et il ajoutait : "Notre gouvernement central a lancé le cri d'alarme, devant le piètre état physique d'un trop grand nombre de nos aspirants-soldats et de ceux qui furent tout simplement refusés par les services armés pour cause de mauvaise santé. Un officier supérieur de l'armée canadienne déclarait au début de la guerre, alors qu'il perdait graduellement ses positions : "Si seulement mes hommes avaient un peu de la résistance et de la force de mes obus, nous cesserions de battre en retraite". Malheureusement, dit le Dr Lachance, dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, nous n'avons pas cessé de reculer, et je ne crains pas d'affirmer que nous sommes actuellement en retard de 25 ans sur nos voisins, les Américains".

La diététique

Définissant la diététique comme étant la science qui "nous enseigne l'usage raisonné des aliments en vue de prévenir et guérir les maladies", le Dr Lachance a déclaré : "Nous avons dans la province de Québec quelques bonnes institutions ou écoles de diététique et de nutrition qui fournissent un rendement presque étonnant, mais elles sont en nombre beaucoup trop restreint. La plupart de nos nutritionistes, qui ne sont pas légion dans la province de Québec, sont allés parfaire leurs études à l'étranger à leur propres frais et ils sont depuis leur retour réduits à continuer leurs recherches sur la même base financière".

Le Dr Lachance a dit ensuite qu'il faut manger lentement et à

(Suite 2e page, 2e col.)

Conférencier



M. J. G. (Gerry) Hagey, gérant d'annonce à la B. F. Goodrich Rubber Co. of Canada Ltd., à Kitchener et vice-président de l'Association des Annonceurs canadiens, qui adressera la parole à la quatrième conférence annuelle de publicité offerte sous les auspices de l'Advertising and Sales Executives Club le 30 novembre, en l'hôtel Mont-Royal. M. Hagey a choisi comme sujet: "Are we the dead end kids?"

Fleurs LOUIS QUINZE INC.

MA. 3661* 760 SHERBROOKE O.

le chic exclusif...

Attirera tous les regards sur votre complet fait d'après vos propres mesures

Alexandre le tailleur

311 est, rue Ste-Catherine LA. 7317



Nous ne nous laissons pas devancer!

La demande pour le "Black & White" continue à croître. Le secret, bien simple, réside dans le mélange. Prenez des whiskys des distilleries renommées d'Ecosse, mélangez-les de la manière particulière employée pour le "Black & White" et vous obtenez un Scotch Whisky qui est vraiment d'une qualité supérieure.

Le Secret réside dans le Mélange

BUCHANAN'S

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

En bouteilles de 40 et de 26⅔ onces.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 8221 rue de Gaspé, Montréal.

SECRETAIRE-TRESORIER
René Décary

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

JEUDI, 24 NOVEMBRE 1949

Dernier pas à franchir vers la souveraineté

Que le Canada ait pris, à la fin de 1950, tous les attributs et toutes les responsabilités de la souveraineté absolue: tel est le voeu que formulait mardi soir le très honorable Louis Saint-Laurent, s'adressant par la radio à toute la nation canadienne.

Ce voeu du chef d'Etat, l'immense majorité de notre peuple le formule avec lui. Mais il faut à présent, pour que ce voeu se réalise, pour que notre pays acquière sa souveraineté absolue, que la conférence fédérale-provinciale de janvier réussisse.

Nous avons réalisé à date tout ce qu'il était possible au Parlement fédéral de faire de son propre chef, a déclaré M. Saint-Laurent. *A l'avenir, nous pourrons régler tous nos litiges canadiens dans des cours canadiennes; et nous aurons de plus transféré au Canada le pouvoir d'amender notre constitution en ce qui relève du Parlement fédéral.*

Il dépendra du bon vouloir, de la coopération et de la vision politique des gouvernements provinciaux comme du gouvernement fédéral que nous fassions le dernier pas, celui de situer chez nous, au Canada, le pouvoir d'amender notre constitution sous tous ses aspects.

Il faut que ce dernier pas soit franchi. Rien ne peut plus s'y opposer que la mauvaise volonté ou une attitude antiautonomiste de la part de certains chefs provinciaux. Le Parlement fédéral est allé aussi loin, dans la voie du rapatriement de notre constitution, qu'il pouvait le faire en demeurant dans les limites de ses prérogatives et en évitant toute atteinte aux privilèges des provinces. De son côté, le Parlement britannique montre le plus grand empressement à se rendre au désir exprimé par le Canada de disposer de sa propre constitution. La parole est à présent aux administrations provinciales.

Espérons qu'il ne s'en trouvera aucune pour frustrer, afin de servir des rancunes ou des intérêts mesquins, le vaste désir de liberté et d'autonomie nationale qui anime le peuple canadien.

Israël, l'Angleterre et le Commonwealth

Les relations anglo-israéliennes se sont sensiblement améliorées en ces derniers temps. Les deux pays comprennent que leurs contacts doivent maintenant s'établir sur un pied nouveau et Israël, en particulier, se montre très désireux de jeter un voile sur le passé. Ses sentiments cordiaux envers le Commonwealth ne peuvent faire aucun doute, puisqu'il a établi récemment des consulats généraux à Montréal, à Sydney et à Johannesburg. Le nom de notre pays évoque la sympathie chez la population d'Israël. N'a-t-il pas joué un rôle important dans la création du nouvel Etat? Un grand nombre de tracteurs de fabrication canadienne ont été livrés aux agriculteurs de là-bas, grâce au prêt américain.

On ne manque pas de souligner un certain nombre de similitudes entre Israël et la Grande-Bretagne.

Sur le terrain politique, ils se sont donné des gouvernements travaillistes et inclinant vers le socialisme, bien qu'Israël ne se laisse pas tenter, pour le moment du moins, par la nationalisation. Dans l'ordre économique, tous deux sont aux prises avec la pauvreté en ressources naturelles, le manque de dollars et un programme d'austérité encore plus accentué en Palestine. L'avenir économique des deux pays doit s'orienter vers une grande production industrielle spécialisée et un fort courant d'exportation.

Depuis quelques mois, l'afflux des immigrants a quelque peu baissé, par suite de congestion, de pénurie de logements et de manque d'emploi immédiat. Cependant, depuis la déclaration de l'indépendance, en mai 1948, le nouvel Etat a reçu 300,000 Juifs venus de nombreux pays où ils se considéraient comme des sans-foyer. La population a ainsi augmenté de 50 p.c. en dix-sept mois. Qu'on essaie de s'imaginer ce que cela représenterait pour le Canada, si dans le même espace de temps, il avait reçu cinq millions de personnes !

Un cri d'alarme en faveur de l'art indien

La commission Massey, qui siège cette semaine à Montréal, était il y a quelque temps sur la côte du Pacifique, terminant sa tournée à travers le grand Ouest. A Victoria, de toutes les pétitions qui lui furent soumises, la plus éloquente et la plus dramatique fut celle d'un Indien de la Colombie-Britannique, du nom de George Clutesi. Maigre et d'âge mûr, Clutesi était venu à pied de Port Alberni, son lieu de résidence, où il gagne sa vie comme pêcheur et manoeuvre de scierie, tout en se livrant à l'art pendant ses heures de loisirs.

Clutesi avait revêtu son costume le plus seyant. C'est avec une éloquence un peu fruste, mais pleine de chaleur, qu'il s'est adressé au président, pour lui faire connaître les besoins et les problèmes de ses frères indiens de la côte du Pacifique. Il y avait un émouvant accent de tristesse dans sa voix lorsque Clutesi a souligné: "L'enfant indien ordinaire d'aujourd'hui ne connait rien de l'art indien. Il faut que cela lui soit enseigné par un Indien ou par toute autre personne compétente". L'Indien, a-t-il ajouté, peut encore apporter beaucoup à la culture du pays; mais son art est presque oublié. Si rien n'est fait pour le préserver, il disparaîtra complètement... "L'Indien, a conclu George Clutesi, est à la croisée des chemins de sa vie..."

Non, le riche trésor artistique des Indiens de la Colombie-Britannique, dont M. Marius Barbeau a fait l'inventaire, ne peut tomber dans l'oubli. Le cri d'alarme poussé par son porte-parole, le pêcheur-artiste, ne pourra manquer d'être entendu de la commission Massey.

L'école doit-elle enseigner à conduire l'auto?

Dans deux villes de l'Ontario — Waterloo et Kitchener — les écoles secondaires enseignent aux élèves l'art de conduire une automobile selon les règles de la prudence et de la sûreté. L'innovation peut en surprendre beaucoup et l'on comprend que toutes les commissions scolaires ne vont pas s'empresser de suivre cet exemple.

Evidemment, il ne s'agit pas là d'une matière relevant strictement du programme scolaire proprement dit, et les jeunes Canadiens peuvent apprendre à conduire sans qu'on le leur enseigne dans les maisons d'éducation qu'ils fréquentent. Mais lorsque l'on considère l'âge où un bon nombre d'entre eux s'installent au volant, il est peut-être sage d'attacher à cette nouvelle branche une importance égale à celle des heures consacrées à la chimie et à la philosophie.

Il nous faut bien constater que les jeunes automobilistes sont parmi les plus imprudents et ceux à qui il arrive le plus d'accidents. Les chauffeurs de 18 à 24 ans figurent avec la proportion énorme de 83.3 pour cent dans les tragédies de la route. C'est assurément plus que leur part raisonnable.

Les experts en assurance calculent que cette classe de jeunes automobilistes dangereux ajoute plus de quatre millions trois quarts de dollars, au Canada, au coût annuel des assurances sur les voitures privées. Le président d'une compagnie estime que cela représente, en primes d'assurance élevées, l'équivalent des salaires de 1,500 instructeurs, — soit un nombre suffisant pour enseigner à conduire selon les règles de la prudence dans toutes les écoles secondaires du pays.

Sans doute le public canadien n'est-il pas encore convaincu que cette matière devrait faire partie du programme dans tous les high schools du pays. Mais d'une façon ou d'une autre, tout le monde comprend aujourd'hui que des efforts concertés doivent être faits pour réduire le nombre des tragédies de la route. Aussi les résultats de l'expérience commencée à Kitchener et à Waterloo seront-ils suivis avec intérêt.

Au Canada, les épouses ne travaillent pas assez . . .

Au Canada, les époux se dépensent trop pour leurs épouses, alors qu'au Danemark les femmes sont prêtes à tout pour leurs maris.

Là-bas comme ici, les hommes élèvent leurs épouses sur un piédestal, mais au Canada, il semble que le mâle doit faire toute la besogne tandis que la gentille petite femme le contemple, assise confortablement.

C'est ainsi que M. Bojesen, représentant au Canada de la radio danoise, commentait récemment, à l'exposition royale de Toronto, le sort — triste sort, semble-t-il — de l'époux canadien.

"D'abord, a dit ce Danois, l'homme met la table; puis il doit dépecer le rôti; après le repas, il retire la vaisselle de la table; il lui faut la laver et la ranger. Au surplus, on lui demande d'épousseter et de nettoyer".

"Voilà qui n'est pas juste, ajoute-t-il; en Europe les rôles sont mieux répartis. Certains travaux sont réservés aux hommes, mais il en est d'autres qu'il n'exécute qu'occasionnellement. De cette façon, les épouses apprécieront leurs maris davantage".

Voilà, certes, un jugement qui se veut sévère puisque dans notre pays, ce sont généralement les femmes qui ont à se plaindre de leurs maris.

Le 6e centenaire du rattachement du Dauphiné à la France

Une exposition est actuellement ouverte au Château de Versailles pour commémorer le rattachement du Dauphiné à la France.

L'événement remonte à six siècles et peut être n'est-il pas inutile de donner à son sujet quelques précisions. Il n'en est pas de plus caractéristique de la façon lente continuellement progressive et le plus souvent pacifique dont, grâce à la ténacité des Capétiens, la France s'est reconstituée sur les débris de l'ancienne Gaule morcelée et livrée à l'anarchie après le règne de Charlemagne.

Le domaine royal, il y a six cents ans, s'arrêtait au Rhône et à la Saône. Et, en deçà de ces limites, une bonne partie du territoire était occupée par les Anglais. Aussi fut-ce avec le plus grand intérêt que le roi Philippe VI de Valois apprit, en ce temps-là, que le prince indépendant, dit dauphin du Viennois, régnant sur la province comprise entre le Rhône et le Piémont, la Provence, la Savoie, et la Brosse, songeait à renoncer au pouvoir et à entrer en religion. Ce prince n'a pas d'héritier et, c'était, dit-on, la mort même de son fils unique qui l'avait mis dans la disposition de prendre ce parti. On le nommait Humbert II. L'archevêqu e Lyon et le Supérieur généra Chartreux dont le principal cou nt avait été fondé près de Grenoble, en Viennois, par Saint Bruno, lui conseillaient de céder la souveraineté de ses états au roi de France. Il entra dans leurs vues et alla rendre visite à Philippe-de-Valois qui la reçut d'une manière magnifique. Il fut dès lors convenu entre eux que la possession du Dauphiné passerait au petit-fils de Philippe. Un premier traité fut signé le 23 avril 1343. Un second le 7 juin 1433. Enfin, le 30 mars 1349, fut signé à Romans l'acte définitif et le 5 juillet suivant eut lieu, à Lyon, la remise solennelle de la province à celui qui devait régner plus tard sous le nom de Charles V. Humbert reçut en échange 40,000 écus d'or et une pension viagère de 10,000 livres. Après quoi il entra dans l'ordre des Dominicains.

Deux singularités marquaient cette transaction: le Dauphiné ne pouvait être incorporé à la France et devait avoir toujours pour souverain, non le roi, mais son fils aîné qui, en conséquence, porterait le titre de dauphin.

Ces deux clauses furent observées jusqu'à la Révolution, la seconde même le fut jusqu'en 1830. Mais pratiquement le dauphin ne gouverna qu'au nom du roi de France depuis le règne de Charles VII.

L'exposition organisée en mémoire de ce rattachement a pour cadre, au rez-de-chaussée du château, les salles dites "des Croisades", vastes pièces décorées de peintures du XIXe siècle, représentant des scènes de ces expéditions guerrières et religieuses. Ainsi se trouva réalisée d'avance une certaine atmosphère d'époque, bien qu'en fait les croisades soient toutes antérieures au XIVe siècle.

L'événement même de la cession est évoqué par les trois chartes des traités qui occupent à elles seules une spacieuse vitrine. Il n'est pas question, sans doute, pour le commun des mortels, de déchiffrer ces parchemins longs de plus d'un mètre, large de plus d'un pied, mais chacun reste émerveillé par la régularité et l'élégance de cette écriture archaïque qui se déroule avec la netteté du meilleur texte imprimé.

De remarquables portraits des souverains qui furent mêlés aux négociations ou en recueillirent les effets: Philippe VI, Jean-le-Bon, CharlesV, Charles VII, etc... oeuvres du XVIe siècle, accompagnent ces monuments.

Cependant on a rassemblé toutes sortes de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné, à sa physionomie, à ses hommes célèbres et même à ses productions.

Ainsi pouvons- nous voir la création de la Grande Chartreuse évoquée par des toiles de Lesueur et deux bibles anciennes à grandes lettrines ornementées, provenant de ce monastère; les photographies des principaux sites et édifices de la région; les portraits des personnages qui, à un titre quelconque y ont laissé leur souvenir ,tels que le Chevalier Bayard, né dans la vallée du Grésivaudan; Berlioz né à la Côte Saint André, et élève du lycée de Grenoble; Stendhal né à Grenoble; et même l'illustre chef de brigands Mandrin représenté sur une assiette avec cette légende: "Louis Mandrin, défenseur du pauvre peuple, roué à Valence".

Une vitrine est réservée aux incidents du retour de l'île d'Elbe. On sait que lorsque Napoléon, en 1815, trompant la surveillance des alliés, eut débarqué en France avec une centaine de grenadiers fidèles, il ne rencontra aucun obstacle devant Grenoble. Devant cette ville un régiment royal lui barra le chemin. Mais s'avançant seul au devant des soldats: "Aurez-vous le courage, leur dit Bonaparte, de tirer sur votre ancien général?" Le cri de "Vive l'Empereur" lui répondit. Une fois encore la fortune lui sourialt. Pour cent jours seulement, il est vrai.

Diverses gravures du temps évoquent l'accueil fait à Napoléon par une population qui gardait toute fraîche encore la mémoire des maux endurés lors de l'occupation alliée après la première abdication. On remarque notamment un portrait de l'Empereur dessiné d'après nature, à son passage, par un artiste local.

Les organisateurs ont eu l'heureuse idée de réserver deux vitrines à des objets bien différents de ceux qui forment le fonds de l'exposition.

Grenoble est depuis longtemps célèbre par l'industrie des gants. C'est ce qui a permis de réaliser dans cette ville une collection de "gants historiques" qui nous sont ici présentés. Souples, mats et de toutes couleurs, avec leur crispins brodés, perlés, parfilés d'or, ce ne sont pas seulement de charmants objets d'art mais d'émouvantes reliques. Nous y cherchons les doigts illustres qui jadis les ont animés. Rien n'est plus évocateur. Ces gaines illustres nous montrent que François 1er et Charles-Quint avaient une poigne énorme, que la main d'Elisabeth d'Angleterre était au contraire d'une petitesse surprenante et que, chose remarquable, celle du gros Henri VIII était tout aussi menue.

Petites révélations qui, certes, nous éloignent du rattachement du Dauphiné à la France mais qui ne prennent que plus de prix d'être si inattendues.

Jean GALLOTTI

(S.I.F.)

Réforme à réaliser sans délai

L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a fourni aux Communes l'assurance que l'on donnerait sans tarder suite aux recommandations du rapport Mainguy sur l'opportunité de faire subir un entraînement exclusivement canadien aux officiers de notre marine de guerre. On sait que le ministre a déjà déclaré que plusieurs modifications dans ce sens avaient déjà été apportées au régime actuel avant la publication du rapport.

D'aucuns auraient pu croire que le Canada cesserait de profiter de l'expérience des marines britannique et américaine où nos futurs officiers allaient assez souvent recevoir une partie de leur formation. Mais sur ce point aussi M. Claxton a dissipé les craintes en expliquant que rien n'empêchera, une fois leur formation principale achevée ici, les officiers d'aller dans les pays amis pour ajouter encore à leurs connaissances techniques et peut-être davantage pour apprendre les moyens d'établir une coopération efficace entre des unités navales qui peuvent être appelées à manoeuvrer de concert.

A bon droit l'opinion canadienne réclame une marine qui soit à l'image du Canada et d'esprit canadien de même que, pendant le dernier conflit, elle réclamait des escadrilles aériennes particulières à notre pays et désignées clairement comme telles. On voit, par les remarques de M. Claxton, que le gouvernement fédéral est tout à fait disposé à satisfaire ces demandes légitimes. Il est entendu que nos hommes seront entraînés "à la canadienne", même s'il en coûte plus cher.

Personne ne l'ignore plus, une forte tendance existe à l'étranger de considérer les initiatives canadiennes simplement en fonction des activités soit anglaises, soit américaines. Le Canada a raison de vouloir mettre un terme à cette situation qui ne cadre plus avec son statut international d'après-guerre.

D'autre part, il comprend que, dans l'intérêt des parties en cause, les officiers formés à l'école canadienne se trouveront bien de faire un stage volontaire à l'étranger, et il veut leur en procurer la chance. Une marine d'un caractère et d'un esprit vraiment canadiens mais préparée d'avance à joindre ses efforts à ceux de nos alliés, voilà le but à atteindre pour répondre à tous les besoins.

(La Presse)

Petits Films

L'arbre

Symbole de joie.
Symbole de tristesse.
Cet orme géant, tout à côté de
l'église de mon village, est le
roi de la région.
Comme il est fort.
Ses branches se sont tordues
à défier la foudre.
Il a puisé la vie dans la terre
des morts, tout au fond du petit
cimetière, tout près.
Dans la rafale il siffle des
Libera.
Par la nuit d'été les étoiles y
accrochent des mouches à feu
dans ses feuilles.
Le vent chaud chante l'Alleluia de la moisson.
Dans ses nids les oiseaux crient
la joie et l'amour.
Sur son tronc, solide comme
un roc, des hommes ivres de
vitesse se sont tués.
Mais chaque printemps des
oisillons craintifs picochent ses
bourgeons naissants en apprenant à voler.
Touchez à cette écorce rude
comme une pierre.
Vous pensez aussitôt à la peau
parcheminée des centenaires.
Touchez à ses feuillages neufs
aux ramures alourdies.
Vous avez la sensation de
jouer dans des cheveux de femme, dans un souple velours.
En novembre il colle son squelette sur l'horizon bas et gris.
En août sa masse de verdure
s'étend sur le clocher, en petit
nuage, et filtre la chanson des
cloches en tamisant les rayons
d'un soleil trop ardent.
Aimez bien cet arbre.
Aimez tous les arbres.
Ils sont le lien entre la vie et
la mort.
Et leur sève, partie des tombes, va écrire un poème de
beauté en mordillant la fumée
qui passe.

GABADADI

Optimisme

M. Bevin, secrétaire britannique des Affaires extérieures, revient optimiste de la récente conférence des ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances de l'Europe occidentale, tenue à Paris. Sans pouvoir encore rien divulguer des délibérations qui ont eu lieu, il croit qu'elles auront pour résultat de mettre fin à la longue inimitié qui a existé entre la France et l'Allemagne, inimitié qui date de la guerre de 1870, pour ne pas remonter plus loin. Il faut espérer que cet optimisme soit fondé, pour le plus grand bien de la paix internationale.

(Le Droit)

Salazar a gagné ses élections



—Ne me félicitez pas . . . Ça aussi, je me le ferai moi-même !

Entre Canadiens de bonne volonté

par Eugène L'HEUREUX

Le truc des subsidiaires

La Cie de Téléphone Bell se présente devant la commission fédérale des Transports pour obtenir l'autorisation d'élever ses tarifs.

Si elle a droit à cette augmentation et si elle en a besoin, nous souhaitons qu'elle l'obtienne.

Parce qu'une compagnie est grosse et puissante, cela ne lui enlève pas, d'après nous, son droit à un traitement de justice.

* * *

Par contre, les compagnies grosses et puissantes, surtout celles qui jouissent d'un privilège de monopole justifié, mais monopole quand même, n'ont pas plus que les autres le droit d'exiger des prix excessifs pour leur marchandise ou leurs services.

Avant d'accorder l'autorisation sollicitée par la Cie Bell, la Commission des Transports devra scruter à fond l'histoire financière de la requérante, au chapitre de ses relations avec sa subsidiaire, la Northern Electric Co.

Pour la deuxième fois, à la Chambre des Communes et dans les journaux, M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, vient d'affirmer que la Cie Bell dissimule une part considérable de ses profits par l'achat, sans soumissions, de tout son matériel électrique à la Northern Electric, dont elle détient, avec la Western Electric, de New-York, presque tout le capital-actions.

A notre connaissance, l'allégation de M. Lacroix n'a pas été infirmée.

S'il est vrai que, faute de concurrence, la compagnie subsidiaire vend pour des prix fantaisistes tout l'outillage et le matériel électrique dont a besoin la compagnie-mère, il y a là un pactole dont le rendement doit être fort intéressant pour quelques actionnaires.

Nous n'avons aucune objection à ce que la Bell achète chez sa fille, mais nous considérons que le public a besoin d'une protection efficace contre les abus possibles d'une situation aussi féconde en tentations.

Chez nous, on a suggéré l'étatisation du téléphone. Ailleurs, on a fait du téléphone un service gouvernemental. Aussi longtemps qu'il sera possible d'obtenir des compagnies privées un bon service téléphonique moyennant des prix raisonnables, nous croyons qu'il vaut mieux retarder l'étatisation.

Mais les abus seront inévitables, si l'Etat ne contrôle pas les manipulations financières de certaines compagnies montées en pyramide.

Quand nous entendons vanter l'initiative privée par certains hommes d'affaires, certains hommes publics et certains économistes, c'est avec un grain de sel que nous acceptons les plus dithyrambiques de ces éloges.

Car si l'initiative privée ou, en d'autres termes, la recherche du profit individuel est un ressort incomparablement efficace pour l'économie, en attendant l'avènement d'un civisme et d'un sens social plus consistants, il n'en reste pas moins vrai que cette initiative privée a souvent besoin du contrôle gouvernemental pour résister aux tentations de prévariquer.

Dans le cas des services publics jouissant d'une franchise exclusive, c'est-à-dire, d'un monopole, — exemple, le téléphone, — l'Etat a le devoir de s'enquérir très sérieusement sur les facteurs constitutifs des prix et de faire disparaître les causes de tout gonflement injustifié des prix.

Dans l'histoire des grands trusts, certaines subsidiaires ont coûté bien cher au public, grâce à des relations occultes entre celles-ci et leur compagnie-mère, véritable modèle de ces vieux couples désistés de leurs biens envers la famille et sollicitant la pension de vieillesse sous prétexte de pauvreté.

La Compagnie Bell fait valoir les énormes dépenses qu'elle assume depuis la guerre pour étendre et perfectionner son service.

Tout cela, nous en convenons. La Compagnie a même le droit de s'en enorgueillir.

Mais le public ne peut perdre de vue le double fait suivant:

1—quand la Bell étend son réseau, elle se met en mesure de servir un plus grand nombre de clients;

2—lorsqu'elle perfectionne son outillage, elle rend ses opérations plus économiques.

Il ne nous paraît pas téméraire d'affirmer qu'une mise de fonds effectuée avec intelligence dans un service public tel que le téléphone devrait entraîner une baisse des tarifs plutôt qu'une hausse.

Puis il faut tenir compte également de ceci: le goût du service téléphonique se développe sans cesse dans nos populations, de sorte qu'un même outillage procure aujourd'hui plus de recettes que jadis.

Encore une fois, si la Cie Bell a droit à une augmentation de tarifs, qu'on la lui accorde sans hésiter. Mais jusqu'à preuve concluante du contraire, le public pensera qu'une hausse des tarifs téléphoniques n'est pas justifiable en ce moment-ci, chez nous.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Callières, Québec.

L'actualité

SUS A LA SANTE

N'écoutez pas les hygiénistes: ce sont des gens dangereux, ce sont des perturbateurs de l'ordre établi. Si chacun écoutait leurs conseils, le monde serait vite plongé dans la pire des catastrophes économiques.

A-t-on la moindre idée de ce qui arriverait s'il fallait que les hommes cessassent tout d'un coup d'être malades? Les médecins fermeraient leurs bureaux, les hôpitaux seraient déserts, les laboratoires cesseraient de recevoir des commandes et de faire des analyses, les fabricants de remèdes seraient acculés à la liquidation forcée. Chômage général des médecins, des chirurgiens, des infirmiers, des gardes-malades, des orthopédistes, des chiropraticiens, des rebouteurs, des charlatans; seuls les pharmaciens continueraient leur négoce sans se rendre compte de ce qui arrive.

Le chômage forcé de milliers, de dizaines de milliers d'hommes et de femmes de haute compétence professionnelle et technique dérouterait les travailleurs sociaux et les économistes. Car quoi, faire d'un médecin qui ne sait autre chose que soigner les bobos d'autrui? Un jardinier? Ce serait pour lui un changement de navets. Et d'un chirurgien habitué à tailler dans les viscères humaines? Un boucher? Peut-être, mais de préférence un cordonnier. Le chiropraticien, lui, s'adapterait peut-être assez vite à la boulangerie, puis qu'il a l'habitude de manier les pâtes molles.

Mais toutes ces adaptations ne pourraient se faire en un tournemain. Il faudrait ouvrir des centres de rééducation, où le chirurgien apprendrait la différence entre le point de suture et le point de surjet; le médecin, l'art d'extraire le jus des poires végétales; les gardes-malades, les cent manières d'intéresser un homme en santé.

Ce surcroît de main-d'oeuvre dan des métiers déjà surchargés avilirait les salaires et créerait du nouveau chômage. On aboutirait vite à une crise générale: avilissement des salaires, baisse des prix, chômage, et le reste.

L'une des bases de l'économie moderne, c'est la maladie. La maladie tient plus d'hommes et de femmes occupés que les autres industries primaires, pêcheries, forêts, forces hydrauliques, tourisme; seule l'agriculture l'emporte sur la maladie et encore la marge est-elle très étroite. La moindre épidémie peut placer d'emblée la maladie au premier rang.

Une industrie aussi primordiale, nous devrions dire aussi vitale que la maladie doit être protégée. Il faut d'abord interdire la fabrication des remèdes qui guérissent et favoriser la vente des autres, beaucoup plus nombreux, qui entretiennent la maladie. Les médecins devraient organiser entre eux des concours avec championnats et médailles; ils seraient attribués aux médecins ayant gardé un patient le plus longtemps en mauvaise santé. Il va sans dire que les hygiénistes seraient passibles, pour attentat à l'ordre public, de maladies variées qui leur seraient inoculées par des pathologistes-bourreaux.

Nous suggérons l'institution d'une semaine de prévention contre la santé. Des experts exposeraient au public les moyens les plus scientifiques d'attraper le rhume, la bronchite, la tuberculose, la galle et la grosse picote; on y enseignerait cent moyens de se blesser avec une fourchette ou une épingle à chapeau, de se casser une jambe dans un escalier, de se causer une hernie ou de s'écraser le gros orteil. Les industries enregistrant le taux d'accidents le plus élevé recevraient une décoration et seraient citées pour leur esprit civique.

Dans ces conditions les médecins les chirurgiens, les dentistes seraient sur pied vingt-quatre heures par jour. Les hôpitaux regorgeraient de patients et pourraient augmenter leurs prix. Les fabricants de remèdes verraient grimper le chiffre de leur ventes. Tout le monde travaillerait, serait prospère, serait heureux.

Le grand obstacle au bonheur des hommes est la santé. Donc sus à la santé et vive la maladie.

La Rabastalière

(Le Devoir)

VOCABULAIRE

Incidemment, M. G.-E. Lapalme, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm aux Communes, faisait observer, samedi, qu'on ne saurait parler d' "Etat provincial".

Il va sans dire que chacun est libre de s'exprimer comme il l'entend. Nous soutenons simplement que ce terme d' "Etat provincial" n'est pas français. Quand on l'emploie on dénature le sens des mots.

L'excellent dictionnaire Bescherelle nous apprend que le substantif "Etat" "se dit d'un peuple en tant qu'il est constitué en corps de nation, qu'il forme une société politique distincte... L'Etat est l'ensemble des citoyens et du territoire". Si l'on accepte cette définition, il nous est clair qu'il existe un Etat canadien dont la province de Québec est une des neuf subdivisions géographiques et politiques. Parler d' "Etat provincial" est donc un nonsens. Parler d' "Etat québécois" n'est admissible que si l'on veut employer le vocabulaire du séparatisme.

Un autre dictionnaire, celui de Quillet, dit que l'Etat est une "nation considérée en tant que corps politique. Par extension, le gouvernement, l'administration d'un pays". La province de Québec n'est pas un pays; elle est une province, selon Quillet, pour qui une province est une "division territoriale", une "étendue de pays qui fait partie d'un Etat".

D'après Bescherelle, une province c'est une "grande division territoriale et gouvernementale d'un Etat". On ne saurait donc parler en bon français d' "Etat provincial".

Mais on peut employer l'expression "Etat québécois" si l'on considère que l'actuelle province de Québec, cette division territoriale et gouvernementale d'un Etat formé par l'ensemble des citoyens et du territoire canadiens, ne fait pas partie du Canada ou devrait en être détachée. Et alors il convient de s'avouer séparatiste, ce qui n'est pas criminel mais tout simplement bien naïf et bien chimérique, surtout en 1949.

(L'Evénement-Journal)

Hommage italo-canadien à la mémoire de Guy Jasmin

De l'hebdomadaire italien **La Verità**—Article paru le 4 novembre 1949, et signé **M.D.**

Mort tragique d'un grand journaliste canadien-français, ami de l'Italie

Tout récemment, les journaux apprenaient qu'un avion de la ligne Paris-Montréal, ayant heurté le pic d'une montagne des Iles Açores, allait s'écraser en flammes sur le sol.

Les 48 passagers qui étaient à bord mouraient carbonisés. Parmi eux se trouvaient un jeune et brillant journaliste canadien-français, Guy Jasmin—et sa mère.

Guy Jasmin était rédacteur en chef du quotidien montréalais **Le Canada**, et avait démontré à plusieurs reprises, d'être un ami sincère des Canadiens-Italiens.

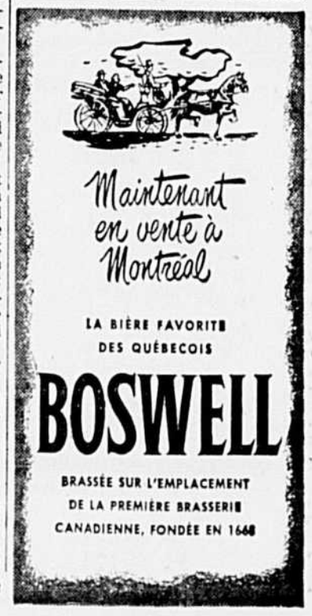
Il revenait précisément au Canada après avoir passé par Rome et Venise dans le but de recueillir des informations en vue d'une série d'articles sur les préparatifs qui se font en Italie pour l'Année Sainte.

Pour avoir une idée de l'état d'esprit qui animait Guy Jasmin lors de son voyage en Italie, il suffit de citer ce qu'il écrivait de Venise à l'un de ses amis, deux jours avant de monter dans l'avion qui devait le conduire à la mort: "Tout ici est raffinement et splendeur. Venise est une ville unique et un enchantement. Je le dirai dans mes articles . . ."

Hélas! Deux jours plus tard, Guy Jasmin mourait.

Nous adressons à la rédaction du Journal **Le Canada** nos plus sincères condoléances.

Traduction par L.M.



Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

BANDAGES HERNIAIRES — ASSORTIMENT DES PLUS VARIE
PEU IMPORTE LE GENRE
CONSULTEZ TOUJOURS
Studio Maurice Cloutier
2014 BLEURY, Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. LA. 0756



Kathryn Grayson et Jose Iturbi, dans une scène du film "That Midnight Kiss", actuellement à l'affiche du Palace.

La pénurie d'auteurs: la plus affligeante au théâtre canadien

M. Gratien Gélinas, dramaturge canadien, a demandé hier, que dans l'étude d'un projet de théâtre national l'on considère le problème de l'auteur dramatique.

M. Gélinas comparaissait devant la Commission Massey, à l'Université de Montréal, en compagnie du R. P. Emile Legault, directeur des Compagnons de St-Laurent pour exposer ses vues sur le problème du théâtre canadien.

"Je crois, a dit M. Gélinas que l'auteur a une responsabilité considérable au théâtre. Et dans le domaine du théâtre, c'est la pénurie d'auteurs qui est à l'heure actuelle la plus affligeante. Une aide pourrait se manifester d'une façon ou d'une autre dans ce sens."

Et M. Gélinas cite comme moyen l'organisation de concours comme il existe pour d'autres formes de l'art. Il y aurait peut être aussi lieu d'accorder des subventions aux directeurs de troupes qui seraient prêts à jouer les pièces d'auteurs canadiens. Enfin, M. Gélinas prône la fondation, dans les Conservatoires où à l'Université, d'une chaire de dramaturgie où l'on enseignerait la technique du théâtre.

Interrogés par le T. R. P. Georges-Henri Levesque, op, membre de la Commission Massey, M. Gélinas et le P. Legault ont déclaré qu'il serait préférable à l'heure de doter plusieurs troupes en formation, au lieu de former deux grandes troupes nationales pour faire vivre un théâtre national canadien. La solution, a précisé le P. Legault, réside dans la formation de familles ou d'équipes d'artistes qui se donnent corps et âme au théâtre. Le P. Legault ajoute que l'on a senti en France un grand besoin de décentralisation ces dernières années.

Interrogé plus tôt sur l'école annexées au théâtre des Compagnons, le P. Legault a dit que cette école servait de "pépinière" à la troupe régulière et que ses élèves se recrutaient parmi les étudiants et des employés de bureau. Le P. Legault voit d'une façon générale une possibilité de créer un "climat dramatique" en dehors des grands centres par la formation d'équipes telles que celle des Compagnons.

On doit penser un théâtre intégral et autonome", a souligné le P. Legault.

En ce qui concerne les Festivals, le directeur des Compagnons estiment que l'on devrait tendre vers des règles précises de concours, afin de "faire d'un événement annuel un événement de tous les jours". Le problème du théâtre est un problème de vitalité interne.

M. Charles Goulet, directeur des disciples de Massenet, a apporté, au cours de la journée des notes très précieuses sur l'utilité des festivales nationaux ou régionaux pour la diffusion de la culture dans tous les milieux.

Récital de Marisa Regules, pianiste argentine, à Sainte-Anne de Bellevue

Marisa Regules, l'artiste argentine, doit être une remarquable pianiste de concert. Sa technique est tout à fait éblouissante, son tempérament vif et spontané. Il appert, après l'avoir entendu en récital à Sainte-Anne de Bellevue, mardi soir dernier, qu'une certaine sensibilité, qu'une chaleur qui détachent les musiciens des virtuoses manquent à Marisa Regules. Une dame péruvienne me disait, hier, que Marisa Regules fit croire autrefois qu'elle deviendrait la plus grande virtuose et musicienne de l'Argentine. La presse sud-américaine acclame avec raison Marisa Regules comme "la plus grande pianiste argentine de l'heure". Mais la musicienne, en elle, touche rarement.

La main gauche

La pianiste possède une main gauche développée. Toute petite et jolie, on a peine à croire que Marisa Regules soit capable d'une telle force. Et pourtant, il n'y a rien de débile dans son jeu.

Elle sait, avec une habileté astucieuse, terrasser des difficultés techniques qui paraissent tout d'abord effrayantes. Ainsi, dans l'"Andante Spinato" de Chopin, il y a des passages de virtuosité qui défient le possible. Marisa Regules les enlève, ces passages, avec une aise qui fait croire à une méprise de notre part. C'est là assurer que tout ce qu'il y a de brillant, dans le jeu de mademoiselle Regules, est propre et plaisant. Son goût, de plus, parait sûr et elle passe en grande dame à côté de la vulgarité qui, souvent, est l'apanage de la transcendance.

Les oeuvres

De toutes les oeuvres qu'elle interpréta, nous avouerons avoir préféré l'"Andante Spinato et Polonaise" de Chopin et l'"Impromtu" opus 94, no 3 de Schubert qui est une sorte de valse brillante parfaitement traitée à tous points de vue. D'autres oeuvres de Chopin, d'un intérêt plus populaire musicalement, et les "Feux d'Artifice" de Debussy méritent également des exécutions intéressantes.

Marisa Regules concède au public trois pièces qu'il goûte invariablement en glouton: la Valse en sol bémol majeur de Chopin, le "Clair de Lune" de Debussy et la "Danse Rituelle" de DeFalla. Ces pages sont à ce point usées que l'on ne sait plus où commence la musique et où s'arrête la sentimentalité dont on les affuble, trop souvent. L'artiste argentine les exécuta finement, mais il est devenu presque impossible de savourer ces pages, à moins que Gieseking ...

Pièce de résistance

Le programme comportait une oeuvre plus substantielle: la Sonate "Appassionata" de Beethoven. Le premier et le dernier mouvement recurent le don de la vie qu'ils doivent à l'emportement et à la passion. Mais l'"andante à variations" tend un piège dans lequel Marisa Regules tombe. Le tempo est trop rapide et le toucher trop dur. La tendresse infinie avec laquelle Beethoven fond ces variations se métamorphose en une pièce de bravoure que nous reconnaissons mal. Les "pp" qui y sont bien marqués disparaissent, aussi, dans ce long crescendo qui remplace une douceur essentielle.

Enfin, pour finir, quelques compositeurs latins que Marisa Regules enlève prestement: "Le Rossignol et la demoiselle" de Granados, la "Farracucca" de DeFalla et une "Triana" assez médiocre d'Albéniz.

Paul Roussel

"Le Docteur Louise" montré en France

Le grand film "Le Docteur Louise", une production de la compagnie Les Productions Renaissance de Montréal, vient d'être accepté par la censure à Paris. Immédiatement après, une représentation intime fut organisée pour plusieurs personnalités éminentes canadiennes qui se trouvent à Paris en ce moment dont N.N. S.S. Pelletier, Douville et Mélançon. Au sortir de cette représentation, ils voulurent nous faire connaitre leurs impressions. Tous les assistants ont été unanimes à déclarer qu'en visionnant le Docteur Louise, une première surprise est d'échapper à la vulgarité.

Le scénario fournit une situation complexe, riche en personnages et en incidents, qui permet d'enlever avec une vivacité qui ne se relâche jamais, un développement plein de piquant, où notre sympathie s'accroche avec assez de variété et de vigueur, où les péripéties nous frappent avec suffisamment d'imprévu, pour nous faire suivre l'histoire avec passion. De grands artistes comme Madeleine Robinson, Paul Vandenberghe, J. Davy, Mady Barry, Suzanne Avon, Henri Poitras, Jean-Louis Roux, S. Gabriello, et de nombreux autres, se relaient pour ne pas nous laisser une minute de répit.

Ce film, "Le Docteur Louise", première collaboration franco-canadienne dans le domaine cinématographique international de la compagnie Les Productions Renaissances, sera dans nos salles de cinéma au début de 1950.

Les éliminatoires régionales du Festival National auront lieu du 13 au 15 mars

LONDON, Ont., 23. (C.P.) — Voici les dates des concours régionaux du Festival Dramatique National de 1950; Colombie canadienne, du 16 au 21 janv.; Alberta, du 23 au 28 janv.; Saskatchewan, du 30 janv. au 4 fév.; Manitoba, du 6 au 11 fév.; Ontario ouest, du 13 au 18 fév.; Ontario centre, du 20 au 25 fév.; Ontario est, du 13 au 15 mars; Terreneuve ouest, du 6 au 11 mars; Québec est, du 13 au 15 mars; Terreneuve, les 17 et 18 mars; Nouvelle Ecosse, du 22 au 25 mars; Ile du Prince-Edouard, du 27 au 29 mars; Nouveau-Brunswick, le 30 mars et le 1er avril. Les éliminatoires finales auront lieu à Calgary, du 8 au 13 mai.

Artie Dann est un de nos meilleurs comiques de cabaret

La tâche d'un animateur dans un cabaret n'est pas toujours facile, surtout quand les spectateurs ont décidé de ne pas rire, même si c'est drôle. Rares sont les comiques qui peuvent sortir un auditoire de sa léthargie comme Artie Dann, que l'on peut voir cette semaine au café Chez Maurice. Ce comique à la proturbérance nasale si développée à la repartie facile, un bagage comique imposant, de bonnes blagues et de l'entrain. Sa lecture de petits poèmes — des quatrains humoristiques tournés avec beaucoup de finesse — déridera les plus sérieux. Il reprend sa fameuse chanson à la gloire de son nez, de son immense nez. Il est le seul comique qui peut donner une imitation de Jimmy Durante sans porter un faux nez.

Avec Artie Dann, la direction du café Chez Maurice présente un quatuor mixte composé de jeunes artistes, les Tatlers. Ces quatre chanteurs et chanteuses ont plus l'air d'étudiants de High School



Artie Dann

que d'artistes de cabaret. Ce qui ne les empêche pas de bien se tirer d'affaires. Ils ont de l'entrain, de la gaieté, leurs harmonisations sont jolies. La mise en scène de certaines chansons ont de l'originalité. On goûtera tout particulièrement leur interprétation de "There no Busines Like Show Business". Leur caricature du programme "Stop the Music" est très amusante.

Charlotte Dewey se révèle une contortionniste de talent.

Les Wally Wanger Girls forment un cadre parfait au spectacle. Ces dix danseuses sont belles, portent d'attrayants costumes et donnent au spectacle un cachet tout à fait spécial.

Diana Dors change de genre

La "mauvaise fille" du cinéma Diana Dors vient d'accepter un rôle de "bonne fille" dans "Lisette", une nouvelle pièce de Douglas Sargeant. Son partenaire est le célèbre acteur français Marcel Le Bon, bien connu dans les revues de Londres.

Diana est très satisfaite de son nouveau rôle parce qu'il lui permettra de prouver qu'elle peut jouer n'importe quel rôle. Pendant qu'elle s'établiera ainsi une nouvelle réputation, les cinéphiles la verront dans un rôle d'aventurière dans "Diamond City", le premier film anglais du genre. La scène se passe en Afrique-Sud lors de la course aux diamants.

Dans "The Man on the Eiffel Tower", Charles Laughton personnifie un détective.

Aide directe sollicitée pour les Orchestres symphoniques

Une aide concrète et substantielle devrait être offerte aux grands orchestres symphoniques nationaux, afin qu'ils puissent continuer leur oeuvre culturelle auprès du peuple canadien, en lui donnant cette musique de bonne qualité, qui fait partie de notre patrimoine national.

C'est l'une des conclusions majeures du mémoire que soumettait, hier après-midi, devant la Commission Massey, M. Pierre Béique, au nom de la Société des concerts symphoniques de Montréal. M. Béique a aussi suggéré :

a) Que des bourses soient octroyées, par le truchement de divers organismes musicaux, tels que les Conservatoires et les orchestres, en vue d'aider les jeunes artistes et les jeunes compositeurs de talent;

b) Des octrois devraient être accordés en partie à des organismes qui peuvent démontrer au gouvernement qu'une salle de concert est une nécessité dans la vie de la communauté, pour l'éducation musicale et le bénéfice de la population.

M. Béique a aussi fait ressortir le rôle joué dans la métropole pour la diffusion de la culture musicale à tous les paliers de la société. Il a particulièrement souligné ce qui a été entrepris pour le bénéfice de la jeunesse.

D'autres organismes qui se sont voués à l'avancement de la musique de qualité — La Symphonie Féminine de Montréal, l'Orchestre Symphonique des Jeunes, la Petite Symphonie de Montréal et les Disciples de Massenet — ont soumis à la Commission des rapports détaillés de leurs activités, mais sans faire de recommandations définitives. L'ensemble de ces témoignages a montré toute la profondeur et la vigueur de la culture musicale dans la métropole.

Les Amis de l'Art, association qui s'est vouée à la formation artistique et littéraire de la jeunesse par une occupation saine et intelligente des Loisirs, ont également soumis un rapport détaillé de leurs activités, mais ont ajouté une série de suggestions concrètes, cadrant avec les buts de l'enquête que dirige le t. h. Vincent Massey.

Mme Aline-Hector Perrier, présidente fondatrice de l'Association, a présenté le mémoire, en compagnie de quelques directeurs des Amis de l'Art.

Les suggestions de l'Association sont les suivantes :

1—Faire naître chez l'enfant le goût des Arts en organisant des récitals-causeries sur le folklore, la musique, la danse, le théâtre, le chant, la peinture, etc.

2—Permettre à l'enfant de se cultiver tout en se récréant. A cette fin lui fournir des salles de concerts et de spectacles, l'y admettre à prix réduit ou à titre gracieux.

Lui offrir des spectacles de Marionnettes, des représentations cinématographiques (particulièrement des films documentaires, des dessins animés) et des jeux dramatiques, etc.

3—Favoriser chez les jeunes gens les visites en groupe dans les conservatoires de musique et d'art dramatique, les musées, les galeries et ateliers d'arts, etc.

4—Préparer à l'usage des jeunes un bottin qui indique les musées, les bibliothèques, les librairies, les conservatoires, les salles de concerts, les magasins de matériel artistique, des principaux centres du Canada.

5—Offrir aux étudiants des centres d'accueil où ils trouveraient: bibliothèques, discothèques, salle d'exposition; ateliers d'Arts, salle de pratique: musique, chant, danse, etc.

6—Mettre des bourses d'études à la disposition des jeunes qui manifestent des aptitudes artistiques remarquables.

"La Fière Tzigane" à l'affiche samedi

"La Fière Tzigane", mettant en vedette Maria Montez, John Hall et Peter Goe, prendra samedi l'affiche du cinéma Champlain.

Maria Montez joue le rôle d'une jeune fille bohémienne dont le coeur balance entre deux amours. Epousera-t-elle Peter Goe, l'homme de sa race qui l'adore, ou prendra-t-elle pour époux le beau soldat de fortune John Hall, aux aventures innombrables et qui lui promet une vie à la fois instable et captivante? Tel est le thème de ce magnifique film en couleurs dont la distribution comprend aussi Léo Carillo, Douglas Dumbrille, Gale Sondergaard et Nigel Bruce.

Le metteur en scène, Roy William Neill, a cherché évidemment dans son film à utiliser toutes les possibilités de tableaux colorés qu'offrait le sujet.

Maria Montez reste ici la belle interprète que l'on connait, et qui trouve dans la couleur un charme supplémentaire.

John Hall incarne un jeune et sympathique redresseur de torts avec entrain et vigueur et Peter Goe campe un beau type de tzigane.

"Pas de prêtre entre toi et moi", monté demain soir par "Les Disciples de St-Génès"

"Les Disciples de St-Génès", une troupe composée de jeunes comédiens, donnera au théâtre du Gésù, demain soir, une pièce tirée du célèbre roman de Pierre L'Ermite, "Pas de Prêtre entre toi et moi".

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Under Capricorn", 10.05, 12.20, 2.40, 4.55, 7.10, 9.25.

PALACE. — "Midnight Kiss", 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CAPITOL. — "Chicago Deadline", 10.20, 12.40, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

PRINCESS. — "Scene of the Crime", 10.20, 12.40, 2.55, 5.15, 7.35, 9.50.

IMPERIAL. — "Green Promise", 10.00, 1.20, 4.40, 8.05. "Lost Boundaries", 11.35, 3.00, 6.20, 9.45.

ORPHEUM. — "Tarzan's Desert Mystery", 10.10, 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. "Tarzan's Triumph", 11.30, 2.10, 4.50, 7.30, 10.05.

CINEMA DE PARIS. — "Fabiola", 2.10, 5.20, 8.35.

ELECTRA. — "Mabouk, l'Eléphant du Diable", 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.

SAINT-DENIS. — "Le Curé de Village" 12.00, 2.30, 4.50, 7.10, 9.40.

CHAMPLAIN. — "La Veuve Joyeuse", 1.06, 3.00, 4.54, 6.48, 9.22.

Un jeune mexicain qui n'a jamais fait de cinéma s'est vu confier un important rôle dans "Outrage", une production Pine-Thomas.



Lise Roy et Denis Drouin, les deux amoureux du film canadien "Le Curé de Village", actuellement à l'affiche du Saint-Denis.

CINÉMA de PARIS
6e SEMAINE
Michèle MORGAN
Hivar VIDAL
dans
Fabiola
TIRÉ DU ROMAN DU CARDINAL WISEMAN
avec MICHEL SIMON LOUIS SALOU

SAINT-DENIS
2e SEMAINE
OVILA LÉGARÉ PAUL GUÉVREMONT
DENIS DROUIN LISE ROY
CAMILLE DUCHARME
Un autre film canadien fait sensation
Le CURÉ DE VILLAGE
Scénario de ROBERT CHOQUETTE
UN FILM DE QUÉBEC PRODUCTIONS
DISTRIBUTION PAR FRANCE-FILM
PRIX POPULAIRES
Matinées: 50 - Soirées: .75 taxes incluses

ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
(Coin Dorchester)
PRESENTE
★ Bunny Boyer
pour la 1ière fois à Montréal
★ Mary Ann BEAL, et ses marionnettes
★ 5 Stevens Models, danseuses
★ Harry WHITE, maitre de cérémonies
★ Charley ROBINSON, comédien
★ Sharon ROBERTS, soubrette
★ Jacqueline LANE, comédienne
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m.
3 le vendredi 3 h., 7.30 et 10.30
4 représentations le samedi 1 h. - 3 h. 30 7 h. 30 - 10 h. 30
A L'ECRAN
"LET LIVE AGAIN"
"LUCKY TUCSON"
ET SUJETS COURTS
LA. 4352

LA RUCHE DES BELLES FILLES
présente tous les soirs une brillante et nouvelle revue du Broadway mettant en vedette dans toute leur gloire LES CHARMANTES WALLY WANGER Girls et
ARTY DANN
le prince de la comédie
et
THE TATTLERS
Etoiles de la chanson, directement du théâtre Capitol de New-York
CHARLOTTE DEWEY danseuse
THE VERSAILLES danseurs émérites
Le grand événement de la fin de semaine
L'HEURE CHAMPAGNE
mettant en vedette
ROSITA & DENO
Insurpassables dans l'interprétation des danses de l'Amérique latine — DIVERTISSEMENT ! INSTRUCTION ! — PRIX !
L'orchestre de Len HOWARD
DINER TABLE D'HOTE $2.50
PAS DE FRAIS D'ENTREE
1ère représentation à 8 h. 45 p.m.
Licences complètes
Les dames non accompagnées sont les bienvenues à notre dîner-spectacle
Chez Maurice CAFE
1244 ST. CATHERINE W. Phone MA 1127

CE SOIR
au HIS MAJESTY'S
et jusqu'au 5 déc.
matinée : DIM. 27 NOV. et 4 DEC.
IL RESTE UN BON CHOIX DE BILLETS POUR CE SOIR
BILLETS EN VENTE
chez Ed. Archambault et au His Majesty's
GEORGES MILTON
RENEE LEBAS
et 8 numéros de variétés venant directement de Paris
Music Hall de Paris

AUX Gourmets et aux AMATEURS DE BONNE MUSIQUE
● L'endroit de votre choix pour le lunch
● A l'heure du dîner, un menu hors de pair
● Pour l'apéritif, notre bar et le cocktail lounge
● Service courtois
et l'incomparable pianiste
PAUL GINGRAS
en vedette tous les soirs
Blue Bird CAFE
AIR CLIMATISE
1220, rue Université - MA. 8827

APRÈS-MIDI et CE SOIR
Les Compagnons
dans
LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière
CHANT - RIRES - BALLET
coin Sherbrooke et Delorimier
$1.50, $1.00 (Etudiants .35)
AM. 7739

FILMS FRANÇAIS EXCLUSIFS
Projecteurs et Cinés "Tout en cinéma"
CINÉ-CANADA
A Montréal 35 O., N.-Dame HA. 8116
A Québec 1432, 3ième Ave 3-8624

S. BACCALONI
Basse du Metropolitan
CE SOIR - 8 h. 30
A L'UNIVERSITE
2.00 ou 1.75
BILLETS A L'ENTREE
Rés. : MA. 6201 - EX. 6561

ARCADE
FRANCE-FILM présente le
PARIS THEATRE GUILD
dans
"TROIS... SIX... NEUF"
de MICHEL DURAND
MATINEE : mardi, jeudi et dimanche
PRIX : .50, .60 et 1.00
Soirée: PRIX: 1.10 et .68 taxes incluses

AU PLATEAU
CE SOIR à 8 h. 30
JACQUES HÉBERT
Racontera les plus savoureux épisodes de
Son voyage AUTOUR de L'AFRIQUE
Billets chez Ed. Archambault Inc., MA. 6201, et en vente au contrôle du Plateau à partir de 5 heures, AM. 7078

MAURICE CHEVALIER
JEANNETTE PARLE FRANÇAIS DANS SON MEILLEUR ROLE !
Jeannette MacDONALD
La Veuve Joyeuse
En plus sur la scène CE SOIR
l'émission radiophonique
VARIETES 57
CHAMPLAIN
1005 ST-CATHERINE E. ... FA. 1005

INGRID BERGMAN
JOSEPH COTTEN
MICHAEL WILDING
ALFRED HITCHCOCK'S UNDER CAPRICORN
COLOR BY TECHNICOLOR
Loew's
A L'AFFICHE

SINGING SWEETHEARTS WITH SONGS, FUN and KISSES!
MGM
That Midnight Kiss
STARRING KATHRYN GRAYSON - JOSE ITURBI
with ETHEL BARRYMORE - KEENAN WYNN
AND INTRODUCING KATHRYN GRAYSON'S NEW SWEETHEART... MARIO LANZA
A L'AFFICHE
Palace TECHNICOLOR

Alan LADD
DONNA REED
"Chicago Deadline"
2e SEMAINE
HAVOC - HERVEY - KENNEDY
Paramount
Capitol

DOROTHY LAMOUR dans "MABOK ELEPHANT DU DIABLE"
EN TECHNICOLOR!
avec Richard Denning - Jack Haley - Patricia Morison
A L'AFFICHE
ELECTRA

X VAN JOHNSON
X GLORIA DeHAVEN
X ARLENE DAHL
X TOM DRAKE
Scene of the Crime
A L'AFFICHE
Princess
Stationnement gratuit tous les jours: 6 p.m. à 12. Dimanche midi à 12.
M&M

2e SEMAINE
LOUIS DE ROCHEMONT
LOST BOUNDARIES
BEATRICE PEARSON
MEL FERRER
ALFRED L WERKER
aussi "The GREEN PROMISE"
Imperial

2 in 1 TARZAN SHOW!
2e SEMAINE
TARZAN TRIUMPHS
TARZAN'S DESERT MYSTERY
FREE PARKING
Orpheum

GAYETY
Tel MA 3799
TOUS LES JOURS 2.30 - 5.30
SAMEDI 2.30 7.30 10.00 SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.05
Cette semaine
SEN LEE FU
une parfaite beauté chinoise
Les danseurs WHITE & FOX remarquables exécutants
WHITE & SCANLON
fantaisistes débridés
Janet — Ray & Irene — Jack Waldron — Red Moore — Mariette — Valentine & Rita





Mlle Madeleine Charrette, fille de M. et Mme Louis-Philippe Charrette, de Montréal, et M. Louis-J. Coallier, fils du docteur J.-A.-T. Coallier et de Mme Coallier, de Contrecoeur, dont le mariage sera célébré le 17 décembre, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à neuf heures et trente. (Photos Adolphe)

LE COURRIER DE *Claudette*

Les conflits d'argent sont toujours pénibles mais quand ils mettent aux prises les membres d'une même famille, ils deviennent odieux

Q.—J'ai un frère et deux soeurs tous mariés et je suis moi-même père de famille. Notre mère qui est veuve vit tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Elle est tombée malade et nous avons dû la faire hospitaliser. Comme elle n'avait pas d'argent pour se faire soigner et nous avions conclu entre nous de partager les frais de sa maladie. J'ai fait plus que ma part et mes soeurs refusent de faire la leur, sous prétexte que c'est aux garçons à payer. Je ne suis pas plus riche que les autres et je voudrais savoir si mes soeurs ont raison de ne pas vouloir remplir leurs obligations. J'occupe une meilleure situation que mes deux beaux-frères mais il me semble que ce n'est pas une raison pour me laisser la moitié de la charge. Qu'en pensez-vous ?

Nous sommes quatre

R.—Nous sommes quatre mais quand il s'agit de payer, où sont les autres n'est-ce pas ? Et je ne comprends vraiment pas qu'après votre entente cordiale, vos soeurs se récusent, car le règlement proposé était en tous points logique. Il est en effet juste et équitable qu'étant quatre enfants dans la même situation pécuniaire, ayant tous des obligations de famille vous en soyez venu à cet arrangement. Vous êtes tous enfants de la même mère, vous avez tous été l'objet de la même tendresse. Et comment peut-on lésiner, faire du marchandage quand il s'agit de prendre soin d'un être qui n'a jamais marchandé son dévouement, sa santé, et aussi son argent lorsqu'elle en avait.

Evidemment la vie est difficile, les temps sont durs, et des frais d'hôpitaux grèvent un budget déjà restreint. N'empêche qu'on est toujours en dette avec ses parents et que le sexe ne dispense d'aucun devoir filial. Comme il doit être pénible pour le coeur d'une mère de se voir l'objet d'un désaccord entre ceux que sa maladie auraient dû rapprocher davantage en raison de l'inquiétude causée. Et quand on voit l'auteur de ses jours menacé l'instinct ne porte-t-il pas l'être humain au sacrifice complet. Les discussions familiales autour du tien et du mien sont plus que pénibles mais deviennent odieuses dans le cas qui nous est ici soumis. Cela tiendrait-il à ce que dans le passé, les filles ont été moins favorisées des attentions maternelles ? Ce ne serait pas une raison. D'ailleurs ce qui est promis est promis et la simple justice distributive vous engage tous d'égale façon. Mais le moyen de faire comprendre le bon sens à ceux qui n'en ont pas ? Bien entendu, il ne saurait être question de mettre la loi dans cette affaire; car certaines démarches sont pires qu'immorales, elles sont de mauvais goût. Et si vous ne pouvez régler le différend à l'amiable, il vaut encore mieux pour vous encaisser la perte d'argent que de vous abaisser à de la chicane. Mais comme les caractères se livrent au grand jour dès que la question intérêt personnel entre en jeu. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on constate que dans les foyers ce sont toujours les mêmes qui prennent les responsabilités sur leurs épaules: celui qui a le plus de coeur est souvent sacrifié. Généralement ce sont les femmes, les soeurs qui sont de l'avant pour donner l'exemple; ici elles tirent en arrière et il m'est difficile d'en déterminer la cause. Je ne saurais leur trouver d'excuse mais vous avez là une occasion magnifique de prouver par des actes, votre respect et votre affection filiale. Et la satisfaction d'avoir fait votre devoir ne saurait être gâtée par l'égoïsme de vos soeurs. Tâchez de ne garder aucune rancune et pour vous redonner la notion des choses, imaginez-vous plus tard dans la même situation que votre mère. Vous avez des enfants, vous vieillirez. Faites donc pour elle ce que vous voudriez que vos enfants fassent pour vous si jamais vous connaissiez comme la dure nécessité de vivre à leurs crochets. Des parents c'est fait pour soutenir les enfants et quand les rôles sont renversés, je vous assure que le coeur des pères et des mères saignent plus d'une fois.

* * *

Q.—Je sors avec un garçon depuis le mois de juillet. Nos relations sont assez sérieuses. Il m'a demandé ce que je désirais pour Noël et j'ai choisi de la poudre compacte. Est-ce bien ? Je voudrais aussi savoir si je puis lui offrir quelque chose en retour et que me suggérez-vous ?

18 printemps

R.—Du moment que votre ami vous le demandait vous avez bien fait de lui faire connaître vos goûts et vous avez bien choisi. Maintenant il n'est pas nécessaire de lui remettre un autre cadeau et on recommande aux jeunes filles de ne pas verser dans la tendance qui tend à se généraliser à savoir, faire des cadeaux aux garçons.

Pour écrire

à Claudette, prière d'adresser toute communication comme suit:

Le Courrier de Claudette.
Le "Canada".
5221 rue De Gaspé,
Montréal



Des jumelles siamoises

LOS ANGELES, 21. (P.C.) — Deux bébés siamois venus au monde dans un hôpital de Los Angeles se portent très bien, si l'on en croit les autorités de l'hôpital. Les petites pesaient 11 livres à elles deux, à leur naissance, et pèsent maintenant 19 livres et quatre onces.

Leurs corps sont liés par la tête; le reste de leur corps s'allonge dans des directions presque opposées. On a déclaré à l'hôpital qu'elles demeureraient là indéfiniment, la pauvre maman, une noire, qui a déjà sept autres enfants, ne pouvant pas en prendre soin elle-même, à la maison.

Le docteur Phoebus Berman, directeur médical de l'hôpital, dit qu'on ne peut songer à une intervention chirurgicale tant que les enfants seront bébés; cela constituerait un trop grand danger.

L'orch. symphonique féminine devant la Commission royale d'enquête sur les arts

MONTREAL, 23. (CP) — L'orchestre symphonique féminine de la ville de Montréal, le seul orchestre symphonique au monde à être dirigé par une femme, a présenté son rapport hier, à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et sciences, au Canada.

L'orchestre féminin a été fondé il y a neuf ans déjà, et comprend soixante-dix à quatre-vingt musiciennes, suivant les besoins du concert qui est donné. Le rapport mentionne que l'orchestre symphonique féminin est le seul orchestre canadien à avoir été invité à donner un concert à Carnegie Hall.

Son chef d'orchestre attitré et permanent est Ethel Stark, violoniste montréalaise et chef d'orchestre invité de la Symphonie de Toronto.

Parmi les projets immédiats de l'orchestre de Mlle Stark, on note celui de posséder un programme sur le réseau national de Radio-Canada, ainsi que celui d'une tournée de concerts à travers le pays, aux Etats-Unis et en Europe.

Pour réaliser ces rêves, l'orchestre qui est actuellement soutenu par des souscriptions particulières et volontaires aurait besoin d'une aide financière solide et sérieuse.

Pensionnat de Lachine

Le conseil de l'amicale du pensionnat de Lachine prie toutes les anciennes élèves de bien vouloir faire parvenir leur nom et le nom de leur mari, s'il y a lieu, ainsi que leur adresse, à Soeur Marie Paul-Etienne, supérieure du pensionnat de Lachine, en vue des fêtes prochaines du centenaire de la communauté des Soeurs Sainte-Anne.

Le patron du jour



9387

No 9387

Une fort jolie robe pour les réceptions des fêtes. Encolure, manches trois-quarts, circulaire, tout est parfait et à la page. En rayonne ou en lainage, elle sera très élégante.

Le patron 9387 est établi dans les grandeurs 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 36 requiert 4 verges 5-8 d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

L'Association des femmes libérales Louis St-Laurent



Mme Hugues Lapointe, épouse du nouveau solliciteur général du Canada, sera au nombre des invitées d'honneur au grand banquet de l'Association des femmes libérales Louis-Saint-Laurent, au Château de Blois, à Trois-Rivières, lundi soir, 28 novembre. Le conférencier à ce banquet sera l'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes. La réunion sera sous la présidence de Mlle Edouardina Dupont, présidente de l'Association des femmes libérales Louis-Saint-Laurent.

Dans le Monde

Réceptions

Mme Gontran Saintonge, de Valleyfield, recevait hier, en fin d'après-midi, au Club de Réforme, pour sa fille, Janine, Mme Saintonge portait une robe de faille française noire avec touche de nylon bleu pâle, un chapeau assorti rehaussé d'une aigrette et un bouquet de gardénias bleus. Mlle Janine Saintonge portait sur un fourreau de taffetas azuline, une robe de tulle noir à pastilles brodées et une touffe de pompons bleus à l'épaule. Mlle Monique Saintonge qui recevait avec sa mère et sa soeur, portait une robe de lamé flamme pastillé d'argent. Les salons et le buffet étaient décorés de chrysanthèmes et autres fleurs d'automne.

* * *

Le président, M. Paul Péladeau, et les membres de la Société des éditeurs canadiens du livre français ont lancé des invitations à une réception qui aura lieu à l'hôtel Ritz Carlton, le samedi 26 novembre, pour l'inauguration de la Semaine du livre. Cette réception et cette semaine du livre sont placés sous le haut patronage du premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis; de l'ambassadeur de France au Canada, M. Huvert Guérin; du maire de Montréal; du très honorable Vincent Massey, président de la Commission royale d'enquête sur l'avancement, au Canada, des arts, des lettres et sciences; de l'honorable secrétaire de la province, M. Omer Côté; de l'hon. ministre du Commerce et de l'Industrie de la province, M. Paul Beaulieu.

* * *

Fête aux huitres

C'est le samedi 26 novembre, à 9 heures du soir, qu'aura lieu la fête aux huitres et danse annuelle de la Succursale Jean Brillant, V. C., N. 27 de la Légion Canadienne (L.S.E.B.), aux casernes du Régiment de Châteauguay, Chemin de la Reine Marie.

Cette réunion coincidera avec le tirage d'une magnifique "Automobile Chevrolet 1950". Les organisateurs de cette fête sont: les majors Robert Hainault, M.C., Claude Bélanger, et Gilles Gamache, D.S.C., le F-Lt. Louis A. Daoust, les capitaines: Aimé Drapeau, Lucien Tardif, E.D., Gilbert Forest, Guy Lévesque, les lieutenants: Jean Dépatie, Gérard Desrosiers, Mmes J.-A. Perrault, L. Fauteux Paquin, Arthur Tétrault, Claude Bélanger et Aimé Drapeau, Mlles Janet Harel et Rita Bibeau.

* * *

Bal de la Saint-André

Par permission spéciale du commodore G. R. Miles, R.C.N., du major-général R. A. G. Morton et des autorités des forces de l'air, les officiers pourront porter l'uniforme au bal de la Saint-André, vendredi soir.

* * *

Vernissage

A l'occasion de l'exposition des oeuvres de V. P. Guay, à "La Boutique", un vernissage aura lieu à ce même studio le samedi 26 novembre, à quatre heures de l'après-midi. L'exposition durera jusqu'au 8 décembre et le prévernissage aura lieu à "La Boutique", également, de 7 à 9 heures, cet après-midi.

* * *

Danse

Parmi les invités qui assisteront à la danse offerte par le Comité Récréatif et Social du Cercle Littéraire: "Mon Livre Préféré" citons: Mlles Huguette Chartrand, Ginette Monast, Jacqueline Beaulac, Françoise Fortin, Lucette Hébert, Françoise Charpentier, Suzanne et Louise Brunet, Hélène Sauvé, Colette Rinfret, et Pierrette Charbonneau, de Saint-Jérôme.

MM. Claude Meloche, Jean Lajoie, Martial Lebeau, Marcel Langlois, Serge Lemieux, Roger Dumont, Jacques Melançon, Yvon Chartrand, M. A. Racine, et Bernard Fortin. Le Docteur et Madame Marcel LaBossière, le Dr et Mme J.-P. Brault, le Dr et Mme Bernard Lamarche, les Drs Marc Geoffroy, Julien Lambert, Maurice Comeau, Guy Cardinal. M. et Mme Jean-Paul Dagenais. M. et Mme René Jobidon, M. et Mme Guy Véronneau, M. et Mme Bruno Cyr, Me et Mme Maurice Breton de Joliette, les avocats Gilles Trahan, André Fabien, Jean-Marie Brassard et Jean Perdrieau.

* * *

Bal des midinettes

Parmi les invités qui assisteront au Bal des Midinettes, le vendredi 25 novembre, on remarque: Mme Lucette Robert, Mlles Judith Jasmin, Simonne Gélinas, Lisa Taylor, Huguette Proulx, le Dr et Mme Louis Chatel, MM. J. D. Valières, Percy R. Bengough, Wilfrid Aubé, M. et Mme Michel Noel, G/c G. J. Archambault, A.F.C. et Mme Archambault, le lieut-colonel et Mme Paul Langlais, Mme Pierre F. Casgrain, MM. Paul Casgrain, J. Levitan.

Ass. des femmes professionnelles et des femmes d'affaires

La kermesse annuelle de l'association des femmes professionnelles et des femmes d'affaires aura lieu dans les locaux de l'association, rue Crescent, le samedi 26 novembre, de trois à six heures. L'organisation est sous la direction de Mme Dorothy Brennan et les membres de son comité seront à la tête des divers comptoirs: poterie, bijoux, toiles, tricots, lingerie, alimentation, gâteaux, bonbons etc. Les membres et leurs amis sont cordialement invités.

* * *

Thibeault-Sundstrom

Dernièrement, en la chapelle Saint-Louis de la Basilique, M. l'abbé Richard Couture a béni le mariage de Mlle Pierrette Sundstrom, fille de Mme E. Couture, avec M. Fernand Thibeault, fils de M. et de Mme Aurélien Thibeault. A cette occasion, le choeur avait été décoré de fleurs d'automne. Pendant la messe, Mme Albert Hawey exécuta le programme de chant. La mariée, accompagnée de son beau-père, portait une robe de satin blanc d'une grande simplicité de lignes, dont l'ampleur de la jupe formait longue traine. Son voile de tulle illusion et de dentelle ancienne était maintenu sous un béguin de satin drapé. Elle tenait une cascade d'orchidées, de gardénias et de bouvardias. Son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié. Mlle Thérèse Shields, cousine de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe de taffetas bleu azur, de tyle identique à celle de la mariée, un béguin de même tissu et un bouquet colonial composé de pompons jaunes. La petite bouquetière portait une robe de taffetas rose-pâle, un béguin de même tissu et un petit bouquet colonial d'oeillets et de roses pâles. M. Guy Thibeault, frère du marié, était garçon d'honneur et M. Aurélien Thibeault servait de témoin à son fils. MM. Charles et Alfred Sundstrom plaçaient les invités. Mme Couture, mère de la mariée, portait une robe bleu Gainsborough, un manteau de rat musqué, un chapeau blanc hiver, des accessoires bruns et des roses roses au corsage. Mme Thibeault, mère du marié, portait une robe marine, des accessoires de même ton, une cape de taupe et des roses "American Beauty", à l'épaule. A l'issue d'une réception, les mariés partirent pour Montréal et quelques villes américaines. Pour voyager, Mme Thibeault portait un costume brun, un manteau de rat musqué et des accessoires assortis.

Techniciennes laïques

La prochaine journée d'étude de l'Association des techniciennes laïques en sciences ménagères aura lieu à Montréal, samedi, le 26 novembre. La séance du matin se tiendra à l'Ecole ménagère provinciale, angle Sherbrooke et Berri, et débutera à 9 h. La Rév. Mère Sainte-Thérèse-de-la-Foi, C. N. D., M. Sc., et professeur à l'Ecole de sciences domestiques de l'université Laval, prononcera une conférence sur "L'anémie, à la lumière des récentes découvertes".

La séance de l'après-midi aura lieu à 3 h., à l'Ecole ménagère régionale des RR. SS. Grises, 1185 rue Saint-Mathieu, et sera sous la présidence d'honneur conjointe de M. Guy Vanier, C.R., président du conseil d'administration des écoles ménagères provinciales, et de M. Eugène Doucet, président de la Commission scolaire de Montréal. Mlles J. Mireault, Estelle LeBlanc, Y. Cloutier, H. Plouffe et R.-A. Déchêne parleront du sujet suivant: "Etudes et vacances en Europe". Un programme musical, par l'Ecole de musique d'Outremont, clôturera la séance.

QU'EST-CE QU'ON MANGE?

Soupe aux huitres
Pommes de terre nature
Foie de veau et bacon
Carottes sautées
Gâteau à la sauce aux pommes
Thé — Café

Soupe aux huitres

8 huitres,
2 tasses de lait,
sel et poivre.

Faire revenir les huitres avec leur eau dans une casserole, jusqu'à ce que les bords tournent. (On peut utiliser indifféremment des huitres achetées dans leur liquide ou des huitres retirées fraiches de l'écaille). Dans un autre récipient, faire chauffer du lait. Avant que celui-ci atteigne le point d'ébullition, le verser sur les huitres. Laisser chauffer le mélange quelques instants. Retirer du feu et servir avec des biscuits soda salés. Déposer un morceau de beurre dans chaque assiette à soupe, après y avoir versé la soupe. Cette recette suffit pour deux personnes, mais on peut facilement la doubler ou la tripler.

Gâteau à la sauce aux pommes

3 tasses de farine tamisée; 2 c. à thé de soda à pâte; ¼ c. à thé de sel; 2 c. à thé de cannelle; 1/3 c. à thé de clou de girofle; ½ tasse de beurre; ½ tasse de sirop de maïs doré; 2 oeufs, séparés; 2 t. sauce épaisse aux pommes; 1 c. à thé d'essence ou de zeste de citron; 1½ tasse de fruits hachés (½ tasse de raisins et 1 tasse de dattes ou autres fruits tels que cerises, noix de coco effilé, groseilles, noix ou oranges confites).

Mêler et tamiser la farine, le soda, le sel et les épices. Soustraire ½ tasse de ce mélange et le mêler aux fruits. Crémer le beurre et y ajouter le sirop et les blancs d'oeufs. Y incorporer les ingrédients secs alternant avec la sauce de pommes. Ajouter les fruits enfarinés, puis les blancs d'oeufs bien battus et les assaisonnements. Verser le mélange dans deux moules graissés et faire cuire à four modéré, 325° F.

Comme glaçage, étendre sur les gâteaux refroidis 1 tasse de sirop de maïs doré cuit jusqu'à formation de boule dure (250° F.).





(Photo Annette et Basil Zarov)

Mme Arthur Tétrault, vice-présidente des dames auxiliaires de la section Jean-Brillant, V.C., et Mme L. Fauteux-Paquin prêtent leur concours à l'organisation de la fête aux huitres suivie d'une sauterie qui aura lieu le samedi 26 novembre, à neuf heures, aux casernes du Régiment de Châteauguay, sous la présidence du lieutenant-colonel, l'hon. Jules-A. Brillant, C.M.G.

En plein visage

Elles sont hautes comme trois pommes, les petites filles, et elles se mettent déjà en frais de coquetterie; pas pour les autres évidemment, car à cet âge on ne soucie pas tellement des autres, mais pour elles seules, parce que pour elles, de la poudre, c'est de la beauté. Etre poudrée, c'est être en beauté. La poudre est comme une féerie blanche pour ces petites imaginations.

Et un miroir ? Qu'y a-t-il de plus gentil qu'un miroir pour une fillette. Inconsciemment elle l'interroge comme la princesse du conte qui a effrayé notre enfance: Miroir, petit miroir, dis-moi quelle est la plus belle ? — Blanche-Neige est la plus belle !

Chaque femme qui soumet une glace à la question: "Quelle est la plus belle? voudrait être Blanche-Neige." Et c'est en vain qu'elle attend la réponse. Mais les petites ont plus de cran et beaucoup de sincérité. J'ai demandé à une bambine qui ne passait jamais devant un miroir sans s'y regarder; "Mais qu'est-ce que ça te donne d'aller te regarder partout comme tu fais ?

—Je me trouve belle !

C'était dit avec une suavité désarmante. Moi aussi je le trouvais d'ailleurs. Elle disait tout haut ce que je pensais tout bas, ce que nous pensons toutes tout bas devant ces petites figures jolies, neuves et reluisantes, devant ces visages d'enfant aux yeux candides et brillants qui n'ont vu que du beau, que du bon, que du bleu.

Petites natures sensitives qui sans aucune connaissance de l'art vont naturellement à la beauté, la jugent d'un coup d'oeil très sûr, qu'elle émane d'elles-mêmes ou des autres. La vérité sort de la bouche des enfants et la beauté ressort de leur physionomie. Le rêve de toute femme serait de conserver toujours ce teint lisse, ce regard luisant, cet éclat de santé et de pureté qui est l'apanage de celles qui ne font qu'entrer dans la vie. Teint de bébé, teint de poupée; on se contenterait bien de son teint d'écolière, mais la beauté fait souvent l'école buissonnière, elle ne se rend plus chez nous comme si elle avait peur de l'âge, du nôtre. Il faut lui faire violence pour la garder, lutter d'arrache-pied contre l'envahissement du temps qui est bien de l'argent, puisqu'il finit par en semer jusque sur nos cheveux. Ce qui ne nous empêche pas de faire des rêves d'or, tout comme lorsque nous étions petites. Ce qui prouve qu'on ne réussit jamais à se défaire complètement de son passé. La femme toujours se souvient de la poupée qu'elle fut, qu'on a caressée, toujours il demeure en elle quelque chose de l'enfant, du poupon qu'on a admiré, cajolé, gâté; elle garde la nostalgie de ce temps-là et n'est jamais aussi heureuse que lorsqu'un autre le lui fait revivre. Ainsi les deux âges, les deux extrêmes se rencontrent l'un dans l'autre, dans l'enfant-femme, dans la femme-enfant. Toutes deux se retrouvent dans un même besoin de beauté parce qu'elles sentent d'instinct leur propre valeur; elles savent que toute la beauté de la terre s'est incarnée dans un visage harmonieux, aux yeux couleur du temps, aux lèvres à la saveur d'un beau fruit.

Un visage de femme, mais c'est la plus grande oeuvre d'art au monde !

Marie BOURBONNAIS





BRIDGE-CONTRAT

Plan d'attaque

Le côté N-S a atteint la manche à carreau ,après le soutien de Nord à la première ronde et sa réponse forcée à l'annonce d'une nouvelle couleur par Sud; Ouest a entamé du Roi de pique.

Les cartes du mort combinées avec celles de Sud révèlent deux perdants à trèfle, pourvu que les atouts du mort servent à couper et à affranchir la longue suite d'à côté au jeu de Sud, mais si la marche du coup doit procéder ainsi, il en résultera que le Déclarant, ayant utilisé les atouts du mort à la coupe des trèfles, s'exposera à perdre des levées à l'atout, puisqu'il n'aura que son Roi maitre pour retirer ceux des adversaires qui doivent être distribués 2-2. Le succès du contrat dépendra donc de la vitesse avec laquelle Sud peut affranchir ses trèfles, et, principalement, de la position de l'As de cette suite; il serait alors possible d'affranchir les trèfles en employant qu'un seul atout du mort.

Donneur: Sud.
E.-O. vulnérables.

NORD
♠ 8 7 4 3
♡ V 7 5 4
◇ A D 4
♣ 8 5

OUEST
♠ R D V 6
♡ 9 8 6 2
◇ 10 9 6
♣ D V

EST
♠ 10 9 5 2
♡ R D 10 3
◇ V
♣ A 9 6 2

SUD
♠ A
♡ A
◇ R 8 7 5 3 2
♣ R 10 7 4 3

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	passe	2 ◇	passe
3 ♣	passe	3 ◇	passe
5 ◇	- - - -		

Sud réalise immédiatement que le succès de son contrat dépend du maniement des trèfles et des carreaux. Le premier soin du Déclarant, après avoir remporté la première levée, est de passer au mort par l'atout et d'attaquer les trèfles vers son Roi. Après avoir gagné cette levée, Sud doit continuer les jeux des trèfles afin de ménager, au moins une coupe à trèfle avec un atout du mort.

Les adversaires gagneront cette levée et retourneront atout pour empêcher la coupe des trèfles. Le Déclarant gagnera cette levée avec l'As du mort, mais il ne pourra pas continuer le jeu des atouts, autrement il perdra deux autres levées à trèfle, tandis que s'il cherche à couper un trèfle avec l'As, il perdra encore une levée de trèfle et une levée d'atouts. En utilisant l'atout maitre au jeu du mort pour gagner la deuxième ronde de carreaux, puis en se servant du petit atout pour couper une troisième ronde de trèfles, Sud limitera ses pertes à une seule levée à chacune des couleurs mineures. Ouest gagnera une levée avec le neuf de carreau, mais Est ne remportera pas d'autre levée à trèfle.

TA-RAIS-DU

Dans Ste-Marie



M. Maurice Allaire, un des organisateurs de la soirée dansante que la section Ste-Marie de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal tiendra samedi prochain, au Manoir des Oliviers.



Mme Lomer Rivard, présidente de la section Ste-Marie de l'Association de la jeunesse libérale, l'une des organisatrices de la soirée dansante que donneront les jeunes libéraux de Sainte-Marie, samedi, au Manoir des Oliviers, sous le patronage d'honneur de l'honorable Dr Gaspard Fauteux.

De 1789 à 1806, la France fit usage d'un calendrier révolutionnaire que l'on espérait devoir supplanter le calendrier grégorien.

Les Bourgault exposent à N.-Dame de Grâce

A l'avant-garde de notre vie artistique, paraît un nom particulièrement brillant et tenace; celui des Bourgault, et peu de voyageurs ont respiré l'air salin du Bas du Fleuve, sans faire halte à leurs enseignes. Le moyen d'artisanat de St-Jean-Port-Joli est étroitement lié à cette famille, dont la renommée est désormais si grande, qu'il semble superflu d'en discourir.

Pour ceux qui les connaissent moins, voici quelques traits de cette belle histoire artisanale, au pays du Québec. Elle débute avec Médard Bourgault, enclin par tempérament au talent, vers la sculpture sur bois. Après avoir navigué lui aussi pendant sa jeunesse, il essaie secrètement ses ailes; le père, Magloire Bourgault, était menuisier, et non pas sculpteur.

Personnages de chez nous

En 1927, Médard décide de se consacrer pour de bon à la sculpture sur bois, fort de l'appui de conseillers clairvoyants. Il travaille à créer de charmants personnages typiques de chez nous, où sa finesse, son sens d'observation sont bien mis en valeur. Beaux violoneux, quêteux, vieux et vieilles, scènes de labour etc, dont les étrangers raffolent tant, prennent la vedette, tandis que ses frères, André et Jean-Julien viennent se joindre à lui. Pour eux tous, ce furent des années de confiance dans le raffermissement du métier.

En 1935, André ouvre son propre atelier à St-Jean-Port-Joli même, en bordure de route, se spécialisant dans la confection des statuettes et de souvenirs pour le commerce. Sous l'habile direction de Médard et de Jean-Julien, l'atelier initial, où sont venus travailler d'autres membres de la famille, soeurs, fils, cousins, opère sans relâche. La sincérité et les dons qui ont présidé à cette ascension ne pouvaient qu'inspirer confiance. C'est ainsi que fut organisé chez-eux, l'Ecole de Sculpture sur Bois de St-Jean-Port-Joli, destinée à un vif succès, sous si bon égide, et avec la collaboration d'experts. Cette expérience se continue toujours à l'atelier d'André, d'où sortent de nombreux jeunes, en mesure de gagner honorablement leur vie dans la sculpture sur bois.

Grande sculpture

Ayant fait école, Médard et Jean-Julien Bourgault se sont peu à peu orientés vers la grande sculpture religieuse et ornementale. Nomenclature de leurs oeuvres serait trop longue à faire ici; en voici cependant quelques-unes: Statues de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Martine, mobilier et statues de l'église Sainte-Anastasie de Lachute, chaire de leur église natale à St-Jean-Port-Joli, ensemble de la chapelle du Noviciat des révérends Pères Blancs d'Afrique à Sainte-Martine-de-Laval, de nombreux chemins de croix, crucifix, bas-reliefs etc. Il faut avoir l'avantage d'admirer la sculpture originale des Bourgault, telle qu'on la voit à leur foyer, leur atelier, à l'Hôtel de Ville de Montréal depuis tout récemment, et ailleurs; il faut voir les chandeliers, tables de Communion, tabernacles ,à la facture si recueillie, pour bien comprendre l'inspiration mystique, l'amour du métier et les dons qui ont présidé à cet achèvement artistique, et cela dans un décor de vie si simple, où leurs personnalités retiennent et émeuvent. Vous vous en convaincrez en les voyant, en leur serrant la main.

Dans la plénitude de leur oeuvre, ils exposent à la Salle Community de Notre-Dame-de-Grâce, 5311, Chemin de la Côte Saint-Antoine, du 19 au 26 novembre prochains.

L'entrée est libre, les mardi, jeudi, samedi, dimanche après-midi de 2 à 5 p.m., et tous les soirs de 7.30 à 10.30.

Un foyer chaud

Comme le coût de la vie est fort élevé, il importe de tirer le meilleur parti possible du système de chauffage et des combustibles domestiques.

Et comme les spécialistes en chauffage comprennent parfaitement cette nécessité, ils étudient constamment la chimie des matières de combustion et les techniques de chauffage, révèle l'Institut Canadian de Plomberie et de Chauffage. C'est ainsi qu'ils ont pu assurer aux foyers canadiens des combustibles de plus haute qualité. En standardisant les catégories de charbon et en offrant un charbon plus propre, ils en ont augmenté la valeur calorique et diminué la cendre résiduaire.

Pendant qu'on augmentait le rendement de chaleur des combustibles solides, on améliorait d'autre part les bouilloires, et les grilles mécaniques pour la combustion automatique du charbon, tant anthracite que bitumineux, ont acquis une vaste popularité. Des bouilloires de divers types spéciaux s'adaptent maintenant aux grilles mécaniques, communément appelées 'stokers".

Etant donné les nombreuses variétés de charbon disponibles, on fera bien de consulter une personne compétente pour déterminer le genre de combustible qui convient le mieux à telle bouilloire ou telle fournaise, qu'il s'agissent de chauffage manuel ou automatique.

Un autre moyen d'économiser le fort du foyer et de tirer le meilleur le conbustible, d'accroître le conparti possible d'un système de chauffage, c'est de pourvoir la fournaise d'un système de contrôle. Il en existe divers genres, les uns simples, les autres complexes, mais tous ces contrôles remboursent plusieurs fois leur coût par l'économie réalisée. On peut les régler de façon à maintenir une température donnée dans telle ou telle pièce, ou une température distincte pour chaque pièce.

Il existe des contrôles automatiques pour presque tous les combustibles — charbon, huile, gaz, électricité, etc. — et votre entrepreneur local en chauffage vous expliquera volontiers leur fonctionnement et les économies qu'ils assurent.



LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vos talents sont divers, mais vous devrez les cultiver avec soin si vous voulez qu'ils vous mènent au succès. Il vous sera facile de vous "tirer d'affaire passablement", car vous vous adaptez bien à divers genres de travail et réussissez partout où vous en avez le désir! Mais il faut que vous y soyez suffisamment intéressé. Vous vous apercevrez que c'est vers le milieu de l'hiver et le milieu de l'été que vous travaillez le mieux, et vous devriez remettre vos projets importants à ces périodes-là.

Vous vous faites des amis de passage rapidement et facilement, mais lorsqu'il s'agit d'amour ou d'aventure romanesque, vous êtes enclin à devenir un peu trop capricieux. Vous voulez placer sur un piedestal l'objet de vos sentiments. Et puis vous êtes déçu si vous vous apervez que votre idole a des pieds d'argile! Apprenez à cultiver un certain degré de spontanéité en amour et vous vous en trouverez plus heureux.

Vous aimez les plaisirs de la vie. Au cours de votre jeunesse, vous serez prêt à travailler fort afin de rapporter assez pour acheter ce que vous voulez. Mais vous êtes enclin, malheureusement, à envier ceux qui parviennent à vous dépasser! Ceci peut empoisonner votre existence; donc, évitez-le. Apprenez qu'il ne manque pas de place au sommet pour tous ceux qui ont vraiment quelque chose dont faire montre.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent, aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire—23 nov. au 22 déc.— Faites bien attention aujourd'hui. Si votre objectif est net et bien déterminé, le chemin vous sera facile. Le manque de décision crée la confusion.

Capricorne—23 déc. au 20 jan.— Soyez tolérant des idées d'autrui. Faites montre d'entière coopération et vous récolterez les bénéfices mutuels.

Verseau — 21 janv. au 19 fév. — Les heures du matin sont encore favorables, mais, lorsqu'arrive l'après-midi, soyez prudent. Ne posez pas d'acte avant d'avoir réfléchi.

Poissons — 20 fév. au 21 mars— Jour passable pour les projets, mais remettez la mise à exécution d'un nouveau projet à un jour plus décisif.

Bélier — 21 mars au 20 avril — Des liaisons sentimentales, nouvelles et inattendues, vous seront peut-être cause d'une joie exceptionnelle. Le bonheur de votre vie peut en être l'enjeu.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Les affaires vont bien, mais les questions familiales sont excellentes. L'entente et le bonheur!

Gémeaux — 22 mai au 22 juin— Cherchez une promotion au cours d'une entrevue avec votre supérieur en affaires. Si vous êtes à votre propre compte, agrandissez vos intérêts.

Cancer — 23 juin au 23 juil. — Evitez les débats avec un associé. Discuter, à ce point, mettrait peut-être une bonne entente en danger. Attendez à plus tard.

Lion — 24 juil. au 23 août. — Si vous faites montre de tact en affaires, vous vous apercevrez qu'elles finiront bien par s'arranger.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Ne poussez pas les choses trop loin. Tenez-vous-en à une certaine prudence si vous voulez maintenant faire de bons progrès.

Balance — 23 sept. au 22 oct. — Vous réaliserez vos ambitions personnelles si vous faites montre de tact, et aussi d'entêtement, en poursuivant votre objectif.

Scorpion — 23 oct. au 22 nov. — Soignez tout travail détaillé. Ne tentez pas de trop étendre vos activités de ces temps-ci.

Préparé à la maison

MOINS DE 14¢ LA PORTION



Couronne de SAUMON à l'indienne

Faire bouillir une tasse et demie de riz. Le mouler dans un plat beurré, et conserver chaud dans le fourneau.

Préparer une tasse de sauce blanche moyenne. Ajouter une c. à table de poudre de curry, défaire une livre de saumon en boîte, et ajouter à la sauce.

Démouler le riz sur un plateau.

Verser la sauce au saumon au centre et garnir de persil.

Peut servir six.

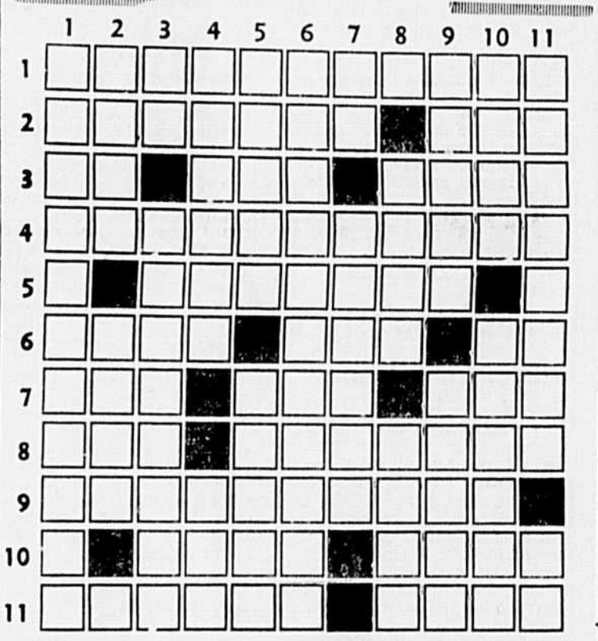
Le saumon en conserve vous offre nombre d'avantages. Avec le saumon en conserve vous n'avez jamais de perte, tout est comestible. 1 lb. de saumon équivaut à 1 lb. de nourriture complète. Un autre avantage, c'est l'extrême variété des menus que vous pouvez préparer avec le saumon en conserve. Il s'apprête à toutes les sauces, c'est le cas de le dire. Enfin le saumon est une nourriture très riche en protéine et en vitamines. C'est un aliment sain, toujours savoureux.

★ SAUMON en boîte

4596-F

ASSOCIATED SALMON CANNERS OF BRITISH COLUMBIA

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



HORIZONTALEMENT

1—Qui appartient au rhumatisme.
2—Dresser pour le vol. — Longue ceinture en soie des Japonais.
3—Venu au monde. — Action de rire. — Pièce ronde du jeu de dames.
4—Qui grelotte.
5—Mat d'avant.
6—Partie du corps humain — Lettre russe. — Deux fois.
7—Riv. de France. — Gros perroquet. — Débit de boissons.
8—Colère. — Qui vend du linge.
9—Petite tache brune.
10—Manie doucement. — Petit fleuve de Crimée.
11—Possédasses. — Chef-lieu de canton (Orne).

VERTICALEMENT

1—Nom que La Fontaine donne au rat.
2—Date récente — Nid des oiseaux de proies.
3—Usages. — Elevés.
4—Marteau pour assommer les boeufs. — Petite enclume portative.
5—Grès grossier. — Forcé à garder le lit.
6—Qui ont fait un testament.
7—Conjugaison. — Liquide aqueux.
8—Couvert de râpure de pain. — Tintement d'une cloche.
9—Membre d'une communauté religieuse d'hommes. — Noble, élevée.
10—Entrave au paturon du cheval. — Livre contenant des calculs tout faits.
11—Qui a rapport aux lignes. — Cartes à jouer.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	P	A	P	A	■	E	E	S	I	N	E
2	A	D	O	E	■	E	T	A	M	A	S
3	P	O	U	C	E	S	■	M	A	T	S
4	E	S	P	A	R	T	S	■	N	I	O
5	■	■	O	D	O	R	A	S	■	O	R
6	B	E	N	E	D	I	C	T	I	N	E
7	A	L	■	S	E	C	H	E	S	■	■
8	B	I	S	■	S	T	E	R	A	G	E
9	O	D	E	S	■	I	N	I	T	A	T
10	R	E	L	I	E	F	■	L	I	M	A
11	D	E	S	S	U	S	■	E	S	A	U



Feuilleton du "Canada" par PIERRE DHAEL

MON GENÊT D'OR

No 37 — 24 novembre 1949

(Suite)

Froidement, elle murmura, en lui tendant la main:

—Adieu, Jacques; je ne vous retiens pas.

Il s'inclina sans répondre et sentit que les doigts de Lucienne étaient tremblants et glacés.

. . . . . .

A peine sur la route, Jacques, dans un réflexe de rage, tourna le doc à Valdor et prit la direction de Gedinne.

Il allait faire immédiatement une scène à cet idiot de Robert. C'était vraiment trop fort qu'il ne sût même pas garder son odieuse fiancée. Saint-Pardoux, lui aussi, se ridiculisait en se laissant bafouer par une jeune fille qui s'affichait avec un autre et dont l'histoire grotesque paraissait en copieux détails dans les colonnes d'un journal.

Roulant à une allure folle, Jacques faillit provoquer quelques graves accidents.

Ce fut poussiéreux, son veston de travers, les cheveux au vent et l'air hagard, qu'il sauta de voiture sur la petite place vétuste où trônait la belle vieille maison de l'oncle numismate.

Il se cogna contre la bonne qui lui ouvrit la porte et fut sur le point de la renverser. Entendant la voix de Robert dans la salle à manger, il courut vers la vaste pièce où déjà le couvert était mis pour le diner.

A la vue de Jacsques dans cet état anormal, Robert craignit quelque catastrophe.

—Qu'est-ce qui t'arrive, mon vieux ? cria-t-il.

Jacques lui saisit les deux bras, et, les secouant avec violence:

—Tu ne pourrais pas faire tenir tranquille ta folle de fiancée ? gronda-t-il.

Robert tâcha de desserrer l'étreinte de fer qui lui tenait les biceps.

—Tu me fais mal, Jacques; qu'est-ce qui te prend ?

J'ai envie de la tuer, cette fille, cette peste, cette mégère !

Robert ouvrit des yeux exorbités:

—Qu'est-ce qu'elle a encore pu faire, mon Dieu ?

L'oncle, ahuri, vint à tout petits pas hausser sa taille courbée sous le nez de Jacques, qu'il ne connaissait pas. Ce dernier le salua d'un air encore un peu égaré

—Tonton Emile, je vous présente mon cousin et ami, le comte Jacques de Chauvry, dit Robert, en rattachant son veston que la secousse de Jacques avait déboutonné.

Le bonhomme enleva la petite calotte de soie noire qui recouvrait son crâne chauve, luisant comme de la cire. Il fit un salut à Jacques et s'en alla en trottinant vers le fond de la pièce.

Soudain, se ravisant, il vint tendre les deux mains au jeune homme:

—Mes compliments . . . mes félicitations . . . chevrota-t-il.

—Pourquoi ? demanda Jacques, de nouveau interloqué.

—Pour vos fiançailles que je viens d'apprendre par le journal.

—Ce n'est pas vrai, je ne suis pas fiancé ! . . . hurla Jacques; cette histoire est un mensonge.

Le vieillard alla prendre dans son bureau l'organe incriminé et revint triomphant:

—C'est pourtant écrit là ! déclara-t-il.

Robert s'empara de la feuille:

—Qu'est-ce que tout cela veut dire? Je n'ai pas lu de journal ces temps-ci. Je ne comprends rien à ce que vous racontez.

A son tour, Jacques lui arracha le numéro des mains, l'ouvrit, et, lui mettant sous les yeux la colonne du compte rendu, lui cria:

—Lis ça ! Et tu seras édifié !

Robert s'assit sur une chaise pour parcourir les lignes indiquées.

Jacques suivait sur le visage poupin de Saint-Pardoux le reflet de ses impressions. Une sincère révolte se peignit sur cette honnête physionomie.

—Ça alors... ça alors... répéta-t-il.

C'était tout ce qu'il pouvait dire. Ce garçon si disert, si éloquent d'ordinaire, était dans cette circonstance réellement cloué sur place.

—Mais, finit-il par s'écrier, dans ce fatras de mensonges, son évanouissement a-t-il vraiment eu lieu.?

—Mais oui, dit Jacques, elle est réellement tombée dans mes bras, avec autant de grâce que d'à-propos, au milieu des gens les plus mondains et les plus connus de la région. Elle eût voulu publier ces fausses fiançailles qu'elle n'eût pas mieux réussi.

Robert poussa un soupir et se frappa le front :

—Ah! je crains de deviner. Elle m'a joué déjà deux fois la comédie de la syncope. Elle a l'art de s'évanouir, comme une comédienne sur la scène, avec une habileté consommée.

Jacques poussa un rugissement:

—Alors, tu crois que la syncope était feinte?

—En y réfléchissant, j'en suis à peu près sûr, mon cher. Je devine même que par ce coup de maitre, elle devait avoir le dessein de me balancer et de te substituer à moi.

—Oh! par exemple! fit Jacques, suffoqué.

—Certainement, elle espérait te contraindre à devenir, tout de bon, son fiancé à ma place.

—Elle s'est joliment trompée, et sa diabolique invention est complètement ratée!

—Et elle n'a plus aucun fiancé: ni moi ajouta Robert. La coquine a joué à qui perd gagne, mais elle n'a rien gagné du tout.

Après la première explosion, Jacques fut apaisé du fait qu'il voyait Robert aussi écoeuré que lui par la conduite machiavélique de Suzanne. Il consentit à s'asseoir et accepta un verre de porto que lui offrit Robert.

Le vieil oncle regardait les deux jeunes gens avec stupéfaction. Leur colère et leurs réflexions lui paraissaient dépourvues de sens. Il prit sur une tablette sa pipe et sa blague à tabac.

—Je vais fumer au jardin, leur dit-il. Je ne saisis goutte à goutte à toutes vos palabres. Vous m'enverrez chercher par la Nicolette—c'était la cuisinière—quand elle servira le diner.

Le vieillard sortit à petits pas, tout en bourrant sa pipe et répétant :

—Ah! jeunesse... jeunesse...

Pendant ce temps, Robert exposait son point de vue à son cousin:

—Plus je réfléchis, mon cher, plus je crois simulée cette fameuse syncope... Une vrai cabotine, mon ex-fiancée! Je vais même aller plus loin...

—Quoi donc ?

—Eh bien! je me demande si ce ne serait pas elle l'inspiratrice, sinon de l'article, du moins de la partie relatant son malaise et vous dépeignant, elle et toi, comme fiancés!

—Cela me semble odieux... et inconcevable! fit Jacques.

—J'y pense, parce qu'elle m'a déjà joué certains tours de sa façon ressemblant à celui-là...

—Mais, Bob, comment aurait-elle pu imposer ainsi ses idées à l'auteur de ce reportage mondain?

—Rien de plus facile : le sigataire de l'article, Balschaërts, est un prétendant à la main de Mme Wynder. Cette dernière l'aura sans doute prié d'ajouter à son laïus le passage en question. Il n'a pu le refuser : il idolâtre Gillaine. Que ne ferait-il pour elle?

Jacques semblait réfléchir :

—Je crois que tu as entièrement raison, Robert. Mais, hélas! comment reconquérir maintenant la confiance de mes amies de Brossac?

—Peuvent-elles t'en vouloir de toute cette sotte histoire?

Comme réponse, Jacques soulagea son coeur en narrant par le menu à son cousin l'attitude nouvelle, ambigüe, glaciale des jumelles et de leur mère et leur départ si brusquement décidé pour la Côte d'Azur.

—Ecoute, dit Robert, d'un ton affectueux, il faut arranger tout cela. Je ne vois que Raymond de Saulière qui puisse s'en charger. Il a du tact, un coeur excellent et désintéressé. Et Mme de Brossac l'estime infiniment.

Arlette n'a hélas! que de l'indifférence pour lui.

—L'indifférence amoureuse n'empêche pas l'estime, mon ami. Jamais ces dames ne mettront en doute la loyauté de Raymond. Charge-le de leur présenter toute aventure, telle qu'elle s'est passée, et de rétablir la vérité des faits.

—Hélas! c'est impossible, mon pauvre Bob. Je ne sais pas où se trouve Raymond. Il est absent en ce moment.

—Prends patience. Et essaie, en attendant, de tout conter à Mme de Saulière. Elle te donnera l'adresse de son fils et te dira quand il doit revenir.

Jacques étouffa un profond soupir :

—Que tout cela va être long, mon Dieu ! C'est si affreux de penser que mes amies me jugent si mal, si faussement !

Le vieil oncle arrivait en trottinant :

—J'ai faim, j'ai été presser Nicolette. Restez donc à souper avec nous à la fortune du pot, jeune homme.

—Non, merci, monsieur; vous êtes trop aimable. Mon père, non prévenu, m'attendrait indéfiniment. Il est préférable que je m'en aille.

Jacques prit congé. Pendant que sa"Grisélidis" démarrait sur la petite place, où des curieux se mettaient à leur fenêtre, Robert ouvrit la croisée de la salle a manger et lui cria :

—Donne-moi bientôt de tes nouvelles, Jacquot. Et raconte-moi comment tu te seras tiré de ce mauvais pas.

XXI

Après une nuit sans sommeil, Jacques se leva le gorge sèche et la tête lourde. L'inquiétude, la tristesse, le poids de son souci lui donnaient une sorte de fièvre nerveuse; il frissonnait en s'habillant.

Jusqu'à dix heures, il hésita, tergiversa, se résespéra. Les dames de Brossac devaient prendre à Jemelle le train de onze heures. Irait-il en hâte aux Eglantiers les saluer avant leur départ ?

Il ne se disculperait pas, ne dirait rien, mais sa présence serait à leurs yeux un témoignage de fidélité. Il n'osait pas, et, en même temps, il se désolait de ne pas oser.

Toutefois, à dix heures et demie, il n'y tint plus. Son père le vit courir comme un fou au garage, sortir la voiture et partir à pleins gaz sans songer à refermer la porte.

Il franchit la grille et coutourna le château, tête nue, l'air si affairé que le comte de Chauvry referma sa fenêtre en disant: "Qu'est-ce qu'il a, mon Jacques? Il y a sûrement, du côté des Eglantiers, quelque chose qui ne va pas !"

Sur la route, le jeune homme allait à toute vitesse, de crainte de manquer l'heure du train.

(A suivre)

Les causes qui ont conduit à l'échec la Société des Nations persistent aux N.U.

George Hambleton, correspondant de la Canadian Press, fut durant dix ans l'envoyé de cette dernière à la Société des Nations à Genève. Il assista aux délibérations de la Société en ses beaux jours et vit son déclin et sa fin. L'année dernière, Hambleton fut conseiller au service des Affaires extérieures à la conférence des Nations-Unies sur la liberté d'information à Genève ainsi qu'à de subséquentes assemblées à Lake Success. Il compare ici les deux organismes.

A première vue, il existe une troublante ressemblance entre les Nations Unies et la Société des Nations. Les noms sont changés, les personnalités aussi, et également les problèmes. Mais les causes foncières d'échec sont restées les mêmes.

Dans les années qui précédèrent sa fin, la Société était sous la constante menace des nazis et des puissances de l'axe. Substituez la Russie à l'Allemagne, le bloc soviétique aux puissances de l'axe, ajoutez la Chine communiste dans la balance et vous obtenez une image de Lake Success, bien qu'incomplète.

Les causes fondamentales de l'échec de la Société se répartissent sous trois chefs: 1—N'avoir pas coopéré adéquatement dans l'oeuvre d'accomplir l'objet de l'alliance; 2—N'avoir pas su subordonner l'étroit nationalisme à l'idée internationaliste; 3—N'avoir pas respecté le serment international.

Test Mussolini

La Société, tout comme les Nations Unies, fut créée principalement dans un but: maintenir la paix et la sécurité. Effectivement, toutes deux reconnaissaient que sans la sécurité, il n'y a point de paix possible et durable. La Société fut jugée et condamnée du moment qu'elle se montra incapable d'arrêter Mussolini en Ethiopie. Elle n'avait pu garantir ni la sécurité ni la paix.

La Charte des Nations Unies va plus loin que l'alliance de la Société dans ses dispositions relatives à l'usage de la force collective contre un agresseur éventuel; mais ces dispositions sont vaines.

Le Conseil de la Société des Nations n'avait qu'un pouvoir de recommandation relativement à l'usage de la force. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a le pouvoir de demander à ses membres de contribuer au maintien de la paix.

Un point faible

Mais (et voici le point faible) pour que ce pouvoir soit efficace, il faut qu'il y ait entente entre le Conseil de sécurité et les nations quant au nombre et au genre des forces à employer. Or une telle entente n'existe pas.

Le Conseil de sécurité peut recourir à la conciliation; mais si elle échoue, il est incapable d'appeler des forces armées, car—c'est simple—de telles forces n'existent pas qu'il puisse appeler. C'est par suite de ce manque d'efficacité que les puissances de l'Occident furent induites à signer le Pacte de l'Atlantique.

Motif d'espoir

Cependant, il n'y a pas que cet aspect à souligner, mais un autre, plus encourageant, heureusement. Les Nations Unies, comme elles sont présentement, seraient incapables d'arrêter une guerre entre puissances majeures. Mais il est vrai néanmoins que par son travail, et supportée par l'opinion publique, elle a pu faire cesser des conflits qui touchaient les intérêts de 500,000,000 de personnes. L'abus soviétique du veto ne constitue pas une cause mais un symtôme d'échec.

L'abolition du veto et la substitution du système majoritaire pur et simple ne feraient aucunement l'accord entre les grandes puissances, et cet accord qui seul importe.

Les Nations Unies sont de proportions plus considérables que la Société des Nations. Par leurs services spécialisés, les Nations Unies touchent à des domaines que la Société ne pouvait atteindre.

Reminiscence de Genève

Mais qu'est-ce qu'on peut espérer que les Nations Unies réussiront là où la Société a échoué? Sauvegarderont-ils la paix? Il faut avouer que les pronostics ne sont pas très encourageants. La guerre froide jette une ombre qui rappelle le temps de Genève.

Congrès des Ch. de Colomb de St-Jean

ST-LAMBERT. — Le congrès régional annuel des Chevaliers de Colomb du district No 9 et du diocèse de St-Jean a eu lieu à St-Lambert dimanche dernier dans les salles du Conseil St-Lambert No 2267, sous la présidence de Me Roland Sabourin, protonotaire de St-Jean député du district No 9. Ce district comprend un effectif total de 2,540 membres répartis parmi les cinq conseils suivants, savoir: Conseil 1145 de St-Jean; Conseil 1822 de St-Rémi; Conseil 2267 de St-Lambert; Conseil 2754 de Longueuil et Conseil 2848 de Contrecoeur.

Le député de district, Me Roland Sabourin, souhaita la bienvenue aux délégués. Invité à prendre la parole à l'issue des délibérations du congrès, le Député d'Etat, le juge T.-A. Fontaine, rappela aux congressistes que l'une des principales tâches des Chevaliers de Colomb est de promouvoir parmi les adhérents la vraie vie catholique, ainsi que toutes les oeuvres de propagande religieuse et de bienfaisance. Il a félicité les grands chevaliers et officiers des Conseils qui venaient de présenter leur rapport au sujet des oeuvres magnifiques et des secours de toutes sortes accomplis dans le cours de la dernière année colombienne. Parmi les oeuvres, il convient de signaler celles qui concernent l'éducation religieuse, la fondation de bibliothèques, l'organisation de séries de conférences, l'institution de bourses ainsi que toutes les oeuvres de charité aux hospices, aux orphelinats, etc., oeuvres qui restent l'une des principales manifestations extérieures de la vitalité de l'ordre en cette province.

M. le chanoine Lucien Messier, aumônier diocésain et représentant personnel de Son Exc. Mgr Forget, évêque du diocèse, termina la série des discours en donnant aux congressistes, officiers et membres de tous les Conseils du diocèse, des directives appropriées e. leur recommandant de ne pas craindre d'aller de l'avant dans tous les domaines, d'être des catholiques militants et convaincus, de continuer à donner leur appui aux organisations religieuses et paroissiales et de faire oeuvre d'apôtres.

A l'issue du congrès un banquet fut servi aux congressistes à l'Hôtel La Barre.

Il est à souligner que dans la seule journée de dimanche dernier, près de 500 nouveaux membres ont été initiés dans la province et ces initiations avaient lieu aux endroits suivants, savoir: à Montréal-Est, à Ville La Salle, à Hull, à St-Jérôme, à Montmagny et à Shawinigan-Falls.

55,435 Logements parachevés en 8 mois

OTTAWA, (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Durant les huit premiers mois de l'année, on a parachevé 55,435 logements contre 43,571 dans la même période l'an dernier.

C'est une augmentation de près de 12,000.

Dans le même temps, on a commencé, cette année, 57,827 logements contre 60,465 l'an dernier.

Dans le Québec, toujours pendant la même période, on a parachevé 14,929 maisons contre 11,817 en 1948; on en a commencé 16,236 contre 16,125 l'an dernier.

Ces chiffres ont été rendus publics ici cet après-midi par le Bureau fédéral de la Statistique.

Festival de la jeunesse au printemps

On a rapporté, hier après-midi, à la Commission scolaire, que le comité local de l'Association des Nations unies projetait d'organiser pour le printemps prochain un grand festival de la jeunesse, où l'on présenterait des chants, des danses, un concert d'instruments, etc.

Une chorale de 3,000 enfants serait formée des élèves catholiques et protestants de la métropole. En vue du succès de cette fête, le comité local a demandé la collaboration du Montreal Central Protestant School Board et de la Commission catholique des écoles. La CECM, après avoir pris connaissance de la requête, a soumis le rapport à la direction supérieure des études avant de prendre une décision.

Tous les frais de l'organisation seront défrayés par l'Association des Nations unies.

Fin du marché noir

L'Europe se relève rapidement

M. John H. F. Turner, surintendant des Relations étrangères à la Banque de Montréal, a déclaré à un déjeuner-causerie du club Rotary, à l'hôtel Mont-Royal, qu'en Europe occidentale, la production agricole revient à son niveau d'avant-guerre, le marché noir n'existe pratiquement plus et qu'on reconstruit rapidement maisons, usines, ponts et lignes de chemin de fer.

M. Turner revient d'un voyage au cours duquel il a visité tous les pays de l'Europe occidentale.

Il y a trois ans, dit-il, les ravages de la guerre étaient bien évidents, on manquait de vivres, le marché noir était florissant, mais aujourd'hui cette situation est bien changée et l'Europe se relève rapidement.

M. Turner a ajouté que la situation financière de la Suisse est la meilleure au monde. Il a corroboré des déclarations précédentes à l'effet que l'esprit nationaliste revient en Allemagne.

Il a été remercié par M. Ian R. Macdonald, président du club et il a été présenté par M. J. J. Winsby.

Le Manitoba espère une contribution de plus de 50 p.c.

WINNIPEG, (C.P.) — Le premier ministre Campbell, du Manitoba, a dit que d'une manière générale son gouvernement est d'accord avec le gouvernement d'Ottawa sur le plan fédéral de construction de la route transcontinentale, mais qu'il espère obtenir d'Ottawa une contribution supérieure à 50% du coût.

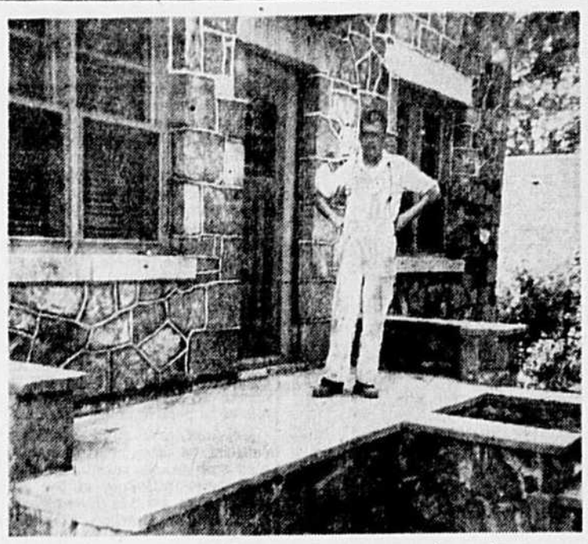
M. Campbell faisait des observations en marge des propos tenus hier aux Communes par le ministre fédéral de la Reconstruction, M. Winters.

Le premier ministre Campbell espère en outre obtenir le remboursement des sommes dépensées déjà en cette province pour la construction de sections de la route transcontinentale.

M. George Collins, sous-ministre des Travaux publics, estime que la nouvelle route coûtera $15,000,000 pour la portion comprise dans le Manitoba seul. Ce qui revient à dire que si le fédéral n'assumait que 50% du coût, le Manitoba devrait débourser $7,500,000.

L'Angleterre proteste auprès des Nations-Unies

LAKE SUCCESS, N.-Y., (C. P.) — L'Angleterre a avisé les Nations Unies de ne pas s'ingérer dans les affaires des territoires sous sa dépendance. John Fletcher-Cooke, aviseur en chef sur les questions des colonies auprès de la délégation britannique aux Nations Unies, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les résolutions adoptées par l'Assemblée, la semaine dernière, outrepassent les droits prévus par la Charte des Nations Unies et constituent une tentative pour s'ingérer illégalement dans l'administration de ces territoires.



Le jeune père de famille Clément Crevier, qui a laissé le pinceau de peintre décorateur afin de prendre la truelle et le marteau pour construire "sa" maison, est ici photographié sur sa galerie de ciment incrusté de peinture. Dans quelques semaines, il sera à la caisse enregistreuse de son magasin de quincaillerie à Ste-Dorothée, "où il me faudra recommencer une autre maison", dit-il.

Quand le hasard s'acharne contre vos rêves...

Il laisse le pinceau pour la truelle, et cette dernière pour la caisse enregistreuse

Depuis quelques années, comme tout le monde, Clément Crevier voulait construire sa propre maison. Quand il avait un moment de libre, il commençait à tracer des plans, mais il ne réussissait pas à se mettre au travail car nombre d'autres, plus heureux que lui, lui demandaient de soumissionner pour la peinture de leurs propres maisons.

Au printemps, Clément Crevier qui habite rue Valmont (11706), à Bordeaux, acheta les fondations d'une maison qu'on avait commencée à construire, il y a quelque deux ans, mais qu'on avait abandonnée.

—Enfin, je serai chez moi, avec ma femme et mes trois enfants, se dit-il.

Il a été chez-lui, en effet, mais pas pour longtemps, car il doit se défaire de sa maison afin de profiter d'une occasion qui se présente, un commerce, à Ste-Dorothé où son beau-frère déjà établi, fait de bonnes affaires.

Clément Crevier est peintre décorateur. Il va sans dire que sa maison est construite avec goût. Se servant du solage déjà existant, il a modifié quelque peu les plans de "sa maison de rêve" et a réalisé un deux logis de cinq pièces.

Un fait intéressant, il a voulu que les vérandas ne changent pas de couleur avec le temps; aussi il a teint le ciment, sur une épaisseur de deux pouces. Quand les pas useront ce ciment, il ne changera donc pas de couleur.

Il s'agit d'une maison massive, carrée dont la façade est en pierre des champs quelque peu taillées.

Clément Crevier est marié et père de trois enfants: Léna, Pauline et Camile.

C'est un peintre qui a laissé le pinceau pour la truelle du constructeur afin de se "mettre chez lui". Il laisse cette dernière pour la caisse enregistreuse d'un magasin de quincaillerie.

—Qu'importe, dit-il, mon rêve est réalisé: une maison. Je n'aurai plus qu'à m'en bâtir une autre.

Amélioration au dispensaire de Lachine

La division de la tuberculose, du département de Santé de la Cité de Lachine, vient d'améliorer son service au public. A partir de lundi, le 21 novembre, la clinique radiologique pulmonaire est ouverte chaque avant-midi, de 9 heures 30 à 11 heures 30, du lundi au vendredi inclusivement.

Les cliniques du lundi soir et du mercredi soir, de 7 heures à 9 heures, seront consacrées, comme par le passé, à la précision du diagnostic par un spécialiste en tuberculose.

Ce projet a été rendu possible par la nomination à temps complet d'une garde-malade spécialisée en tuberculose. Cette garde-malade fera les radiographies, assumera un service adéquat aux familles des tuberculeux, vaccinera par le B.C.G. suivant les méthodes les plus modernes lorsque cette vaccination sera demandée par le médecin traitant et enfin, complètera les épreuves de laboratoire par le médecin clinicien.

NOMINATION

QUEBEC, (Du correspondant du "Canada"). — M. Georges Côté, ingénieur du service des arpentages et chef du cadastre au gouvernement provincial, vient d'être nommé membre de la "Royal Institution of Chartered Surveyors", de Westminster, Angleterre. C'est un grand honneur pour notre compatriote, le seul Canadien français à faire partie de cette grande institution. M. Côté est président de la Corporation des arpenteurs-géomètres de la province de Québec et ex-président de l'Institut des arpenteurs du Canada.

Nouvelle adresse du "Canada"

"Le Canada" occupe maintenant ses nouveaux locaux, à 5221 rue De Gaspé. On est prié de communiquer avec les divers bureaux et ateliers de notre journal en signalant: GRavelle 3551.

Donneurs de sang à l'hôtel de ville de Mtl

Il y aura désormais, à l'hôtel de ville de Montréal, un "Comité des donneurs de sang".

Les membres du comité exécutif municipal ont autorisé la création de ce comité.

Le comité compte des représentants de tous les services, à l'exception de ceux de la police et des incendies qui ont leur propre organisation.

Les employés municipaux sont invités à répondre à l'appel de la Société canadienne de la Croix-Rouge qui a entrepris de fournir gratuitement le sang entier, le plasma, etc., aux hôpitaux qui administrent les transfusions sans aucun frais pour les patients.

Reconnaissance du gouvernement de la Chine

OTTAWA, (Du correpsondant parlementaire du Canada) — Le premier ministre, le t. h. Louis Saint-Laurent, a indiqué aux Communes qu'il est bien peu probable que le Canada reconnaisse, avant la fin de la présente session du Parlement, le gouvernement commuiste de Chine.

Répondant à des questions du colonel George Drew, chef de l'Opposition officielle, qui voulait un débat là-dessus, le chef du gouvernement a précisé qu'Ottawa n'a rien modifié de son attitude à l'endroit de ce problème depuis que son ministre des Affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, a, la semaine dernière, fait une déclaration à ce sujet.

L'actuel gouvernement de Chine ne sera reconnu par Ottawa que le jour où il aura démontré qu'il est bel et bien indépendant de Moscou, que la majorité du peuple chinois l'accepte et qu'il contrôle une étendue bien déterminée du territoire de la Chine.

Plus tôt, l'hon. Brooke Claxton, agissant comme ministre intérimaire des Affaires extérieures, avait informé les Communes du fait que les hauts commissaires des pays du Commonwealth ont eu récemment une discussion à Londres sur le nouveau problème chinois.

On n'avait pas spécialement demandé au gouvernement du Canada de se faire représenter à cette réunion. Ce ne fut d'ailleurs qu'un échange d'opinions qu'aucune décision n'a conclu".

M. Claxton avait ajouté que l'on ne reconnaîtra ce que le Canada décidera à ce propos qu'une fois que le gouvernement canadien l'aura annoncé ici.

Le Beaverglen, dernier à quitter notre port

Le cargo de 10,000 tonnes "Beaverglen", qui doit quitter Montréal au début de décembre, sera le dernier navire des Canadian Pacific Steamships Limited dans le port cette saison, ont annoncé aujourd'hui les autorités de la compagnie.

Pendant la saison de 1949, la plus active depuis les jours d'avant guerre, la flotte de l'Atlantique de la compagnie, composée, de neuf navires, a transporté plus de 500,000 tonnes de cargaison et environ 26.500 passagers vers et hors le port de Montréal. Environ 2,500 personnes déplacées ont été amenées au Canada à bord du navire "Beaverbrae" destiné aux immigrants.

L'administration d'un gouvernement en démocratie

L'hon. Edouard Rinfret, c.r., ministre des Postes, a déclaré à Montréal, au cours d'une récente réunion d'employés de son ministère, qu'une administration compétente est nécessaire dans un gouvernement démocrate.

M. Rinfret a ajouté que les employés du gouvernement doivent toujours essayer d'augmenter leurs connaissances et que surtout ils doivent faire preuve de compréhension et de bonne volonté dans leurs contacts avec le public.

La réunion, qui a eu lieu au Mont Saint-Louis, était présidée par M. J.-R. Crochetière, maitre de postes à Montréal. Parmi les invités d'honneur, se trouvaient MM. W.-J. Turnbull, sous-ministre des Postes, A. Gagnon, directeur régional et C.-A. Marcoux, inspecteur du district.

Un C.-F. est le dernier passager à quitter le port

Un journal de Montréal annonçait que le dernier passager à quitter le port de Montréal à bord d'un transatlantique était le docteur Peter Macleod qui rentre dans son pays, en Ecosse.

Le docteur Macleod s'est embarqué hier après-midi à bord du 'S. S. Laurentia".

Mais il n'est pas le dernier passager à quitter le port de Montréal cette saison puisqu'un Canadien-Français de Montréal, M. Rodolphe De Repentigny, montera ce matin même à bord de S. S. Lord O'Neill" des Head Lines pour se rendre à Liverpool, en Angleterre.

Ce petit cargo de 7,000 tonnes affrontera le climat rigoureux qui prévaut sur l'océan par cette saison et mettra près de 15 jours à effectuer la traversée.

Outre les 30 membres de l'équipage, deux seuls passagers ,dont M. De Repentigny, feront le voyage. Ce dernier se rend à Véseley, dans le département de la Yonne, en France, où il enseignera l'anglais et le latin à l'école Saint-Bernard.

Véseley, est une petite ville française située à 225 kilomètres au sud de Paris. A la Sorbonne, M. De Repentigny, âgé de 22 ans, poursuivra l'obtention d'une licence en psychologie. Il se destine particulièrement à la psychanalyse.

Il a suivi des cours à la Faculté de Philosophie de l'Université de Montréal.

Bon voyage au dernier passager à quitter le port de Montréal cette saison!

Confiez vos projets de voyages à

COOK'S



Nous traçons votre ITINERAIRE pour n'importe quel endroit... et nous faisons toutes vos réservations. Sauvez du temps et épargnez-vous des soucis.

RESERVATIONS sur toutes les lignes maritimes et aériennes.
EUROPE: Réservez maintenant pour votre prochain voyage du printemps ou de l'été.

CROISIERES AUX ANTILLES. De 10½ à 18 jours. Départ de New-York sur le "Mauretania", le "New Amsterdam", le "Veendam" et le "Caronia". Passages à partir de $195.

En vertu des règlements de la Commission de contrôle du change étranger, Thos. Cook & Son sont désignés comme agents spéciaux de cet organisme, avec autorisation de vendre du change étranger et d'approuver les permis de voyage.

Demandez la brochurette **"CRUISES & TOURS EVERYWHERE"**, comprenant une liste complète des voyages d'hiver.

THOS. COOK & SON
(CONTINENTAL AND OVERSEAS) LIMITED
1241, rue Peel, MA. 9219

Servez-vous des chèques de voyages de Cook

UNE FILLETTE DE 14 ANS SAUVE UN ENFANT

Patsy Smith, de Baie Comeau, fait preuve de courage et de présence d'esprit...



1. *La rivière Aux Outardes, à Baie Comeau,* constitue une fraîche et délicieuse retraite contre la chaleur d'un dimanche de juillet... et la jeune Patsy Smith s'y baignait avec enthousiasme. Soudain, parmi les rires des baigneurs, on entend le cri strident d'un enfant terrifié. Un peu plus loin, dans la rivière, Patsy Smith voit un garçonnet qui se noie.



2. *Nageant prestement vers l'endroit* où est l'enfant, la fillette n'aperçoit, flottant sur l'eau, que deux petites mains inertes. Sans perdre son sang-froid, elle saisit l'enfant par un bras et, à l'aide des leçons de secourisme qu'elle a suivies, elle réussit à le ramener au rivage.



3. *Sans perdre une seconde,* Patsy pratique la respiration artificielle. Après cinq minutes, le bambin de cinq ans reprend connaissance. Baie Comeau est fière du geste de Patsy Smith dont le courage mérite l'admiration de tous les Canadiens... Nous lui rendons hommage, en lui décernant le *Prix d'Héroïsme Dow.*

LE PRIX Dow

LE PRIX DOW est un témoignage d'admiration pour les actes de bravoure extraordinaires. Il est décerné sous la forme d'un certificat d'honneur qu'accompagne une obligation d'épargne du Canada de $100. Le Comité du Prix Dow, composé de rédacteurs de quotidiens importants, choisit les méritants suivant les recommandations d'une agence de nouvelles nationale.

LA BRASSERIE DOW • MONTRÉAL

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU "PRIX D'HÉROÏSME DOW" TOUS LES JEUDIS SOIR À 9 h. 30.

1950... Année Sainte

Volez à

ROME

par SPEEDBIRD

B·O·A·C



$636.80*

MONTRÉAL-ROME-RETOUR

(Passage un peu plus élevé de New York)

*Taux d'hiver à réduction, en vigueur jusqu'au 30 avril... renseignements additionnels sur demande.

Partez de Montréal ou de New York à bord d'un Constellation Speedbird, un avion à pression stabilisée, source de confort à toute altitude. Correspondances fréquentes rayonnant de Londres, vers Rome et d'autres villes européennes†. La retenue des places, pour le passage complet (au-delà de Londres), comporte le privilège d'arrêt en route ou une chambre d'hôtel fournie gracieusement, en attendant la première envolée correspondante.

Votre agence de voyages est notre bureau local. Renseignements et retenue de places également à la plupart des bureaux de lignes aériennes et ferroviaires, ou à BOAC, Hôtel Laurentien, MONTRÉAL; 11 ouest rue King, TORONTO.

BOAC PREND BIEN SOIN DE VOUS

BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

†Service vers l'Europe, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, en association avec British European Airways, Qantas Empire Airways Ltd., Tasman Empire Airways Limited et South African Airways, respectivement.

POUR APPELER AU "CANADA"

Le jour, de 9 h. du matin à minuit :

GRavelle 3551*

De minuit à 9 h. du matin :

Chef des nouvelles	GR. 3551
Rédacteur en chef	GR. 3552
Police — Incendies — Accidents	GR. 3553
Sport	GR. 3554
Expédition	GR. 3555
Annonces	GR. 3556
Composition	GR. 3557
Administration	GR. 3550

AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL



Verdict ce matin

Claire Lecompte, accusée de meurtre aux Assises, à la suite de la mort de Jeannine Forget, victime d'un avortement, connaîtra son sort à l'ouverture des Assises, à 10 heures, ce matin.

Hier Mes Alexandre Chevalier, c.r., avocat de la défense, et Dollard Dansereau, c.r., du ministère public, ont présenté les plaidoiries, Me Chevalier demandant un acquittement et Me Dansereau un verdict de culpabilité. Puis l'hon. juge Wilfrid Lazure a résumé les débats.

Le juge C.-E. Guérin et la conduite dangereuse!

Dans l'espoir de faire diminuer les plaintes de conduite dangereuse, quand ces suspects ont, tout au plus, roulé une trop grande vitesse ou oublié les signaux d'un agent de police, le juge C.-E. Guérin, hier, a rendu un jugement élaboré pour expliquer ce qu'est en somme, la conduite dangereuse, prévue par la loi, pour acquitter Roger Rouleau, 2228 est, rue Mont-Royal, accusé de ce délit.

Après le jugement, Me Urbain Simoneau, avocat de la défense, demanda au tribunal :

—J'espère que cet intéressant jugement sera versé au dossier.

—Je le "verse" aussi au chroniqueur judiciaire du journal "Le Canada" pour mettre le public au courant. Il y a une différence entre conduire dangereusement et désobéir à un agent de la paix, répond le juge Guérin.

Dans cette affaire l'inculpé roulait sur la rue Fullum, le 22 août dernier, pour ne pas s'occuper du signal d'un policier qui lui faisait signe d'arrêter. Le texte suit :

Notes du juge

"L'inculpé a subi son procès pour avoir conduit une automobile sur un chemin public dans la cité de Montréal d'une manière insensée et dangereuse pour le public, eu égard à toutes les circonstances du cas, etc. (285, p. 6 C. Cr.).

"L'inculpé conduisait son automobile dans les rues de la cité, à la date mentionnée dans la dénonciation, pour se rendre à un hôpital avec un blessé.

Dans le cours du trajet, il a enfreint le règlement municipal qui oblige tout conducteur d'un véhicule moteur d'arrêter sa voiture à certaines intersections mentionnées au dit règlement.

L'enquête révèle qu'il a modéré la vitesse de sa voiture à chacune des intersections pour prévenir tout accident.

Le prévenu, en enfreignant les dispositions d'un règlement municipal, a-t-il commis l'infraction décrétée à l'article 285, p. 6, du code criminel et conduit son automobile d'une manière insensée et dangereuse pour le public ?

Dans un jugement rendu en 1943 (R. v. Vincent, 80 C.C.C., p. 155, 1943, R. L. 360), j'ai décidé, me basant sur la jurisprudence citée, que le chauffeur d'une automobile, pour enfreindre les dispositions de l'article 285, p. 6, du code criminel, doit être imprudent, hasardeux, téméraire ou insouciant, et conduire d'une manière dangereuse pour le public.

J'ai examiné les décisions rendues par nos tribunaux depuis 1943 et la doctrine établie par la jurisprudence n'a pas varié.

Dans R. v. Miller, 82 C.C.C., p. 314, on a décidé :

"There must be such conduct as "shows a disregard for the life "and safety of others, etc. The "accused cannot be found guilty "for only ordinary negligence or "mere error in judgment."

Dans Burns vs The King, le juge Arsenault définit la conduite insensée et dangereuse :

"Driving recklessly is driving "with a gross and criminal dis-"regard of the lives and safety of "others."

Dans Rex vs Furlong, 90 C.C.C., p. 197, le juge Gordon applique les principes énoncés dans la cause de Miller pour conclure :

"The evidence does not show "the accused disregard the rights "of others in the street. It does "not disclose wilful neglect or "wantonness or anything of that "sort."

Dans Rex vs Fréchette, 93 C.C.C., p. 111, le juge Roy déclare :

"Before a person can be con-"victed on a dangerous driving... "it is necessary to establish con-"duct of a more wanton or serious "type than ordinary negligence."

Ce jugement a été confirmé par notre Cour d'appel le 5 mai 1949 (94 C.C.C., p. 392).

Vu les faits établis dans cette cause et la jurisprudence citée, l'accusé est libéré des fins de la dénonciation."

(C. Sommaires No 7170.)

Trois libérations

Benjamin Zand, Jack Tisner et Hyman Postilnik, accusés de tentative de vol sur la personne, lors de la fête du souvenir au cénotaphe du carré Dominion, ont été libérés à leur enquête judiciaire par le juge Irenée Lagarde, hier. Le tribunal a maintenu le plaidoyer de Me Myer Gross, avocat de la défense, à l'effet que la preuve était insuffisante pour ordonner un procès.

Un tour de Bacchus!

Robert Trempe, 5863, rue St-Denis, coupable d'avoir conduit son automobile alors qu'il était ivre, à l'Abord-à-Plouffe, a été condamné à une peine de prison de sept jours, par le juge T.-A. Fontaine, hier. Le tribunal a en plus annulé le permis de conduire de l'automobiliste pour une période de six mois.

On va nettoyer . . .

Après avoir laissé la ville surveiller ses maisons closes, depuis plus de trois ans, la sûreté provinciale a recommencé ses activités dans ce domaine, sous la directive du lieutenant Léopold Trottier.

Après les deux descentes de ces jours derniers, trois autres endroits louches ont été visités mardi soir, avec six arrestations.

Hier, devant le juge Armand Cloutier, la femme Florian Faucher, qui opère une maison dite de touristes, dans l'ouest de la rue Ste-Catherine, avait été libérée sous un dépôt en argent de $500, lors de son arrestation. Mais le tribunal lui fit réintégrer les cellules afin qu'elle subisse, elle aussi, l'examen de la négative à Fullum. Le procès a été ajourné au 30 novembre.

La jolie Rita Tremblay, trouvée chez Mme Faucher, subira son procès à la même date. Mes Lucien Gagnon et Gabriel Grenier représentent la défense.

Deux autres détenus, Robert Geoffroy et la femme Hermas Bouchard, étaient accusés d'avoir tenu une maison de désordre, le premier dans la rue Clarke, la seconde, rue De Bullion. La police coffra aussi deux visiteuses à ces endroits, Rolande Gendron et Madeleine Supple. Ces procès s'instruiront aussi le 30 novembre.

R. Perrault est acquitté

QUEBEC. ((Du correspondant du "Canada"). — M. Rosaire Perrault, accusé de manslaughter à la suite d'un accident de la route qui causa la mort de M. Jean Bérard à Val St-Michel, en septembre, a été acquitté en Cour d'assises et l'avocat de M. Perrault, Me Gerard Levesque, a obtenu un verdict de non coupable dans un incident dramatique.

A 3 h. 05, le jury revint dans la salle d'audience après avoir délibéré, et voici le dialogue qui se déroula :

LE GREFFIER. — "Le prévenu est-il coupable d'homicide involontaire ?"

LE CHEF DU JURY. — "Notre verdict est négligence coupable involontaire avec recommandation à la clémence de la cour".

Me LEVESQUE. — "Je soumets que si le jury déclare qu'il y a eu négligence involontaire, mon client doit être acquitté".

LE JUGE N. BELLEAU, (président des Assises). — "Il me paraît en effet, que la négligence involontaire ne peut entraîner un verdict de culpabilité".

LE CHEF DU JURY. — "Nous allons nous retirer et délibérer de nouveau".

Le jury se retire et revient au bout d'un quart d'heure. Le greffier pose de nouveau la question au jury. Nouveau dialogue :

LE CHEF DU JURY. — "La réponse du jury est non coupable".

Me DUMONTIER, (avocat de la Couronne). — "Il y a une deuxième question à poser au jury".

LE JUGE BELLEAU. — "La 2e question est à savoir s'il y a eu négligence criminelle. Quelle est la réponse du jury à cette question?"

LE CHEF DU JURY. — "Non-coupable".

Me Levesque a demandé la libération immédiate de M. Rosaire Perrault.

Les pipes d'écume de mer sont faites d'une argile blanche, douce et légère. On extrait ce minéral surtout d'Asie mineure.

Les passeports seraient accordés en trop peu de temps, aux yeux d'Ottawa

OTTAWA, (C.P.) — Le comité parlementaire sur les Affaires extérieures a appris que le bureau des passeports canadiens, souvent critiqué en Chambre pour cause de retard, répond maintenant si rapidement aux demandes que les autorités gouvernementales en sont quelque peu inquiètes.

M. A.-D.-P. Heeney, sous-secrétaire aux Affaires extérieures, a dit que les passeports sont maintenant accordés en 24 heures. Il craint quelque peu que ce soit peut-être trop vite pour permettre un soin approprié.

Il y a deux ans, a-t-il déclaré à M. Donald Fleming, p.c. de Toronto-Eglinton, la situation était remarquablement différente de la production en série d'aujourd'hui.

M. G. K. Fraser, p.c., de Peterborough ouest, a fait deux déclarations: l'une a été une objection soulevée contre un arrêté ministériel datant de 1947, qui, a-t-il déclaré, refuse aux membres du Parlement d'octroyer des passeports officiels bons pour un an. On lui a promis une explication. L'autre objection a été faite contre le "dépotoir" que sont les locaux du bureau des passeports dans le bas de la ville, à Ottawa.

M. Heeney a admis ce dernier point de vue et il a annoncé qu'on a pris des dispositions pour déménager le bureau dans un autre édifice.

En réponse à certaines questions qui lui ont été posées pendant l'étude des estimés du ministère par le comité parlementaire, le sous-secrétaire a dit que le Canada accorde des passeports pour tout pays qu'un Canadien désire visiter.

Parfois des lettres sont envoyées à ceux qui demandent des passeports, leur demandant où ils veulent se rendre; c'est pour ensuite les renseigner sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans des pays comme l'Allemagne et le Japon.

M. Heeney a révélé que le ministère des Affaires extérieures a doublé en effectifs depuis 1946 et qu'il est près de huit fois plus considérable qu'en 1939. La moitié de ses 1,248 employés sont à l'étranger; il dispose de 44 bureaux dans 33 pays différents, dont 13 ambassades, 8 légations et 6 hauts-commissariats.

Le plan fédéral de construction loué par l'hon. Johnson

VICTORIA, C.-B., (C.P.) — Le premier ministre Johnson, de la Colombie britannique, dit que son gouvernement participera de tout coeur au programme fédéral projeté de construction de maisons

Le gouvernement provincial est consentant à prendre part au plan fédéral, pourvu que la Législature donne son approbation. En vertu de ce plan, de nombreuses maisons seront construites en vue de leur location ou de leur achat.

La Colombie britannique est la première province qui exprime sa volonté de participer à ce plan. Les termes du plan stipulent que le fédéral assumera 75 p.c. du coût et les provinces 25 p.c.

M. Johnson convoquera quatre conférences distinctes entre les autorités civiques et municipales pour déterminer par districts les besoins de la province.

L'entente entre cette province et le gouvernement fédéral est le fruit de la visite de M. Winters à Ottawa la semaine dernière et de son entretien avec le ministre de la Reconstruction, M. Winters.

"Je ne puis dire à quel point je sais gré à M. Winters d'avoir proposé cette législation aux Communes", de dire M. Johnson : "elle permet à la province de se joindre au gouvernement fédéral pour l'exécution d'un plan si généreux".

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

Demerise accuse son Oscar de jalousie même à 75 ans

Demerise, une grand'maman de 64 ans, n'avait pas la moindre envie de chanter : "Voulez-vous danser grand'mère", devant le juge C.-E. Guérin, hier. La bonne vieille, encore toute pimpante de vie, accusait son Oscar, qui vient d'avoir 75 ans, de lui rendre la vie impossible, en la menaçant sans cesse. Justement, il y a quelques semaines, il lui disait qu'il trouverait un moyen pour lui faire partir la tête de dessus les épaules. Et Demerise d'expliquer:

—Lui, c'est un vieux jaloux qui me fait suivre. C'est renversant à son âge. Il a toujours été jaloux et ivrogne avec ça.

—Vous avez sans doute gagné le ciel ? demande le tribunal.

—Et comment, en élevant sept enfants qui sont tous mariés.

Oscar demande à parler et arrive aux côtés de sa femme dans la boîte des témoins pour dire :

—Pour la boisson, je fais serment qu'il n'entre jamais de boisson à la maison. Des fois, je bois en dehors mais toujours avec des hauts placés de Rosemont. Je n'ai perdu que trois mois sur mon ouvrage pendant 25 ans . . .

—Ça fait 45 ans que ça va mal, crie Demerise.

—Ça va sur des roulettes, reprend Oscar.

—Tu m'as jetée dehors avec mes petits.

—Il y a trente ans de cela.

Une belle fille brune arrive, se place entre les deux vieux et s'écrie à son tour :

—Que papa dise donc ce qui est arrivé, la veille de mon mariage.

—Ce fut tout juste une petite affaire de famille, renchérit Oscar qui pousse sa fille.

Finalement le bébé qui a deux mioches offre de prendre sa mère avec elle même si elle doit demeurer en chambre. Oscar proteste :

—Oui, je veux une séparation par la cour.

—Vous verrez ce qui restera de votre ameublement, souligne le tribunal.

Demerise demande :

—Où vont aller mes meubles avec la cour.

—En frais, explique le juge Guérin qui ajourne le tout sine die.

Du français, du latin et de l'anglais à l'audience

Le magistrat J.-E. Cadotte, le seul de nos juges à pratiquer la sténographie sur le banc, en prenant au texte tous les témoignages donnés devant lui, délibère depuis hier dans une intéressante affaire.

Il s'agit de la réclamation de la compagnie d'assurances Newfoundland American, qui veut percevoir $85 de M. A. Paquette, à la suite d'une collision entre le défendeur et M. Roland Papineau, un des assurés de la demanderesse.

Au procès, Me Yves Pelletier, c.r., avocat de Paquette, a prouvé, documents en main, que les deux intéressés Papineau et Paquette avaient réglé à l'insu de la compagnie d'assurance, Paquette donnant un chèque de $40 en règlement final pour tous ses dommages.

Mais les dommages en question étaient aussi réglés par la demanderesse qui paya $85 à Papineau. Dans sa plaidoirie, Me Pelletier demanda le rejet de cette peu banale action en soulignant que Papineau avait déjà réglé avec son client, puis ajouta en conclusion:

—Nemo Dat Quod Non Habet.

Le magistrat Cadotte qui sait toujours trouver le mot de la fin de reprendre en souriant :

—You bet . . .

Pas la cruche brisée mais la cruche objet du délit!

Après avoir souligné que certains témoins semblaient trouver cela difficile de dire la vérité, le juge René Théberge, hier, a ajourné à demain matin, vendredi, son jugement dans le cas de Jean-Paul, un gars de 18 ans, accusé d'avoir battu Jeanne, une voisine de palier.

Me George Hill, du ministère public et Me Philippe Ferland, c.r., occupant en poursuite privée, firent témoigner Jeanne qui relata sa mésaventure et les coups reçus avec une cruche qu'il lui enlevait des mains au commencement de novembre.

Puis Me Arcade Boissoneault, avocat de la défense, appelle Marie-Claire qui relate :

—Je descendais avec mon petit quand Jeanne me poigne. Elle levait une cruche sur moi. Si mon frère Jean-Paul ne la lui avait pas enlevée elle me tuait drè là.

C'est au tour de Blanche, l'amie de Jean-Paul, une grande maigre enveloppée dans un manteau rouge, en hampe de drapeau, qui déclare:

—Moé, je crie à Jean-Paul mon ami de se "watcher" parce qu'à l'avait une cruche. Mon ami lui a enlevé sa cruche.

—Vous ne pouvez pas vous tromper demande le juge.

—Non.

—Même si vous n'avez rien vu ?

—Même si je n'ai rien vu.

Enfin l'inculpé parle :

—J'étais chez ma soeur Marie-Claire. Je l'entends qui crie au secours. Je descends au second et je les sépare.

—Comment les avez-vous séparés ? demande Me Boissonnault.

—Par l'estomac puis j'ai ôté le chien de Jeanne qui leur passait dans les jambes. Après j'ai été obligé de leur séparer les cheveux. Ils étaient tous mêlés dans leurs mains.

Me Hill dans son réquisitoire s'est contenté de dire :

—Moi, je crois plutôt la version de la plaignante.

—Jugement vendredi, décide le tribunal.

$142,000 pour un hôpital à Sherbrooke

OTTAWA, (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Paul Martin, ministre du Bien-être et de la Santé, a annoncé qu'une subvention fédérale de plus de $142,000 aide aux frais de construction du nouvel hôpital de Sherbrooke.

Cet immeuble qui sera parachevé au printemps de l'an prochain remplace un vieil hôpital qui était devenu trop petit pour desservir convenablement la population de 120,000 âmes de Sherbrooke et de sa région.

Il aura environ 142 lits, des laboratoires de bactériologie, une banque de sang et un outillage complet pour fins médicales, chirurgicales et obstétricales.

On sait qu'afin d'encourager la construction d'hôpitaux, le gouvernement fédéral verse un octroi égal à celui des provinces jusqu'à concurrence de $1,000 par lit pour les hôpitaux de traitement actif, et de $1,500 pour les lits destinés aux affections chroniques.

Ottawa met ainsi, chaque année, plus de treize millions de dollars à la disposition des provinces.

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 22 novembre 1949. Président: l'hon. juge George Challies.

Les jugements suivants furent rendus:

J. A. Charron contre E. Desmarteaux et T. Brassard, m.e.c. — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 26 novembre.

Bernard Gold contre W. Courtemanche — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Dame Lina Lemieux contre Jean-Paul Dumberry — jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

David Gomberg, requérant — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Dame Violette Mercier es-qual contre Bélair-Cardinal Automobiles Inc. — jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 29 novembre.

Charles Arsenault contre Joseph H. Charbonneau — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur d'ici 15 jours.

Dame A. Sauvage contre J. B. Beauchamp — jugement accordant règle nisi contre le défendeur rapportable le 13 décembre.

Verona Construction Ltd contre Frank Ross Construction Ltd — jugement ordonnant l'examen de Nicola Marzitelli le 25 novembre.

Dame Anita Lelièvre contre Georges Dion — jugement ordonnant au défendeur de se nommer un nouveau procureur.

Sophie Klassmer contre Edward Routenberg (Rutenberg) — jugement autorisant la requérante à poursuivre en séparation de corps et d'habitation, etc.

Honorius Mallette contre J. René Denis — jugement ordonnant l'examen du demandeur le 30 novembre.

Dame Michelle Major contre Bernard Valiquette — jugement autorisant la requérante à ester en justice.

M. Caya contre Ville St-Laurent — jugement accordant péremption d'instance entre les parties, sans frais de motion et d'action.

Dame W. Czerwinski contre P. Nowinski — jugement accordant motion pour se retirer du dossier.

David Shuiman, requérant — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Germaine Pepin contre Roland Bayeur — jugement autorisant la requérante à ester en justice, etc.

Dame Rose Moldowan et vir contre Pierre Jacques Bégin — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen de la demanderesse le 2 décembre.

Jacques Gherman contre Pierre Jacques Bégin — jugement ordonnant l'examen médical et l'examen du demandeur le 2 décembre.

Dlle Marie Parmélia Cécile Rondeau, requérant — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que MARGARET ELIZABETH TAYLOR, commis, de la Cité et District de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce de son mari MOEL WHITFOOT CLARKE, de la Cité et District de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 23 novembre, 1949.

STEIN & STEIN,
Procureurs de la requérante
Suite 1075,
1435, rue St-Alexandre,
Montréal.

AVIS est donné que NORAH BURKE FRADETTE, domestique, de Verdun, Québec, s'adressera au parlement du Canada à sa présente session ou à la session, qui suivra afin d'obtenir un bill de Divorce de son mari, ROLAND PIERRE FRADETTE, vendeur, de Verdun, Québec, pour cause d'adultère et désertion.

LOUIS ORENSTEIN,
Procureurs de la requérante
261 ouest rue St-Jacques,
Montréal, Québec.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ALBERT ERNEST CURTIS, des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine Session, ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse ETHEL MINNIE CURTIS, née JOYCE, des cité et district de Montréal, demeurant présentement dans la ville de Brockville, dans la province d'Ontario, pour cause d'adultère.

Montréal, ce 4 novembre 1949.

GERMAIN BOCK,
Procureur du requérant.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No 121,225

ROGER OUIMET, de la Cité de Westmount, district de Montréal, et de la Cité et du district de Montréal, et JEAN H. DESLAURIERS, de la cité d'Outremont, district de Montréal, tous trois avocats du barreau de Montréal et de la province de Québec, ayant rempli toutes les obligations et payé toutes leurs cotisations en vertu de la loi du barreau et exerçant ensemble leur profession en société à Montréal, district de Montréal, sous le nom de OUIMET, LEFEBVRE & DESLAURIERS,

Demandeurs

contre

HENRI MAROIS, homme d'affaires, autrefois résidant et domicilié à Montréal, et à Ste-Martine, à présent de lieux inconnus,

Défendeur.

et

NOTAIRE J. A. POUPART, résidant et domicilié à Ste-Martine, district de Beauharnois, et ANATOLE BEAULE, hôtelier, résidant et domicilié à Ste-Martine, district de Beauharnois,

Tiers-saisis.

Il est ordonné au défendeur HENRI MAROIS de comparaître dans le mois.

Montréal, ce 22 novembre 1949.

GEORGES DUSSAULT,
Député-greffier de la dite Cour

AVIS POUR DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GERTRUDE TOULCH, ménagère de Montréal, P.Q., s'adressera au Parlement du Canada à la présente ou à la prochaine session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux MARTIN LOUIS STANDARD, manufacturier de Montréal, P.Q., pour cause d'adultère et d'abandon.

GREENBLATH, GODINSKY, & SALMON,
Procureurs de la requérante.
University Tower,
660 ouest, rue Ste-Catherine

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 270,918.

HILDA FUSK, femme majeure, et usant de ses droits, des cité et district de Montréal,

Demanderesse

vs

EUGENE LAFLEUR, de la cité de Verdun, district de Montréal,

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 21ème jour de novembre 1949.

J.-H. PEPIN,
Député-Protonotaire.

Jacobs et Jacobs,
Procureurs de la demanderesse.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme C.R.
C.-Antoine Geoffrion LL.L
Guillaume Geoffrion LL.L
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: HA 5228
MONTPETIT, DESJARDINS et DUCHARME
AVOCATS ET PROCUREURS
André Montpetit C.R.
Guy Desjardins, LL.L.
Claude Ducharme LL.L.
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
Montréal

Pour les Fêtes
Les VÊTEMENTS signés JULES BRUNET TAILLEUR
VOUS IRONT COMME UN GANT
4452, rue PAPINEAU Tél. CH. 2090



Chaque bouteille de White Horse a son propre numéro

Il vaut mieux "nommer sa marque" .. demandez donc du "White Horse"!

Le choix et le mélange soignés de whiskys bien vieillis assurent au "White Horse" ce goût vraiment excellent qui délecte tous les palais. Vendu en bouteilles de 40 et de 26½ onces.

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

Comment la HILLMAN roule-t-elle dans la Neige?

VOICI CE QUE DIT UN AS DU SKI AU SUJET D'UNE DE SES LONGUES RANDONNÉES



M. Douglas Mann, fervent du ski et ex-champion canadien, dont la lettre est l'une des nombreuses reçues de propriétaires de Hillman.

"Un vendredi du mois de mars dernier", écrit M. Mann, "nous sommes partis de London, Ont., dans notre Hillman, pour une de nos randonnées habituelles de fin de semaine. Après une nuit à Ottawa, nous arrivions à St-Jovite, dans les Laurentides, le matin suivant. Nous avons profité pleinement d'une fin de semaine de ski épatante. Nous sommes repartis pour London le dimanche à 8 h. p.m., et nous arrivions le matin suivant à 10h.30. C'est grâce, en partie, à notre Hillman que nous avons pu faire un aussi beau voyage! Même dans la neige profonde, nous roulions sans inquiétude, tirés allègrement par notre puissant moteur et une bonne traction. Nous avions parcouru 1,150 milles, à une vitesse moyenne de 48 milles à l'heure. Notre consommation moyenne d'essence fut de 39* milles au gallon."!

Des milliers de propriétaires de Hillman le savent—la Hillman Minx se comporte à ravir par les temps d'hiver les plus rigoureux. D'un océan à l'autre, au Canada comme aux Etats-Unis, un réseau permanent de vendeurs fournit pièces et entretien pour les voitures Hillman. Demandez à votre vendeur Hillman de vous faire faire une promenade d'essai au volant d'une Hillman.

*Nous promettons seulement: "Jusqu'à 35 milles au gallon."



POUR VOTRE ARGENT! . . . PROCUREZ-VOUS UNE

HILLMAN MINX

MET EN VEDETTE 18 PERFECTIONNEMENTS QU'ON NE TROUVE DANS AUCUNE AUTRE VOITURE BRITANNIQUE DE SON PRIX

ROOTES MOTORS LIMITED, 170 Bay Street, Toronto, Ontario . . . Aéroport de Montréal; Dorval, P.Q. . . . 509-10 Rogers Bldg., Granville St., Vancouver, B.C.

PIÈCES DE RECHANGE ET SERVICE D'ENTRETIEN D'UN OCÉAN À L'AUTRE AU CANADA ET AUX É.-U.

Vendeurs à Montréal

CHARBONNEAU & LAMOTHE ..... 7485, boul. St-Laurent
HODGE BROS. REG'D ..... 5028, rue Sherbrooke
MOORE MOTORS ..... 1822-26 ouest, rue Ste-Catherine
PACKARD PAPINEAU MOTOR SALES ..... 4751, rue Papineau

Distributeurs et vendeurs dans Québec

Carleton Centre ..... Garage Central
Cowansville ..... Veillette Automobile Limited
Gaspé Sud ..... Garage Gérard et Fils
Granby ..... C. W. Miller
Lachute ..... Garage Léger
Mont-Joli ..... Baudet et Cie, Ltée
Pointe-Claire ..... Garage Leblanc
Québec ..... Giguère Automobile Limited
Rivière-du-Loup ..... Garage J. S. Lévesque
Ste-Anne des Monts ..... Gérard C. Gagnon
Sherbrooke ..... Thibault & Bouchard
Verdun ..... Garage Laniel

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Un honneur mérité pour Henri Rochon



Nommé l'athlète de l'année par la Montreal Sportsmen's Association, le jeune et habile tennisman Henri Rochon sera fêté de même que quatre-vingts autres champions du pays le 5 décembre prochain. Rochon est le premier joueur de tennis à être honoré de la sorte par les sportsmen. Il mérite bien l'honneur qui lui échoit par ses exploits sur les courts au cours de l'année qui touche à sa fin. Parmi les athlètes de renom qui remportèrent avant lui cet honneur, l'on peut mentionner Gérard Côté, Joey Richman, Joe Gagnon et Doug Bennett. Mais le choix de cette année ne saurait être plus judicieux d'autant plus que Rochon est un athlète amateur dans toute la force du mot.

Membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis ces quatre dernières années, Rochon a joué le meilleur tennis de sa carrière au cours des derniers mois. En plus de jouer pour l'équipe canadienne qui fut vaincue par celle de l'Australie, il gagna les championnats de simples canadiens, l'Omnium canadien ainsi que le championnat de simples ontariens.

Rochon s'est tout particulièrement signalé sur les courts en 1948 lorsqu'il remporta une victoire en sets consécutifs, dans un match de la coupe Davis, contre le réputé Pancho Guerro, joueur No 1 du Mexique. Cette même année il se rendit au Mexique où il atteignit la finale des championnats nationaux mexicains.

Rochon est sûrement le meilleur joueur de tennis canadien-français des temps modernes. Agé seulement de 25 ans, il pourra encore s'améliorer en jouant contre des adversaires réputés comme les frères Vega, Frank Sedgeman, Jack Bromwich et autres qu'il a déjà affrontés. La compétition internationale est ce dont nos jeunes joueurs ont besoin pour améliorer leur style, mais Rochon comme tous les autres jeunes ayant de l'étoffe doit gagner sa vie et peut difficilement dépenser son temps et son argent en voyageant souvent à l'étranger. L'amateurisme véritable est un luxe que peuvent se payer seulement les athlètes fortunés. A tout événement nous applaudissons fortement le choix de l'association des sportsmen.

* * *

Il n'est pas étonnant que les Red Wings occupent aujourd'hui la première position de la ligue de hockey Nationale lorsqu'un Abel et Howe ont compilé ensemble un total de 23 buts et 35 assistances leur valant 58 points ... Il n'est pas surprenant non plus que les Canadiens aient de la difficulté à se maintenir dans la lutte puisqu'ils ont compté seulement 31 buts en 16 parties ... Sans Maurice Richard et Bill Durnan les Habitants seraient vraisemblablement en dernière position ... La lethargie de nos joueurs d'avant est de plus en plus lamentable et quelque chose devrait être tentée pour provoquer leur réveil ... Le promoteur Eddie Quinn se rendra à Toronto pour la joute de samedi entre les Alouettes et les Stampeders de Calgary et il tentera de mettre sous contrat le footballer Woody Strode, que l'on dit être une grande attraction dans les arènes californiennes, pour quelques matches dans l'Est ... Frank Selke nie toute rumeur voulant qu'il y ait dissension dans le camp des Canadiens ... L'ancienne étoile du tennis, Laird Watt, sera l'orateur invité au lunch du club Rotary ce midi.

* * *

Raoul Godbout partira aujourd'hui pour New-York afin d'y trouver un adversaire de calibre pour Johnny Greco, qui effectuera un retour dans l'arène le 12 décembre prochain ... Les seconds de Dauthuille admettent avoir commis une erreur en permettant à leur protégé de réduire son poids de quelques livres pour son combat contre Kid Gavilan ... Cette réduction et un trop long entraînement ont fortement affaibli le boxeur français qui n'eut pas ni l'entrain, ni l'endurance de ses précédents matches ... Dauthuille paraît à son meilleur à 156 livres et jamais plus il ne se battra en-dessous de cette pesanteur ... Les Alouettes auraient parfaitement raison de se plaindre de la limite de 3,000 billets qui leur furent accordé pour la joute de samedi ... Le double n'aurait même pas suffi à satisfaire toutes les demandes reçues par le président Léo Dandurand... Jamais partie de football n'aura suscité un plus vif intérêt dans notre métropole ... Si Montréal possédait un centre sportif adéquat une telle joute aurait attirée dans nos murs plus de 50,000 personnes.

* * *

Notre ville est privée de plusieurs spectacles d'envergure parce que nous ne possédons pas un bon endroit pour les présenter ... La construction d'un stade municipal s'impose de plus en plus ... Inutile de dire qu'elle constituerait indirectement un important médium touristique en attirant dans nos murs les visiteurs étrangers ... Frank Valois nous informe de Paris qu'il vient de remporter des victoires contre Alex Cadin et Robert Herland ... Ce dernier a participé deux fois aux Jeux olympiques et est un solide athlète ...

Détroit augmente son avance en tête

Boston défait Toronto 3 à 1; Schmidt et Peirson brillent

BOSTON. (AP) — Milt Schmidt, capitaine des Bruins de Boston, a enregistré son premier but de la saison dans la ligue Nationale, hier, pour aider son club à vaincre les Maple Leafs de Toronto au compte de 3 à 1. Plus de 11,000 personnes ont assisté à la joute au Boston Garden. Par suite de cette victoire et la défaite des Rangers contre le Détroit, trois clubs sont maintenant sur un pied d'égalité en quatrième position. Ce sont le Chicago, le Boston et les Rangers.

Aucun club ne réussit à compter dans l'engagement initial. Le jeu fut passablement rude mais l'arbitre Bill Chadwick ne décerna que trois punitions, soit à Klukay, Toppazzini et Juzda.

Dans la deuxième période Johnny Peirson aidé de Ken Smith placa les Bruins en avant après seulement une minute de jeu. Peirson arriva seul devant Broda qu'il déjoua habilement. Quinze minutes plus tard Ted Kennedy, le capitaine du club de la Ville-Reine égalisa les chances, aidé de Sid Smith et Fleming Mackell. Mortson des Leafs purgea la seule punition de l'engagement.

Milt Schmidt enregistra après neuf minutes de jeu dans la troisième période le but qui devait assurer la victoire aux Bostonnais. Schmidt déjoua Broda sans assistance avec un rapide lancer dans le coin du filet.

Peirson se mit ensuite en évidence en enregistrant son deuxième but de la joute, aidé de Smith à la dix-huitième minute de jeu. Les leafs attaquaient en masse dans l'espoir d'égaliser les chances quand Ken Smith s'échappa avec Peirson. Smith passa habilement à Peirson à la ligne bleue. Ce dernier s'avanca seul devant Broda, fit une feinte et déjoua très habilement le cerbère des Leafs.

Les Leafs rencontrent les Canadiens au Forum et se devront de tout, au moins annuler s'ils désirent conserver la deuxième place du classement. Par suite de leur défaite et de la victoire du Détroit les Leafs ont perdu du terrain. Les Red Wings possèdent maintenant une avance de neuf points en première place.

BOSTON — Buts, Gélineau; défenses, Quakenbush, Crawford; centre, Ronty; ailes, Peirson, Smith; subs., Schmidt, Toppazzini, Creighton, Harrison Maloney, Horeck, Dumart, Flaman, Henderson, Lyryzanowski.

TORONTO — Buts, Broda; défenses, Thomson, Mortson; centre, Bentley; ailes, Timgren, Klukay; subs., Dawes, Watson, Ezinicki, Meeker, Lynn, Kennedy S. Smith, Mackell, Boesch, Juzda, Samis.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Sam Babcock et Bill Scherr.

Première période

Aucun point.
Punitions: Klukay, Toppazzini, Juzda.

Deuxième période

1—Boston, Peirson (K. Smith) ... 1.10
2—Toronto, Kennedy (S. Smith, Mackell) ... 16.18
Punition: Mortson.

Troisième période

3—Boston, Schmidt ... 9.31
4—Boston, Pierson (K. Smith) ... 18.54
Punition: Toppazzini (mauvaise conduite).

Le jeune Eagle surprend en battant l'expérimenté Joe Savoldi au Forum

Don Eagle, jeune athlète de la réserve indienne de Caughnawaga, a remporté une sensationnelle victoire aux dépens de Joe (Jumping) Savoldi, hier soir, dans la rencontre finale de la séance de lutte présentée au Forum par le promoteur Eddie Quinn.

Ce fut un combat très scientifique, rapide et intéressant à surveiller. La foule fut constamment tenue sur le qui-vive, non par la brutalité utilisée par les deux gladiateurs aux prises, mais par l'habileté à se déprendre des prises des plus difficiles.

Même dans la victoire, Eagle n'eut pas la tâche facile, car il dut batailler durant les trois engagements avant de s'assurer les honneurs de la rencontre.

La jeunesse de Don Eagle a eu raison de l'expérience de Savoldi. Eagle a pris les devants en gagnant la première chute après 12.05 minutes, à l'aide d'un écrasement général.

Cependant, Savoldi revint à la charge pour égaliser les chances dans la seconde reprise. Une série de quatre savates consécutives, suivies d'un écrasement ont obligé Eagle à concéder la chute.

Le troisième et dernier engagement fut très rapide. Les deux lutteurs ne semblaient aucunement épuisés à la fin de la rencontre, bien qu'ils aient déployé beaucoup de force dans les deux chutes précédentes. Eagle s'est assuré la victoire en écrasant les épaules de Savoldi après 7.20 minutes. Le verdict rendu par l'arbitre fut populaire.

Robert et Lovelock sont disqualifiés

La semi-finale fut disputée brutalement. Résultat, les lutteurs aux prises, Yvon Robert et Al Lovelock furent disqualifiés après 8 minutes alors qu'ils se battaient au bas de l'arène. Fred Atkins a eu raison du nouveau-venu Frank Taylor après 10.12 minutes de bataille acharnée dans la rencontre spéciale.

Dans la préliminaire, George Linnehan, qui remplaçait Ovila Asselin, a fait match nul avec Tony Leone.

Québec blanchit Chicoutimi 1-0

CHICOUTIMI. (C.P.) — Marcel Pelletier a été sensationnel dans les filets des As de Québec, alors qu'il a blanchi le club Chicoutimi au compte de 1 à 0 dans une joute excitante au possible, hier.

Aucun club ne réussit à prendre les devants dans l'engagement initial, qui fut disputé à une très vive allure.

Un but de Gino Rossignol, enregistré sans assistance, dans le deuxième engagement assura la victoire aux As. Les deux gardiens de buts furent invincibles dans le troisième période. Robert Bleau a également été brillant dans la cage du Chicoutimi.

Par suite du résultat les As ont brisé l'égalité qui existait pour la deuxième place du circuit. Ils sont passés seuls en deuxième place, deux points en avant des clubs Royal et Senators d'Ottawa qui sont maintenant sur un pied d'égalité en troisième position.

QUEBEC — —Buts, Pelletier; défenses, Renaud, Roberge; centre, Carnegie; ailes, Rossignol Gaudreault; subs., Zeidel, Gamble, Scholes, Scott, Smith, Tremblay, Houle, Pruneau.

CHICOUTIMI — Buts, Bleau; défenses, Morrisseau, Gladu; centre, Muretich; ailes, Smrke, Robert; subs., Fenneli, Roy, Robidas, Cabana, Lavoie, Crawford, Bourgeois, Miller, Richard.

Arbitres: Déziel, Turgeon.

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Québec, Rossignol ... 7.40
Punitions: Smrke, Rossignol, Gamble.

Troisième période

Aucun point.
Punition: Roberge.

BUFFALO ACHETE HANK BIASATTI

BUFFALO. (A.P.) — Les Bisons de Buffalo de la ligue de baseball Internationale ont annoncé, hier, qu'ils avaient acheté le premier-but Hank Biasatti des Athletics de Philadelphie de la ligue Américaine. Les Bisons ont une entente avec les Athletics. Biasatti n'a pas joué très souvent à Philadelphie cette saison. Il agissait comme premier-but substitut pour Ferris Fain le joueur régulier au premier sac.

Gariépy optionné au Louisville

BUFFALO. (U.P.) — Ray Gariépy, joueur de défense au repos depuis quelque temps à la suite d'une blessure au genou, a été optionné au club Louisville de la ligue des Etats-Unis par les Bisons de Buffalo de l'Américaine. Art Chapman, gérant général du Buffalo, a expliqué que Gariépy serait immédiatement rappelé, aussitôt qu'il aurait retrouvé sa condition.

Waitkus suit des exercices spéciaux

PHILADELPHIE. (U.P.) — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé, hier, que le joueur de premier-but Eddie Waitkus, blessé d'un coup de feu au cours de la dernière saison, suivra des exercices spéciaux pour retrouver sa condition d'ici le printemps. La direction des Phillies espère que Waitkus reviendra sur l'alignement régulier du club l'an prochain.

BOSTON, (A.P.) — Johnny Gallagher, colosse joueur de défense du collège Boston l'an dernier, a signé contrat, hier, avec les Olympics de Boston de la ligue de l'Est des Etats-Unis.

Ligue de ballon-panier Mtl. senior

Deux joutes ont été disputées au gymnase de l'Université McGill hier soir, pour l'ouverture de la saison. Le Grenadier Guards a défait le McGill au compte de 57-45. Se sont distingués pour Grenadier Guards, McKay McFall en comptant 13 points ainsi que Fred Briddle et Dominique Tate en comptant chacun 10 points. Les étoiles du McGill furent Cunningham et Myer Bloom qui comptèrent chacun 13 points.

Dans la deuxième joute le Y.M.H.A. a eu raison du Verdun Colonial au compte de 64-32. Murray Waxman, Donald Bloomfield, Sol Tolchinsky, Mel Prupas se distinguèrent pour le Y.M.H.A. en comptant respectivement 9 pts. Pour le Colonial les joueurs suivants ont brillé en comptant 6 pts chacun: Gordon McLeod, Les Korlok, Bob Duford.

On nous annonce que les éliminatoires Golden Ball commenceront samedi soir prochain avec un programme double à l'Université McGill, entre les clubs Y.M.H.A. et Etoiles d'Ottawa, et pour la 2e partie au programme Grenadier Guards vs Vermont Wisards.

C'est dimanche après-midi à la Palestre Nationale qu'aura lieu la deuxième partie des éliminatoires.

Indianapolis 3, Providence 6

Premières période

1—Indianapolis, Lundy (Sclisizzi) ... 4.18
2—Providence, Fraser (Hamilton, Michaluk) ... 6.00
3—Indianapolis, Glover (Reid) ... 9.45
4—Indianapolis, Lundy (Wiseman, Quackenbush) ... 11.28
Punitions: Wolt, Summers.

Deuxième période

5—Providence, Fraser (Liscombe, Chad) ... 1.57
6—Providence, Liscombe ... 10.39
7—Providence, McGill (Morris, Pullman) ... 15.49
Punitions: Arcand, Uniac, Wolt.
8—Providence, Fraser (Liscombe, Chad) ... 17.22
9—Providence, Laplante (Summers, Stoddard) ... 18.55
Punitions: Quackenbush, Arcand.

St-Louis 2, Cleveland 6

Première période

1—Cleveland, Sloan (Taylor, Ceresino) ... 4.43
2—Cleveland, Schultz (Kelly, Douglas) ... 7.19
3—St-Louis, Gladu (Trigg) ... 11.44
Punition: Buller.

Deuxième période

4—Cleveland, Schultz (Kelly Douglas) ... 0.36
5—Cleveland, Kelly (Douglas, Schultz) ... 1.48
6—Cleveland, Leswick (Douglas, Schultz) ... 9.50
Aucune punition.

Troisième période

7—Cleveland, Buller (Holota) ... 2.33
8—St-Louis, Doran (Backor) ... 13.42
Punitions: Carse, Nicholson, Schultz, Kelly.

De nouveau en vedette avec Détroit



JOE CARVETH

Il triomphe des Rangers par 4-3; Carveth compte 2 buts

DETROIT. (AP) — Joe Carveth a continué d'évoluer avec brio, hier, pour les Red Wings de Détroit, alors qu'il a compté deux buts pour aider son club à vaincre les Rangers de New-York au compte de 4 à 3 et ainsi augmenter son avance à neuf points sur les Leafs de Toronto en première place de la ligue Nationale. Les Rangers ont opéré un ralliement dans la troisième période et sont venus près d'égaliser les chances.

Le joueur de défense Stanley a donné l'avance aux Newyorkais après huit minutes de jeu dans la première période. Joe Carveth aidé de Kelly et Ted Lindsay a égalisé les chances trois minutes plus tard. Carveth décocha un boulet que Chuck Rayner n'eut aucune chance de bloquer.

Lindsay, Kaleta, Shero, Rayner, Lumley et Stnal Stanley se sont vus décernés des punitions mineures au cours de l'engagement.

Dans la deuxième période le Détroit a compté trois fois pour porter le compte 4 à 1 en sa faveur. Ted Lindsay, assisté de Martin et Abel, déjoua d'abord Rayner. Puis ce fut Jimmy Planche McFadden et enfin Carveth aidé de McFadden.

Possédant une confortable avance de trois points les Red Wings semblaient assurés d'une victoire relativement facile.

Les Rangers sont cependant revenus à la charge dans l'engagement final pour venir bien près d'égaliser les chances. Pentti Lund, assisté de Slowinski et Kate Kaleta, enregistra le deuxième but des Rangers, à la quinzième minute de jeu. Une minute plus tard Slowink Slowinski, aidé de Poile, déjouait Harry Lumley pour porter le compte à 4 à 3. La défense des Red Wings s'est ensuite ressaisi pour empêcher les Rangers de compter un autre but qui aurait égalé le compte.

Le jeu fut passablement rude dans la dernière période. Babando, Poile, Peters, Reise, Egan et Stewart paradèrent tour à tour au frigidaire.

Sommaire.—

Première période

1—New-York, Stanley ... 8.17
2—Détroit, Carveth, (Kelly-Lindsay) ... 11:20
Punitions: Lindsay, Kaleta, Shero, Rayner, Lumley, Stanley.

Deuxième pédiode

3—Détroit, Lindsay, (Martin-Abel) ... 10:09
4—Détroit, McFadden, (Black) ... 13:50
5—Détroit, Carveth, (McFadden) ... 19:47
Punitions: Stewart, Howe, Stanley, Lamirande.

Troisième période

6—New-York, Lund, (Slowinski-Kaleta) ... 15:47
7—New-York, Slowinski, (Poile) ... 16:09
Punitions: Babando, Poile, Peters, Reise, Egan, Stewart, Laprade.

SEWELL NOMME GERANT DU CLUB CHARLESTON

PITTSBURGH, (U.P.) — Rip Sewell, lanceur des Pirates de Pittsburgh pendant 12 ans, a été nommé, hier, gérant du club Charleston de la ligue South Atlantic de la classe A. Sewell, âgé de 42 ans, a déclaré qu'il lancerait également pour son club. Sewell aura comme principale tâche de développer les jeunes artilleurs.

Réponse du Washington au Plattsburgh

Stan Niles, trésorier de l'association athlétique de Plattsburg, a reçu une lettre signée par Oscar Bluege, directeur du système de clubs-fermes des Senators de Washington de la ligue Américaine, à l'effet que Washington serait intéressé à bâcler une entente avec le club Plattsburgh, si ce dernier est affilié éventuellement à la ligue de baseball Provinciale. Une telle entente est possible en autant que la ligue Provinciale devienne affiliée au baseball organisé.

Une copie de la lettre signée par Oscar Bluege a été envoyée à Albert Molini, président de la ligue Provinciale. On sait que Molini est intéressé à accorder une franchise à un club de Plattsburgh. Molini assistera à la convention annuelle des ligues mineures du baseball organisé au début de décembre pour décider des possibilités d'affilier la ligue Provinciale au baseball organisé.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Toronto 1, Boston 3
Rangers 3, Détroit 4

Ligue Américaine
Indianapolis 3, Providence 6
St-Louis 2, Cleveland 6
Springfield 3, Pittsburgh 5

Ligue senior
Sherbrooke 3, Valleyfield 6
Québec 1, Chicoutimi 0

Ligue Provinciale
Abord-à-Plouffe 8, Lachine 6
Outremont 1, Joliette 10.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Toronto à Canadiens
Détroit à Chicago

Ligue Américaine
Pittsburgh à Hershey
Providence à New Haven
Springfield à Cincinnati

Ligue senior
Chicoutimi à Québec
Ottawa à Shawinigan

Ligue junior
Trois-Rivières vs Royals
Canadiens vs Leafs
(A l'Auditorium de Verdun)
Québec à Valleyfield

Ligue Provinciale
Lachine vs Abord-à-Plouffe
Joliette vs Park Extension
(A l'arena St-Laurent)

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	16	12	2	2	59	35	26
Toronto	17	7	7	3	50	43	17
Canadiens	16	6	6	4	31	25	16
Chicago	16	5	8	3	45	49	13
New-York	16	4	7	5	34	47	13
Boston	17	5	9	3	44	64	13

Ligue Américaine

Division Est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	18	11	7	0	82	71	22
Buffalo	20	10	9	1	63	56	21
New-Haven	20	9	8	3	60	64	21
Springfield	18	8	8	2	57	48	18
Hershey	18	6	11	1	64	80	13

Division Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	17	13	2	2	82	47	28
Saint-Louis	19	11	7	1	70	60	23
Indianapolis	10	7	10	2	50	54	16
Pittsburgh	17	6	8	3	47	45	15
Cincinnati	20	3	14	3	43	83	9

(Joutes d'hier non comprises)

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	19	13	6	0	80	54	26
Québec	16	9	6	1	47	41	19
Ottawa	17	8	8	1	69	65	17
Royal	18	7	8	3	56	52	17
Chicoutimi	17	7	8	2	57	61	16
Valleyfield	20	6	13	1	60	89	13
Shawinigan	19	5	13	1	54	86	11

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	9	9	0	0	52	19	18
Québec	10	7	3	0	55	28	14
Trois-Rivières	10	5	5	0	35	28	10
National	7	4	3	0	30	20	8
Valleyfield	13	4	9	0	32	69	8
Royal	9	2	6	1	24	41	5
Verdun	6	0	5	1	13	36	1

Joliette écrase Outremont 10-1

L'Abord-à-Plouffe a défait le Lachine au compte de 8 à 6, hier, dans une joute régulière de la ligue Provinciale. Les Rapides de Lachine sont venus de l'arrière dans la troisième période mais furent incapables d'égaliser les chances. Dans une autre joute régulière du circuit disputée à Joliette le club de l'endroit a écrasé l'Outremont au compte de 10 à 1.

A Lachine, Lucien Baillargeon et Jack Eagan ont dirigé l'offensive du club Abord-à-Plouffe en comptant deux buts chacun. Marcel Reid a également compté deux fois pour les vainqueurs. Dick Munn et Claude Ménard ont réussi les autres buts. Pour les perdants Bill Chiara avec deux buts a été le meilleur. Les autres scoreurs du Lachine furent Aimé Bourgie, Guy Sauvé, Bob Morin et Charlie Roche.

A Joliette, Royal Lafrenière a brillé pour les vainqueurs en comptant trois buts au cours de la joute. Roland Bourrassa a compté deux fois tandis que Paul Longpré, Roger Lévesque, E. Perreault et Jos Kavanaugh ont réussi les autres buts du Joliette. Roger Desrosiers a évité le blanchissage au club Outremont.

Hull l'emporte

STOCKHOLM, (C.P.) — Les Volants de Hull ont remporté leur troisième victoire consécutive, hier, à Stockholm, alors qu'ils ont défait le club Hammarby au compte de 4 à 2 dans une joute hors-concours.

Springfield 3, Pittsburgh 5

Première période

1—Springfield Allen (Burnett) ... 6.46
2—Springfield, Burnett (Gooden) ... 8.19
3—Pittsburgh, Hannigan (Migay) ... 9.50
4—Pittsburgh, Barbe (Russell, Horton) ... 12.26
5—Pittsburgh, Migay (Solinger) ... 14.55
Punitions: Hayden, Kobussen, Horton (2), Defelice (2), Tottle, Russell.

Deuxième période

6—Pittsburgh, Benson (Barbe, Russell) ... 4.48
Punitions: Migay, Backor (2), Kemp, McMurdy.

Troisième période

7—Pittsburgh, Migay (Hannigan, Solinger) ... 17.51
8—Springfield, Gooden (Hayden Burnett) ... 19.24
Punitions: Allen, Defelice.

Corriveau se distingue alors que Valleyfield bat Sherbrooke

VALLEYFIELD. (C.P.) — Les Braves de Valleyfield ont affiché une excellente tenue, hier, pour vaincre les meneurs du circuit George Slater, le St-François de Sherbrooke, au compte de 6 à 3. C'était la sixième victoire du Valleyfield depuis le début de la saison et la sixième défaite seulement du Sherbrooke.

Un but de Kwong a donné l'avance au Valleyfield après seulement 44 secondes de jeu. Ossie Carnegie égalisa les chances avant la fin du premier engagement.

Six buts ont été enregistrés dans la deuxième période dont quatre par le Valleyfield. Corriveau se distingua dans cet engagement en comptant deux fois et en obtenant une assistance sur un troisième but. Bisaillon et Irvin comptèrent également pour le club de Toe Blake au cours de l'engagement. Jimmy Planche et Préfontaine ont réussi les buts du Sherbrooke dans cette période. Menant 5 à 3 au début de la période finale les Braves ont pratiqué un excellent jeu défensif. Sherbrooke a forcé le jeu et Joannette s'est échappé pour déjouer Leclerc, laissé sans protection, pour le dernier but de la joute. André Corriveau reçut une assistance sur le but. Corriveau fut la grande étoile des vainqueurs avec deux buts et deux assistances.

SHERBROOKE — Buts, Leclerc; défenses, Préfontaine, Carnegie; subs, Goupille, Lasses, Heindl, Metcalfe; centre, Barry; ailes, brie, Planche, Vinet, Généreux, Sinclair, Fillion, Duchêne.

VALLEYFIELD — Buts, Bessette; défenses, Duchak, Irvine; centre, M. Bessette; ailes, Schmidt, Kwong; subs, Ernst, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Cyr, Mailler, Leduc, Franklyn, Lake.

Première période

1—Valleyfield, Kwong (Schmidt, M. Bessette) ... 0.44
2—Sherbrooke, Carnegie (Préfontaine, Barry) ... 3.50
Punitions: Franklin, Heindl.

Deuxième période

3—Valleyfield, Corriveau (Bisaillon) ... 6.24
4—Valleyfield, Bisaillon (Joannette, Corriveau) ... 6.34
5—Valleyfield, Corriveau (R. Bessette) ... 7.22
6—Sherbrooke, Planche (Barry, Fillion) ... 12.27
7—Sherbrooke, Préfontaine (Planche, Carnegie) ... 14.04
8—Valleyfield, Irvine ... 19.32
Aucune punition.

Troisième période

9—Valleyfield, Joannette (Bisaillon, Corriveau) ... 10.21
Punitions: Généreux, Labrie, Ernst, Franklyn.

LA CHANCELLERIE DE RENOM

OMER DE SERRES Ltée

Fervents du ski...

Venez rencontrer à notre rayon du ski, au 3ème étage

GUY NORMANDIN

expert-instructeur de ski de l'hôtel Chantecler, qui se fera un plaisir de vous renseigner sur tout ce qui concerne votre sport favori.



A votre service, tous les jours jusqu'au 3 décembre



VOTRE CHOIX en équipement de ski

- Skis C.C.M., Andreef, Peterboro, Harvey Doods.
- Fixations — Modèles variés.
- Bottines, Poles, Cire.
- Vêtements pour messieurs, dames.

NOUS POSONS LAMES D'ACIER

Omer DeSerres LIMITÉE MONTREAL

1406, ST-DENIS LA. 0251 6793, ST-HUBERT

SPORT — 8e ETAGE

Attention... Messieurs... Attention

Voici pour vous une chance inespérée !

A. GOLD & SONS vous disent...

WE WONT LET YOU WEAR IT UNLESS IT FITS!

we wont let you wear it unless it fits

Traduisez en français cette devise qui a rendu célèbre le Gold Lounge Authentique. Postez autant de traductions que vous le désirez ainsi que votre nom et adresse chez A. Gold & Sons, 366 ouest, rue Ste-Catherine, près Bleury... et... si votre réponse est reconnue la meilleure... vous gagnerez

6 belles chemises Van Heusen
1 magnifique pardessus Lamkasha

et, lisez bien, Messieurs...

1 SUPERBE COMPLET TWILITE BLUE MONTROSE 5000

façonné et stylisé dans le GOLD LOUNGE AUTHENTIQUE

de plus, ce superbe complet sera muni d'un porte-monnaie rempli de billets de banque.

WE WONT LET YOU WEAR IT UNLESS IT FITS!

C'est la devise de A. Gold & Sons... Vous ne porterez le Gold Lounge Authentique... que s'il est parfaitement ajusté. Postez vos réponses... avant le 9 décembre... et gagnez le gros lot.

Les agents de publicité, MM. Gérard Tourangeau de "Montréal-Matin", Maurice Houle, du "Canada" et Rolland Bayeur du poste C.K.V.L., seront les juges. Leur décision sera finale.

Traduisez, Messieurs... We Wont Let You Wear It Unless It Fits! La devise de A. Gold & Sons, les créateurs et les seuls qui le possèdent.

Le fameux GOLD LOUNGE AUTHENTIQUE.

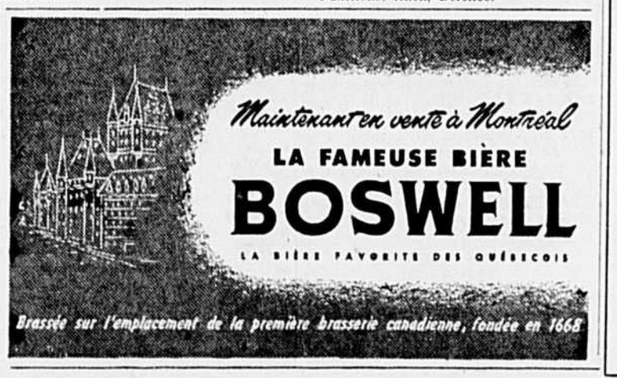
THE HOUSE OF GOLD

A. Gold & Sons

366

OUEST, RUE STE-CATHERINE — PRES BLEURY

25 PRIX DE CONSOLATION SERONT AUSSI DONNES



Le Canadien est confiant de vaincre Toronto

Les Habitants devront jouer trois joutes en quatre jours

(Par Paul Parizeau)

Les Canadiens seront à leur meilleur lorsqu'ils affronteront les Leafs de Toronto, ce soir au Forum, dans une partie qui promet. L'action ne manque jamais lorsque les deux clubs canadiens de la ligue de hockey Nationale en viennent aux prises et la partie de ce soir ne devrait pas faire exception. L'on se souvient de la bagarre générale qui a marqué la fin de la dernière joute disputée ici entre les deux clubs alors que Maurice Richard et Emile Bouchard serviront une râclée à Gus Mortson et Thomson tandis que les Canadiens remportaient les honneurs au compte de 4-2.

Tandis que la patinoire fut occupée par les "Ice Capades" les Canadiens ont joué quatre parties à l'étranger. Ils n'ont pourtant pas fait merveille puisqu'ils durent se contenter d'une seule victoire et une partie nulle, contre deux défaites. L'une des défaites fut enregistrée à Toronto alors que Broda enregistra son troisième blanchissage de la saison. Les hostilités de ce soir devraient donner lieu à un enlevant duel de gardiens de buts car Durnan continue d'être l'un des plus redoutables aspirants au trophée Vézina qu'il a déjà capturé quatre fois.

Les Canadiens ont seulement un point en arrière des Leafs, détenteurs de la deuxième position, au moment où ces lignes sont écrites. Mais les Torontois jouaient à Boston hier soir de sorte qu'une victoire les assurerait de demeurer en deuxième place quoiqu'il advienne ce soir.

Une dure tâche

Une dure tâche attend les Canadiens puisqu'ils devront jouer trois parties en quatre jours. Samedi soir les Habitants recevront la visite des Rangers qui semblent être fortement améliorés, puis ils joueront dimanche soir à Détroit.

Non seulement les Canadiens seront-ils frais et dispos pour la joute de ce soir, mais les Leafs, en plus de jouer leur deuxième joute en autant de soirs, seront privés des services de Gal Gardner et Bill Barilko. Gardner s'est fracturé la mâchoire dans la dernière partie ici tandis que Barilko s'est détendu des tendons au genou samedi soir.

Les Leafs, comme les Canadiens d'ailleurs, sont faibles au centre et ils parurent impuissants en fin de semaine lorsque Ted Kennedy brilla par son absence. Kennedy a été impliqué dans un accident de la route, alors que l'automobile qu'il conduisait, glissa sur le pavé détrempé pour frapper de jeunes garçonnets et en tuer un. Il n'a pas joué dans les deux joutes de la fin de semaine mais sera à son poste ce soir.

Les Rangers seront les adversaires des Canadiens samedi soir. Le Tricolore devrait en profiter pour tenter d'améliorer son classement mais l'on sait que le club newyorkais a toujours l'habitude de leur donner du fil à retordre.

L'alignement des Canadiens pour la joute de ce soir sera vraisemblablement le même car Dick Irvin ne semble projeter aucun changement. Le public local verra Roger Léger à l'oeuvre pour la première fois cette saison.

Une étoile au tennis



Pancho Segura, que l'on voit ci-dessus frappant la balle de ses deux mains, sera au nombre des tennismen professionnels qui donneront une exhibition de leur savoir-faire mardi soir prochain au Forum

LE MAIRE HOUDE AVEC LES ALOUETTES

TORONTO (C.P.) — M. Camillien Houde, maire de Montréal, et M. James Watson, maire de Calgary, assisteront à la joute finale pour le championnat du football au pays, samedi prochain, au stade Varsity de Toronto. La joute mettra aux prises les clubs Alouettes de Montréal, champions de l'Est, et Stampeders de Calgary, champions de l'Ouest.

M. H. E. McCallum, maire de Toronto, a déclaré hier qu'une réception civique aurait lieu en l'honneur des deux visiteurs.

Saddler vs Zuleta

CLEVELAND. (U.P.) — L'ex-champion mondial poids-plume, Sandy Saddler, rencontrera Orlando Zuleta de la Havana, Cuba, dans un match de 10 rounds le 6 décembre prochain. Sur le même programme Rocky Graziano fera face à Sonny Horne.

HORIZONS SPORTIFS

par BERT SOULIÈRE



Plusieurs gens trouveront étrange que l'on parle de tennis à cette période de l'année, alors que le froid commence à se faire sentir et que la neige couvre déjà le sol. Naturellement, ce n'est pas une saison propice au sport de la raquette. Mais, la présence des meilleurs professionnels au monde, mardi prochain au Forum, suscite tellement un immense intérêt chez les amateurs du tennis, qu'il est de saison d'en parler. Tous ont entendu parler des prouesses de Jack Kramer et de l'ascension rapide de Pancho Gonzales. Mais, peu connaissent la réelle valeur du dimunitif Pancho Segura, dont les débuts difficiles au tennis ont été identiques à ceux de Gonzales sous plusieurs rapports. Segura a du faire preuve d'un courage illimité pour surmonter les obstacles avant de connaître la gloire et de se créer une réputation internationale.

* * *

Champion de l'Amérique du Sud, Pancho Segura a appris dès son jeune âge que "deux têtes valaient mieux qu'une". A ses débuts sur un court de tennis, Segura s'est dit en lui-même que "deux mains valaient mieux qu'une". Depuis lors, l'athlète des Pays Latins a toujours eu recours à ses deux mains pour pratiquer son sport favori. Segura, natif de Guayaquil, une ville située dans l'Equateur, est petit de taille mais grand de coeur. En tenant sa raquette de ses deux mains, Segura peut décocher un coup avec beaucoup plus de puissance et offrir une meilleure opposition à ses adversaires.

* * *

Tout comme Gonzales, Pancho Segura est natif de parents pauvres. Son père était surveillant d'un club de tennis. Segura n'aimait pas trop fréquenter les bancs de l'école. Il préférait le tennis à l'étude. A l'âge de quatre ans, il était quasi-infirme. Ses jambes étaient déformées. Malgré plusieurs traitements médicaux, Segura a encore aujourd'hui les jambes arquées. Ses amis se plaisaient à se moquer de lui en le surnommant "Parrot Foot". Néanmoins, Segura prit la vie en riant. Il était non seulement un ardent joueur de tennis, mais il excellait à la nage et au soccer. Cependant, le tennis était son sport favori. Alors qu'il s'avérait de jour en jour le meilleur tennisman de sa ville, Segura se brisa un membre. Mais, son père était tellement pauvre qu'il ne pouvait défrayer le coût des dépenses qu'occasionnait l'opération. Heureusement qu'un médecin, ayant joué au tennis avec Segura, accepta d'opérer gratuitement le jeune athlète.

* * *

Dame Malchance continua de s'attacher à Segura, qui fut ensuite atteint de la malaria et de la dysenterie. Le même docteur vint encore à son secours. Le médecin conseilla alors à Segura de quitter Guayaquil et d'aller demeurer à Quito, capitale de l'Equateur située dans les Andes, où le climat est moins torride. Après quelques années à Quito, Segura revint à Guayaquil en 1937. Il fut choisi pour représenter la ville de Guayaquil contre l'équipe de Quito dans les séries de tennis pour la coupe Pichina. Segura remporta le seul match de son équipe. Ensuite, il fit partie de l'équipe représentant l'Equateur dans les Jeux Olympiques de la Bolivie. Il remporta le championnat en simples et devint immédiatement un héros national dans tout l'Equateur.

* * *

Segura était à peine âgé de 20 ans quand il vint aux Etats-Unis pour la première fois. Le fait qu'il jouait des deux mains le rendit spectaculaire. Il était plaisant à voir jouer. Segura ne tarda pas à devenir un favori des foules. Après qu'il eut vaincu Ted Schroeder en 1942 dans la finale pour les championnats de l'est des Etats-Unis, Segura déclara ce qui suit à un rédacteur sportif: "J'améliore mon jeu rapidement. Je suis plus rapide, plus fort et j'espère devenir une étoile". Le rêve de Segura se réalisa. Après avoir gagné plusieurs rencontres importantes, Segura devint un joueur connu dans tout l'univers. Il décida de devenir citoyen américain. Il étudia à l'université de Miami, où il établit un record en remportant le championnat national intercollégial durant trois années consécutives (1943-45).

* * *

Il continua de faire fureur au tennis à un tel point que Bobby Riggs fit l'éloge suivant à l'égard de Segura: "Il frappe la balle des deux mains. C'est un joueur au style peu orthodoxe, mais qui n'a pas tardé à devenir célèbre. C'est un dangereux adversaire pour n'importe quel bon joueur". Segura est un exemple frappant d'un athlète qui a réussi à connaître la gloire, sans l'argent, sans le physique nécessaire, mais avec un courage illimité. Marié depuis 1947 avec une jolie blonde de la Virginie, Segura est maintenant bien établi financièrement. Il s'est créé une carrière dans le tennis professionnel. Aujourd'hui, il en récolte les fruits. C'est un athlète digne de mérite, qui a franchi plus d'un obstacle pour atteindre l'apogée des succès.

"Les Stampeders seront désagréablement surpris s'ils croient connaître tous nos jeux" – Hayman

(par Jean Séguin)

Les Alouettes tiendront leur dernière pratique aujourd'hui avant la grande finale contre les Stampeders de Calgary au stade Varsity de Toronto samedi. Tous les joueurs du club sont en bonne condition. Jack Harper est le seul qui semble handicapé un peu par suite d'une blessure à l'épaule, subie contre les Tigers de Hamilton dimanche dernier. Harper sera cependant à son poste contre Calgary. Il remplacera le colosse Bronco Reese. George Festeryga partagera le travail de Harper à la position de Reese. Les Alouettes seront probablement légèrement favoris pour s'assurer la coupe Grey. Lew Hayman, le pilote du club local, a perdu son sourire et il est devenu plus sombre que jamais. Hayman est enchanté de la tenue de son club jusqu'ici. Il sait fort bien cependant qu'une seule erreur pourrait coûter la victoire contre Calgary. On rapporte à Toronto que le Calgry a reçu plusieurs films des joutes du club local. Les champions de l'Ouest auraient étudié minutieusement ces films et connaitraient pratiquement tous les jeux des Alouettes.

Le club local a cependant tenu quelques caucus secrets au cours desquels il a été discuté de la stratégie à employer pour la finale. Les Alouettes utiliseront donc plusieurs nouveaux jeux qui dérouteront complètement l'adversaire. Filchock, le général sur le terrain, possède une vaste expérience et saura certainement déjouer les calculs des Stampeders.

Hayman craint toujours que ses jeunes joueurs soient trop confiants. Il désire éviter qu'un de ses joueurs devienne la "poire" de la joute en commettant une bévue du genre de celle de Bob Paffrath, des Rough Riders d'Ottawa, dans la finale l'an dernier. Paffrath, l'un des meilleurs joueurs des Riders, avait mal interprété un règlement. L'erreur avait permis aux Stampeders de se placer en position de compter. Sur quelques jeux suivants les champions de l'Ouest traversaient la ligne ennemie avec le touché qui leur assura le championnat.

Duel prévu entre Filchock et Spaith ...

On prévoit de la neige et du temps froid à Toronto samedi. Malgré ces pauvres conditions, Frankie Filchock des Alouettes et Keith Spaith des Stampeders devraient tenter plusieurs passes. On prévoit un enlevant duel entre ces deux étoiles. Filchock aura les Wagner, Toohy, Cunningham ... etc. pour recevoir ses passes. Spaith aura comme principale cible le brillant noir Sugarfoot Anderson. Ce dernier est le bout-en-train des Stampeders. On rapporte qu'il inculque aux autres joueurs du club une combativité sans pareille, lors des pratiques à Oakville, tout près de Toronto.

Les Lear, le pilote des champions de l'Ouest, s'alignera peut-être sur la ligne, mais seulement si le besoin s'en fait sentir et que la situation devient trop tendue.

Tout peut arriver au cours d'une joute de football et cela est encore plus véridique si la joute est disputée sur un terrain enneigé. Un échappé ou une passe interceptée peuvent signifier la différence entre la coupe Grey et pas de coupe du tout.

Les Alouettes seront de nouveau privés des précieux services de



Mickey Hayash

Chuck Anderson et Bronco Reese. Taylor, Douglas et English devraient remplcer Anderson adéquatement. Cependant Hayman croit avec raison que l'absence de ses deux étoiles sera beaucoup plus évidente, samedi, qu'elle ne l'a été contre Hamilton.

Wagner sera surveillé ...

Lors de la joute hors-concours d'avant saison entre les deux clubs les Alouettes avaient triomphé par la marge d'un seul point. Filchock avait eu le meilleur sur Spaith en complétant neuf passes sur treize pour une moyenne de .692 contre 12 passes complétées en 21 essais, pour une moynne de .571, pour Spaith. Sur le terrain les Alouettes avaient gagné 154 verges. Virgil Wagner s'était tout particulièrement distingué avec une moyenne de 7 verges, chaque fois qu'il était porteur du ballon. Wagner sera donc étroitement surveillé samedi.

Les Stampeders sont de toute première force et ne présentent pas de points faible dans aucun département. Sugarfoot Anderson, un extérieur, est la grande étoile du club, après Spaith. Woody Strode, un colosse de six pieds et trois pouces est un autre noir sur le Calgary. Le vétéran Mel Wilson remplace Chuck Anderson à la position de centre. Wilson était avec les Alouettes l'an dernier. D'autres nouveaux venus sur le club sont: Mickey Hayash et Vern Graham. Hayash, un colosse de 190 livres, joue à la position d'arrière. Il alternera avec Rod Pantages et Paul Rowe comme arrière. Harry Hood, Norm Wwong, Cliff Kliever et Pete Thodos complètent le champ arrière.

Villemain considère la conquête du titre poids moyen comme un devoir

NEW-YORK, 23. (U.P.) — Avant de retourner à son camp d'entraînement près de Atlantic City aujourd'hui, Robert Villemain a déclaré que deux récents événements avaient transporté sur ses épaules le fardeau de ramener en France le championnat poids moyen du monde.

Ses deux événements furent la mort tragique de Marcel Cerdan dans un accident de l'air le mois dernier et la défaite de Laurent Dauthuille aux mains de Kid Gavilan lundi soir au Forum de Montréal.

Antérieurement Cerdan était considéré par les Français comme susceptible de recapturer le championnat à 160 livres qu'il avait perdu aux mains de Jake LaMotta le 16 juin à Détroit. Après sa mort prématurée aux Açores, les Français ont transporté leurs espoirs sur Dauthille, qui avait enregistré six victoires consécutives sur le vieux continent, dont cinq à Montréal. La plus importante victoire de Dauthuille fut enregistrée à Montréal contre Jake LaMotta avant que ce dernier ne devienne champion.

Avant la mort de Cerdan et la défaite de Dauthuille, Villemain était considéré comme le troisième meilleur poids moyen français parce qu'il avait subi trois défaites cette année. Le 7 janvier, le vétéran Steve Belloise gâcha les débuts américains de Villemain en le battant par décision au Madison Square Garden. C'était la première défaite professionnelle de Villemain.

Le 25 mars, Jake LaMotta gagna une décision à tel point discutée contre Villemain au Madison Square Garden que deux officiels qui avaient voté pour LaMotta furent suspendus indéfiniment. Puis le 5 juillet à Londres, Villemain fut battu aux points par Dave Sands d'Australie.

Villemain a triomphé dans ses quatre combats cette année contre Rueben Jones, Pete Mead, Anton Raadik et Tonny De Micco.

Le boxeur français s'entraine actuellement en vue d'un combat-revanche contre Jake LaMotta, une affaire de dix rounds dans laquelle le titre ne sera pas en jeu.

Il doit battre LaMotta

Parlant au moyen d'un interprète aujourd'hui, Villemain a déclaré: "Je dois battre LaMotta de nouveau le 9 décembre prochain et l'obliger à m'accorder un combat de championnat. Lorsque je dis battre de nouveau je veux bien dire que je l'ai battu décisivement en mars dernier. Même la Commission athlétique de New-York l'a admis.

"Je regrette profondément que Marcel Cerdan soit mort tragiquement dans la chute d'un avion. Il était un grand boxeur et l'un de mes meilleurs amis. J'étais à jouer au tennis avec lui à son camp de Loch Sheldrake lorsqu'il apprit que son combat du Yankee Stadium avait été contremandé à cause de la blessure de LaMotta. "Pour ce qui a trait à Dauthuille, j'ai dit à tout le monde que Gavilan le battrait à Montréal lundi soir. J'ai vaincu Dauthuille deux fois, en 1947 et 1948. Ce furent nos deux seuls combats ensemble. Plus tard, Dauthuille s'est bâti un impressionnant record parce qu'il combattait principalement au Canada tandis que je rencontrais les meilleurs poids moyens du monde aux Etats-Unis et à Londres.

Je n'étais pas encore assez habitué au climat lors de mon premier combat contre Belloise. Tout le monde sait que j'ai battu LaMotta. Et la décision gagnée par Sands à Londres fut longuement discutée. Il n'y aura plus de doute possible lorsque je rencontrerai LaMotta de nouveau le mois prochain.

Reviendra-t-il de Toronto avec un chapeau semblable?



On remarque ici Tommy Manastersky, excellent porte-couleurs des Alouettes, coiffé d'un large chapeau de "cow-boy". Cette photo a été prise l'an dernier, quand le Royal junior a remporté, au hockey, la coupe Memorial, en battant dans la finale les champions de l'Ouest. Manastersky tient ici un ballon de football et est tout souriant en songeant à la prochaine saison avec les Alouettes. Il a connu de brillants succès cette saison et espérons qu'il reviendra tout aussi souriant de Toronto, après la joute de samedi, et qu'il enlèvera à un des Stampeders son traditionnel chapeau

BEL EXPLOIT DU CLUB RIDGELY

RIDGELY, (A.P.) — Il y a deux ans le comité d'éducation crut que les chances du club de football de l'école supérieure de Ridgely de remporter le championnat étaient plus que minces. On vint même près de décider de discontinuer les opérations du club.

Cette année la même situation existe. Seulement 42 élèves se sont inscrits à l'école. Sur ce nombre 26 s'alignent pour le club de football. Le poids moyen du club est de seulement 140 livres. De plus, le pilote Jack Wyatt vient tout juste de terminer ses études.

Cependant le club a remporté ses 10 joutes régulières au cours de la saison pour un exploit vraiment digne de mention.

Cosmidis à Colorado

CHICAGO. (U.P.) — Alex Cosmidis, Norfolk, Va., joueur d'intérieur et capitaine du club Wesleyan au cours de la dernière saison, a signé un contrat pour la prochaine campagne avec les White Sox de Chicago. Il sera cédé au club Colorado Springs dans la ligue Western de classe A.

Nos sélections aujourd'hui

(par United Press)

Le meilleur pari: Tidy Sum.

Le meilleur "outsider": Fighting Louie.

Le meilleur "parlay": Hal Seth et Lot O Luck.

Fair Grounds

1—Hal Seth, Son's Twinkle, R. L. Light.
2—Lucky Al, Bat Boy, Hi Ante.
3—Fighting Louie, Cafe Singer, Foxey Rose.
4—Grandma G., Seaman's Pal, Gray Chief.
5—Town Hall, Bay Acre, Shasta Turban.
6—Tidy Sum, Jackstown, Lily Valenti.
7—First Degree, Big Inch, Matruh.
8—Star Graduate, Ted Mosquero, Wise Tiger.

Le meilleur: TIDY SUM

Bowie

1—War Ballad, Cape Hatteras, Mackie's Pall.
2—Dime, Resojet, Monifieth.
3—Bit O Fate, Kinsman, Champion Liar.
4—Sextant, Vinsfurlough, Endtown.
5—Hobie B., Alfadur, Rope Trick.
6—Lot O Luck, Jess Linthicum, Cornwall.
7—Bicker, Sailing On, Red Ned.
8—Undercut, Bowery Hall, Mister Chat.

Le meilleur: DIME

Tanforan

1—Pacoima Devil, Fame's Bid, Total Victory.
2—Ever Fleet, Neves, Sleeper's Jins.
3—High Agent, Sun Ireland, Last Drink.
4—Lady Lassator, Golden Touch, Timber Bud.
5—Sinaloa, Jim Glendale, Miss Kalene.
6—Col. Tom, Beau Cadet, Sacred Cow.
7—Jet Black, Whirl Top, Dirl.
8—Happy Birthday, Jovianne, Danada Gift.
9—Nanby Pass, Little Olimpo, Taters.

Le meilleur: JET BLACK

SÉLECTIONS CHOISIES
MAINTENANT OFFERTES AU PUBLIC EN GENERAL
Profitez de mes 13 années d'études scientifiques approfondies
PROFIT CHAQUE SEMAINE
OU SERVICE GRATUIT SEMAINE SUIVANTE
Envoyez votre nom, adresse et téléphone et $2.00 pour première semaine de service
Prochaine sélection par livraison spéciale pour mardi le 29 novembre
HANDICAPPING SERVICE REGISTERED
Ch. N° 2 — 218, Notre-Dame ouest, Montréal

VERSEZ UN PEU CHAQUE SEMAINE
OUVREZ un COMPTE chez Grover's
COMPTANT OU CREDIT MEME PRIX
VETEMENTS MERCERIES ... CHAPEAUX

FORUM
CE SOIR à 8.30
Hockey professionnel
TORONTO vs CANADIENS
1,500 sièges réservés et 800 sièges non réservés dans la nouvelle section "Terrace" en vente ce matin à 10 a.m. au prix de $1.50 chacun - 2 par client

En connaisseur!... à la française!...
AMER PICON
Apéritif centenaire apprécié depuis 1837
En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs

Cadeaux Gillette
jolis et pratiques—
ILS PLAIRONT SÛREMENT
● Grâce à Gillette, il est facile de combler tous les hommes figurant sur votre liste de cadeaux des Fêtes. N'importe lequel de ces ensembles Gillette, présentés dans de jolis emballages, fera plaisir à coup sûr à n'importe quel homme. Partout, les magasins mettent en vedette ces cadeaux utiles qui coûtent de $1.32 à $5.00.



50 lames Bleues Gillette en 5 porte-lames
Un cadeau qui permet de se raser dans le confort. —Change la lame en un clin d'oeil. Cinq porte-lames de 10 lames Bleues Gillette chacun, gaiement enveloppés pour les Fêtes. —50 lames en tout $2.50



Ensemble Gillette "Rocket"—Jolie boîte contenant l'ensemble "Rocket" — rasoir monopièce "Rocket" et porte-lames de 10 lames—ainsi que 2 tubes de crème à barbe Gillette et un porte-lames de rechange contenant 10 lames Bleues Gillette.... $2.45



Nécessaire à barbe Gillette—Service à raser complet, d'un prix étonnamment bas. Comprend le fameux rasoir Gillette Tech, 3 paquets de 5 lames Bleues Gillette et un tube de crème à barbe Gillette. $1.32

Ensemble "Milord" de Gillette
Rasoir monopièce plaqué or et porte-lames de 10 lames—Tube de crème à barbe Gillette et porte-lames de rechange de 10 lames.
$4.62





Rasoir monopièce "Aristocrate" de Gillette
avec porte-lames de 10 lames Bleues Gillette. —Dans un bel écrin de métal.
$5.00

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Tanforan

Temps clair, piste rapide
Départ à 4 h. p.m.

1ère COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.

Pacoima Devil	113	Toppum	110
Crystal Irish	109	Total Victory	113
Fleeta	109	Kelly's Rose	110
Gloria Saxon	115	Valerie Rose	110
Fame's Bid	118	Famed Goldie	115
Broker Call	115	Dean Dee	113
Gay Muffin	110	Ventriloquist	118
Lucky Jaster	113	Red-Ear	113

2e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Royal Kay	109	Sleeper's Jinx	114
aSheriff-Jim	112	Crazy Minstrel	112
Equisonance	114	Mabel Q.	114
bTerry Dale	117	Ild Eve	109
Competitor	112	Big Vita	117
Roy H.	117	Don't Bar Me	114
Ever Fleet	112	bIma Jean	117
Neves	115	aTe Wa	117

a—Entrée Morris & Achtoberg et Mme C. E. Price.
b—Entrée Mme A. Leiderman et J. Margulis.

3e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Northland	116	Moaula	119
High Agent	114	Jane Z.	106
Marchaway	114	Golden Glint	109
Kamalpore	111	Sun Ireland	114
Iron Pen	109	Picadilly	119
Bolo Pat	111	Two Reds	116
Burgoo Dinner	114	Forego	114
Hunter's Girl	106	Last Drink	111

4e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Starmount	111	Lady Lasstor	106
Crossfire	114	Golden Touch	106
King Zuncho	106	Antelope	114
Flashing Home	114	Fire Away	109
Timber Bud	114	Gold Arch	119
Duskator	114	Motor Boy	116
Castleoak	114	Vesle's Bandit	111
Valdina Ripple	117	Wiout	114

5e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, élevés en Californie, 6 furlongs.

Surging Over	116	Sinaloa	106
Little Cal	114	Wra Secret	114
Pronto Wash	119	Miss Kalene	111
Jim Glendale	116	Lauralew	114

6e COURSE. — $2,000, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Bated Breath	111	Kingbolt	109
Beau Cadet	117	Sacred Cow	111
Sonreido	112	Super Safe	117
National Debt	114	Fancy Dam	105
Col. Tom	117		

7e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Dirl	117	aWhirl Top	106
Jet Black	114	Torello	113
Song Land	113	aTick Along	117
Charlie Baad	116		

a—Entrée Ecurie Biff et Mme C. C. Cate.

8e COURSE. — $10,000 ajoutés, handicap Marchbank, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

aHigh Conquest	102	Frankly	115
aJovianne	108	Golden Glory	108
Blue Tiger	111	Noor	115
bHappy Birthday	110	bHold Gallant	112
Oration	108	bMocopo	107
Top's Boy	117	Danada Gift	108
Happy Issue	105		

a—Entrée Ferme La Jolla et W. Rorex.
b—Entrée Clifford Mooers.

9e COURSE. — $2,000, à réclamer 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Little Olimpo	115	Talk Fast	115
Creole Pass	114	Nanby Pass	120
Broker's Sign	115	Taters	115
Butter Wafer	112	Pari-Alexander	112

Fair Grounds

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h. 45

1ère COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Easy Ace	104	Chero-Kaid	112
Benaddi	107	R. L. Light	115
Hal Seth	109	High Harp	112
Majalis	112	Bet Nebraska	112
Sons Twinkle	109	Pigeon Express	107
Joes Star	107	Do Do	104
Burgoos Gal	109	Idle Hero	115
Hypothesis	107	Marcella B.	104

2e COURSE. — $1,100, à réclamer, 2 ans, 5½ furlongs.

Halcyon Spain	112	Dean Blitzen	107
Pattys Beacon	112	Hi Ante	112
Lucky Al	112	Jonage	101
Pro Tanto	107	Bill Keefe	112
Nina Dee	106	Grandy D.	101
Viola Ruth	106	Roaming Oscar	100
Bat Boy	112	Phaelater	112
Cant Trust	107		

3e COURSE. — $1,100, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Dainty Heels	102	Deep Fen	105
Fighting Louie	110	Silver Tray	100
Foxey Rose	110	Lismore Liz	110
Toe The Mark	105	OK Doak	113
Rookie	111	Nipigon	102
Cafe Singer	116	Moms Image	107
Salsand	110	Merrylad	110

4e COURSE. — $1,100, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Seamans Pal	109	Belmont Beauty	108
Castleover	111	Sun Carrier	109
False Move	111	Topsy Lass	111
Araby Queen	109	Signals Bloke	117
Gray Chief	109	Break Thru	112
Sister Carmel	108	Feasance	114
Black Tweetie	104	Tiny Boswell	111
Grandma G	108	Double Feature	117
Fighter Jack A.	117	Trance Sleeper	111

5e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Town Hall	115	Upstate	112
Deltoid	105	Shasta Turban	115
Count Quick	112	Arrow Rock	107
Hike	107	Bay Acre	118
Zevie	112		

6e COURSE. — $3,500, handicap Thanksgiving, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Tity Sum	118	aGeorge Gains	109
Fugitive	107	Emulate	102
Jackstown	110	Riverlane	116
aCotton Joe	107	bSpirituel Sue	104
Caillou Rouge	105	bGrand Entry	112
Lilly Valenti	105		

a—Entrée Forrest-Schneider.
b—Entrée Fermes Fantasy.

7e COURSE. — $1,200, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.

Michigan Kid	110	Mathuh	112
First Degree	110	Jim Boy H	111
Angle Bar	107	Bobs Birthday	115
Siddons	109	Banovina	108
Big Inch	115		

8e COURSE. — $900, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.

Pennypacker	115	Wise Tiger	115
Star Graduate	118	Pro	108
Ted Mosquero	112	Rotate	109
Silver Spy	107	Charlight	115
Chic Rose	105		

Bowie

Temps clair, piste rapide
Départ à 1 h.

1ère COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.

Four Eights	107	Mattie Girl	108
WaWr Ballad	106	Frank Hunter	111
Mackie Pall	103	Old Union	114
Leventia	101	Smoke Puff	106
Play Stage	114	Jack Toni	109
Marblehead	106	Brother Willie	112
Outofthered	111	Cape Hatteras	107

2e COURSE. — $2,500, à réclamer 4 ans et plus, 1 3/16 mille.

Resojet	107	Helen Dear	111
Gene Chance	111	Honest Knave	114
Afire	109	Gay Pilate	109
Twenty Nine	106	Good Service	106
Teddys Tea	111	Lt. Bud	114
Monifieth	114	Swing High	114
Dime	106	Nora	108
Blue Egret	106		

3e COURSE. — $3,000, allocations, 2 ans, 1 1/16 mille.

Astrodome	118	Boisterous	118
PPrunor	118	Whiraround	118
Night March	105	Syracuse Lad	113
Bit Offate	118	Champion Liar	118
PPritty March	118	Freedom Train	118
WeWaten	108	Kinsman	118

4e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3/16 mille.

Hannah B.	103	Endtown	109
Doon Well	108	Iron Penny	111
Sextant	111	Comic Ann	108
Dr. Johnson	112	Chicle Clown	114
Rough Ordy	108	Rio Reigh	106
Ponziah Seniah	111	Ghosting	103
Raking	111	Dorada	111
Vinsfurlough	111	Rise-To-Follow	109

5e COURSE. — $3,000, allocations, 2 ans, 1 1/16 mille.

Alfadur	118	Bernie Moose	118
Hobie B.	118	Militant Lady	115
Doreens Boy	118	Rope Trick	118
Count Chris	111	On The Aisle	115
Darling Man	118	Dustlight	118
Eight Bells	118	Miss Comedy	115

6e COURSE. — $10,000 ajoutés, handicap Endurance, 3 ans, 1 mille et 70 verges.

Fleet Argo	108	Greek Song	114
Jess Linthicum	118	Hatikvah	105
Lot O Luck	122	Eastern Flyway	110
Red Design	111	Cornwall	120
Faustin	111	Dr. Rile	107

7e COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans, 1⅛ mille.

Mr. Syracuse	114	Fair Vision	105
Bicker	108	Camp Play	111
Eagle Speed	109	Chief John O.	109
Sandlot	114	Battling Kid	111
Counter Plot	112	Dot Belltro	111
First Night	114	Red Ned	117
Marie Egret	111	King Size	111
Cape Cod Jr.	109	Sailing On	111

8e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1½ mille.

Damos	109	Bowery Hall	116
Undercut	109	aHigh Peak	116
Hostess	101	Snowstorm	104
Belle Equipe	108	Roses Are Red	109
Mister Chat	109	Hadoyou	106
Salford 2nd	109	aMaudeaux	109
Mary Barr	106		

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Tanforan

1ère COURSE — $2,000, à réclamer, 2 ans 6 furlongs.

Starsano (Lasswell)	5.80	3.00	2.60
Irish Horn (Litzenberg)		2.90	2.70
Hollybrook (James)			6.60

Temps: 1.13 1-5. Ont aussi couru: Brassy, War Twister, My Kitty, Easy Glory, Bar Harbor, Cee Bar, War Gyp, Songsoon, Buster Bargelo.

2e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-18 mille.

Adorable Torch (Pierson)	149.10	49.70	22.00
Candy Bob (Peterson)		13.30	8.90
Declared (Gifford)			6.50

Temps: 1.55. Ont aussi couru: Cee Lot, Secret Flight, Sea Glory, Balboa Boy, Mr. Shower, Mugsy, Mimosan, Boston Moon, Hal Fair.

PARI-DOUBLE: $814.00.

3e COURSE — $2,000, à réclamer, 2 ans 1 mille 70 verges.

Bart's Rock (Williams)	12.00	6.50	4.30
The Roundup (Catanzaro)		7.60	5.30
Nevada (Domenico)			3.20

Temps: 1.44 3-5. Ont aussi couru: aCubette, aMy Bimboo, Justa Shower, Nickey Girl, Sound Off, Perfect Sweep, Bust Out.

a—Entrée: M. et Mrs. L. C. Sternberger-Johnston et Sternberger.

4e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans 6 furlongs.

Long Green (Litzenberg)	6.10	4.20	2.90
Pyramid (Longden)		9.50	5.30
Bullfinite (Peason)			3.00

Temps: 1.13 1-5. Ont aussi couru: Ketchikan, Guy Mack, Pretext, Power Stroke, Racy Fly, Blue Ripple, Double Best, Eastern Nuggett, Rhoten.

5e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

Jonathan (Lasswell)	16.50	9.40	6.00
aHeel Stay (Peason)		4.80	3.30
Starburn (Litzenberg)			7.60

Temps: 1.12 4-5. Ont aussi couru: aWar Moment Huskie, War Allies, Starting Time, Big Boy 2nd.

a—Entrée: Mr. et Mrs. E. C. Smith-Nelson et Phillips.

6e COURSE — $2,000 à réclamer, 3 ans et plus, 1 1-16 mille.

Observer (Lasswell)	6.00	4.30	3.70
Sea Angel (Domenico)		9.30	7.10
Port Engineer (Moreno)			7.70

Temps: 1.46. Ont aussi couru: Vera's Man, Battle Clo, Best Judgment, Bangsum, Super Valley, Full House, War Again.

7e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans 6 furlongs.

a-Magic Words (Longden)	3.80	2.60	2.30
Timeltel (Catanzaro)		4.50	3.30
Gold Eagle (Williams)			3.70

Temps: 1.11 4-5. Ont aussi couru: aTwin Pipes, Monte's Pride, Straight Man, Smart Count.

a—Entrées: M. et Mme E. M. Goemans-Maine Chance Farm.

8e COURSE — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus 1 3-16 mille.

Riplar (Lasswell)	22.80	9.20	6.10
Fair Land (Longden)		5.20	3.30
Shocking Pink (Pearson)			5.00

Temps: 2.01 1-5. Ont aussi couru: Navy Bomber, Yucca Loma, R. U. Kiddin, Optimisto, Count Gino, Auberry Red, Easter Ship.

Bowie

1ère COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.

Blue Pedora (Pariso)	4.40	4.20	3.20
Ardent Miss (Downs)		19.60	21.40
Betty O'Herron (Stone)			11.40

Temps: 1.13 3-5. Ont aussi couru: Attafire, Layaway, Gunner, Under Cover, Dover Road, Hair Cut, Alapay, Gay Wildy, Tagel.

2e COURSE — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.

Blue Rocket (Baird)	59.00	21.20	14.20
Rail Puller (Williams)		12.00	6.80
Tipstaff (Downs)			4.00

Temps: 1.13 1-5. Ont aussi couru: King Harvey, Kerry Airs, Lucky Pati, Trans Egret, Phanton Jinks, Glorious Maxim, Empty Talk, Jungle Gypsy, Hard To Get.

Le pari-double a rapporté $159.40.

3e COURSE — $2,500, à réclamer, 2 ans 1 1-16 mille.

Combustion (Griffith)	6.60	4.20	3.00
Brief Whirl (Downs)		8.20	5.60
Roy O. (Lawless)			5.60

Temps: 1.49 1-5. Ont aussi couru: Vital, Triflin Neibor, Roundelay, Memorys Echo, Spring Up, Max Town, Golden Clover, Barolo, Bucko

4e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans 1 1-16 mille.

Peter B. (Cardoza)	8.60	5.00	3.80
Cedric (Martin)		9.60	4.60
Bat Girl (Downs)			5.60

Temps: 1.47 2-5. Ont aussi couru: Kbstorm Bord, Vagrant Cloud, New Nation, Windy.

5e COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.

bBlue Holly (Downs)	10.60	5.00	3.80
Cinder Foot (Baird)		8.20	6.20
Miss Gossip (Lawless)			8.00

Temps: 1.12. Ont aussi couru: Octorora, Sea Wolf, Flood Town, Donna Boorse, Cock Feather, Nassau, bNavy Ace, Dutel, Linda A.

b—Entrées: Creswell - Archer.

6e COURSE — $3,500 à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.

Entrust (Errico)	8.60	4.80	4.00
Lucky Ned (Culmone)		4.00	3.20
Third Ace (La place)			4.40

Temps: 1.11 3-5. Ont aussi couru: Rare Mineral, New Oxford, Coming On, Bonnie Heather, Nokomis.

7e COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 3-16 mille.

Dee Gee S. (Shuk)	8.80	4.80	3.60
Sun Ember (Baird)		5.60	3.80
Maudeaux (Batcheller)			10.20

Temps: 2.02 3-5. Ont aussi couru: Slammuring, Hearthmouse, Painted Arrow, Safe Arrow, Bet, Joe Mandell, Cambett, Tellmehow, Five East.

8e COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-2 mille.

Silver Plate (Rogers)	7.00	4.20	3.60
Wee Clootie (Griffith)		6.60	5.00
Ootem (Stark)			6.00

Temps: 2.37 2-5. Ont aussi couru: Adonis, Rex Era, Bare Cupboard, Just Great, Mirage, Specter, Svengali, Track Talk, Braganca.

LE J. J. JOUBERT L'EMPORTE, 3-0

Le club de la conserverie J. J. Joubert de St-Vincent de Paul a brillamment commencé sa saison lors d'une partie d'exhibition disputée à l'arena St-Laurent dernièrement.

Bergeron a brillé d'un vif éclat en rapportant son premier blanchissage de la saison contre le Sault au Récollet par le compte de 3 à 0. J. C. Labelle fut le meilleur à l'offensive en comptant 1 but.

Les autres compteurs furent L. H. Sauvé et C. Hotte. Boisvert a brillé dans les buts du club perdant.

Information J. Sigouin, Zone 3242 St-Vincent de Paul.

Le Clairon Sportif

par Jean Séguin



Les amateurs de football ont pris d'assaut les guichets du stade de la rue Delorimier, hier matin, dans l'espoir d'obtenir de précieux billets pour la grande finale, qui mettra aux prises les clubs Alouettes et Stampeders de Calgary au stade Varsity de Toronto, samedi. Il est évident que l'offre ne répond pas à la demande et encore une fois des milliers de fervents du football devront fort probablement se contenter d'écouter la description de la joute par le truchement de la radio. Il est à souhaiter que les autorités compétentes entreprendront les démarches nécessaires pour que cette fausse situation disparaisse. Nous nous demandons pourquoi Montréal, la métropole du Canada, soit obligé d'aller jouer une joute de cette importance dans la Ville-Reine. Toronto dame le pion à la métropole sur plusieurs points d'importance (dont le métro et l'exposition nationale annuelle) mais il est grand temps que nos dirigeants se réveillent. Espérons que l'an prochain les Alouettes se qualifieront de nouveau pour la grande finale et que cette fois la joute sera présentée dans la métropole, au stade Molson par exemple, qui devrait pouvoir accommoder plus de 20,000 personnes l'automne prochain.

* * *

Pas un seul club de Toronto ne s'est qualifié pour une finale dans le football cette saison. Pourtant les amateurs de Toronto jubilent, car en plus d'avoir assisté à la joute décisive entre les universités McGill et Western, pour le championnat du circuit inter-universitaire, ils auront le privilège, qui appartient de droit aux amateurs locaux, d'assister à la grande finale pour le championnat senior au pays. La classique annuelle attirerait facilement 50,000 personnes si un stade adéquat existait. Il est difficile d'admettre plus de 20,000 personnes au stade Varsity de Toronto, qui est devenu désuet pour une classique du genre. Il semble donc logique que les intéressés prennent les mesures nécessaires pour qu'un stade beaucoup plus vaste soit disponible pour cette importante finale. Il nous semble que Montréal, la ville la plus importante au pays, serait tout désignée pour posséder un vaste stade pouvant accommoder 50,000 personnes. Les centres civiques manquent totalement dans la métropole. Les autorités gouvernementales devraient collaborer avec celles intéressées au football, pour que ce stade qui s'impose (et non seulement pour le football) soit érigé au plus tôt.

* * *

Les Dandurand, Craddock, Hayman, Ryan, etc., ont réussi à leur quatrième saison, à donner aux Alouettes un club possédant toutes les qualités d'une équipe pouvant aspirer au championnat. Le football, pour ce qui touchait nos représentants dans le Big Four, ne connaissait pas une trop grande popularité dans la métropole quand les Alouettes ont été formés. Aujourd'hui, le club local, par suite de ses éclatants succès, a replacé le football à la place qu'il méritait. Les Alouettes représentent une formidable équipe. Ils l'ont prouvé en battant les Rough Riders d'Ottawa dans la finale du Big Four. Toronto et Ottawa ne représentent donc plus les deux seules villes dans l'Est du pays, où le football est solidement établi. Montréal leur a damé le pion cette saison et il est malheureux que l'on soit obligé d'aller disputer la conquête de la coupe Grey aux champions de l'Ouest, à Toronto. La logique exigeait que la joute finale soit présentée à Montréal, mais les circonstances veulent que la métropole tire de l'arrière, et c'est Toronto qui en bénéficiera.

* * *

Les Alouettes seront légèrement favoris pour l'emporter sur le Calgary samedi. Le club local sera en quête de sa neuvième victoire consécutive. L'an dernier les Rough Riders d'Ottawa étaient également favoris pour triompher du Calagary, mais les champions de l'Ouest avaient déjoué les calculs. Nous favorisons le club local pour doter la métropole de sa première conquête de la coupe Grey depuis 1931. Les hommes de Lew Hayman sont en parfaite condition et ont bravé la neige et le froid, hier, pour tenir une légère pratique au stade de la rue Delorimier. Hayman craint que ses jeunes joueurs soient trop confiants. Il est cependant bon de souligner la combativité qui règne au sein de l'équipe. Les Alouettes seront difficiles à vaincre en autant qu'ils maintiendront leur présent état d'esprit. On rapporte de Toronto que les Stampeders sont également animés d'une combativité sans pareille. Les deux clubs devraient donc se livrer une lutte enclevante. La joute suscite un très vif intérêt dans tous les coins du pays.

* * *

La direction du National opérerait d'importantes transactions sous peu dans l'espoir de donner plus de puissance au club... Les joueurs semblaient manquer de combativité et de cohésion contre le Canadien mardi au Forum... On tient à ce que le National représente le plus sérieux candidat à la coupe Mémorial dans le Québec... Le club de la rue Cherrier devra nécessairement trouver des renforts pour aspirer au trophée... Le jeune Jacques Nadon du Canadien s'améliore à chaque joute... Ce jeune joueur serait certainement très populaire s'il s'alignait avec le National, qui semble représenter l'élément canadien-français, du moins d'après les réactions de l'assistance aux joutes du club... Notre confrère Bert Soulière est d'avis que le compte final à Toronto samedi favorisera les Alouettes par deux points... Le score final selon notre confrère sera: Alouettes 19, Stampeders 17... On prévoit de la neige et un temps froid samedi à Toronto... Sous une telle température tout peut arriver dans une joute de football.



Burke n'a jamais été pardonné par son père pour avoir battu J. Coffey

NEW-YORK. (U.P.) — Martin Burke, un ancien boxeur poids lourd, n'a jamais obtenu le pardon de son père pour s'être battu contre le gros Jim Coffey.

Agé de 54 ans, Martin Burke est maintenant un citoyen de Hollywood, Californie. Tous les vétérans amateurs de boxe se souviennent de Burke. Il était reconnu comme un spécialiste dans l'art "d'appliquer un jab de la main gauche". De 1919 à 1929, Martin Burke s'est battu contre plusieurs fameux pugilistes de sa catégorie. A maintes reprises, il fut le partenaire d'entrainement du célèbre Jack Dempsey, que plusieurs connaissent sous le pseudonyme de "Manassa Mauler".

Au cours d'une récente visite dans la métropole américaine, Martin Burke a rappelé de vieux souvenirs à ses amis. Il a raconté son fameux combat avec l'irlandais Jim Coffey, un gaillard beaucoup plus gros que lui.

Version de Burke

"Lorsque j'ai accepté de me battre contre Jim Coffey dans un match de 15 rounds en Nouvelle-Orléans, en 1921, mon père, citoyen natif de l'Irlande, mais qui a immigré aux Etats-Unis à l'âge de 21 ans, m'a demandé de décommander cette rencontre contre Coffey, car, disait-il,, il va me démolir", de dire Martin Burke.

"Mon père ajouta qu'il n'y avait aucun boxeur de descendance irlandaise, natif des Etats-Unis, qui pouvait battre un véritable irlandais. Cependant, j'ai laissé entendre à mon père que je ne pouvais décommander le combat, afin de ne pas déplaire au promoteur et à mon gérant."

Coffey arriva en Nouvelle-Orléans quelques jours avant la bataille. Il fut reçu au train par mon père et mon oncle "Tim". Ensuite, Coffey sauta dans un taxi pour se rendre à la demeure de mon père, où on lui servit un succulent repas.

Mon oncle Tim me demanda deux billets pour la bataille. Je lui donnai les deux billets, bien qu'il ajouta que Coffey me battrait facilement. Mon père déclara qu'il prierait pour moi afin que je ne sois pas victime d'une râclée.

Le soir de la bataille, alors que j'étais dans l'arène, je vis mon père assis dans la troisième rangée. Il semblait nerveux. Au cours des premiers rounds du match, Coffey, à cause de son avantage dans le poids, eut le meilleur sur moi. Tout indiquait qu'il l'emporterait facilement. Mais, dès que j'ai constaté que j'étais trop rapide pour Coffey, j'ai commencé à me battre scientifiquement. J'étais beaucoup en meilleure condition physique que mon adversaire. Dans les derniers rounds de la rencontre, j'attaquais sans répit, frappant mon rival des deux mains, au corps et à la figure.

Mon père était en faveur de Coffey, bien qu'il ne l'a jamais dit. Au 13e round, Coffey pouvait à peine respirer. Je continuai de bombarder mon rival de coups au corps dans les deux derniers assauts pour m'assurer les honneurs du combat.

Immédiatement après le match, mon père vint me féliciter dans ma chambre. Il pleurait de joie tellement qu'il ne pouvait concevoir que je venais de battre son idole. Cependant, mon oncle Tim a refusé de m'adresser la parole durant plusieurs semaines, pour la simple raison que j'avais battu son favori. Mais, mon père ne m'a jamais pardonné de m'être battu contre ce gros irlandais'.

Dempsey, le meilleur

Dès qu'il a cessé de se battre, Martin Burke a continué de faire fortune. Il se lança en affaires en achetant un club de nuit en Nouvelle-Orléans.

Marié depuis plusieurs saisons, Martin Burke a deux enfants, Paul âgé de 23 ans, et Martin jr âgé de 14 ans. Burke demeure un ardent amateur de boxe. Selon lui, Jack Dempsey est le plus grand boxeur que le monde ait connu.

LIGUE MIXTE "ROBERT DE BELLEFEUILLE"

Les Glants ont triomphé des Indiens, 4 à 0. Les Canadiens ont battu les Bisons, 4 à 0. Les Tigres ont vaincu les Rockets, 3 à 1. Les Misérables ont eu raison des Pilotes, 3 à 1. Les Lions, As, Pilotes, Eperviers ont annulé, 2 à 2.

En vedette:

Dames: Mme Boulard, 151-399; Simone Viau, 151-333; Rita Costa, 133-330; Pierrette Amodéo, 124-328; Denise de Bellefeuille, 123-326; Hélène de Bellefeuille, 114-310; Jeannine Provost, 107-306; Mme Généreux, 112-304.

Messieurs: Robert Lavoie, 160-473; Pat Niro, 164-434; Roland Gosselin, 165-431; Gérard Roberge, 170-422; Albert Dimonte, 196-416; Jean-Paul Paradis, 171-408.

Classement

Eperviers	18	9	24
Lions	17	10	24
Bisons	15	12	20
Pilotes	15	12	20
As	14	13	19
Rockets	14	13	19
Canadiens	12	15	16
Tigres	11	16	15
Misérables	10	11	14
Glants	10	17	12
Indiens	9	18	11

Avec l'Hydro-Québec



Rollie Cantara, ex-étoile dans le hockey junior, qui s'alignera pour le club Hydro-Québec de la ligue Montréal, demain soir, à l'Auditorium de Verdun. Cantara est reconnu comme un dangereux compteur

Canadien est favori pour remporter sa dixième victoire consécutive contre les Leafs à Verdun

Le derby cycliste est maintenant terminé à l'Auditorium de Verdun et la ligue de hockey junior y reprendra ses activités. Ce soir un excellent programme double est à l'affiche. Dans la première joute au programme les Reds des Trois-Rivières disputeront la victoire au Royal, tandis que dans la deuxième partie le Canadien est favori pour remporter sa dixième victoire consécutive sans défaite, alors qu'il affrontera les Leafs de Verdun.

Les Reds sont puissants . . .

Les Reds des Trois-Rivières occupent présentement la troisième place du circuit. Ils sont confiants de vaincre le Royal ce soir pour s'approcher des Citadelles de Québec qui occupent la deuxième position. Les Reds ont perdu plusieurs de leurs étoiles de l'an dernier, mais le gérant Jack Toupin a trouvé du nouveau talent. Les trifluviens sont de plus en plus dangereux. Ils ont connu la victoire au cours de leurs trois dernières joutes et seront difficiles à vaincre d'ici la fin.



Billy Reay

Le Royal aligne plusieurs jeunes joueurs qui affichent une excellente figure au cours des deux premières périodes, mais qui faiblissent dans l'engagement final. Contre le Québec au Forum, mardi, le Royal a tenu tête au club de la Vieille Capitale pendant les deux premiers vingt minutes mais leur défensive a tombé en pièces dans la troisième alors que Québec a compté cinq buts.

Le Canadien invincible . . .

Le Canadien a continué sa poussée victorieuse en battant le National pour la deuxième fois cette saison au Forum mardi. Le club de Billy Reay et Sam Pollock ne semble pas vouloir connaitre la défaite. Le Tricolore est présentement confortablement installé en première place du circuit et tout indique qu'il sera difficile à déloger. Les Leafs de Verdun n'ont pas connu la victoire en six joutes. Les Leafs sont mieux balancés cette saison, mais les "breaks" n'ont pas été très souvent en leur faveur.

Sylvio Mantha, le pilote des Leafs, est confiant de voir son club triompher très prochainement. S'il parvenait à vaincre le Canadien, ce serait certainement l'exploit de l'année dans le circuit junior.

Une autre joute est à l'affiche ce soir. Les Citadelles de Québec visitent les Braves à Valleyfield. Les Citadelles tenteront de l'emporter pour conserver leur avance de quatre points sur les Reds des Trois-Rivières qui jouent contre Royal à Verdun.

Triomphe du Pierreville

Lors de l'ouverture de la ligue Intermédiaire le 20 novembre à l'aréna de St-Hyacinthe, Pierreville a remporté la victoire par 4 à 3.

Pierreville présente une équipe plus solide depuis qu'il a acquis Gerry Gravel et Claude Savary. Le St-Hyacinthe a eu l'avantage du jeu durant les 2 premières périodes mais le Pierreville se rallia ensuite.

Bouchard a démontré qu'il est toujours solide et rapide car il a réussi 2 buts. Desnoyers compta aussi une fois. La joute fut très intéressante car les 2 équipes alignent des clubs d'égale force.

Brodeur, gardien de but mérite de chaudes félicitations pour sa magnifique tenue dans les filets, de même que Hébert et Pothier qui ont brillé. Tremblay, récente recrue du St-Hyacinthe jouera lors de la prochaine joute.

Malo du St-Hyacinthe et Tardif du Pierreville eurent 5 minutes de punition pour s'être battus.

Dimanche le 27 novembre le St-Hyacinthe recevra la visite du Sorel. Cette joute est très attendue par les amateurs car elle promet d'être très intéressante. Le Sorel, aligne une équipe de fort calibre.

ETRANGE . . . MAIS VRAI ! Elsie Hix



**IL N'Y A PLUS D'ENF

M. RICHARD OCCUPE TOUJOURS LA 1ère PLACE — BILL DURNAN EST 2ème

H. Riopelle gagne quatre places dans le classement — Lach est 3e

Maurice Richard, le meilleur compteur dans le hockey moderne, continue toujours de mener dans notre concours "3 étoiles". La dernière compilation des bulletins de votes révèle que le prolifique compteur des Canadiens possède actuellement un immense total de 1,358 points, soit 391 de plus que son plus proche rival, le gardien de buts Bill Durnan.

Richard a accumulé 987 points, seulement pour la première position, 310 pour la seconde et 61 pour la troisième. Durnan a amassé le plus de points pour le deuxième choix, soit 706. Elmer Lach occupe toujours la troisième position avec un total de 399 points, tandis que Butch Bouchard vient en quatrième position avec 302 points, suivi de Léo Gravelle, 236; Howie Riopelle, 198; Kenny Reardon 179; Grant Warwick, 167 et Normand Dussault, 140 points.

Warwick et Dussault sont les joueurs qui ont connu le meilleurs progrès au cours de la dernière semaine. Howie Riopelle a gagné quatre places dans le classement en comparaison de trois pour l'athlète de Sherbrooke.

Nous rappelons aux voteurs qu'ils peuvent envoyer le nombre de votes qu'ils désirent. Plus les bulletins de votation seront nombreux, meilleures seront les chances de gagner les magnifiques prix à la fin du concours.

Continuez d'encourager les joueurs des Canadiens tout en encourageant les annonceurs qui apportent un immense intérêt à ce concours annuel.

	1er	2e	3e	total
Richard	987	310	61	1,388
Durnan	625	206	136	967
Lach	126	212	61	399
Bouchard	36	156	110	302
Gravelle	99	86	51	236
Reay	33	114	57	204
Riopelle	114	42	42	198
Reardon	15	118	46	179
Warwick	126	24	17	167
Dussault	36	64	40	140
Plamondon	9	20	19	48
Dubé	6	16	23	45
Harmon	0	6	28	34
Fillion	9	14	6	29
Léger	0	20	7	27
Laycoe	5	6	6	17
Mosdel	3	4	10	17
Harvey	3	2	3	8

(Avant d'être vendu aux Red Wings de Détroit, Joe Carveth avait accumulé un total de 51 points).

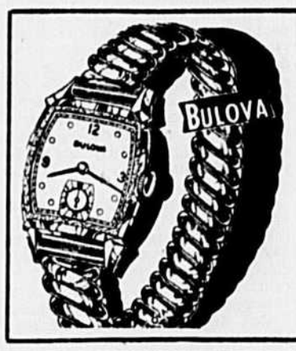
PRATIQUEZ LES SPORTS — Gagnon SPORTS — 7125, rue S.-Hubert — Tél. DO. 5815 Montréal — ET VIVEZ PLUS LONGTEMPS

au RECTOR — LE PLUS BEAU DE LA VILLE — 4903-05 St-Lauren (angle Boul. St-Joseph)
Dernière nouveauté en fait de BAR-B-Q :
BROCHETTE A LA GRECQUE
BOEUF • VEAU • AGNEAU • PORC FRAIS avec BACON
STEAK SUR PLAT (SIZZLING) METS CHINOIS
POULETS A LA BROCHE (BAR-B-Q) SPAGHETTI ITALIEN
HOMARDS • HUITRES • PETONCLES
2 salles à dîner — 2 bars à votre disposition
COCKTAIL LOUNGE
PIANISTE DE RENOM, EN VEDETTE
NOS CUISINES A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

Nos meilleurs voeux de succès au club de hockey "LES CANADIENS"
Olympiades Ltée
• ARTICLES DE SPORT EN GENERAL
• Patins • Hockey • Rondelles • Aiguisage de patins etc
• Articles de Chasse et de Pêche • Accessoires électriques "HOT POINT" • Radios • Réfrigérateurs, etc.
Spécialités : les disques "VICTOR"
8708, Lajeunesse DU. 7212

DEMANDEZ LES GÂTEAUX
CHEZ VOTRE EPICIER — Cinderella — CHEZ VOTRE Restaurant
Fabriqués par O. GAUTHIER
MONTREAL LIMITEE

Le plus grand studio professionnel au Canada. Satisfaction garantie
LA PHOTO MODÈLE
SPECIALITES : Poses à domicile, photos de bébés, de personnes âgées, groupes, de familles, de banquets, de mariages, etc.
JEAN M. PELLETIER, prop.
1684 est, Ste-Catherine FA. 3609


CHOIX SANS EGAL DE MONTRE BULOVA DU NORD DE LA VILLE
$1.25 par semaine
Vous procurera le grand plaisir de porter et de posséder, bien à vous, le modèle de votre choix et que vous désirez depuis longtemps
ROGER CHOUINARD
BIJOUTIER — DIAMANTAIRE
6562, ST-HUBERT CR. 0045

"LES CANADIENS"
L'équipe qu'on aime voir triompher
MASTERCRAFT CLOTHES LTD.
6580 rue St-Hubert CR. 2149

TAUX SPECIAUX AUX GARAGISTES
MOTEURS D'AUTOS • Remanufacturés avec garantie

Notre Spécialité • RECTIFIER VILEBREQINS et PERCER CYLINDRES SUR PLACE
COUTURE MACHINE SHOP AND AUTO PARTS
7641, rue St-Hubert, Montréal — Tél. : DO. 3262; Rés. DO. 0557

Assortiment complet de TROPHÉES
POUR TOUT GENRE DE SPORT
Escompte spécial à tous clubs organisés
Choix complet
Bagues de fiançailles à diamants et alliances. Qualité certifiée.
$25 à $1,000 Paiements faciles si désiré
Alphonse ROY BIJOUTIER DIAMANTAIRE
6725, St-Hubert - CA. 2622
Entre St-Zotique et Bélanger

Léo Dandurand
Président
Café Martin Drury's
Les plus célèbres restaurants de Montréal souhaitent aux CANADIENS
la plus glorieuse saison de leur carrière

PALETOTS D'HIVER
TOUT FAITS OU SUR MESURES
• Elysians • Crombies • Velours • Etc.
Nous vous invitons à venir les voir
"LA OU LA QUALITE PRIME"
LOUIS RENAUD
1318 EST, RUE MONT-ROYAL — CH. 7363

NOS MEILLEURS VOEUX aux "CANADIENS"
Casavant & Thibodeau
Mercerie St-Marc
CHAPEAUX Stetson - Morgan
CHEMISES Arrow - B.V.D. - Migo
SLATER — CHAUSSURES — STRIDER
2356 est, Beaubien CA. 1669

ANGELO BISANTI
Le pionnier du spaghetti
American Spaghetti House
"La meilleure sauce au monde"
64 est, rue Ste-Catherine
COMMANDES POUR EMPORTER REMPLIES AVEC SOIN NUIT ET JOUR

LA. 1547

1949 — SAISON — 1950
HOCKEY — CANADIENS
Nos meilleurs voeux de succès
THIBEAULT
(J.-B.) 3249, Ste-Catherine (Est) AM. 4645
et (Gérard) 1206, Mt-Royal Est) AM. 4710

Ensemble Maurice Richard
POUR HOMMES
Confection choisie par le populaire sportsman, en raison de sa coupe, de sa qualité et de sa valeur
20 ARTICLES
69.50
3735 O. NOTRE-DAME
La Liberté LIMITEE
WE. 8441 ★
Aussi peu que $2 et $5 comptant par semaine
Nous garantissons satisfaction ou remboursons le plein montant

PETIT VERSEMENT CHAQUE SEMAINE • MEME PRIX POUR COMPTANT OU CREDIT
OUVREZ UN COMPTE AUJOURD'HUI A
LA MAISON ST-HUBERT CIE LTEE
TOUT POUR LA FAMILLE
VETEMENTS ET CHAUSSURES
APPAREILS ELECTRIQUES • LITERIE • TAPIS • PRELARTS, ETC.
6899, RUE SAINT-HUBERT VI 2593
près de la rue Bélanger — 2e étage VI. 2594

ECONOMISEZ... En roulant vos cigarettes avec le tabac à cigarettes de qualité

FAVORI DES SPORTIFS
HOCKEY
$1.07 boite métallique ½ lb. Taxe inc.
FRAIS — DOUX — AROME
LA CIE DE TABAC
2141, rue Beaudry TRANS-CANADA Téléphone : AM. 3934
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS TABACONISTES

TRIOMPHE AUX CANADIENS
Tél.: CR. 0952
Pour les fêtes achetez un réfrigérateur
Livraison immédiate de marques connues
TERMES SI DESIRE
Electro General
E. ROCHETTE, Prop. REG'D
1001 ouest, Laurier

Avant ou après le spectacle
Souvenez-vous !
Qu'il soit midi ou minuit, l'endroit c'est
SOUPER SPECIAL $1.35
Tous les soirs, de 6 p.m. à minuit
Hors-d'oeuvre - Entrées: spaghetti—ravioli - Viandes variées au choix Café et dessert
1115, boul. St-Laurent (angle Dorchester) PL. 0379
CHEZ RONCARI
• VIN
• BIERE
• METS ITALIENS
CHEZ RONCARI

Soyez prudent. CONFIEZ-NOUS VOTRE AUTO
Débossage — Peinture — Réparations Générales
Pièces authentiques et accessoires HUDSON. Livraison rapide
SERVICE DE REMORQUAGE JOUR ET NUIT
CRESCENT GARAGE LIMITED
VENTE & SERVICE "HUDSON"
5369 ST. LAWRENCE BLVD. CA. 8288-9

BONNE CHANCE "CANADIENS"
Wolf Styles Enrg.
TAILLEUR • MERCERIE
BERNARD GAUTHIER CONRAD MARTIN
318 VILLERAY VI. 3518

APRES LA PARTIE VENEZ FAIRE LE CHOIX DE VOS 3 ETOILES au
VENUS De Milo ROOM
Divertissement continuel tous les soirs
LICENCES COMPLETES


Vogue des titres de boissons à la bourse à l'approche des Fêtes

POTINS FINANCIERS

La Bourse de New-York a paru résistante, hier, en dépit du congé d'aujourd'hui à l'occasion du Jour d'Actions de Grâces aux Etats-Unis. Cette fermeté expliquerait la meilleure tenue, affichée hier par nos Bourses de Montréal et de Toronto. Quant à la bourse de Londres, elle bougeait à peine hier. C'était le calme plat sur notre marché des obligations, de même que sur celui de N-Y.

* * *

La manière dont Wall Street s'est comporté en fin de séance hier, malgré la fermeture de ce marché aujourd'hui, porterait à croire que les industriels canadiens pourraient bien faire assez bonne figure ce matin. Quant aux titres de cies de métaux, ils ne devraient guère rencontrer la faveur populaire, d'autant plus que ce groupe de valeurs était avili hier à Throgmorton Street.

* * *

Sait-on que 1950 sera une année d'élections aux E-U et qu'un tel dévelopement est ordinairement cause de grandes nervosités sur le marché américain ? Ce devrait être particulièrement le cas l'an prochain, puisqu'on estime que le nombre des chômeurs en territoire américain atteindra alors près de 5,000,000, en regard d'un peu plus de 3,-000,000 cette année. C'en est assez pour expliquer le peu de changements prononcés actuellement sur la bourse de New-York. Cette bourse est-elle en train d'escompter l'avenir, comme elle le fait d'habitude ? Une chose certaine, c'est qu'à cette époque de bouleversements rapides du côté international aussi bien qu'économique, le marché ne saurait véritablement escompter l'avenir. Ce n'est donc pas sans raison qu'il est préférable de s'en rapporter à son propre jugement qu'à celui des autres, vu leur caractère contradictoire... tandis que certaines opinions financières laissaient entendre, hier, dans le Wall Street Journal que "le ralliement de fin d'année ne se matérialisera pas cette année," d'autres prétendaient que "maints stocks toucheront d'ici la fin de 1949 leurs plus hauts sommets vus cette année."

* * *

Nous apprenons que les registraires pour St Lawrence Paper Mills Co. Ltd ont avisé la Bourse de Montréal qu'en date du 21 novembre, 80,807 actions de second privilège étaient en circulation en date du 21 novembre 1949.

* * *

On lit dans le dernier numéro de la Gazette Officielle que Kimball Mining Corporation vient d'être incorporée avec un capital-actions de 200,000 d'une valeur au pair de $1.00 chacune. L'entreprise aura son siège social à Knowlton, dans le comté de Brome.

* * *

A la dernière assemblée des administrateurs de United Asbestos, il a été décidé, au dire de M. E. M. Freeman, son président, de demander des soumissions pour le creusage d'un puits sur la propriété de la compagnie, sur le Lac Noir.

* * *

Hiram Walker et Seagrams étaient à la hausse, hier, sur le marché américain, tandis que Molson touchait un sommet sur le marché local et que Canadian Breweries était plus populaire à Toronto. Avec l'approche des Fêtes, la demande étant plus considérable pour la bière et les spiritueux, rien d'étonnant que les actions des compagnies productrices de ces boissons soient plus achalandées à la Bourse, d'autant plus que nombre de leurs récents rapports ont démontré que les exigences des dividendes ont été gagnés par une bonne marge au cours de l'exercice actuel.

* * *

Les actions de Superior Oil Limited seront admises pour être transigées sur la section officielle du Curb de Montréal à l'ouverture du marché demain, jeudi le 24 novembre 1949. L'inscription comprend un montant de 4,000,000 actions sans valeur nominale. L'abréviation sur le télescripteur sera "SUP".

* * *

C'est demain que les administrateurs de Scovill Mfg. Co. doivent se réunir pour discuter de la question du dividende.

* * *

Nous sommes informés qu'à leur réunion d'hier midi, les administrateurs de Bell Telephone ont déclaré le dividende régulier trimestriel de 50 cents par action ordinaire, payable le 16 janvier 1950 aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

* * *

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende, tant par action ordinaire ou privilégiée : Canada Foils, .10; Massey-Harris, .37½; Massey-Harris, extra, 1.00; D. Seagrams, .30; Massey-Harris .37½ et 1.00; Can. Foundries "A", .37½; Can. Foundries "B", 1.50; Burrard "A", .11; Oglivie, .25; Toronto Elev., .15.

Commentaires sur l'actualité économique

Nécessité de stimuler, dans le Québec, un placement dans l'assurance-vie

S'il est un mode d'épargnes de plus en plus populaire, c'est bien celui de l'assurance-vie. En effet, suivant une compilation, rendue publique ce matin par The Canadian Life Insurance Officers Association, les quelque 50 entreprises canadiennes, anglaises et américaines, qui s'adonnent au commerce de l'assurance-vie au Canada ont réussi à faire souscrire au public, au cours du mois dernier, $108,455,000 de nouvelles polices d'assurance-vie. On notera qu'au cours du même mois, l'assurance-industrielle a atteint $15,264,000, tandis que l'assurance-groupe a touché $5,829,000. Tandis que les citoyens de l'Ontario souscrivaient $44,566,000 d'assurance-vie en octobre, ceux du Québec n'en souscrivaient que $29,411,000, en dépit de la faible différence entre les populations de ces deux provinces. Comme les Québécois sont reconnus comme des épargnants modèles, il serait donc à désirer que leurs économies soient mieux canalisées vers le mode précité de placement, d'autant plus qu'il est reconnu "comme le meilleur".

M. Weston Smith, du Financial World de New-York, vient pour la 1ère fois au pays

M. Weston Smith, vice-président exécutif du Financial World, de New-York, adressera la parole à 4 heures, mardi après-midi, devant les membres de The Canadian Public Relations Society du Board of Trade de Montréal. Comme il est le fondateur et le directeur de The Annual report Surveys, comptant 12 années d'existence, c'est dire que sa venue au pays suscite un intérêt d'autant plus vif qu'il n'y a pas d'organismes de ce genre, ici. On exposera, à la réunion précitée, les 100 meilleurs rapports financiers, émis l'an dernier, puis, après la causerie de M. Smith, un groupe d'experts n'auront rien de plus impressé que de répondre aux questions qui seront posées — dans ce groupe, il y aura M. Gordon D. Hulme, de la Shawinigan W. & P. Co., M. Graham Smith, président de Stockholder Relations, Inc., de N.-Y. et conseil pour Abitibi P. & P. Co., M. Henry D. Dalby, conseil en relations publiques pour Philip Morris Co. et, enfin, le capitaine Marion Law, conseil en relations publiques de The Society of Motor Manufacturers & Traders, d'Angleterre. C'est un véritable groupe international et, nul doute, que les Canadiens en profiteront pour fonder un organisme similaire au pays, suggestion que nous avons déjà faite il y a quelques semaines.

En marge du boni de 50 cts par action de la classe "A" déclaré par David & Frère Limitée

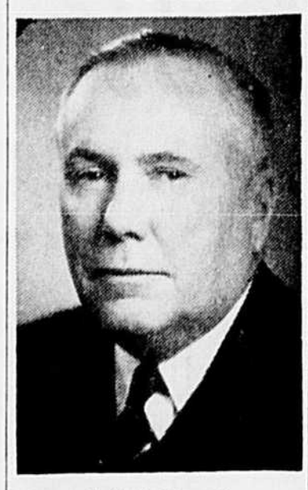
Les déclarations de dividendes accrus ou additionnels se poursuivent à un rythme d'autant plus intéressant que nous approchons de la fin de l'année, c'est-à-dire de l'époque propice pour de telles déclarations, véritables cadeaux, bien des fois, de la part des administrateurs à leurs actionnaires. Ainsi, hier, les administrateurs de David et Frère Limitée, réunis en assemblée, ont déclaré en plus du dividende régulier de 0.25 cents par action de la classe "A" un boni de 50 cents par action de la même catégorie, tous deux payables le 31 décembre. Comme ces dividendes couvrent le trimestre se terminant le 31 décembre, il semble donc permis d'en conclure que "1949 a été une fort bonne année pour cette entreprise progressive", puisqu'il aura été distribué cette année aux détenteurs d'actions de la classe "A" un total de $2.75, soit le même montant qu'en 1948, alors qu'il avait été gagné par $13.09 par action de cette catégorie, en regard de $9,75 précédemment. Rien donc d'étonnant que les actions de la classe "B" de cette compagnie suscitent un plus vif intérêt, à la bourse, cotant quelques mois.

L'indice de l'activité industrielle au pays, à son sommet d'après-guerre

S'il y a eu ralentissement dans les affaires aux E.-U. depuis le début de l'année jusqu'en juin, il faut bien reconnaître que, depuis, la situation économique est meilleure. En ce qui concerne les conditions économiques dans notre pays, il y a eu aussi amélioration cet automne, en regard de cet été. Ainsi, il ressort de la lettre mensuelle que la Banque Canadienne de Commerce fait parvenir ce matin à ses actionnaires que l'indice de l'activité industrielle au pays, compilé sur la base de 1937 égale 100, s'établissait, en octobre, à 162, en regard de 159 durant le mois précédent et 157 durant le mois correspondant de l'an dernier — incidemment, l'indice, à 162, se trouve à toucher, de nouveau, son sommet d'après-guerre, atteint en décembre 1948. Au dire de l'économiste de l'intéressant bulletin bancaire précité, des influences saisonnières, un flot plus régulier de matières premières, une plus grande efficacité et, enfin, un regain de vie dans certaines lignes de marchandises, au ralenti cet été, furent autant de facteurs responsables de la reprise dans l'activité industrielle au pays, en octobre. Malheureusement, sur la fin du même mois, plusieurs de nos établissements manufacturiers paraissaient se ressentir des effets de la dernière grève de l'acier aux E.-U. Comme certaine fabrique canadienne d'automobiles a dû fermer temporairement ses portes, il s'ensuit donc qu'il serait grandement étonnant que l'indice de l'activité industrielle, pour le mois courant, soit aussi élevé qu'au cours du mois dernier. Dans de telles circonstances, le pourcentage de la capacité utilisée des usines canadiennes pourrait bien aussi être moindre que le chiffre de 115 figurant pour le mois dernier, en regard de 113 durant le mois précédent. C'en est assez, à noter opinion, pour inviter à certaine prudence dans ses transactions mobilières, d'autant plus que l'on affirme, en certains milieux, que l'industrie de la construction a touché son sommet cette année et personne n'ignore, sans doute, qu'il est un vieux dicton qui dit: "tant va le bâtiment, tant vont les affaires".

Marcel CLEMENT

Nommé à l'Exécutif



M. G. L. Stewart,

de Toronto, président d'Imperial Oil Ltd, a été nommé membre de l'Exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens, lors de la réunion de celle-ci, à Toronto

Bourse de MONTRÉAL

Plusieurs nouveaux sommets, hier, sur la place locale — Mines, plus actives

La liste locale se ressentait peu du congé d'aujourd'hui, à Wall Street, à l'occasion du Jour d'Actions de Grâce aux Etats-Unis.

Abitibi touchait un sommet à 23 1-8, parmi les papeteries.

B. A. Bank Note à 16 était aussi à son plus haut point encore vu cette année, parmi les spécialités.

Canada Northern Power à 11 1-4, était à son plus haut point de l'année, parmi les utilités publiques.

Canadian Breweries se distinguait parmi les titres de bière en se hissant au nouveau sommet de 24 3-8. On pouvait en dire autant de Seagrams à 20 1-8, parmi les titres de boissons. Molson se hissait au sommet de 46.

Shawinigan à 48 1-2 était à son plus haut point, vu cette année parmi les services publics — il s'agit des actions privilégiées de cette compagnie.

Jaculet glissait, par contre, à un nouveau bas parmi les mines, tandis que Joliet Quebec touchait un sommet à 72. Sullivan glissait à 2.55.

57,000 actions industrielles changèrent de mains hier vs 60,900 la veille. Quant au virement minier, il atteignit 163,000 actions vs 133,-900 la veille.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, 424-a Place Jacques-Cartier.

Pommes — Marché inchangé, McIntosh No 1, 2.00, Dominion, 1.-1.25 minot, 4.50-5.00, Dominion 2.-2.50 baril, Fameuse No 1, 1.-1.25, Dominion 75-90 minot, 2.50-3. baril.

Ail — Marché ferme, 30 cents la livre.

Betteraves — Marché inchangé, moyennes 75-90, grosses 50-60/50 livres.

Choux — Marché ferme, 40-50, rouges et Savoy 60-75, chinois 1.15 douzaine, Bruxelles 6.-6.50/32 pintes.

Cresson — Marché inchangé, de serre 1. douzaine paquets.

Menthe — Marché ferme, de serre 1.00 douzaine.

Navets — Marché ferme, No 1, 1.-1.25, 75/50 livres.

Oignons — Marché ferme, jaunes et rouges, gros 2.25-2.50, moyens 1.75-2., rouges à marinade 2./50 livres.

Panais — Marché ferme, lavés, 1.25 minot.

Patates — Marché inchangé, No 1, 1.-1.05, No 2 et terre noire, 80-90/75 livres.

Persil — Marché inchangé, 35 cents, à racines 40 cents douzaine paquets.

Poireaux — Marché tranquille, gros 35-40, moyens 25 cents douzaine.

Salsifis — Marché ferme, 1.25 douzaine paquets.

Sauge et sarriette — Marché inchangé, 35-40 douzaine paquets.

Tomates — Marché inchangé, de serre No 1, 20 cents, No 2, 10 cents la livre.

Revenus et dépenses des chemins de fer

OTTAWA, 22. (P.C.) — Les revenus d'exploitation des chemins de fer canadiens ont augmenté de 2.3 pour cent en août, mais les dépenses d'exploitation ont monté presque autant.

Le Bureau de la Statistique a rapporté aujourd'hui que les revenus d'exploitation pour le mois ont été de $74,865,287 ,soit $1,701,901 de plus que pour août 1948. Les dépenses d'exploitation ont été de $70,676,932, soit une augmentation de $1,572,494.

Le fret s'est élevé à 12,938,045 tonnes, pour une baisse de sept pour 100 sur le mois d'août précédent.

A NOTER

C'est demain que Southern Canada Power Co. fera parvenir son bilan à ses actionnaires.

* * *

D'après les chiffres provisoires, les ventes des magasins à rayons, durant la semaine terminée le 12 novembre, se maintiennent au même niveau que durant la semaine correspondante de l'an dernier. Les provinces de l'est accusent une augmentation dans les ventes, mais les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique en voient leur quantité décliner. Les provinces Maritimes déclarent un gain de 10 p.c.; Québec, de 10 p.c.; et Ontario, de 4 p.c. Manitoba fléchit de 14 p.c.; Saskatchewan, de 8 p.c.; Alberta, de 13 p.c.; la Colombie-Britannique, de 6 p.c.

Paiements de dividendes en novembre

Moindres que durant le même mois l'an dernier

Les paiements de dividendes durant le mois de novembre sur les émissions cotées à la Bourse et au Curb de Montréal se chiffrent à $8,143,723 comparativement à un montant de $13,904,157 en novembre, l'an dernier.

Il y eut une baisse considérable dans la section "pétrole"; les directeurs de Imperial Oil Limited ayant déclaré leur dividende payable le 1er décembre au lieu du 31 novembre comme l'an dernier. La section "outillage divers" accuse un revirement de plus d'un million de dollars, cependant, il faut tenir compte du fait que l'an dernier, Canadian Vickers a payé des arriérages de $70 sur la plupart de ses actions privilégiées.

La distribution des dividendes pour les onze premiers mois de l'année est cependant beaucoup plus élevée que celle de 1948; le montant distribué pour cette année étant de $343,285,893 contre $311,-614,562 l'an passé.

La table suivante donne une comparaison des paiements de dividendes pour le mois de novembre 1948-1949 et le total comparatif pour les onze premiers mois de chaque année.

			Onze mois finissant	
	Nov. 1949	Nov. 1948	Nov. 1949	Nov. 1948
Instr. aratoires	—	—	1,561,632	966,073
Avionneries	Disc.	—	Disc.	—
Accessoires d'autos	—	794,480	3,918,905	5,582,571
Banques et inst. fin.	1,424,431	1,424,431	16,553,627	15,710,429
Mines métal. et div.	659,393	484,382	83,920,367	71,098,229
Brasseries et dist.	19,700	19,700	22,289,524	21,287,942
Construction	333,323	368,875	5,842,501	5,200,548
Prod. alimentaires	34,426	65,089	6,608,324	5,885,732
Mines d'or	597,029	800,368	15,236,448	15,447,479
Fer, houille, acier	1,148,358	838,480	6,732,863	5,594,669
Meuneries, ent. de gr.	184,699	260,212	2,966,576	2,594,729
Industries div.	358,750	730,829	22,357,068	18,267,879
Pétroles	81,470	3,689,322	17,175,706	20,221,302
Pâtes et papiers	442,193	529,094	38,961,740	33,545,547
Matériel ferroviaire	408,124	295,687	4,871,589	3,364,236
Outillage divers	262,930	1,629,252	11,298,455	12,924,918
Commerce de dtéail	122,202	107,292	5,822,799	6,109,636
Textiles et vêtements	156,334	144,584	20,004,507	17,474,704
Transports	—	—	21,503,459	18,143,658
Services publics	1,910,361	1,772,080	36,199,903	32,244,283
Totaux	$8,143,723	$13,904,157	$343,285,983	$311,614,562

Dominion Glass Co.

Le conseil d'administration de Dominion Glass Company a autorisé le paiement d'un dividende supplémentaire de $1.25 par action en même temps que le dividende trimestriel régulier de 25 cents le 16 janvier prochain. Le 15 janvier 1949, la compagnie avait distribué un boni de $1 par action.

Détails sur notre industrie agricole

Nombre de volailles sur les fermes canadiennes

Le nombre de volailles sur les fermes canadiennes demeure à peu près le même, au 1er juin, que celui du même mois de l'an dernier. Le relevé effectué au 1er juin par le Bureau fédéral de la statistique en établit le total à 72,-659,300, soit une augmentation de 1/10 de 1 p. 100. Les gains de cinq provinces varient entre 0.4 à 23 .4 p. 100, et quatre provinces accusent des déclins.

Le nombre de volailles domestiques — poules, coqs et poulets — est de 69,031,000 en comparaison de 69,678,400, soit un déclin de 0.9 p. 100. Les dindons se chiffrent par 2,686,400 contre 2,065,800 l'an dernier, soit 30 p. 100 de plus; et les oies, par 424,300 contre 368,300, soit 15.2 p. 100 de plus. Les canards sont au nombre de 468,400.

Les chiffres ne s'appliquent pas à Terre-Neuve, dont les derniers chiffres officiels sont ceux du Recensement effectué jusqu'au 1er octobre 1945, alors que les oiseaux de basse-cour domestique se chiffraient par 346,428, sans distinction des dindons, des oies et des canards.

Le nombre de volailles domestiques — poules, coqs et poulets — s'établit ainsi par province (les totaux du 1er juin entre parenthèses): Ile-du-Prince-Edouard, 1,181,-000 (956,700); Nouvelle-Ecosse, 1,902,000 (1,814,500); Nouveau-Brunswick, 1,419,000 (1,265,000); Québec, 11,551,000 (10,605,000); Ontario, 23,700,000 (24,450,000); Manitoba, 6,670,000 (7,034,600); Saskatchewan, 9,043,000 (9,590,000); Alberta, 9,751,000 (9,833,600); Colombie-Britannique, 3,814,000 (4,-129,000).

Curb de New-York

	Haut	Bas	Clot.	ant. Perm.
300 Alum Ltd	49¼	49	49¼	48⅝
700 Alum of Am	49⅝	49¼	49⅝	49¼
2900 Am Maracaibo	4¼	4¼	4¼	4¼
1000 Am Super	¾	11-16	11-16	11-16
100 Breeze Corp	4⅝	4⅝	4⅝	4½
700 Brit Celanese	1⅝	1½		1½
400 Can Ind Al A	7¾	7⅝	7¾	7⅝
100 Can Ind Al B	7½	7½	7½	7¼
1900 Can. Marconi	2¼	2⅛	2⅛	2⅛
3400 Cities Serv.	63¼	62¾	62¾	63
500 Club Alum.	5⅝	5½	5⅝	5⅝
200 Col Air	4½	4⅜	4½	4⅜
1400 Col. F & L ws	⅝	9/16	9-16	11-16
100 Con Gas Bal	69¼	69¼	69¼	69¼
800 Cosden Pet	6½	6⅜	6½	6⅜
1800 Creole Pet	34¼	34	34	34
100 Dosco B	14⅞	14⅛	14⅞	15⅜
10000 El B & Sh	17⅛	17	17	16⅞
200 Fairchild	18¾	18¾	18¾	18⅛
100 Ford Ltd	4⅛	4⅛	4⅛	5
1000 Giant Yellow	5¾	5¾	5¾	5⅞
200 Glen Alden	17½	17⅛	17⅛	17⅝
1200 Hollinger	9½	9	9½	8¼
1000 Humble Oil	81⅛	80½	80½	80⅜
2300 Imp. Oil	20	19¾	20	19¾
1100 Int. Petrol	8	7⅞	8	7¾
3600 Kaiser Frazer	4⅝	4½	4½	4⅝
200 Lake Shore	12	11⅞	11⅞	12½
1250 M.S.P.A. vtc	44¼	44¼	44¼	43¾
1300 M.S.P.B. vtc	11¼	11⅛	11⅛	11¼
1900 N.J. Zinc	57	56¼	56½	56¾
21300 Nag. Hud.	16	15½	15⅝	15½
5300 Pancoastal	3⅛	3⅛	3⅛	3
1500 Pantepec	7¾	7⅝	7¾	7⅝
2900 Pennroad	11	10⅞	10⅞	10⅞
5900 Technicolor	16¼	15¾	16	15½
600 Wright-Harg	2 1 15-16	1 15-16	2	

Totaux des ventes :
Aujourd'hui—370,000 actions.
Hier—320,000 actions.

Fonds mutuels

fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Funds Inc. Com	3.98	4.31
*American Business Shares	3.76	4.07
*Bullock Fund, Ltd,	17.75	19.45
Canadian Investment Fund	4.90	5.35
Commonwelath Intl. Corp.	3.57	3.92
*Boston Fund Inc.	20.90	22.59
*Dividend Shares	1.48	1.63
*Eaton & Howard Balance Fund		
*Fundamental Investors Inc.	14.37	15.75
*Group Secs — Auto Shares	8.70	8.26
*Group Secs. — Rail Shares	4.07	4.47
*Group Secs. — Steel Shares	4.44	4.88
*Incorporated Investors	21.48	23.22
*Keystone Custodian, B-4	9.19	10.04
*Mass. Investors Trust	26.85	29.03
*Wellington Fund Inc.	17.76	19.38
*Mass. Investors 2nd Fund Inc.	12.30	13.30
INVESTMENT TRUSTS		
*Independant Trust Shares	2.11	2.41
*North Amer. Trust Shares (1955)	3.67	....
*North Amer. Trust Shares (1956)	2.32	....
United Bond and Share	.10	.14

*—En fonds américain.

Dollar à la baisse

NEW-YORK, 23. (A.P.) — Le dollar canadien était baissé de 1/16 de cent à un escompte de 10 11/16 pour 100 en fonds américains, aujourd'hui, à la fermeture du bureau du change étranger. La livre sterling était inchangée, à $2.80⅛.

Le commerce de détail plus élevé

Augmentation de 7 pour cent en septembre

En septembre, le commerce de détail s'estime à $685,000,000, soit une augmentation de sept pour cent sur celui de septembre 1948 qui s'établissait alors à $644,000,-000. Le chiffre des ventes dépasse aussi celui du mois d'août qui était de $644,000,000.

Durant les cinq derniers mois, le total des ventes s'est accru graduellement à un taux uniforme d'augmentation sur celui de 1948, variant de cinq à huit pour cent. Au cours des neuf premiers mois de cette année, le chiffre total des ventes s'estime à $5,543,000,000, soit sept pour cent de plus que durant la même période de 1948: $5,-175,000,000.

La majorité des magasins de différents genres déclarent de légères augmentations dans les ventes de septembre de cette année sur celles de l'an dernier. Parmi les quelques cas où cette hausse dépasse la moyenne d'augmentation de sept pour cent se signalent les commerçants de véhicules automobile qui accusent un gain de 28 pour cent et les magasins de meubles dont les ventes se sont accrues de 10 pour cent. Le commerce de véhicules automobiles augmente à un rythme accentué au cours de 1949 et dépasse de 20 pour cent les chiffres de la même période de 1948. Autre preuve de progrès sensible dans l'activité de l'automobile, les ventes aux garages et aux postes de distribution d'essence dépassent de 12 pour cent en septembre et de 11 pour cent durant la période janvier-septembre celles des périodes correspondantes de l'an dernier. Une fluctuation notable s'accuse dans le commerce du charbon et du bois, dont les ventes augmentent de 12 pour cent en septembre mais diminuent en moyenne de 6.5 pour cent durant la période des neuf mois.

Comparées à celles de septembre 1948, les ventes de septembre 1949 restreignent leurs déclins aux magasins généraux du pays, soit une diminution moyenne de trois pour cent, et aux trois commerces de vêtements dont les ventes tombent é des degrés variant entre deux et huit pour cent.

Dans les provinces, l'importance des ventes de septembre se maintient à la même moyenne des neuf premiers mois de l'année. Les Prairies accusent toutefois une augmentation plus sensible que les autres provinces, tant en septembre que durant les neuf mois. Mais la différence de niveaux entre les Prairies et le reste du Canada est moins sensible en septembre et durant les neuf mois dans les Prairies et s'accuse un peu plus dans l'est du Canada.

Marché des grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Avoine				
Décembre	81⅛	81¼	80⅞	81
Mai	80¼	80⅝	80	80B
Juillet	77⅛	77⅛	76⅞A	76⅞A
Orge				
Décembre	141	141⅜	139½	139⅞
Mai	140½	140½	138¾	138⅞B
Juillet	130¼	130¼	128⅞A	128⅞B
Seigle				
Décembre	147¾	148⅛B	146A	146⅜B
Mai	151	151½	149⅜	149⅜
Juillet	148½	148⅞	146⅝A	146½B
Lin				
Décembre	—	—	—	379B
Mai	—	—	—	374A
Juillet	—	—	—	370BN

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé				
Décembre	215	215⅞	214	214
Mars	216⅜	216⅝	215¼	215½
Mai	213¼	213⅝	211⅝	211⅝
Juillet	194½	194½	192¾	193¾
Maïs				
Décembre	128⅛	128⅜	126¾	127
Mars	130⅞	131	129½	129⅝
Mai	129⅞	130⅜	129⅛	129⅜
Juillet	129⅜	129⅝	128⅛	128⅜
Avoine				
Décembre	75	75⅛	74¾	75
Mars	72⅝	72⅝	72¼	72¼
Mai	69⅜	69½	69⅛	69⅜
Juillet	62⅝	63	62¾	63
Seigle				
Décembre	133	133	131¼	131⅛
Mai	140¼	140¼	138¾	138¾
Juillet	141¼	141½	139¾	139¾
Fève soya				
Décembre	226½	226¾	225¼	226
Mars	228⅛	229¼	228	228
Mai	227½	227½	226⅛	227
Juillet	225	225	223¾	224½

Marché des changes

Par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal

New-York : dollar	prime
Angleterre : livre	3.0725-3.0875
France : franc	.003180
Belgique : franc	.022250
Suisse : franc	.2579
Hollande : florin	.2925
Dollar canadien à N.-Y.	10¾-10⅝%

Elu président



M. H. Millar Rawlings

qui vient d'être élu président et directeur-gérant de "Guarantee Company of North America".

Bourse de NEW-YORK

477 gains vs 354 reculs hier à N.-Y. — Transactions, assez considérables

NEW-YORK, 24, (A.P.) — La demande était meilleure en fin de séance qu'au début hier sur ce marché. Les gains fractionnaires furent abondants et plusieurs valeurs avaient regagné en fermeture les pertes enregistrées au commencement de la séance. 1,460,000 actions furent échangées hier vs 1,400,000 la veille.

Sur 1,118 titres échangés, hier, 477 furent à la hausse, 354 à la baisse et 287 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôturait .1 pt plus bas.

Walker reflétait l'excellence de son rapport annuel, rendu public hier, et il clôturait à la hausse, tandis que les mines d'or canadiennes avaient l'allure erratique; McIntyre accusait en effet, un gain, tandis que Dome enregistrait un recul, et que Lake Shore et Giant demeuraient hésitantes.

Les valeurs suivantes furent modérément à la hausse: Schenley, National Distillers, Distillers Corp., General Motors, Chrysler, Packard, Republic Steel, National Steel, United Gas Corp., International Hydro-Electric, American Smelting, Allied Chemical, American Tobacco, Chesapeake and Ohio et Illinois Central.

Forages projetés à Louvicourt Goldfield

On a annoncé officiellement que Louvicourt Goldfield Corporation entreprendra un nouveau programme d'exploration. La corporation n'a plus aucune dette, elle dispose d'environ $50,000 en banque, sa mine et son atelier sont intacts, elle possède encore, non vendus, des approvisionnements et de l'outillage en magasins pour $40,000; de plus, elle peut se prévaloir d'une nouvelle souscription d'actions et des options pour un engagement ferme, signé au montant de $52,500.

D'abord, une série de trous verticaux seront forés en plus de ceux qui l'ont été sur El Sol Mines, pour déterminer la position adéquate du travers-bans et relier le puits Louvicourt avec la zone de minerai d'El Sol.

El Sol collaborera avec Louvicourt pour le forage du trou initial le long de leur frontière commune. Ensuite, on projette de faire des forages en des régions précédemment inexplorées, particulièrement au sud-est du puits.

Dividendes déclarés

Foundation Co. of Canada, 35 cents par action, payable le 20 janvier aux actionnaires inscrits le 30 décembre.

Assemblée de The Imperial Bank

Son président insiste sur l'importance du pétrole

TORONTO, 24. (P.C.) — Les perspectives commerciales sont favorables, en tant que la situation interne du Canada est concernée, a déclaré aujourd'hui, à l'assemblée annuelle de Imperial of Canada, le président du conseil d'administration, M. R. S. Waldie.

"Nous ne pouvons jamais oublier, toutefois, jusqu'à quel point notre bien-être économique dépend de notre commerce extérieur. Presque toute notre industrie primaire repose sur les marchés étrangers et une partie significative de notre industrie secondaire a besoin des marchés mondiaux en plus de la demande domestique. Les sérieuses difficultés d'outre-mer peuvent obséder notre route dans l'avenir."

Commentant le déclin de l'activité aux Etats-Unis, M. Waldie a dit: "Ces variations ne représentent pas par elles-mêmes un recul sérieux. Mais elles n'ont pas été sans influencer notre pays.

Il y a deux ans, les prix de gros aux Etats-Unis, en comparaison avec les niveaux d'avant-guerre, étaient 18 p.c. plus élevés que les prix canadiens. Maintenant, les prix américains sont légèrement plus bas que les nôtres. Ce renversement a rendu difficile le maintien de nos importations, les prix étant plus attrayants que ceux de notre propre production. Il n'y a aucun doute que sans les contrôles, l'augmentation des importations aurait été encore plus grande."

M. Waldie a dit que la dévaluation offre de grandes possibilités, mais les principaux résultats ne se sont pas encore fait sentir. "Nous ne devons pas oublier le relèvement réel atteint par le Royaume-Uni et l'Europe", a-t-il ajouté.

Dans son discours, le gérant général, M. I.-K. Johnston, a prédit également que l'année 1950 serait aussi prospère que celle que nous terminons.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	banq.	util.	ind	pap.	aurif.
	8	10	20	10	15
Ferm. hier	29.69	75.4	136.5	364.97	69.58
Ferm. ant.	29.66	75.5	137.4	365.14	68.83
Max. 1949	29.91	75.9	137.4	365.28	72.72
Min. 1949	27.09	70.0	109.3	251.34	60.17
Max 1948	28.00	77.7	135.6	384.80	74.92
Min 1948	26.03	70.7	108.0	290.25	56.43

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	10 Or	10 Met.	15 Hull.
Fermeture hier	202.05	106.72	112.34	60.99
Fermeture ant.	202.10	106.60	112.43	60.84
Haut 1949	202.36	113.73	114.49	70.21
Bas 1949	158.93	87.96	77.94	59.43
Haut 1948	191.44	104.68	113.93	61.78
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	28.68

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Chge
30 Indust.	193.39	194.35	192.48	193.52	+0.29
20 ch. de f.	48.77	48.98	48.37	48.54	+0.34
15 utilités	39.46	39.59	39.37	39.50	+0.16
65 stocks	68.52	68.83	68.18	68.49	+0.01

Sherwin-Williams Co.

La réunion plénière annuelle des actionnaires de Sherwin-Williams Company of Canada Limited sera tenue à Montréal, jeudi, le 8 décembre, à 3 heures p.m.

Consumers Glass Co. gagne moins

Durant l'exercice financier clos le 31 août 1949

Les profits nets de Consumers Glass Company ont de nouveau décliné dans l'exercice terminé le 31 août 1949; en fait, ils n'ont pas été suffisants pour défrayer en entier le montant des dividendes. Ils se sont chiffrés à $446,143 ou $1.39 par action comparativement à $641,852 ou $2.01 par action pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la compagnie a versé un dividende de 50 cents et trois dividendes de 37 1-2 cents, ce qui a entraîné un déboursé de $519,301 et a nécessité un prélèvement de $73,157 au compte de surplus, dont le solde créditeur est tombé de $1,895,630 à $1,822,-472.

Le fonds de roulement est passé à $1,900,556, de $1,879,410 qu'il était à la fin de l'exercice précédent, bien que la compagnie ait dépensé une somme de $122,140 sur les usines. Les disponibilités s'établissent à $2,432,520 et les exigibilités à $531,964.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par A. M. KIDDER & Co., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
Cours de fermeture à New-York

	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	84⅜	85
Brésil 3¾% séries 1

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Vente	Année Haut	Bas
1270	Abitibi nouv	22⅞	23⅛	22¾	23	23⅛	9¾
3735	Do $1.50 pr	23	23⅛	23	....	23⅛	16
595	Algoma Steel	14	....	13¾	14	14¼	12¾
175	Aluminium Ltd	58	58¼	58	58¼	61¾	41
300	Aluminum $ pr	26⅞	....	26½	....	27	25½
200	Argus Corp	7¼	....	....	....	7⅝	5⅜
60	Asbestos Corp	25¼	....	....	....	26¾	21
695	Bathurst Pow A	22½	23	22½	23	23	17½
721	Bell Telephone	40⅞	....	40⅜	....	43⅜	38¾
604	Brazilian	18¾	....	....	....	21¼	17⅜
75	Brit Am Bk Note	16	....	....	....	16	12
140	B A Oil	26¾	....	....	....	26⅞	22
250	Do pr	26¾	....	26⅝	....	26⅞	24¼
3925	B C Forest Prod	2⅝	....	2½	....	3	2⅜
570	Brit Col Pow A	27⅞	28	27¾	....	28⅝	24⅞
100	Do B	27	....	....	....	3⅜	2
175	Bruck Silk A	17	....	....	....	17	14
125	Do B	7	....	....	....	7	4½
25	Building Prod	34½	....	....	....	35½	27
325	Can Cement	34¾	....	....	....	34¾	21½
1125	Do 1.30 pr	29¾	....	....	....	30	27
14	Can Iron Found	16¾	....	....	....	22¼	13¾
60	Can North Pow	11¼	....	11⅛	....	11¼	8½
1760	Can Steamship	13½	....	13	13⅛	15½	12
565	Do 5 pr	33¾	....	32⅞	....	37½	33
5292	Can Breweries	24	24⅜	24	24⅜	24⅜	18⅞
65	Can Bronze	24½	....	....	....	24½	19
100	Can Car	11¾	....	....	....	14½	9½
670	Can Celanese	28¼	....	27⅝	....	29¾	19
100	Do $1.00 pr	22½	....	....	....	23¾	20
937	Can Ind Alco A	8¾	9¼	8¾	9	11¾	8¼
175	Can Loco nouv	26½	....	....	....	36½	24
675	Can Pac Ry	16¾	....	16⅜	....	17⅜	11⅞

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par
SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Bas
75	Atlas Steel Ltd	7½	....	....	....	12⅝	7¾
100	BC Pu & Pa pr	134⅝	134¼	134⅝	134½	160	134
700	Brown Co Com	3⅛	....	3	....	4	2
45	Brown Co pr	90	....	....	....	103	71
100	Can & Dom Su	22	22⅜	22	22⅜	23	18¾
475	Can Packers A	36	....	....	....	36	31¾
280	Can Ind Com	24	....	....	....	24	19½
40	Can Ind Pr	178	....	....	....	179	170
125	Can Int In T pr	11	....	....	....	11	3
100	Can Silk Pr A	23	....	....	....	....	....
25	Can Vickers Ltd	90	....	....	....	95	62
625	Can West Lum	3½	....	3⅜	....	4	3
300	Com Alco Ltd	2¾	....	....	....	6	2
50	Cons Litho Mfg	24½	....	....	....	....	....
2596	Cons Pap C Ltd	20½	....	20¼	20⅜	20⅝	13½
150	Cons Textile M	10¼	....	....	....	12½	8
100	Dav & F Ltée B	12½	....	12	....	13	8
100	Dom Oil & Lin	39¾	....	38	....	40¼	36½
175	Federal Gr A	11⅜	....	11	....	12½	5¼
45	Fed Gr pr	124	....	....	....	128	97
1000	Fleet MFG	145	150	145	150	250	125
60	Ford M of C A	24¾	....	....	....	26	20¾

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Bas
150	Cardy Hotel A	10	....	....	....	10½	7½
225	Cockshutt Plow	14⅜	....	....	....	14⅞	11
257	Cons Mng & S	109½	109¾	104	109¾	122⅞	81
50	Consum Glass	23	....	....	....	30	20
70	Crown-Cork	34	....	....	....	38	34⅞
2230	Dist Seagrams	19⅞	20⅛	19¾	20⅛	20⅛	14⅝
375	Dom Bridge	40¾	....	40	....	41	31½
225	Dom Coal pr	20¾	21	20¾	21	21	16
145	Dom Glass	47	....	46½	....	47	35¾
100	Do pr	35½	....	....	....	35½	31
50	Dom Tar	24	....	....	....	26¼	21½
75	Do 5½ pr	22	....	....	....	22 1	9¾
875	Dom Textile	11⅛	11½	11⅛	11½	12	10⅝
5	Do pr	172	....	....	....	171	165
25	Eddy Paper A	16	....	....	....	17	13½
250	Fam Players	15¼	....	....	....	15¾	13½
25	Foundation	29	....	....	....	30	24
50	Gatineau Pow	18¼	....	....	....	18⅜	16
15	Do 5 pr	105	....	....	....	106	100¼
475	Gen Stl Wares	17	....	....	....	17½	13
485	Gypsum Lime	18	....	17⅜	18	18	14¼
50	Hamil Bridge	11½	....	....	....	12½	8
125	Howard Smith	36	....	35½	....	36	27
500	Hudson Bay	46⅝	46¾	46½	....	56¾	38½
1816	Imp Oil	23¼	23⅜	23¼	....	24	16½
262	Imp Tobacco	14¾	....	....	....	15	13⅜
75	Do 4 pr	26⅛	....	....	....	26½	24¾
670	Ind Accept A	30	....	....	....	30	19½
157	Int Nickel	32½	....	....	....	36	29
410	Inter Paper	69	....	....	....	72⅝	44
280	Int Petroleum	9⅛	....	....	....	12⅞	7
500	Int Utilities	19¼	....	....	....	19¼	13¼
25	Lake of Woods	25½	....	....	....	29	22½
100	Lang & Sons	18½	....	....	....	19½	16½
80	Lewis Bros	11½	11¾	11½	11¾	15	10¼
130	Do B	7⅞	....	....	....	7⅞	6
405	MacMillan A	9⅝	....	9½	....	9¾	7¼
625	Massey-Harris	22¾	....	22½	....	24	15¼
1490	McColl-Front	15¾	15⅞	15¾	15⅞	16¼	10½
25	Mitchell Robert	21¼	....	....	....	21¾	17

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Bas
270	Molson Brewe	45½	46	45½	46	46	33
1715	Mont Loco	21	21⅛	21	21⅛	23½	17⅛
10	Murphy Paint	22½	....	....	....	23	21¼
427	Nat Breweries	37½	....	37	....	41	34¾
175	Nat Steel Car	21	21¼	21	21¼	23½	16½
50	Niagara Wire	22	....	....	....	23	20
620	Noranda Mines	67	67¼	67	67¼	69	49
95	Ogilvie	21	....	....	....	24	20
6	Do pr	172	....	....	....	173½	168
150	Ottawa L H Pow	26½	26⅝	26½	26⅝	27½	20⅜
10	Do pr	103	....	....	....	103¾	101
13	Penmans pr	149	....	....	....	149	144
15	Powell River	44⅞	44⅞	44¾	44⅞	45	34⅛
65	Power Corp	16¾	16½	16¼	16½	17	12½
540	Price Bros	62	....	....	....	....	....
156	Prov Transport	13	....	12¾	....	13	10½
800	Royalite Oil	940	950	940	945	965	590
110	St Law Corp	9¾	....	....	....	10	4
50	Do A pr	25	....	....	....	25	17
8	Do 2e pr	15¾	....	....	....	16¾	9
100	St Lw Pap 1er pr	85½	....	....	....	86¾	70¾
65	Shawinigan	24¾	....	....	....	25¾	22½
215	Do pr	48⅝	48½	48⅜	48½	48½	45¾
55	Sher Williams	20	....	....	....	25	15
140	Sicks Breweries	21	....	....	....	22	15½
90	Simpsons A	29	....	....	....	30	24¼
20	Do 4½ pr	101½	....	....	....	101½	94½
10	So Can Power	19½	....	....	....	20	17
1240	Stand Chemical	8	8¾	8	8¾	9¼	5
45	Steel of Can	94	....	....	....	96½	78¼
85	Do pr	95	....	....	....	96½	80
75	Thrift Stores	14½	....	....	....	16¼	13½
200	United Steel	7⅞	....	7	....	7⅞	5¼
1345	Walk-Good & W	34⅞	36	34⅞	36	36	24
80	Winn Electric	36¼	....	....	....	38	27
25	Zellers 6 pr	29½	....	....	....	29½	27½
	BANQUES						
85	Commerce	26	....	....	....	26¾	23½
280	Montréal	28	28¼	28	28¼	28¾	25
246	Royale	27¼	....	....	....	28	24¾

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Bas
50	Foreign Pr Sec C	6	....	....	....	6	4
250	Great Lake Pa	14	....	....	....	16	9¼
300	Hydro-Elect Sec	3¼	....	....	....	3½	2¼
225	Lambert Alf Inc	10½	....	....	....	12	7½
25	Loblaw Groc B	32	....	....	....	32½	27¾
25	Lowney Walt M	16	....	....	....	16½	13½
180	Massey Har Pr	26¾	27¼	26¾	27¼	27½	23¾
25	Minn & Ont Pa	15⅝	....	....	....	20	15⅝
150	Moore Corp Ltd	78	....	....	....	78	65
100	Orange Cr Ltd	5⅝	....	....	....	7	4
200	Russell Ind	18	....	17¾	....	18⅝	15
25	South Ca Pr Co	112	....	....	....	118	108
	MINES						
50000	Anacon	44	4½	44	44½	65	17¾
5000	Ascot	58	60	57	60	65	50
3500	Base M M Corp	28	29	28	29	65	20½
2000	Bob's Lake	05	....	....	....	09½	04
15500	Bouzan	15	....	14½	15	25	5
2000	Candego M	11	....	....	....	19	5
1000	Centre Maque G	07	....	....	....	13	03½
2000	Cons Cent Cad	05½	....	....	....	16	3½
1000	Cons Duques	100	....	....	....	120	88
1000	Cournor Min	20	....	....	....	32	10
100	East Mal M Ltd	242	....	....	....	305	185
2000	East Sullivan	470	475	470	....	510	165
500	Eldona Gold M	46	....	....	....	78	42
1825	Hollinger	10⅜	11⅜	10¾	11⅜	12½	8¾
9300	Joliet-Que M Ltd	69	72	69	72	72	26
4200	Labrador M	550	570	550	570	625	285

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Bas
2000	Lingside Gold M	03½	....	....	....	06½	03
500	Louvicourt Gold	19	....	....	....	45	08
900	Malartic G Ltd	315	....	....	....	340	212
9000	Nechi Cons Dres	80	....	....	....	117	72
500	New Goldvue	29	....	....	....	31	18
100	Normetal Min C	373	....	....	....	370	172
200	O'Brien Gold M	206	....	....	....	250	145
1000	Quebec Mang	06¾	....	....	....	08	02
11750	Quebec Labrad	17½	18	17½	18	67	15
100	Quemont Min	20⅝	....	....	....	21	11¼
5000	Santiago M	10½	....	....	....	16½	5½
1000	Sherritt-Gor M	265	....	260	....	335	125
3700	Siscoe Gold M	37	39	37	39	42	20
500	Soma Duvernay	06	....	....	....	06	03
100	Sullivan Con M	255	....	....	....	275	130
100	Torbrit	115	....	....	....	134	74
3000	Trebor	09½	....	09	09¼	73	08
10500	Unit Asbestos	59	61	58	60	128	42
100	Waite-Amulet	950	....	....	....	15	690
9500	Westville M	04¼	04¾	04¼	....	10	3
500	Willsey-Coghlan	11	....	....	....	36	08½
	HUILES						
9500	Cons Home Oil	05	....	....	04¾	04⅞	12	4½
4500	Gaspe Oil Vent	160	170	160	170	195	89½
200	Gen Pete	107	....	....	....	....	....
797	Home Oil	13½	....	....	13⅜	....	14	6½
2000	Omnitrans Ex	07½	....	....	....	07½	03½
4000	South Brazeau	10½	....	....	....	22	10½

Nommé gérant à Toronto

On a annoncé aujourd'hui la nomination de M. David E. Wright comme gérant de la succursale de Toronto pour National Drug and Chemical Company of Canada Limited. Il remplace feu M. H. L. Christie.

Int. Utilities Corp.

NEW-YORK, 21. — Pour les neuf premiers mois de l'année, International Utilities Corporation et les filiales rapportent des profits nets de $1,087,436, soit l'équivalent de $1,38 par action, et pour le troisième trimestre, une perte nette de $85,968.

Oeufs, stables

La tendance continue d'être stable au marché des oeufs, selon les renseignements que nous communique le ministère fédéral de l'agriculture. Les arrivages sont assez abondants et la demande est plutôt lente.

ARRIVAGES
(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Mardi	705	....	899
Année dernière	1,374	6	189

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points	60½-61

MARCHE LIBRE

Pain 1 livre	62-62¼

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.	‡Prix de détail
A-gros	50	57-61
A-moyens	46	53-55
A-poulettes	41½	48-51
Catégorie B	46	53-55
Catégorie C	38	....

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés
Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.
‡—Prix approximatif aux consommateurs.

"Hors-liste"

U. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem		Offre	Dem
Abenakis	2	4	Lloyd R	6	10
Amal Kirk	6	8	Major	5	6
Annameque	3	5	Martin Brd	5	7
Baker Lake	1½	3	Marbenor	10	12
Batchelor	....	36	Metalore	3	5
Bright R L	2	3	Nat Malar	47	50
Bar Lan	....	14	Nw Augu	12	14
BrownMcD	6	8	Nw Malar	2	4
Carricona	1½	2½	Newport	2	4
Circle Yel	3	4	Norbeau	105	115
Claremont	....	17	Norcourt	3	5
Cons Chib	28	31	Obaska L	10	12
Cont Copp	8	10	Obalski	6	8
Columbiere	1¼	2¼	Obalski 45	16	18
Courtm't	....	10	Ont Nick	2	3
Cuyuni nv	30	40	Penn Cop	17	19
De Santis	6	7	P. Can.	....	6
Dicken nv	65	69	Pardnors	....	2
Donrand	....	5	Pascalis	16	18
Dorbaska	....	4	Payne	4½	6
Dumico	2	....	Payore	....	3
Dunford	3	5	Persh Man	7	10
Duparquet	1	2	Pinnacle	1	2
Daymont	....	5	Presdor	2	3
Glencona	6½	7½	Quejo	8	10
Goldpac	....	15	Rainville	10	....
Gord Lepel	1½	3	Rand Mal	11	13
Granleduc	19	22	Randona	1½	2½
Greenlee	6	8	Renfort	3	5
Hugh Pam	18	20	Scott Chib	6	7
Inaco	3	5	Southvue	....	16
Kamiac	17	19	Sovereign	3	5
Kenbay	5	7	Starlight	2	4
L Expanse	7	9	Tran Duv	....	13
L Geneva	3	5	Trident	....	11
LaSalle	3	5	Vauze Duf	6	8
Lasidon	....	9	Wendell	21	23
Lassie R L	4	6	Young D	19	21
Lavalie	3	4			

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Ch	10 Ind	10 Util	10 Etr
Fermeture hier	91.4	102.5	104.9	69.5
Fermeture ant.	91.4	102.5	104.9	69.5
Haut 1949	92.9	102.9	104.9	70.7
Bas 1949	88.4	101.6	100.8	62.9
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	66.9
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	60.3

Cours des huiles

Cours fournis par
GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem		Offre	Dem
Admiral	2	8	Led West	83½	85
Alb Pac	....	36	McD Seg	11	12
Anaconda	9¼	9⅝	Mercury	14½	15
Atlantic	120	130	Mill City	6	10
Ang Cdn	435	....	Model	38	41
Brit Dom	23	24	National	33	40
Cal Edm	715	....	N Ranchm	3	3½
Calmont	50	54	Okalta	199	207
Calm Led	9⅜	9⅞	Pacalta	9	9⅝
Cent Led	137	142	Pac Pete	390	405
Coastal	38	41	Phillips	4¾	5¼
Command	20	....	Princess	37	39
Commoil	46	....	Richfield	2½	3
C'wealth	96½	100	Roxana	49	....
Dalhousie	44½	49	Royal Can	6¾	7½
Davies	28	32	Royalite	915	....
Eastcrest	6	7	Share	8¾	7
East Led	25	26	Sou Braz	11	11½
Federate	145	150	Southwest	30	....
Foothills	290	315	Spooner	17	20
Globe	67	68	Sunset	14	15½
Hanna	8½	10	Superior	42¼	44
Highwood	7	7¾	Turner	16	20
Home Oil	12¾	14	United	17½	18
Led Cons	18½	19	Vulcan	20	25
Led Calm	10¼	11			

Titres au comptoir

Cours fournis par KIPPEN & CO. INC.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Acad Apts	12	....	Bailliargeon	25	....
B d'Eparg	41¾	42¾	Do pr	1.25	....
B Prov	16	16¾	La Lauren	33	38
Beauh Pow	6	8½	Lamntgne	13	....
Beau LHP	18¾	20	Lapr Brick	3	4
C Floor A	19	....	Do pr	....	90
C Arena	61	....	La Prévoy	13	16
City Gas	....	3	La Sauveg	20	....
Cooksv A	....	10½	La Solidar	30	....
Do B	....	8	Ott El Ry	5¼	5¾
Cub L Slg	5	6	Prov Trust	11	....
Dupuis nv	22½	23¾	Que Apts	33	....
Er Cousin	18	....	S Adm Fid	39	....
Fire Ins	130	....	St L Brick	37	....
Granby Ela	5	....	Trans Bldg	6½	....
Hart Batt	8½	10	TrustGén	119	....
Int Hyd A	8	9	Un Stl A	23½	35

Soumissions, demandées

SHERBROOKE, 23. — Le bureau du trésorier municial a émis une demande de soumission aux maisons de courtage pour la vente d'obligations au montant total de $500,000, portant intérêt à plus de 3 1-2 pour cent et remboursables en séries du 1er août 1951 au 1er août 1964.

Cette somme est tirée sur le montant de $800,000 voté par les propriétaires pour la construction du pont Galt-Joffre.

Arrivages moindres sur nos deux marchés locaux à bestiaux

Pour la journée de lundi et de mardi, les deux marchés à bestiaux de Montréal avaient offert en vente: 1,882 bêtes à cornes, 1,319 agneaux, et moutons 2,329 porcs et 1,592 veaux. De plus 415 bêtes à cornes, et 14 veaux venant des provinces de l'Ouest furent reçus au marché de la Pointe St-Charles, comme étant des envois directs à des salaisons locales.

Les arrivages de bêtes à cornes étaient moins nombreux et comprenaient pour la plupart des vaches de qualité commune à moyenne avec moins de 350 bouvillons pour la plupart de qualité commune. Les transactions débutèrent lentement et lundi après-midi les prix étaient établis comme étant stables à .50 cents plus chers sur toutes les catégories. Comme par les semaines précédentes le bon boeuf était rare; environ 50 bouvillons pesant au-dessus de 1,000 livres de qualité moyenne à bonne rapportaient le plus haut prix $21.50. Les bouvillons de qualité moyenne variaient de $17.00 à $21.00, les communs $14.00 à $16.50. Il n'y eut seulement deux bonnes taures offertes et rapportaient $18.00, les moyennes $15.00 à $17.00, les communes aussi bas que $11.00 à $14.50. Les quelques bonnes vaches offertes rapportaient $14.00 à $14.50, les moyennes $12.50 à $13.75, les communes $11.00 à $12.50, les vaches à débuter et pour la mise en conserve $9.00 à $11.00, avec quelques-unes aussi bas que $8.00. Les bons taureaux rapportaient pour la plupart entre $16.00 et $17.00, les communs $12.00 à $15.00.

Les arrivages de veaux baissèrent de la moitié et compreniaent pour la plupart des veaux d'herbe. Les transactions étaient actives et les prix .50 cents plus chers. Les veaux de lait étaient en majorité de qualité commune et moyenne et s'échangeaient de $20.00 à $27.00, avec quelques-uns de bonne qualité à $28.00. Les veaux nourris à la chaudière étaient pour la plupart $16.00 à $18.00, les veaux d'herbe $13.00 à $14.50, quelques-uns $15.

Il y avait 1,500 agneaux de moins que lundi dernier et les prix établis à fermes comparés à ceux de la semaine dernière. Il y eut un certain nombre de bons agneaux vendus de $24.00 à $24.50 classifiés avec la majorité des ventes entre $23ó00 et $24.00 pour des lots mélangés de bons et de moyens sur une base non classifiée. Les communs varient de $16.00 à $20.00. Les bons moutons de $6.00 à $11.00 suivant la qualité.

Les porcs étaient stables à $29.00 pour la catégorie A, les truies $20.00 abattues.

Service des Marchés.

Chaînes de magasins de produits alimentaires

OTTAWA, 23, (C.P.) — Les ventes dans les chaînes de magasins de produits alimentaires ont été de 27 pour 100 plus élevées en 1948 qu'en 1947.

L'Office national de la Statistique a rapporté aujourd'hui que les ventes, en 1948, se sont élevées à $393,723,000. Il y avait 59 chaînes comptant 1,306 succursales en affaires, comparativement avec 64 compagnies comptant 1,315 magasins en 1947.

L'Office national a rapporté que 96.1 pour 100 des affaires ont été faites par des compagnies dont les recettes brutes ont été de $1,000,000 ou plus. Les quatre plus grandes entreprises, comptant plus de 100 unités chacune, ont fait 73.4 pour 100 des affaires, comparativement à 71.7 pour 100 en 1947.

Les compagnies ont rapporté qu'elles ont payé $23,441,000 en salaires pendant l'année, comparativement à $19,370,000 en 1947.

Central P. G. Mines

Le 21 décembre prochain, Central Patrici Gold Mines distribuera un dividende intérimaire de 6 cents par action; ce sera la première répartition depuis le mois de juin 1947, quand un dividende de 6 cents avait été mis en distribution.

Depuis la mise en marche de l'atelier, en mai 1934, jusqu'à la fin de 1948, la compagnie a eu une production de lingots de près de $20,000,000 et a distribué en dividendes une somme de $4,375,000.

Production d'acier moindre aux E.-Unis

NEW-YORK, 24. (P.A.) — Les conséquences de la grève de l'acier entraveront la production des aciéries au cours des trois premiers mois de 1950, dit aujourd'hui la revue métallurgique "Iron Age".

Rapportant que les approvisionnements ne sont plus balancés et insuffisants pour plusieurs articles, le périodique ajoute:

Quelques consommateurs d'acier sont à reviser leur programme de production, afin qu'il soit proportionné à la qualité réduite d'acier qu'ils peuvent raisonnablement s'attendre d'obtenir."

Le rendement de la production étant cette semaine à 78.5% de la capacité théorique, l'industrie s'attend de dépasser 85%, la semaine prochaine, dit Iron Age. Cela signifierait le retour au niveau d'avant la grève.

La plupart des produits d'acier sont difficiles à obtenir; il en sera probablement ainsi durant trois ou quatre mois, prédit l'hebdomadaire.

Stocks de produits laitiers au pays

Les stocks de beurre de crémerie se chiffrent, au 1er novembre, par 75,278,000 livres, soit un peu moins qu'au 1er octobre où ils étaient de 75,832,000 livres, mais considérablement au-dessus du total de 54,008,000 livres atteint l'an dernier. Les stocks de fromage accusent une hausse dans les deux cas, soit 45,937,000 livres en regard de 36,658,000 au 1er octobre et 43,224,000 l'an dernier.

Les stocks de lait entier évaporé détenus par ou pour les manufactures s'élèvent, au 1er novembre, à 53,549,000 livres contre 56,628,000 au début d'octobre et 21,439,000 à la même date de l'an dernier; mais les quantités de poudre de lait écrémé sont de 12,182,000 livres contre 12,964,000 au 1er octobre, et 8,947,000 l'an dernier.

Au 1er novembre, les stocks d'oeufs, en coquille et gelés, se chiffrant par 165,000 caisses contre 387,000 au 1er octobre et 309,000 au 1er novembre 1948. Les stocks de viande de volaille s'élèvent à 16,373,000 livres, de 11,454,000 qu'ils étaient au 1er octobre et de 14,218,000 l'an dernier.

Entrées de véhicules étrangers au Canada

OTTAWA, 21. (C.P.) — Le Bureau de la statistique a rapporté aujourd'hui une augmentation de 10 pour 100 sur le nombre de véhicules étrangers au Canada avec des permis de voyageurs en octobre, comparativement à octobre 1948.

Le total pour octobre a été de 141,200; pour les 10 premiers mois de l'année, il a été de 1,858,800, c'est neuf pour 100 de plus que pour la période correspondante de l'an dernier.

Voici le nombre d'entrées par province, pour octobre, les entrées pour octobre 1948 étant entre parenthèses: Nouvelle-Ecosse, 20 (22); Nouveau-Brunswick, 13,671 (9,613); Québec, 30,441 (29(062); Ontario, 78,892 (72,134); Manitoba, 1,996 (1(981); Saskatchewan, 910 (992); Alberta, 1,011 (1,100); Colombie canadienne, 14,132 (13,057; Territoires du Yukon, 146 (160).

Salaire moyen dans l'industrie canadienne

OTTAWA, 22. (CP) — Le salaire moyen hebdomadaire des employés payés à l'heure dans les industries manufacturières canadiennes était de $41.76, au 1er septembre dernier, selon un rapport fourni aujourd'hui par le Bureau de la Statistique.

Dans l'industrie lourde, le salaire moyen était de $45.45 par semaine; c'est une augmentation de 61 cents sur le mois précédent; dans l'industrie des produits périssables, le salaire hebdomadaire augmentation de 20 cents.

Le salaire moyen était de $41.40, pour toutes les industries, au 1er août, et de $38.95, au 1er septembre de l'an dernier.

Dans les industries les plus importantes, le salaire horaire moyen était de 98.5 cents et la semaine moyenne de travail, de 42.4 heures.

Commerce au détail

OTTAWA, 21. (P.C.) — Le commerce du détail au Canada en septembre a été de sept pour cent plus élevé qu'en septembre de l'an dernier et plus élevé aussi qu'en août de cette année.

Selon un rapport fourni aujourd'hui par le Bureau de la Statistique, cette année, le commerce du détail a été de cinq à huit pour cent plus actif qu'en 1948.

En septembre, les ventes au détail ont atteint $685,000,000 comparativement à $644,000,000 en août.

Pour les nepf premiers mois de l'année, les ventes ont été de $5,543,000,000, comparativement à $5,175,000,000 pour la période correspondante de 1948.

Les ventes de véhicules moteurs ont été de 28 pour cent plus élevées qu'en septembre de l'an dernier et celles d'ameublement ont été de 10 pour cent plus élevées. Les magasins généraux de la campagne ont vendu pour trois pour cent de moins de marchandises et le commerce des vêtement a subi des baisses de deux et huit pour cent.

New Jason Mines

Dans la première moitié de novembre, la production d'or de New Jason Mines a été de $36,740 avec l'usinage de 1,708 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de $21.50. En octobre, la production avait été de $67,671 avec le traitement de 3,377 tonnes. Ces chiffres ne comprennent pas l'aide fédérale.

International Milling

International Milling Company rapporte un profit net consolidé de $2,296,230, soit un équivalent de $2.25 par action sur le nouveau stock partagé, dont $210,000 transportés de la réserve pour les taxes imprévues, pour l'année fiscale finissant le 31 août 1949. Pour les douze mois précédents, le profit net avait été de $4,696,906, ou de $4.42 par action du stock d'alors. En janvier 1949, chaque action fut partagée en quatre actions nouvelles. Le capital net d'exploitation, au 31 août 1949, est évalué à $25,220,755. A la fin de l'année fiscale précédente, il était évalué à $24,083,595.

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par
L.-J. FORGET & CIE
471, St-François-Xavier, Montréal.

| |

Dix-neuf mémoires soumis à la Commission Massey

Le cas des instituteurs protestants

Dans le domaine de l'éducation proprement dit, deux organismes se sont fait entendre, hier, à la Commission Massey.

La première, l'Association provinciale des instituteurs protestants du Québec, a fait une critique constructive du niveau de préparation de la moyenne des membres du personnel enseignant et a soumis à l'attention de la Commission des suggestions qui pourraient être l'objet d'une sérieuse considération.

De son côté, la Société d'Education des Adultes du Québec, a voulu faire ressortir l'importance de l'éducation des adultes dans le façonnement d'une culture nationale et a fait des recommandations appropriées.

Les professeurs

Après avoir souligné que c'est le cours élémentaire qui détermine la qualité culturelle du citoyen, l'Association des instituteurs protestants constate que "le professeur typique du cours élémentaire au Canada n'a pas atteint sa maturité au point de vue culturel, qu'il a une demi-formation académique et qu'il manque d'expérience au point de vue professionnel."

"Nous croyons, poursuit le mémoire de l'Association, que les Canadiens sont fatigués des politiciens qui fomentent des craintes sans bases sérieuses ou créent un problème politique où il n'y a qu'une difficulté à résoudre..."

L'Association croit que l'aide fédérale en matière d'éducation devrait se faire sentir ailleurs que dans le domaine du traitement des instituteurs. L'Etat fédéral pourrait notamment aider de ses fonds, la construction d'écoles;; accorder des bourses aux plus méritants parmi les étudiants en pédagogie;; accorder des fonds pour activer la recherche en matière d'éducation; la contribution fédérale aux plans de pension des instituteurs; la contribution fédérale aux classe spéciales de sous-doués.

L'éducation populaire

Parlant au nom de l'Association d'éducation des Adultes, Me Léon Lortie, professeur à l'Université de Montréal et président de cet organisme, a déclaré que le développement de l'éducation populaire au Canada supposait logiquement l'octroi de bourses aux personnes qui se spécialisent, ou veulent se spécialiser dans ce genre de travail. D'autre part, la SEAQ recommande la création d'une commission nationale de l'UNESCO afin de rendre plus concrète la collaboration avec cet organisme international et d'encourager les échanges de spécialistes en éducation populaire entre le Canada et les autres pays.

La SEAQ a fait plusieurs autres recommandations touchant la radiodiffusion nationale et les institutions nationales telles que le musée des arts, etc. Ses vues rencontrent celles d'autres organismes importants.

Le chalet du parc Ottawa terminé, à Montréal-Nord

Le chalet en construction au parc Ottawa, à Montréal-Nord, sera complété prochainement.

Ainsi en ont décidé, hier après-midi, les membres de la Commission métropolitaine de Montréal lorsqu'ils ont été saisis d'un rapport touchant cette ville en tutelle.

Un montant de $600 a été voté il y a plusieurs semaines en vue de la construction de ce chalet tant et plus espéré par les contribuables du voisinage.

Ce montant a été dépensé, mais le chalet ne compte encore ni de fenêtres, ni de portes, de couverture de bardeaux d'asphalte.

Hier, les commissaires ont décidé de voter un crédit supplémentaire de $500 en vue de parachever le chalet le plus tôt possible.

Partie d'huîtres des Kinsmen-Alouettes

Les Kinsmen-Alouettes de Montréal organisent leur première partie d'huîtres mixte. Cette soirée, au profit de l'enfance malheureuse, aura lieu vendredi soir, en la salle Rialto, angle des rues Bernard et du Parc, à Outremont. Il y aura spectacle, danse et prix de présence.

La séance de conciliation au tramway

Ce n'est pas ce matin, comme l'a annoncé prématurément un quotidien du soir, mais demain matin que la première — et peut-être la seule — séance de conciliation entre les employés du tramway et la Cie des tramways de Montréal, aura lieu sous la présidence de M. Cyprien Miron, chef du service provincial de conciliation et d'arbitrage du ministère du travail.

La séance s'ouvrira à dix heures, demain matin, aux bureaux du gouvernement provincial, 84 est, rue Notre Dame.

M. Miron vient justement de terminer un travail analogue à la Back River Power, où une centaine d'ouvriers étaient en grève depuis près d'un mois.

4,300 employés

Cette fois, il s'agit de 4,300 employés du tramway.

Assisteront à cette première réunion et, éventuellement, aux autres qui peuvent suivre, le Comité général d'ajustement de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer et autres transports et les représentants de la Compagnie des tramways de Montréal.

M. Eucher Corbeil qui préside ce comité souligne que les employés du tramway "ne demandent pas plus que reçoivent ceux de Toronto. Nous ne désirons pas être considérés comme des ouvriers de deuxième classe, dit-il. Nos demandes sont plus que raisonnables.

On s'attend à ce que dès la première séance, le conciliateur se rende compte qu'il faut passer immédiatement à l'arbitrage; même s'il a, de par la loi, 14 jours pour rédiger et présenter son rapport, il se peut que la conciliation n'ait qu'une séance avant de passer à l'arbitrage.

Le mémoire des employés

Les employés du tramway soulignent qu'avec "quatre billets pour vingt-cinq cents, des voitures plus neuves que celles de Montréal, la Cie des tramways de Toronto a réussi à amasser une capitalisation assez importante pour construire elle même son métropolitain et, en plus, donner à ses employés sept cents (.07) de l'heure de plus que la Cie des tramways de Montréal."

On souligne aussi que si la Cie des tramways de Montréal a obtenu l'autorisation d'élever le coût de ses passages, c'est dans le but de répondre aux demandes de ses employés. "C'est notre part de cette augmentation que nous réclamons" dirent les employés du tramway à leur dernière réunion.

Le Red Flag Act, loi anglaise, obligeait tous les propriétaires de véhicules-automobiles à munir leur voiture d'un drapeau rouge et limitait la vitesse à quatre milles à l'heure. On ne le révoqua pas avant 1896.

Une section culturelle autonome

Parlant au nom de l'Académie canadienne-française, dont il est le président-directeur, Ringuet (Dr Philippe Panneton) a soumis hier à la Commission Massey une recommandation à l'effet de créer à Ottawa une section culturelle autonome, sous la dépendance du Secrétaire d'Etat ou d'un autre ministre compétent et de former un comité consultatif où seraient représentées les grandes sociétés culturelles.

L'Académie a aussi présenté plus de recommandations relatives à la propagande culturelle du Canada à l'étranger. "Il semble, dit le Dr Panneton, que l'Etat fédéral pourrait servir utilement la propagande canadienne à l'étranger en faisant ressortir de qui se fait chez nous, dans le domaine des arts, de la littérature et des sciences, en se servant pour la propagande, au lieu des seuls nommes de la politique, du commerce et de finance, de ceux qui ilustrent notre patrie dans les domaines de l'esprit.

Attachés culturels

L'Académie, à cet égard, suggère des attachés culturels auprès de nos missions diplomatiques, l'organisation des missions culturelles de propagande canadienne à l'étranger, par l'envoi d'écrivains, historiens, musiciens, artistes, économistes; l'organisation régulière par nos missions à l'étranger d'expositions artistiques et littéraires; la distribution par voie de nos représentants diplomatiques d'oeuvres canadiennes; que, enfin le représentant du Canada à l'UNESCO soit choisi de préférence parmi ceux qui se sont illustrés dans le domaine culturel.

L'Académie souhaiterait aussi être consultée lors de la formation d'un conseil national de l'UNESCO.

Les échanges

Sur le plan national, l'Académie estime que l'Etat fédéral devrait stimuler les échanges culturels entre les provinces, par l'organisation de missions culturelles interprovinciales; la subvention directe des

(Suite 2e page, 1ère col.)

Promotion du major Lauréat Saint-Pierre

Le quartier général de la Défense nationale vient d'annoncer la promotion du major Lauréat St-Pierre au grade de lieutenant-colonel. Cet officier servit avec le Royal 22ième Régiment pendant la guerre 1914-18.

Durant le dernier conflit on lui confia l'organisation et le commandement du C.E.O.C. du Collège Mont-St-Louis.

Outre ses connaissances militaires, il est un spécialiste en tout ce qui a trait à l'éducation physique.

Suggestions constructives présentées à la Commission

Gens de lettres, musiciens, auteurs, artistes, hommes de science et philosophes ont témoigné, hier, devant la Commission Massey.

Depuis les chercheurs de l'Institut d'études médiévales jusqu'aux directeurs de Drama Playhouse, les représentants sont venus par groupes de deux ou trois personnes exposer leurs recommandations pour l'avancement de la culture au Canada ou les problèmes qui les confrontent dans leur propre secteur d'activités.

Une vingtaine de mémoires soumis aux cinq commissaires. Près de 200 pages de notes des discussions entre les commissaires et les délégués. Une variété extrême de recommandations, mais une unité de préoccupations fondamentales frappante.

Tel est le bilan de cette première journée d'audience de la Commission à Montréal, — plus une franche cordialité du président et de ses collègues à l'égard de tous les délégués qui se sentent à l'aise dès les premiers mots de conversation.

Cependant, les commissaires ont de l'astuce. Et les questions qu'ils posent ont parfois l'allure de "colles" d'examens. Mais personne n'est "recalé" ici.

Et comme à toute situation il y a un aspect humain intéressant, l'observateur éprouvait un grand plaisir à surveiller le jeu des physionomies durant ces heures d'audience.

M. Massey sait conduire l'enquête avec beaucoup de tact, ne laissant aucune minute inoccupée. Le président procède rondement et discrètement. La palme pour l'interrogatoire revient au T. R. P. Georges-Henri Lévesque, o.p., — qui ne peut toutefois s'empêcher

(Suite 2e page, 2e col.)

Mémoire de l'ACFAS sur les sciences

Plusieurs sociétés savantes et instituts scientifiques ont fait entendre leur voix, hier, devant la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada.

Le principal mémoire a été présenté par l'ACFAS — Association canadienne-française pour l'avancement des sciences — qui a soumis des vues qui peuvent être considérées comme celles d'une quarantaine de sociétés savantes spécialisées de langue française disséminées à travers le pays.

Outre l'ACFAS, la commission a aussi entendu des représentants de la Société géographique de Montréal, de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, de l'Association technologique de langue française d'Ottawa, de l'Institut botanique de Montréal et du Jardin botanique de Montréal.

M. Benoit Brouillette

De toutes les suggestions faites par ces différentes sociétés, il faut retenir principalement celle de M. Benoit Brouillette, de la Société Géographique, qui propose la création d'une cartothèque nationale, instrument indispensable pour le géographe et différentes catégories de chercheurs dans le domaine des sciences sociales et des sciences appliquées.

En ce qui concerne l'ACFAS — et qui constitue un point de vue très représentatif du monde scientifique canadien-français — voici le résumé des propositions soumises à la Commission Massey:

Résumé des recommandations

L'Association canadienne-française pour l'Avancement des Sciences croit que, pour assurer comme il se doit le progrès des Sciences au Canada, il y a lieu de considérer les recommandations suivantes qu'elle soumet respectueusement à l'attention de la Commission royale d'Enquête sur l'Avancement des Arts, des Sciences et des Lettres au Canada :

1—Que la Société Radio-Canada, disposant des ressources nécessaires, fonctionne principalement comme un instrument d'éducation et d'enseignement populaire et soit un porte-voix de la culture canadienne.

2—Que l'on reserve des périodes considérables pour la diffusion de programmes scientifiques télévisés.

3. — Que l'Office national du Film passe une large part à la réalisation de films éducatifs pouvant servir à tous les degrés de l'enseignement.

4. — a) Qu'on loge séparément, et d'une façon digne de leur richesse, les collections artistiques et scientifiques du Musée national; b) qu'on loge comme il convient les laboratoires attenant aux collections scientifiques; c) qu'on établisse un Musée national des Sciences pour conserver le souvenir des savants canadiens et de leurs oeuvres; d) qu'on aide les municipalités à établir des musées régionaux afin de faciliter des expositions régionales; e) qu'on favorise les concours nécessaires à la fon-

(Suite 2e page, 1ère col.)

Permutations au bureau de l'Impôt à Mtl

OTTAWA, 23, (C.P.) — Le ministère du Revenu national vient d'annoncer deux changements dans le personnel de l'impôt à Montréal, permutations qui doivent entrer en vigueur le 1er janvier prochain.

M. J. G. McIntyre, directeur juridique à Ottawa, devient en effet directeur pour le district de Montréal, succédant à M. A. H. Rowland, qui a pris sa retraite il y a peu de temps.

M. S. E. Bernier, qui était directeur du bureau à Sherbrooke, Qué., deviendra assistant directeur pour le district de Montréal. Il succédera à M. A. W. Gilmour, qui a offert sa démission.

Promotion du surintendant J. Brunet

Le surintendant Josaphat Brunet, officier commandant de la division de Québec de la gendarmerie royale depuis six ans, avec quartiers-généraux, à Montréal, vient d'être promu au rang d'assistant commissaire adjoint de la gendarmerie.

En annonçant la nouvelle, les quartiers-généraux de la gendarmerie royale, à Ottawa, annoncent que les responsabilités et le travail du surintendant Brunet avaient considérablement augmenté au cours des récents mois. Comme officier commandant de Montréal, il est responsable de toutes les activités de la gendarmerie dans la province de Québec.

A la suite de ces promotions, M. Brunet devient l'un des assistants du commissaire Woods. Il est l'un des surintendants seniors de la gendarmerie. La promotion du nouvel assistant commissaire est datée du 15 novembre dernier et il restera, du moins pour le moment, en charge de la division de Québec.

Fondements d'une culture canadienne

"L'autonomie permanente d'une culture à l'image de notre personnalité nationale ne pourra être définitivement conquise que par l'influence et l'attraction réciproque des génies de nos deux races".

C'est ce que déclaraient, hier, dans une mémoire soumis devant la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et sciences au Canada, les RR. PP. Louis-M. Régis, op, et Th. A. Audet, op, au nom de l'Institut d'études médiévales et de l'U. de Montréal.

Dans ce mémoire l'Institut fait plusieurs recommandations visant à assurer à la culture nationale canadienne la primauté des valeurs de l'humanisme, et souligne que l'expérience du moyen-âge peut apporter un témoignage de première valeur: "Par là, souligne l'Institut, nous pourrions affirmer l'originalité de notre culture contre toute sollicitation de la civilisation américaine et nous libérer d'un pragmatisme trop matériel. Par là, le Canada se rallierait plus étroitement à sa double tradition européenne."

Les recommandations

Parmi les recommandations de l'Institut, les principales ont trait aux facilités qui sont offertes au travailleur de l'esprit de poursuivre ses travaux dans une sécurité relative. L'Institut croit qu'on pourrait établir un système de pensions annuelles dont pourrait bénéficier certains professeurs pour la publication de leurs travaux. Il devrait aussi exister une répartition plus extensive des bourses aux étudiants. Comme moyen de stimuler et de conserver une culture typiquement nationale, l'Institut recommande que soit étudiée la possibilité de fonder une bibliothèque nationale avec la suggestion de confier à certaines bibliothèques spécialisées le recrutement bibliographique dans le secteur de leur compétence.

Enfin, l'Institut recommande un plan de contrôle de la radio-diffusion de sorte que les fins de culture et de récréation soient nettement distinguées. Il y aurait lieu de prévoir, dans le même ordre d'idée, la création d'une radio universitaire "qui deviendrait un organe particulièrement effectif dans la diffusion de la culture au Canada".

En faveur d'une déclaration des droits de l'homme au pays

OTTAWA, 23. (D.N.C.) — Un sénateur qui élevait la voix pour la première fois dans la Chambre haute s'est éloquemment prononcé, hier, en faveur d'une déclaration des droits de l'homme pour le Canada en se glorifiant d'être originaire de l'endroit où fut proclamée la première déclaration contre l'esclavage en Amérique.

C'est l'hon. J.-J. Hayes Doone, libéral du Nouveau-Brunswick, qui parlait à l'appui de la résolution par laquelle l'hon. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, veut que la conférence intergouvernementale du 10 janvier soit saisie d'un projet de déclaration des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui serait insérée dans la constitution canadienne.

Le sénateur Doone a rappelé que c'est dans son comté natal de Charlotte, au Nouveau-Brunswick, que fut proclamée la première déclaration anti-esclavagiste en Amérique.

Cela s'est passé dans ce qui est aujourd'hui le village de Beaver Harbour. C'était en 1783, à l'époque de l'immigration loyaliste. Un groupe d'immigrants venus des Etats-Unis s'était établi en cet endroit. Ils se constituèrent en "société des amis" et posèrent comme règle qu'aucun des membres de cette société ne pourrait, pour aucune considération, garder quelqu'un en esclavage.

Le sénateur Doone veut réaffirmer cette reconnaissance du droit de chacun à la liberté individuelle en souscrivant au projet de déclaration des droits de l'homme proposé par M. Roebuck. Il n'admet pas que le projet soit prématuré ou trop idéaliste. Il y voit une déclaration de foi qui ne pourra faire aucun mal et pourrait peut-être faire du bien. Il ne sache pas que personne trouve la prière quotidienne ou les dix commandements de Dieu prématurés ou trop idéalistes et croit que la déclaration proposée apporterait un stimulant à l'esprit démocratique des peuples.

Il ne croit pas non plus que l'insertion d'une telle déclaration dans la constitution canadienne soit une violation de l'autonomie des provinces, surtout si elle est formulée au cours d'une conférence fédérale-provinciale au lieu de l'être par la seule initiative de l'autorité fédérale. Nous croyons tous au droit et à la liberté, dit-il, et il demande: Pourquoi, alors, ne pas l'affirmer.

Le débat sur ce sujet a été ajourné par le sénateur Roebuck, l'auteur de la résolution, qui doit conclure la discussion la semaine prochaine.

Après un débat de 4 heures et deux votes...

La Chambre approuve un bill pour rendre plus efficace la loi sur les coalitions commerciales

OTTAWA, 23. (Du correspondant parlementaire du "Canada")— Les Communes ont enfin approuvé cet après-midi, après que l'Opposition eut de nouveau tenté, sans succès, de faire rebondir l'affaire McGregor, un bill qui est de nature à rendre plus efficace la loi d'enquête sur les combines et les coalitions commerciales ou industrielles.

Ça ne s'est pas passé sans douleur. Il a fallu, en effet, pour arriver à ce résultat subir un débat de plus de quatre heures, qui a exclusivement porté sur des points de procédure, tous plus chinois les uns que les autres, et prendre, deux fois, le vote pour appuyer des décisions du président de la Chambre, dont les conservateurs-progressistes d'abord, puis les socialistes avaient appelé.

Ces messieurs de l'Opposition en tenaient mordicus pour que, mettant de côté l'important projet de loi à l'étude, on leur laisse débattre indéfiniment, à la faveur d'amendements qu'ils auraient présentés aussi souvent que ça leur aurait chanté, la déjà vieille histoire de la démission de M. McGregor, du rapport qu'il avait préparé sur le cartel de onze minoteries et de la non-publication de ce document.

Votes de censure

Deux fois ils se sont fendus de motions de censure contre le gouvernement. Dans les deux cas, ils demandaient qu'on renvoie à huitaine le bill Garson, fondé sur des suggestions de M. McGregor lui-même, et qu'on déclare, au lieu de l'approuver, que le gouvernement se rendait coupable d'effronterie à l'endroit du Parlement en l'invitant à renforcer une loi qu'il avait lui-même violée.

Les deux fois, le président de la Chambre, l'hon. Ross MacDonald, déclara ces motions hors d'ordre.

Il expliqua qu'on a déjà eu, il y a plusieurs jours, au début de cette discussion, l'occasion d'exiger là-dessus un vote de non-confiance contre l'administration. Le résultat avait été exactement le contraire de ce qu'on en attendait: une éclatante manifestation de confiance.

La Chambre ne va pas passer son temps, pour permettre à quelques députés en mal de discours incendiaires de s'en délivrer, de redécider et de redécider encore une chose sur laquelle elle s'est prononcée de la façon la plus explicite.

Les deux fois, on en appela des arrêts de M. MacDonald.

On fut, en premier lieu, battu par 148 voix contre 56. On le fut, en second lieu, par 157 voix contre 56.

M. Pouliot intervient

Comme on avait, pour en arriver à ces lamentables écrasements, cité, des heures durant, d'innombrables et antiques précédents, Me Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, ne put se tenir, à un moment donné, d'intervenir pour lancer un appel au bon sens.

"Il y a, dans tout cela, a-t-il dit, une chose qui me plonge dans l'étonnement. C'est que le président du débat puisse resté éveillé alors qu'on l'assome de tant de citations procédurières aussi poussiéreuses qu'heureusement oubliées".

Puis soulignant que l'Opposition n'a jamais raté une chance, tout le long du débat, d'affirmer qu'elle désirait que le bill amendant la loi des combines soit adopté tout en multipliant les obstacles à son adoption, M. Pouliot a continué: "Ça me rappelle une histoire de pompiers..."

Les pompiers à la rescousse

On voulut le rappeler à l'ordre. Il défendit avec vigueur son droit d'avoir recours à des métaphores et, comme toujours, il eut gain de cause.

"C'est très facile, poursuivit-il donc, de saisir Beauchesne, Bourinot et May (des autorités en matière de procédure parlementaire) et de citer à perdre haleine des précédents vieux de vingtaines d'années et d'assommer ainsi d'ennui le président de la Chambre et la Chambre elle-même.

"On peut bien, dans tout ce fatras, prendre un peu de temps pour faire une comparaison tout à fait raisonnable. Au lieu de citer un Bourinot poussiéreux, un Beauchesne poussiéreux ou un May poussiéreux, ou quoi que ce soit de toute cette paperasse jaunie, je veux en appeler à l'intelligence de mes collègues. Voyons donc tout cela comme des êtres humains plutôt que comme des rats de bibliothèque.

"En faisant ma comparaison, je m'adresse à l'intelligence de la Chambre. Revenons donc à nos pompiers. Un immeuble brûle et les pompiers veulent aller combattre l'incendie aussi rapidement que possible. Mais qu'allons-nous penser de ces braves pompiers, si l'on constate qu'un peu plus tôt ils avaient durement peiné pour accumuler un tas de pierres et de pièces de bois juste dans la porte du garage pour empêcher le fourgon à incendie d'en sortir?

"J'en pense, moi, qu'ils se seraient conduits exactement de la façon que se conduit l'Opposition depuis le début de la matinée."

M. John G. Diefenbaker, conservateur de Lake Centre, l'un de ceux que visait M. Pouliot, eut ceci à dire après cela:

Des choses aimables

"Mon collègue de Témiscouata nous a parlé de documents poussiéreux. Je suis certain que si mon honorable ami devient bientôt juge de la Cour suprême du Canada, comme certains s'attendent qu'il le deviendra, il ne parlera plus de documents et de précédents poussiéreux. Il sera, au contraire, enchanté de les respecter."

Avec un éclatant sourire, M. Pouliot lui retorqua: "Je suis bien content d'avoir parlé de mon honorable ami comme d'un gentleman."

Un peu plus tard, M. Pouliot encore ne manqua pas de souligner que M. Diefenbaker est habituellement "bien informé".

L'appel au bon sens de M. Pouliot eut de l'effet. Après les deux votes qui l'écrasèrent, l'Opposition accepta sa suggestion de ne pas exiger une troisième mise aux voix sur la seconde lecture du projet de loi.

On l'approuva sur division.

Puis on se mit à l'étudier en comité plénier, ce qu'on fit jusqu'à 6 h. alors que la Chambre ajourna ses délibérations à demain matin.

MAINTENANT EN VENTE À MONTRÉAL
LA FAMEUSE BIÈRE
BOSWELL
la bière favorite des Québecois
BRASSÉE SUR L'EMPLACEMENT DE LA PREMIÈRE BRASSERIE CANADIENNE, FONDÉE EN 1668

BANDES HERNIAIRES
SOUTIENS CHIRURGICAUX ET ATHLÉTIQUES
AJUSTEURS DES 2 SEXES
SALONS PRIVÉS
MARQUES CONNUES
BAS PRIX
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHS. DUQUETTE, pharmacien, propriétaire
JOUR ET NUIT SIGNALEZ HA. 7251

56e EXCURSION
Samedi soir, 26 nov.
et tous les samedis
SOIREE-DANSANTE
HOTEL CHATEAU BLEU
à 40 milles dans les Laurentides
$2.00
• Autobus spéciaux 7.45 p.m.
• Orchestre — Artistes invités
• Danses modernes — Paul Jones
• Programme d'amateurs
• Prix de présence, etc.
METROPOLE-VOYAGE Enr.
2051, Laurier E. -- CH. 5176 (soir)

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30
samedi compris
Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir
DUPUIS
SUR VOTRE LISTE DE CADEAUX
PENSEZ A SON CONFORT
COMBINAISONS
WATSON

"802"
CHAUDES ET CONFORTABLES
Combinaisons toutes blanches en belle laine douce, fine et chaude avec un léger pourcentage de coton — manches courtes ou longues et jambes longues. Pour ceux qui recherchent un confort assuré et une chaleur indispensable pendant les gros froids d'hiver, voici la combinaison à choisir. Tailles pour hommes et jeunes gens: 34 à 44.
CHEZ DUPUIS 7.50
DUPUIS — rez-de-chaussée
Dupuis Frères Limitée
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gén.
LE PERE NOEL est au
PARADIS DES ENFANTS
4e étage — Chez DUPUIS
Ecoutez son message
CHLP — 6 h. 35
tous les soirs du lundi au vendredi inclusivement